

## MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de l'école de  
Montpellier SupAgro  
Option : Développement Agricole et Rural au Sud  
Spécialité : Ressources, Systèmes Agricoles, Développement au Sud  
et  
Marchés, Organisations, Qualité, Services en appui aux agricultures du Sud

# FORMATION ET INSTALLATION AGRICOLE OÙ EN SONT LES JEUNES INSÉRÉS AFOP ?



Par Jacques Agbényigan AYITE et Merlin LEPPENS

Octobre 2016

Organisme d'accueil : DEFIS Montpellier SupAgro et Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches «AFOP» CAMEROUN

## MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de l'école de  
Montpellier SupAgro

Option : Développement Agricole et Rural au Sud

Spécialité : Ressources, Systèmes Agricoles, Développement au Sud  
et

Marchés, Organisations, Qualité, Services en appui aux agricultures du Sud

## FORMATION ET INSTALLATION AGRICOLE OÙ EN SONT LES JEUNES INSÉRÉS AFOP ?



Par Jacques Agbényigan AYITE et Merlin LEPPENS

Octobre 2016

Organisme d'accueil : DEFIS Montpellier SupAgro et Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches «AFOP» CAMEROUN

Maître de stage : Emmanuel Haseh, Joseph Ngolong, programme AFOP

Mémoire préparé sous la direction de : Wampfler Betty, Le Ray Pierre, Lhoste Frédéric

Présenté le : 27/10/2016

devant le jury : Gauthier Ricordeau, Zacharie Mechali, Carole Lambert, Betty Wampfler, Frédéric Lhoste, Pierre Le Ray, Pierre Blaise Ango

## RÉSUMÉ

---

Financé par un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), le programme AFOP (appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches) a mis en place un dispositif innovant de formation en 2008. L'objectif, former les jeunes post primaires à devenir des exploitants agricoles. La formation de 2 ans en alternance aboutit au montage d'un projet de vie agricole personnalisé. Depuis 2012, les jeunes sont appuyés au travers d'une subvention à l'installation et d'un dispositif d'accompagnement et d'insertion au monde professionnel.

En 2015, sur le territoire national, plus de 1000 jeunes ont été insérés. Pour la coordination du programme, il est important aujourd'hui de prendre du recul face à ces premiers résultats pour comprendre quel modèle agricole développent les jeunes et quels sont les effets de ces dispositifs sur les jeunes eux-mêmes, sur leur famille et sur leur territoire. C'est dans cette optique d'état des lieux, de prise de recul et avec pour finalité de préparer l'institutionnalisation du programme que la présente étude a été menée.

Focalisée sur le Centre de Formation Rural publique (CFR) de Bouam dans la région Est du Cameroun, cette étude a été menée avec une approche systémique afin de saisir toute la complexité du monde agricole, des exploitations et des relations sociales locales. Trois outils innovants d'analyse ont été élaborés pour représenter de manière imagée la viabilité sociale des exploitations des jeunes insérés, leur maîtrise des capacités enseignées en formation et leur mise en réseau. C'est au travers d'entretiens semi-directs et compréhensifs avec 25 jeunes insérés AFOP, 12 jeunes agriculteurs installés récemment sans formation, 10 familles de jeunes AFOP, 8 référents du programme, 10 acteurs clés de territoire et les membres de la coordination du programme que l'analyse a été réalisée.

L'étude fine des discours et des entretiens, les visites d'exploitations, l'analyse de systèmes d'exploitation en détails et la comparaison entre les jeunes et leur entourage, montrent qu'au travers du programme, une agriculture de seconde génération est en marche. Bien qu'encore à leurs débuts et relativement fragile, la maîtrise et l'adoption de techniques innovantes, les méthodes de gestion entrepreneuriale, l'ouverture au marché et les premiers résultats laissent envisager un rapide développement des exploitations des jeunes et mettent en avant un important pas d'évolution pour l'agriculture locale.

On note un changement de statut et de position sociale des jeunes tout à fait remarquable. Ils sont réellement fiers d'avoir un métier d'exploitant agricole qui leur permet d'être autonomes et de s'impliquer par le partage des savoirs et la structuration du territoire (groupe d'entraide, de services, de ventes, ...). Le programme AFOP a également un effet sur les familles et le territoire des jeunes par effet d'incitation et par le partage et l'utilisation de leurs connaissances nouvelles.

### **Mots clés :**

**Formation agricole, effets, agriculture de seconde génération, approche systémique**

## ABSTRACT

---

Funded by a contract of Debt Reduction and Development (C2D), the program of support for the renovation and development of professional training in agriculture, livestock and fisheries (AFOP), has implemented an innovative training plan in 2008. The plan aimed to train young people after primary school to become agricultural entrepreneurs. The 2 years vocational training leads to formulating a personalized agricultural life project. Since 2012, the young have been supported through a grant of settlement, support plan and insertion into the professional life.

In 2015, on the national territory, over 1,000 young people have been inserted. For program coordination, it is important to now step back to these first results to understand which agricultural model the youth developed and what are the effects of these models on them, their families and their territories. It is in this context of inventory, step backing and finally preparing the institutionalization of the program that this study was carried out.

Focused on the Public Rural Training Center of Bouam in the Eastern Region of Cameroon, this study was carried out with a systemic approach to understand the complexity of the agricultural sector, farms and local social relations. Three innovative analysis tools have been developed to represent pictorially social farms viability of inserted youth, their mastery of skills taught in training and networking. It is through understanding semi-direct interviews with 25 inserted youth of "AFOP", 12 young farmers newly installed without training, 10 young families of "AFOP", 8 referents of the program, 10 key players of territory and the members of the coordination program that the analysis was performed.

The detailed study of speeches and interviews, visits to farms, analysis of operational system and comparison between the young and their families, show that through the program, a second generation of agriculture is heading. Though it is still at the beginning and relatively fragile; control and adoption of innovative techniques, entrepreneurial management methods, opening to markets and the first results presage a rapid youth farm development and highlight an important step for the evolution of local agriculture.

There is quite remarkable changes of status and social position of young farmers. They are really proud to have a profession of agricultural entrepreneur which allows them to be independent and get involved by sharing knowledge and structuring their territory (mutual aid, services, sales,). The "AFOP" program also affects families and the surroundings of youngs through incentive effect, sharing and use of new knowledge.

**Keywords:**

**Agricultural training, effects, second-generation agriculture, systemic**

## REMERCIEMENTS

---

Nous tenons à remercier toute l'équipe de la coordination du programme AFOP avec à sa tête Monsieur Pierre-Blaise Ango Coordinateur, pour sa disponibilité et les moyens qu'il a notre disposition pour mener à bien cette étude.

Merci à toute l'équipe de CFR de Bouam notamment le directeur Monsieur Woumké Joseph et le CI monsieur Haman Adoum qui nous ont aidés à organiser les missions de terrain.

Merci aux jeunes AFOP, à leur famille, aux référents, aux jeunes non AFOP et aux acteurs du territoire pour le temps qu'ils nous ont consacré et l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Merci à tous ceux que nous avons rencontrés lors de cette mission et avec qui nous avons pu discuter, partager et échanger.

Nos remerciements vont également à toute l'équipe de l'IRC notamment à Betty Wampfler, qui malgré ses multiples occupations, a accepté de nous encadrer et de venir travailler avec nous sur le terrain. Trouvez ici, chère professeure, le symbole de notre profonde reconnaissance.

Merci également à nos familles et amis qui nous ont aidé et soutenu pour réaliser ce mémoire.

Merci enfin aux 2 autres binômes pour la collaboration, pour la patience, pour le partage et pour l'acceptation de l'autre pendant notre temps de travail de groupe.

## SOMMAIRE

---

INTRODUCTION	9
<b>PARTIE I</b>	<b>11</b>
<b>CONTEXTE, ENJEUX ET PRESENTATION DU PROGRAMME AFOP</b>	<b>11</b>
1.1 Un programme de formation des jeunes pour répondre au contexte socio-économique camerounais difficile	11
1.2 Le programme AFOP pour répondre aux problématiques du monde agricole	12
1.3 Focus sur l'Est et le CFR de Bouam	13
<b>PARTIE II</b>	<b>17</b>
<b>PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE</b>	<b>17</b>
2.1 Où en sont les jeunes insérés ?	17
2.2 Une méthodologie systémique pour saisir la complexité	19
2.3 Des outils d'analyses innovant et Co-construit à l'image d'AFOP20	20
2.4 Limites et difficultés de l'étude	21
<b>PARTIE III</b>	<b>22</b>
<b>DESCRIPTION ET ANALYSE DU DISPOSITIF AFOP</b>	<b>22</b>
3.1 Un programme né des problématiques de terrain	22
3.2 A la base du programme, la formation des jeunes	22
3.3 Un projet de vie personnalisé pour chaque jeune sortant en théorie	26
3.4 Un accompagnement à l'installation soutenu, au plus près du jeune	27
3.5 AFOP, une hypothèse d'évolution de l'agriculture progressive par effet d'incitation	29
<b>PARTIE IV</b>	<b>30</b>
<b>ANALYSE DE LA SITUATION DES JEUNES, COMPARAISON AVEC L'ENTOURAGE ET EFFETS DU DISPOSITIF AFOP</b>	<b>30</b>
4.1 Etat des lieux : Où en sont les jeunes insérés ?	30
4.2 Quel modèle agricole mise en place par les jeunes ?	46
4.3 Comparaison avec l'entourage des jeunes	61
4.4 Des effets notables du dispositif AFOP sur les jeunes, leurs familles et le territoire	70
<b>PARTIE V</b>	<b>78</b>
<b>SYNTHESE, DISCUSSION ET PISTES DE REFLEXIONS</b>	<b>78</b>
5.1 Synthèse des résultats	78
5.2 Une agriculture de seconde génération en marche, mais qui reste fragile	79
5.3 Pérennisation du programme AFOP, des prérequis pas forcément au rendez-vous	80
5.4 Suggestions et propositions d'amélioration	81
5.5 AFOP, un programme qui peut changer la face du développement	83
<b>CONCLUSION</b>	<b>84</b>
Références bibliographiques	86
Table des ANNEXES	88



## GLOSSAIRE

---

« **Jeune** » : Le terme est employé comme équivalent à Jeune installé, porteur de projet, et jeune inséré. Il s'agit des bénéficiaires de la formation et de la subvention du programme AFOP.

**Agriculture Familiale** : « Par agriculture familiale, on entend un mode d'organisation dans lequel la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole est gérée et assurée par une famille et repose essentiellement sur une main-d'œuvre familiale non salariée, à la fois féminine et masculine ». (Manuel de procédure insertion AFOP, 2013).

**Approche systémique** : « L'approche systémique vise l'analyse des relations, la mise en évidence des niveaux d'organisation, grâce à l'éclairage multidisciplinaire dépassant la spécialisation des sciences et le cloisonnement des savoirs » (INRA-SAD, 1980)

**Effets** : Ce sont les incidences de l'action sur le milieu physique et humain environnant (CIEDEL 1999). Ces effets conjuguent résultats de l'action et autres dynamiques ou contraintes provenant du milieu dans lequel se déroule l'action. Ils couvrent un champ plus large que celui de l'action programmée.

**Impact** : Ensembles de changements significatifs positifs ou négatifs, attendus ou inattendus intervenant dans la vie des populations, suite à une action ou une série d'actions. (Roche, 1999).

**Insertion /installation** : Bien que d'origine différente, ces deux termes sont utilisés ici comme des synonymes pour désigner le processus de création par une personne jeune, homme ou femme, d'une exploitation agropastorale.

**La famille** qui regroupe les parents du jeune, sa femme/mari, ses frères et sœurs, grands-parents, oncles, tantes, cousins.

**Spéculation** : Le terme spéculation est utilisé ici pour parler d'un atelier de production au sein d'une exploitation comme par exemple le cacao ou encore la banane douce.

**Système agraire** : « Un système agraire est un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué, un système technique adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné, et répondant aux besoins et conditions sociaux du moment » (M. Mazoyer, Rapport de synthèse, colloque « dynamiques des systèmes agraires », Paris, 1987)

**Un système** se définit comme étant : « Un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un objectif » (De Rosnay, le macroscopie, 1977).

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFOP</b>	Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
<b>AT</b>	Assistant Technique
<b>C2D</b>	Contrat de Désendettement et de Développement
<b>CEP</b>	Certificat d'études primaires
<b>CFR</b>	Centre de Formation Rurale
<b>CI</b>	Conseiller d'appui à l'insertion des jeunes porteurs de projet
<b>CN</b>	Coordination Nationale
<b>CZ</b>	Correspondant de zone
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>EA</b>	Exploitant agricole
<b>EMF</b>	Etablissement de Micro Finance
<b>FAR</b>	Réseau International de Formation Agricole et Rurale, France
<b>FASA</b>	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
<b>FNE</b>	Fonds National de l'Emploi
<b>GIC</b>	Groupement d'intérêt commun
<b>IRAD</b>	Institut de Recherche Agricole pour le Développement, Cameroun
<b>IRC</b>	Institut des Régions Chaudes
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Cameroun
<b>MINEPIA</b>	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Cameroun
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPA</b>	Organisation Professionnelle Agropastorale
<b>PF</b>	Plan de Formation
<b>SDSR</b>	Stratégie de Développement du Secteur Rural
<b>SODECAO</b>	Société de développement du cacao
<b>SupAgro</b>	Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier
<b>RIZ</b>	Responsable insertion de zone



## INTRODUCTION

---

En 1960, au lendemain de l'indépendance, l'Etat Camerounais dans le domaine de la formation agricole a été le principal acteur pour s'occuper du secteur en créant deux ministères de l'élevage et de l'agriculture pour former les fonctionnaires de l'Etat (ingénieurs agronomes essentiellement). Ces fonctionnaires étaient alors destinés à dicter les manières de faire aux agriculteurs, une politique d'économie agricole administrée en a résulté. Depuis le milieu des années 1980, l'économie camerounaise, étroitement liée à son agriculture, connaît une grave crise (Assigna, 2015). La chute brutale du cours des matières premières à partir de 1987, la dépréciation du dollar et la dégradation de l'environnement économique international ont provoqué une grave crise économique au Cameroun. Cette situation a débouché sur l'application des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) sous l'égide des bailleurs de fonds internationaux et a eu pour conséquence majeure, un démantèlement de l'action de l'Etat camerounais dans l'activité économique en général et celle du secteur agricole en particulier. La politique agricole s'en est trouvée modifiée avec un amenuisement du rôle des ministères, un arrêt des subventions aux agriculteurs mais aussi l'ouverture des marchés intérieurs aux produits importés très concurrentiels (poulet congelé et riz par exemple). L'Etat Camerounais démissionne alors de ses prérogatives et passe le relais au secteur privé peu préparé.

Depuis quelques années, la politique libérale liée au PAS semble s'assouplir. Le FMI<sup>1</sup>, au cours de l'année 2008, a encouragé l'Etat camerounais à se réengager dans le secteur agricole. Ainsi, le gouvernement s'est doté d'une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), visant la sécurité et l'autosuffisance alimentaire, l'augmentation de la productivité et la croissance des échanges agricoles, l'accroissement des revenus des producteurs ruraux, l'amélioration de leurs conditions de vie, la création d'emplois et une gestion durable du capital naturel (Bella, 2009). De plus, la coopération française a fait du secteur rural un secteur de concentration des premiers et seconds C2D (Contrat de Désendettement et Développement) et a affecté plus de 111 milliards de Franc CFA (170 M€) sur la période 2006-2016 à cinq programmes de développement agricole (AFD, 2013).

C'est dans ce contexte qu'en 2008, soucieux de reprendre les choses par la base, le Cameroun et la France ont mis en place le programme AFOP (Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches) au travers d'un C2D. AFOP est un dispositif expérimental de formation qui consiste en la rénovation des centres de formation rurale, l'élaboration de référentiels métiers, la formation des moniteurs recrutés, la formation des formateurs et enfin, à la formation des jeunes qui ont un niveau post primaire. A partir de 2012, un dispositif d'accompagnement des jeunes formés dans les centres de formation rurale a été instauré afin de faciliter leur installation en agriculture et leur insertion au monde professionnel.

La finalité affichée de ce programme est une meilleure qualification professionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en vue d'une meilleure insertion.

<sup>1</sup> Fond Monétaire International

En 2015, la coordination a fêté le 1000ème jeune inséré sur toute l'étendue du territoire camerounais. Aujourd'hui, il est donc question après huit ans d'action de formation et de 4 ans d'action d'accompagnement de prendre du recul pour savoir où en sont les jeunes et leur exploitation, quel modèle agricole est développé et les différents effets du programme aux niveaux des jeunes eux-mêmes, de leurs familles et du territoire dans lequel ils se sont insérés. Cette prise de recul permet notamment de nourrir les réflexions de la coordination pour la 3ème et dernière phase du programme et de préparer un plaidoyer auprès de l'Etat camerounais pour l'éventuelle institutionnalisation du programme.

La méthodologie adoptée est celle de l'approche systémique afin de saisir la complexité des relations et des systèmes agricoles mis en place. Cette méthode s'est concrétisée par la collecte et l'analyse fine de discours au travers des entretiens semi-directifs auprès des jeunes insérés ayant suivi la formation, de leurs familles, des référents du programme, des acteurs du territoire et d'agriculteurs installés récemment sans appui du programme. Trois outils d'analyse de la situation des jeunes ont été développés afin de rendre une image de la réalité du terrain.

Le plan adopté est en premier la description du contexte, suivie de la présentation de la problématique et du détail de la méthodologie mise en place pour y répondre. La description et l'analyse du dispositif AFOP sont ensuite développés afin de bien saisir le contexte, les résultats de l'étude, les discussions et pistes de réflexions viennent ensuite.

#### **1.1 Un programme de formation des jeunes pour répondre au contexte socio-économique camerounais difficile**

Selon les Nations Unies (2015, Décembre), la population de l'Afrique Sub-Saharienne serait de l'ordre de plus de 2 milliard en 2050 contre 1 milliard 170 millions aujourd'hui. Selon la même source, l'ordre de grandeur (1/10ème) des 15-24 ans de la nouvelle cohorte annuelle devant intégrer la vie active serait de presque 40 millions. Ainsi, la question de l'emploi des jeunes en Afrique Sub-saharienne doit être prise au sérieux pour limiter l'expansion du chômage et éviter le basculement de ces derniers dans le mouvement djihadiste qui menace le continent. Le Cameroun n'est pas exempt de cette situation. Avec plus de 17 millions d'habitants, les moins de 25 ans représentent 64,2 % de la population nationale avec un taux de chômage national de 13 % (Banque mondiale, 2014).

La question de l'insertion des jeunes dans l'économie est donc un enjeu crucial. Quel secteur est mieux placé pour assumer cette responsabilité? Avec l'incapacité du secteur industriel à absorber la demande en travail, une solution serait de se tourner vers le secteur de l'agriculture. En effet, l'économie camerounaise est basée sur l'agriculture : ce secteur contribue déjà à hauteur de 22,2 % au PIB et emploie 70 % de la population active.

A partir de 2004, avec l'assouplissement des politiques libérales et le réengagement de l'Etat, la question de la formation professionnelle agricole a resurgit sous un angle nouveau avec une modification de l'approche et sous diverses sources de pression :

- (1) la prise de conscience du rôle central de la qualification de la main d'œuvre dans le développement ;
- (2) la nécessité d'augmenter la production agricole en termes de sécurité alimentaire ;
- (3) la nécessité d'accompagner le changement des modes d'exploitation qui entraîne l'intensification de la pression démographique sur les terres ;
- (4) la croissance démographique qui amène la nécessité d'employer la population rurale afin d'éviter l'exode rural continu (Gauront, 2008).

La logique d'offre qui structurait l'enseignement technique a cédé la place à une approche systémique par les besoins qui se concrétise à la fois par l'élaboration de référentiels métiers et par l'implication des professionnels. Il est également possible de parler d'un intérêt croissant pour développer l'alternance entre la formation et la pratique. Par ailleurs, la décentralisation administrative offre de nouvelles possibilités d'organisation et une meilleure mobilisation des acteurs du territoire.

Par rapport à l'installation, favoriser l'insertion des jeunes et la transmission des exploitations pour assurer le renouvellement des générations en agriculture est un défi camerounais, africain et mondial.

Dès lors, la nécessité d'un appui institutionnel et politique se fait sentir pour accompagner l'installation des jeunes en agriculture. C'est dans ce contexte que le Gouvernement camerounais, sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA, a mis en place le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (AFOP). Financé sur des fonds « Contrat de Désendettement et de

Développement » (C2D). Ce programme témoigne d'un regain d'intérêt politique pour l'agriculture familiale. Sa vision est celle d'une agriculture familiale motrice de développement territorial, où les jeunes sont la clef de l'avenir, générant de l'emploi et de la richesse. Le programme a fait le choix d'une formation qualifiante, construite sur un référentiel systémique. Sa mission stratégique est de contribuer à la modernisation de l'appareil de production et à la lutte contre le chômage par l'insertion professionnelle des jeunes.

Huit ans après la mise en place de ce dispositif expérimental, le programme a fêté le 1000ème jeune installé en 2015. Il est donc question pour la coordination de ce programme de savoir où en sont les premiers jeunes insérés et leur exploitation agricole, le modèle agricole développé par ces jeunes puis les effets de ce modèle agricole sur eux-mêmes, leur famille et le territoire dans lequel ils sont insérés.

## 1.2 Le programme AFOP pour répondre aux problématiques du monde agricole

### 1.2.1 Un programme aux grandes ambitions

Le programme AFOP veut contrer les problèmes démographiques, le chômage et la pauvreté par le développement d'un secteur agricole moderne, compétitif tourné vers l'entrepreneuriat.

Ainsi le programme se base sur un nouveau dispositif de formation, de nouvelles missions et une nouvelle posture des acteurs de terrain. Le programme est ambitieux par son budget, ses objectifs au-delà des attentes, ses multiples composantes pour prendre en compte les problèmes à tous les niveaux et par son personnel particulièrement dynamique. Grâce à des enquêtes de terrain, des diagnostics agraire et une analyse des facteurs d'échecs des programmes de développement agricole, le programme offre une formation adaptée à chaque contexte particulier.

Le programme AFOP veut contribuer prioritairement à la réalisation des actions suivantes :

- Le rajeunissement de la main d'œuvre des exploitations agropastorales et halieutiques ;
- La réduction du chômage et la création d'emplois ;
- L'intensification des systèmes de production agricole, animale et halieutique ;
- L'accroissement des superficies par le développement des PME4 ;
- L'appui à la mise en place des unités de conservation et de transformation.

Tous ces points sont inclus et pris à la racine par le dispositif AFOP.

### 1.2.2 Un programme en plusieurs phases, international et co-construit

Entre 2008 et 2012, le programme a entrepris la rénovation du dispositif de formation agricole.

#### **Phase 1 : Rénovation des centres et formation des jeunes**

Entre 2008 et 2012, fort de son approche innovante, le programme AFOP 1 s'est construit étape par étape. Le programme s'est attelé à mettre en place un nouveau cadre institutionnel pour un nouveau dispositif de formation. Le programme est basé sur l'élaboration des projets de centres et d'établissements spécifiques et vise à produire une offre de formation adaptée à la demande camerounaise. Cette première phase a également été l'occasion de former des formateurs de centre de professionnalisation, des moniteurs et des écoles à de nouvelles méthodes pédagogiques et à l'utilisation d'outils pédagogiques innovants.

Au cours de cette période, il y a eu une co-construction du programme avec l'appui d'un consortium international d'experts, composé de huit structures françaises et portée par Montpellier SupAgro. Ce consortium a mobilisé des expertises multiples telles que : ingénierie institutionnelle ; ingénierie de développement de projets ; ingénierie de formation ; ingénierie d'évaluation ; ingénierie financière ; ingénierie de communication ; ingénierie de gestion des ressources humaines.

Cette phase a abouti à la rénovation de plus de 71 centres de formation rurale accompagnée

de la définition des contenus pédagogiques et des référentiels métiers d'exploitant agricole, d'entrepreneur agropastoral et de maître-pêcheur. Des référentiels métiers constituant une base commune ont également été élaborés pour les moniteurs de centre de formation et les conseillers agropastoraux.

Durant cette période, un recrutement massif de personnel d'enseignement a été réalisé dont notamment 25 cadres qui sont appelés à dupliquer la formation à leur tour dans les 3 centres de ressources à l'intention des moniteurs. Le programme met un point d'honneur à ce que tout le personnel AFOP en contact avec les jeunes en formation ou en cours d'insertion, ait suivi lui-même une formation.

Un caractère également remarquable de ce programme est sa capacité à se construire au fur et à mesure de l'avancement, le rendant ainsi adaptable et ajustable en fonction des événements et des résultats obtenus sur le terrain. Ainsi, durant ces cinq premières années, en même temps que les cadres, les moniteurs, les directeurs de centre ou encore les formateurs suivaient leur formation, les centres lançaient les recrutements et le démarrage des formations des premiers jeunes. Le personnel AFOP suit toujours des recyclages et compléments de formation à la pédagogie et aux méthodes d'enseignement propres à AFOP.

## **Phase 2 : Appuis et suivi à l'installation**

Les différentes évaluations et audits du programme AFOP ont débouché sur un bilan positif du programme entamé depuis 2008. Les conclusions des évaluations s'accordent à dire qu'il a « réussi à impulser une dynamique prometteuse dans le milieu rural en s'attachant à lier étroitement formation et projet économique des bénéficiaires du dispositif »<sup>2</sup>, les fameux projets de vie des jeunes.

Ainsi après une offre de formation renouvelée, un accroissement du nombre de jeunes et de producteurs formés et une meilleure couverture du territoire national, le programme a mis en place un second dispositif qui est celui d'accompagnement à l'installation des jeunes. La conduite du dispositif d'accompagnement et de suivi n'était au départ du programme AFOP pas inclut dans les attributions du programme. Mais fort de la réussite de la première phase et grâce à sa capacité d'adaptation, le programme a pu assurer la continuité de la formation par l'aide à l'insertion et à l'installation des jeunes.

Il s'agit d'un accompagnement à titre expérimental des jeunes et des adultes formés à l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. Au niveau des jeunes ayant un projet d'installation, cet accompagnement se fait à deux niveaux : un conseiller en insertion (CI) qui est la cheville ouvrière de l'accompagnement et l'attribution d'une subvention d'environ 1,5 millions de francs CFA soit environ 2 300 euros. La subvention est un coup de pouce de démarrage qui permet au jeune d'acquérir les équipements et le matériel biologique nécessaire à l'installation. Le conseiller d'insertion (CI) est là pour l'accompagner et le suivre au plus près durant la mise en place du projet agricole.

Cette deuxième phase, également récompensée par de bonne évaluation, est suivie par une troisième phase, actuellement à ses débuts, ayant pour objectifs de consolider le dispositif et d'assurer sa pérennité.

### **1.3 Focus sur l'Est et le CFR de Bouam**

#### **1.3.1 Focus CFR de Bouam**

##### **La région de l'EST**

La région de l'Est du Cameroun a une superficie de 109 002 km<sup>2</sup>, représentant 23 % du territoire national et est la plus grande région forestière du pays. Bertoua, située dans le département de Lom et Djérem, est la capitale régionale.

Le climat de la région de l'Est est de type subtropical à trois saisons. Une grande saison sèche

<sup>2</sup> Extrait du rapport de capitalisation AFOP 2008

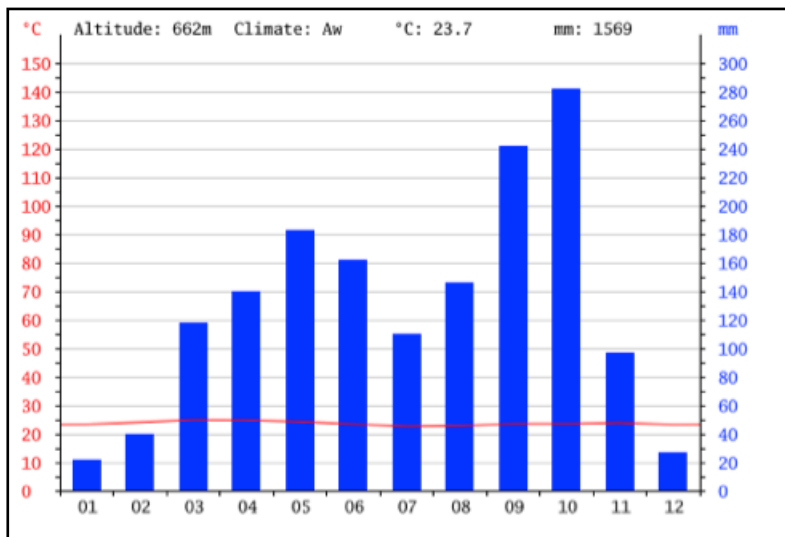


Figure 1, diagramme ombrothermique de Bertoua, source : climate-data.org

de décembre à mi-mars, une première petite saison des pluies de mi-mars à mi-mai et une grande saison des pluies de mi-septembre à novembre. Les précipitations sont abondantes avec une moyenne de 1 500 mm par an. La température est élevée tout au long de l'année avec une moyenne de 24 °C comme présentée sur le diagramme ombrothermique suivant.

Le système foncier et forestier est marqué par un fonctionnement en partie en propriété lignagère et en libre accès. Les activités économiques tournent principalement autour de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'élevage et de l'exploitation minière. Les principales

cultures pratiquées sont les tubercules, la banane douce et la banane plantain, le maïs et l'arachide pour l'agriculture vivrière ; le tabac, le cacao et le café pour l'agriculture de rente. La région participe fortement à la production nationale de bois grume avec une contribution de plus de 60% de la production nationale et est marquée par la culture du cacao qui représente une ressource agricole primordiale pour le pays (Jagoret et Nyasse, 2003). Les exploitations cacaoyères sont en générale de petites tailles et suivent deux modèles. Un premier modèle, le plus ancien, est caractérisé par un fonctionnement en agriculture familiale où le système cacaoyer est un système agro-forestier complexe. Un deuxième modèle, basé sur des systèmes presque mono-spécifiques de « plein soleil », fonctionne avec une main d'œuvre composée de migrants. Ces systèmes fonctionnent souvent sur un mode de métayage (Weiss). L'origine variée des exploitants cacaoyers peut expliquer des objectifs de production différents qui guident et expliquent les choix de conduite d'exploitations ainsi que des différences d'investissement en main d'œuvre, en matériels, en temps de travail et en intensification de la production.

Pour les zones les plus enclavées, la culture du cacao et du café dominant alors que dans les zones moins enclavées la production vivrière marchande (banane plantain, manioc, macabo, maraîchage) est plus représentée. Cependant, pour tous les systèmes de production, les cultures vivrières d'autoconsommation sont présentes.

Depuis le milieu des années 2000, l'arrivée d'entreprises minières et l'ouverture de routes

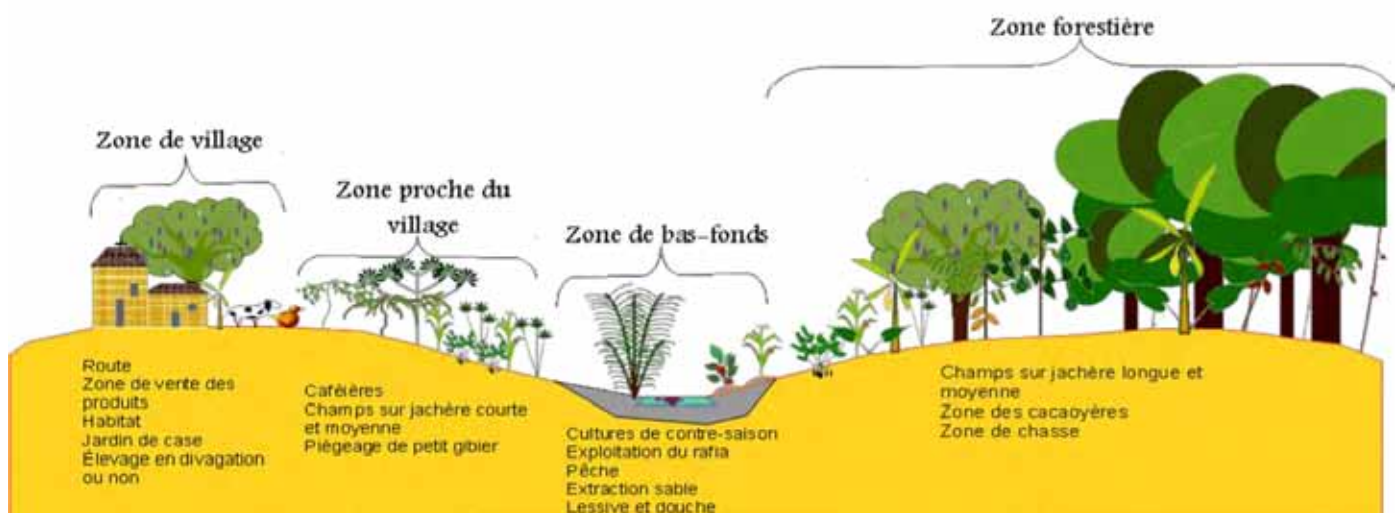


Figure 2 : Organisation du finage villageois sur le transect, source : diagnostic agraire du Haut Nyong, Bassuel, Schneider 2014



carrossables ont accéléré l’immigration, amplifié les chasses illégales et augmenté les superficies défrichées à des fins agricoles. En plus de dynamiser la vie socio-économique de la région, l’ouverture des routes offre de nouvelles potentialités à la région et augmente son attractivité.

### Le Centre de Formation Rural (CFR) de BOUAM

Le CFR de Bouam est une structure de formation professionnelle de base relevant du MINIADER. L’établissement était laissé quasiment à l’abandon jusqu’à la reprise par le programme AFOP. Il est situé dans le département du Lom et Djérem, au sein de l’arrondissement de Diang, à 30 km



Figure 3 : CFR de Bouam

de Bertoua sur l’axe bitumé Bertoua-Bélabo. Le territoire d’influence du CFR de Bouam couvre l’ensemble du département du Lom et Djérem. La zone est agroécologiquement favorable à l’activité agro pastorale avec un relief peu accidenté et un climat de type équatorial. Créé en 1968, le CFR de Bouam avait pour mission la formation continue pour des cacaoculteurs en activité. En 2009, outre la mission de formation continue des producteurs en activité, l’Etat, au travers du programme AFOP, a confié une nouvelle mission au CFR de Bouam à savoir la formation professionnelle des jeunes post primaires au métier d’exploitant agricole. Le centre a donc été rénové par AFOP avec la construction de nouveaux dortoirs d’une capacité d’accueil mixte de trente-six places, de deux salles de classe, d’une salle de conférence et d’une salle multimédia de

cinq postes de travail pour permettre aux apprenants de s’arrimer aux techniques d’information et de communication. L’équipe pédagogique est composée du directeur, d’un conseiller en insertion, d’une monitrice et de deux moniteurs stagiaires. Quatre cadres d’appui du MINADER et du MINEPIA sont également affiliés au centre, bien que n’ayant pas suivi de formation AFOP, ils ne sont pas autorisés à intervenir dans la formation des jeunes. Cette équipe est responsable de l’avancement pédagogique mais aussi du fonctionnement quotidien du CFR et du suivi des jeunes chez les référents. Le directeur du centre, véritable père pour les jeunes est également chargé de mobiliser



Figure 4 : localisation du CFR de Bouam



les acteurs du territoire pour avoir leur soutien. En termes de résultats, le centre de formation de Bouam est actuellement dans la phase de recrutement de la 5ème promotion. Ainsi, l'effectif des jeunes exploitants agricoles formés s'élève aujourd'hui à 106 dont 35 sont déjà insérés.

### **1.3.2 Réflexions et enjeux actuels**

Les dispositifs de formation et d'insertion co-construits ont une finalité clairement affichée pour répondre aux enjeux du développement agricole camerounais.

La finalité étant une meilleure qualification professionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en vue d'une meilleure insertion et de meilleures performances.

Huit ans après le début du dispositif AFOP, un état des lieux s'avère nécessaire de même que la question de la pérennisation du dispositif se pose. Son institutionnalisation par l'Etat camerounais doit se faire à l'horizon 2019, ce qui marquera la fin de l'actuelle troisième phase. Le dispositif devra pouvoir alors fonctionner « tout seul », autrement dit être autonome sur les aspects financiers et techniques, ainsi que dans sa gestion et sa gouvernance. Les responsabilités attribuées aux centres, aux territoires et au niveau national doivent être définies.

L'enjeu pour la Coordination Nationale du programme est de réussir à communiquer à l'État Camerounais l'intérêt du dispositif expérimental tel qu'il a été conçu dans son originalité. Les avantages autant sur la formation et l'insertion des jeunes que sur les questions de l'économie de la formation doivent être développés.

Ainsi, l'analyse des conditions et des effets de l'insertion des Jeunes AFOP sur eux-mêmes, sur leur famille et sur le territoire ainsi que la production de richesses et d'emplois par le modèle agricole mis en place, doit permettre d'alimenter un plaidoyer que le programme soumettra au gouvernement Camerounais.

La partie suivante développe la commande faite à cette étude et les moyens mis en œuvre pour y répondre.

## PARTIE II

---

### PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

---

#### 2.1 Où en sont les jeunes insérés ?

##### 2.1.1 Des questions de recherche pour répondre aux enjeux actuels

Afin d'apprécier comment le programme AFOP tente de répondre aux enjeux agricoles camerounais, une problématique en deux points a été développée :

- **Quel modèle agricole est développé par les jeunes AFOP ? Constitue-t-il une agriculture de seconde génération ?**
- **Quels sont les effets d'une telle agriculture sur les jeunes insérés, leurs familles, et sur le territoire dans lequel ces jeunes s'insèrent ?**

De façon spécifique, il s'agira de :

- 1-) Evaluer la pertinence de l'investissement dans les dispositifs AFOP (formation/insertion) à travers l'analyse des systèmes de production des jeunes installés et leur évolution future au travers de projection économique ;
- 2-) Analyser les différences de facteurs de production, de pratique et de gestion entre les jeunes AFOP, les référents, les jeunes non-AFOP et les familles ;
- 3-) Évaluer la durabilité des systèmes de production mis en place par les jeunes ayant suivi le programme AFOP ;
- 4-) Comprendre le processus d'insertion des premiers jeunes formés, les problèmes rencontrés et les solutions adoptées à l'échelle de leur territoire d'insertion ;
- 5-) Contribuer à l'analyse des transformations dues à la formation et à l'insertion, à l'échelle des jeunes, de leur famille et de leur territoire ;
- 6-) Evaluer la viabilité sociale en considérant les dimensions socio-territoriales.

La présente étude vise donc à :

- Décrire et comprendre les processus d'insertion des jeunes, les résultats obtenus, les problèmes et difficultés rencontrés et les solutions adoptées ;
- Appréhender les transformations de l'agriculture induite par les jeunes AFOP et les effets des dispositifs mis en place par AFOP.

##### 2.1.2 Angle d'analyse pour répondre aux questions

Fort d'un binôme d'élèves ingénieurs stagiaires de deux spécialisations différentes, l'étude a été menée en combinant plusieurs angles de vue, l'angle technique et économique et l'angle social.

L'angle technique concerne les pratiques agricoles, l'évolution des exploitations et les performances agro-écologiques. L'angle économique permet notamment d'appréhender la création de richesses et d'emplois ainsi que l'insertion dans le marché et la bancarisation des exploitants. Enfin, l'approche sociale met, entre autres, en avant la place du jeune, la notion de leadership, les innovations et les phénomènes d'inclusion/exclusion.

### 2.1.3 Agriculture de seconde génération, deux discours quelque peu divergents

Afin de répondre à la question de recherche, il convient de s'interroger sur ce qui traduit l'agriculture de seconde génération pour pouvoir mettre en place une démarche scientifique appropriée.

L'analyse des textes et discours institutionnels, ainsi que le questionnement des acteurs du territoire révèlent qu'il n'existe finalement pas de définition claire et harmonisée. Il s'agit en définitive plus d'un élément politique séduisant que chacun manie selon sa propre vision des choses. (Discours président à l'occasion du Comice agropastoral qui s'est tenu du 17 au 22 janvier 2011 à Ebolowa dans le sud du Cameroun). Cependant, tous s'accordent à dire que l'agriculture de seconde génération doit contribuer à développer le Cameroun durablement au travers d'une agriculture plus productive, créatrice de richesses et d'emplois.

En vue du caractère vague de cette définition et afin d'affiner l'analyse, l'opposition du terme « seconde génération » a été creusée en s'interrogeant, à l'inverse, sur : qu'est ce que l'agriculture de première génération ? Ici, les discours sont plus convergents. L'agriculture de première génération est, selon les dires d'acteurs du territoire, une agriculture de subsistance, utilisant des techniques anciennes « pêle-mêle » avec un objectif de pérennisation de l'activité sans agrandissement. La main d'œuvre y est familiale et âgée ou du moins vieillissante. Cette agriculture est qualifiée d'*archaïque* par le plus grand nombre.

Donc par opposition, l'agriculture de seconde génération serait une agriculture tournée vers le marché et la production de richesses utilisant des techniques modernes et innovantes avec un objectif clair de rentabilité et d'agrandissement. La main d'œuvre y serait donc jeune et les exploitations seraient pourvoyeuses d'emplois. L'adjectif redondant dans les discours est une agriculture de *business*.

Cela dit, il reste le problème de qui va mettre en œuvre cette agriculture de seconde génération. A première vue, le terme « génération » suppose une certaine filiation familiale.

Certes, d'un côté, notamment du point de vue éthique d'AFOP, on parle d'un développement des petites structures familiales sous forme de processus où la progressivité est de mise pour atteindre les objectifs de l'agriculture de seconde génération de façon durable.

Cependant, d'un autre côté, notamment celui du ministère de l'agriculture au travers du MINADER, on parle de promouvoir l'agriculture de seconde génération en « renforçant la production des moyennes et grandes exploitations agricoles qui sont les instruments de la révolution agricole »<sup>3</sup>. Ainsi, les fonctionnaires en activité et ceux à la retraite, les élites et les hauts responsables du pays sont « encouragés à s'investir dans l'agriculture au travers diverses incitations »<sup>4</sup>.

Ici, une réelle opposition de points de vue, entre agriculture familiale et agriculture capitaliste pour le développement durable, est mise en avant.

La présente étude s'attèle donc, au travers de l'analyse des exploitations en termes de techniques et méthodes, de création de richesses, d'emplois et de viabilité, à mettre en avant si oui ou non l'agriculture mise en place par les jeunes AFOP constitue une agriculture de seconde génération.

L'agriculture de première et de seconde génération ainsi mise en parallèles, la problématique débouche sur une comparaison entre les jeunes et leurs entourages, notamment les référents et les familles des jeunes. L'hypothèse étant que ces acteurs constituent, au travers de leur exploitation, l'agriculture de première génération. Enfin, l'analyse de la situation et des modes de fonctionnement de jeunes agriculteurs n'ayant pas suivi la formation AFOP, apporte un éclairage supplémentaire sur la production ou non d'une nouvelle agriculture par le programme AFOP.

<sup>4</sup> Extrait d'une note d'information sur le MINADER, ministère de l'agriculture et du développement rural, Cameroun

## 2.2 Une méthodologie systémique pour saisir la complexité

### 2.2.1 Une approche systémique pour saisir la complexité

Pour comprendre la réalité complexe qu'est celle du monde agricole camerounais, la présente étude utilise une démarche systémique avec des entretiens semi directs pour un diagnostic global. Le mode d'insertion est vu à plusieurs niveaux, sous différents angles de vue.

Mis à part le fait que l'analyse systémique permet d'identifier finement les effets directs, indirects et inattendus, à la fois sur la population cible et sur la population proche, d'un projet de développement (Delarue, Cochet, 2011), le choix de cette méthode scientifique est justifié par le contexte. En effet, la petite taille de l'échantillon et la non disponibilité ou le manque de données, et du fait que les projets des jeunes soient encore à leur début nous interdit d'utiliser une approche quantitative. L'approche systémique qui repose de manière plus générale sur l'analyse qualitative est la mieux adaptée pour répondre à cette commande.

### 2.2.2 Entretiens semi directifs auprès de multiple acteurs

Le choix de l'entretien semi directif se justifie par le fait qu'il laisse une liberté d'expression à l'interviewé, ce qui représente une source d'informations relativement riche. (Annexe 1 : guide d'entretien)

Afin de comprendre les choses dans leur ensemble, la collecte d'informations s'est faite à tous les niveaux auprès de multiples acteurs différents. Les entretiens sont retranscrits suivant les grilles d'analyse établies préalablement. (voir annexe 2, grille d'analyse). Les preuves sont apportées par analyse fine des discours, la triangulation des informations et le repérage des redondances pour valider une information ou un sentiment. De nombreux éléments récoltés et approfondis lors de discussions informelles toute au long du stage ont également fortifié les réflexions et enrichi les résultats.

### 2.2.3 Echantillonnage contraint, des rencontres et échanges à tous les niveaux

Différents acteurs ont été identifiés pour comprendre l'organisation et l'articulation des différents pôles du programme AFOP. Les objectifs, les logiques et les visions de tous les acteurs AFOP (entre acteurs et propres à chacun) ont été développés. Les ressources humaines identifiées sont diverses et à plusieurs niveaux d'implication. Ainsi, des informations ont été récoltées et des entretiens ont été réalisés auprès des jeunes en formation et des jeunes déjà formés et installés, auprès de leurs familles, auprès des membres de la coordination du programme, des responsables de composante, du conseiller en insertion, des différents membres de centres de formation, des référents du programme, des chefs de terre et autorités locales, des maires de communes, des organisations de territoire, des associations locales, des membres des commissions territoriales, des structures qui fournissent les intrants aux jeunes et auprès d'autres agriculteurs du territoire agissant hors AFOP.



Figure 5 : entretien avec un jeune AFOP devant son habitation

Au totale **85** entretiens ouverts ou semi directifs ont été réalisés pour apporter des éléments de réponse à la problématique :

- **5** entretiens avec les responsables de la Coordination Nationale de AFOP ;
- **25** jeunes insérés sur 31 au total ;
- **8** systèmes de production ;
- **10** familles ;
- **8** référents ;
- **10** acteurs du territoire (maire, sous préfet, chefs traditionnels, agent de la SODECAO,...) ;
- **12** jeunes agriculteurs non AFOP.

Tous ces échanges et entretiens ont été retranscrits au fur et à mesure (le jour même ou le lendemain) à l'aide de grilles d'analyse spécifiques pour chaque acteur en veillant à bien reprendre des citations les plus justes possibles.

## 2.3 Des outils d'analyses innovants et co-construits à l'image d'AFOP

### 2.3.1 Co-construction d'outils adaptés et innovants

Afin d'apprécier les effets de la formation, de l'insertion et de rendre une image de la situation, trois outils ont été développés. Inspirés des référentiels métiers élaborés par AFOP, de méthode de recherche approuvée comme IDEA<sup>5</sup>, ces outils ont été Co-construits avec toute l'équipe de stagiaire AFOP afin d'harmoniser nos appréciations et de pouvoir faire des comparaisons. Les outils ont été adaptés aux réalités et contexte camerounais pour répondre et coller au mieux à la réalité. Ces outils peuvent également être réutilisés et sont libres de droits.

Ces outils poursuivent différents objectifs :

**Maîtrise des capacités** : Cet outil a été élaboré pour appréhender le degré de maîtrise des capacités professionnelles des jeunes au stade actuel de leur insertion en agriculture. Il s'appuie sur les sept capacités définies dans le référentiel du métier d'exploitant agricole qui structure la formation. (Voir détail en annexe 3)

**Mise en réseau** : Cet outil permet d'identifier et de comprendre le degré de cohésion du réseau qui se forme autour d'un jeune, potentiellement indicateur des bonnes performances de l'insertion en cours et de sa pérennité. L'outil vise à représenter schématiquement la cohésion et la dynamique de groupe, que ce soit de manière interne ou externe à AFOP. (Voir détail en annexe 4)

**Viabilité sociale de l'exploitation** : Le programme AFOP vise à permettre l'insertion durable des jeunes dans leur territoire. La viabilité de ces insertions repose sur une combinaison de viabilité technique, économique et sociale. L'outil proposé tente d'apporter une réponse à la question « Comment traduire de manière opérationnelle l'idée de la viabilité sociale des processus d'insertion des jeunes accompagnés par AFOP ? ». Cet outil vise à évaluer la viabilité sociale de l'installation d'un jeune formé et inséré avec AFOP en considérant quatre dimensions socio-territoriales (l'insertion sociale, le rôle familial, l'adhésion à des dynamiques internes AFOP et le développement humain). L'objectif général est d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés (notes issues des modalités de la variable), les points forts et les points faibles que rencontrent les jeunes dans leur insertion au territoire et d'identifier des voies d'amélioration pour plus de durabilité. (Voir annexe 5)

Ces outils ont été intégrés dans le dispositif d'enquête et ont permis d'approfondir l'analyse des dimensions essentielles du processus d'insertion des jeunes (capacités, viabilité, réseaux). Au-delà de cette étude, ces outils pourraient alimenter la « boîte à outils méthodologique » du programme AFOP, d'où leur exposé détaillé en annexe 3, 4 et 5 de ce rapport.

### 2.3.2 Une méthodologie commune et co-construite mise en œuvre dans trois régions

La démarche adoptée a été conçue par les 6 étudiants stagiaires d'AFOP avec l'appui de leurs encadrants et vise à répondre aux différents objectifs établis par le commanditaire. Ainsi, les questions ont été développées par les trois binômes lors d'un travail initial à Montpellier Supagro sur la base d'une méthodologie établie puis affinée et adaptée à chaque terrain dans trois régions du Cameroun (SUD, OUEST et EST). La réflexion sur la méthodologie et les adaptations de la commande sont communes. La méthodologie a été enrichie par les trois outils exposés auparavant. Des rencontres et travaux de groupe pour harmoniser nos appréciations et méthodes de retranscription ont été conduites tout au long de l'étude. Bien que peu développée de manière formelle, cette démarche commune peut permettre une comparaison interrégionale et peut donner une certaine vision globale de l'ensemble du programme aux trois coins du pays (Voir annexe 16 : schéma méthodologique commun appliqué à l'étude).

<sup>5</sup> Méthodes des Indicateurs de Durabilités des Exploitations Agricoles

## 2.4 Limites et difficultés de l'étude

Du fait de la jeunesse du dispositif, il n'a pas été facile de mener une étude aussi précise. En effet, le dispositif d'insertion est encore à ses débuts, les exploitations sont encore jeunes et bien souvent pas encore en production. Cet état de fait rend difficile la collecte de données et l'analyse des systèmes de production. De plus, le programme étant récent, les impacts du présent projet de développement ne sont pas mesurables de façon fiable. C'est notamment pour cela, que le terme d'effets, moins engageant, a été préféré à impact. Bien que nécessaire pour les raisons évoquées plus haut, cette étude paraît précoce et doit être reconduite ultérieurement pour confirmer les présentes appréciations. Explicitée dans ce mémoire, la démarche peut être reproduite ce qui permettrait de préciser la vitesse d'évolution des jeunes et de mettre en avant si les ajustements du programme AFOP sont bénéfiques.

Lors de la collecte d'informations sur le terrain, nous avons été confrontés à de la réticence de la part de certains jeunes insérés. Malgré le caractère anonyme clairement affiché de nos échanges, certains jeunes ne souhaitent pas nous rencontrer par peur de représailles, les jeunes ayant subi des problèmes lors de leur installation notamment. En effet, malgré notre insistance, il n'a pas été possible de rencontrer directement les jeunes en situation d'échec face à leur installation. L'obtention, parfois difficile, d'informations sur ces jeunes auprès de leur entourage, indique une certaine peur vis à vis des représentants d'AFOP et des ministères du fait de détournement d'argent public visible. En effet, sur les 35 jeunes insérés AFOP de l'échantillon, deux d'entre eux ont dépensé l'argent de la subvention sans mettre en œuvre leur projet. Un certain détournement qui ne peut être imputé qu'au seul jeune étant donné le mécanisme de décaissement

D'un tout autre aspect, quelquefois, des entretiens ressortent des discours type ou pro-AFOP pas toujours sincères. Les dires des jeunes ou acteurs sont occasionnellement sensiblement différents de la réalité du terrain.

Malgré nos efforts de présentation et d'explication de notre démarche ou encore de prise de contact agréable « dans la rigolade », les entretiens sont vus par certains comme des contrôles et les enquêteurs comme des « chasseurs de paroles » (Pierre Rabhi, 1996). Ceci peut bloquer les discours voire même pousser à cacher la réalité.

Au niveau des personnes plus âgées rencontrées, notamment les référents, des données précises et chiffrées sur les productions, prix de vente et revenu agricole par exemple, sont très difficiles à obtenir. Malgré des efforts de contournement et après avoir reposé la question sous différents angles, les informations restent très souvent floues, d'ordre général ou encore comprise dans des écarts importants. Un fait avéré et tout particulièrement en Afrique, il n'est pas facile de connaître le revenu d'un agriculteur quel qu'il soit. En Afrique, comme développé par la suite, la pression sociale et l'incontestable obligation de partage des gains poussent les africains à rester très discrets sur leur capital économique (Amadou Hampâté Bâ, 2000).

Enfin, du fait de l'éloignement de certaines exploitations, des conditions climatiques capricieuses (saison des pluies) et du temps imparti pour réaliser l'étude dans son ensemble, il n'a pas été possible de rencontrer l'intégralité des jeunes insérés issus du centre de formation de Bouam.

De la patience et de la persévérance, de la triangulation d'informations, de l'analyse fine de discours et de la bibliographie ont été nécessaires pour faire face à ces difficultés.

Avant de passer aux résultats propres de l'étude, une présentation et une analyse du dispositif AFOP tel qu'il a été pensé et conçu est nécessaire pour une bonne compréhension de la suite.



### DESCRIPTION ET ANALYSE DU DISPOSITIF AFOP

---

#### **3.1 Un programme né des problématiques de terrain**

##### **3.1.1 Une vision particulièrement innovante d'AFOP**

Forts d'une importante expérience de terrain au plus près des agriculteurs et au travers de l'analyse des facteurs d'échecs de multiples projets de développement, les acteurs d'AFOP ont adopté un point de vue particulièrement innovant pour répondre aux enjeux de développement du Cameroun.

Le programme se base sur le développement des petites exploitations familiales via une formation longue en alternance des jeunes issus du monde agricole. Les jeunes en perdition ayant un niveau d'étude faible sont ciblés par le programme. Ceci permet d'une part d'ouvrir le dispositif au plus grand nombre et d'autre part de combattre à la base la hausse du chômage. L'intégration à l'environnement social et l'idée de processus de développement adapté à chaque contexte local spécifique sont des piliers du programme. Les modules de sociologie mis en place pour les jeunes visent à leur réapprendre les us et coutumes de leurs localités afin de renforcer les chances d'insertion sociale et de renforcer l'encrage territorial qui sont des facteurs importants d'échec pour de nombreux projets de développement.

Le dispositif est co-construit avec différents corps de métiers, via différentes approches et selon un consortium international d'experts en formation agricole.

A l'image des projets de jeunes développés par la suite, chaque centre de formation rurale élabore son propre projet de centre selon des directives qui sont par la suite rediscutées et validées au niveau de la coordination. Ces projets de centre spécifiques permettent notamment l'appropriation des objectifs et méthodes par les acteurs de terrain.

Un fait remarquable du dispositif est sa capacité à revenir en arrière, à ne pas figer les orientations et à rester à l'écoute des acteurs de terrain. En effet, le dispositif est construit au fur et à mesure des avancées et s'est adapté à des problématiques très locales. La circulation de l'information autant de la base vers l'organe directeur qu'à l'inverse est relativement fluide et efficace. Bien que cette façon de faire oblige les acteurs de terrain à être très réactifs et à sans cesse revoir et interroger leurs manières de procéder et leur planning, il permet de réagir vite et ainsi d'éviter l'enlisement du dispositif.

Pour les jeunes intégrant le programme, AFOP suit une logique de formation, puis de définition et d'appropriation d'un projet de vie personnalisé et enfin d'un accompagnement à l'installation. (Voir annexe 11 : Schéma théorique du processus de formation/insertion du dispositif AFOP)

#### **3.2 A la base du programme, la formation des jeunes**

##### **3.2.1 Objectif de la formation**

L'objectif de la formation consiste à un rajeunissement de la main d'œuvre agricole par une meilleure qualification professionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.



La formation vise à donner aux jeunes les moyens techniques et les méthodes nécessaires pour développer des exploitations agricoles durables, entrepreneuriales, créatrices de richesses et d'emplois.

### 3.2.2 Les acteurs de la formation, entre « moule » AFOP et paysan locaux



Figure 6 : Photo de famille de l'équipe pédagogique et des cadres d'appuis du CFR de Bouam pour la fête du 1<sup>er</sup> mai

#### L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique qui s'occupe de la formation est composée du directeur, d'un conseiller en insertion, d'une Monitrice, et de deux Moniteurs stagiaires. L'objectif d'AFOP, tout formateur doit passer dans le « moule AFOP » pour s'imprégner de l'esprit et de la logique AFOP et d'éviter l'altération du programme. L'équipe pédagogique est responsable de l'avancement pédagogique mais aussi du fonctionnement quotidien du CFR et du suivi des jeunes chez les référents. Le conseiller insertion est quant à lui responsable de l'accompagnement des jeunes à l'installation.

#### Les référents

Ce sont eux qui assurent le côté pratique de la formation des jeunes. En alternance, 50 % de la formation se fait au centre pour la partie théorique et 50 % chez les référents pour la part pratique. Les référents, comme leur nom l'indique, sont des agriculteurs de référence qui, par leur exploitation et leur expérience, sont des modèles pour la communauté. Ils accueillent les jeunes en tant que stagiaires chez eux et leur montrent le geste professionnel comme par exemple le choix d'une forêt, l'entretien d'une plantation, la taille des plantations, la récolte, la commercialisation et la gestion de l'exploitation. Ils sont au nombre d'une vingtaine et se répartissent dans la circonscription de Diang. Pour améliorer leurs performances et faire passer les méthodes pédagogiques d'AFOP, ils suivent une formation de la part d'AFOP. Cependant, comme détaillé par la suite, les référents, d'une part ne sont pas toujours à la hauteur des attentes et d'autre part ne sont pas toujours motivés par leur rôle. Pour eux, l'accueil des stagiaires représente du bénévolat. En effet, selon la majorité des référents, le travail réalisé par les jeunes sur leur exploitation ne couvre pas les dépenses d'accueil des jeunes dans leur foyer (logement, nourriture). Le bénévolat n'existant pas en Afrique, les référents souhaitent être rémunérés pour leur participation à la formation des jeunes. Dans les usages et coutumes africains, toutes actions ou services doivent être rétribués.

### 3.2.3 Du référentiel à la formation en alternance

#### 3.2.3.1 Des référentiels pour les professionnels et pour la formation

Le « référentiel métier exploitant agricole » élaboré par le programme C2D AFOP, revue en janvier 2016, a pour objectif de poser les bases de la formation des jeunes par le cadrage des capacités nécessaires pour être exploitant agricole. Cet outil permet d'accompagner les jeunes dans l'acquisition des qualifications professionnelles.

Le référentiel professionnel décrit le métier d'exploitant agricole sur la base d'enquêtes réalisées dans le milieu rural Camerounais. A partir de ce référentiel professionnel est tiré un référentiel de certification. Il recense les capacités nécessaires à acquérir relatives à l'exercice du métier d'exploitant agricole et les modalités d'évaluation. L'attestation de ces capacités permet la

délivrance du diplôme aux apprenants.

La liste de ces capacités du référentiel de certification s'articule autour de 7 capacités.

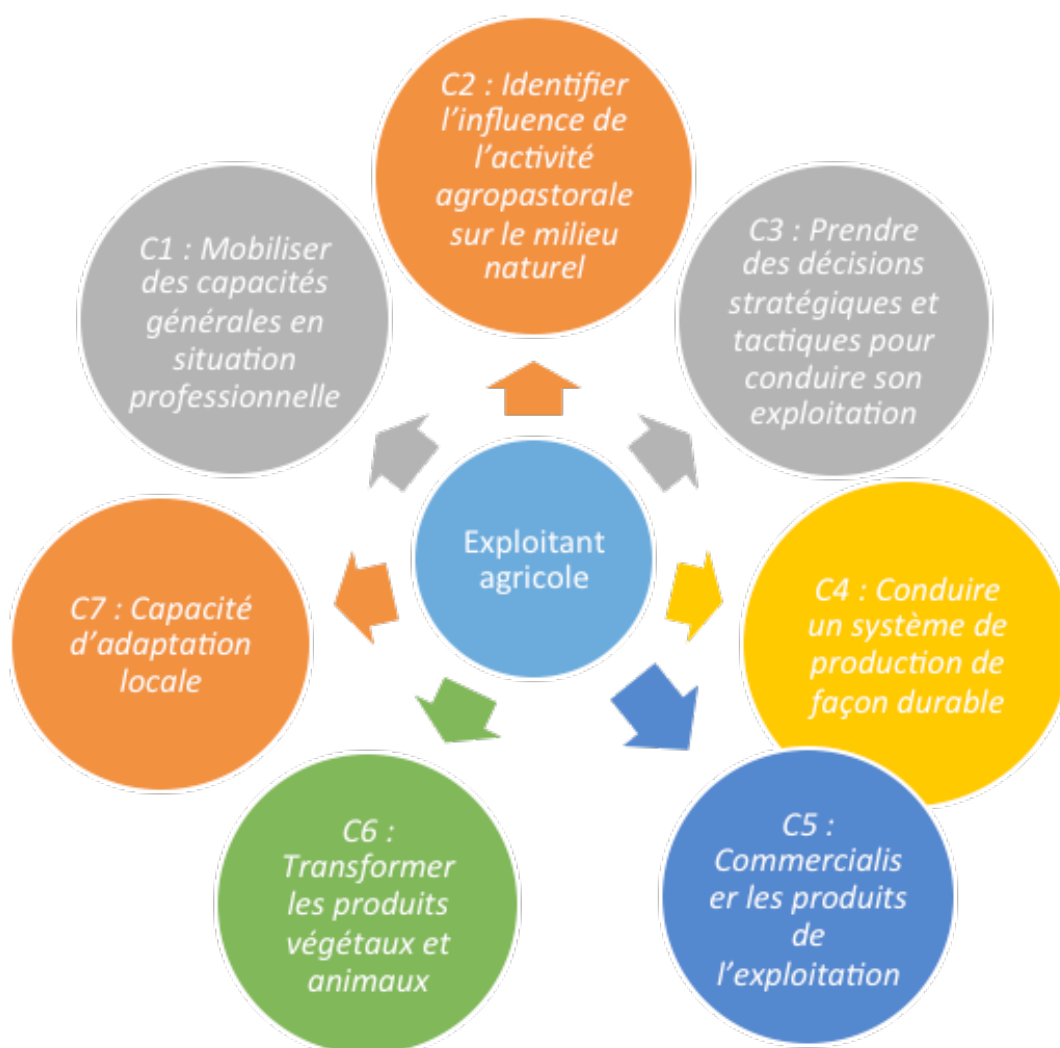


Figure 7: Capacités d'un exploitant agricole selon le référentiel métier AFOP, réalisation : auteurs

Les 7 points représentant les capacités d'un exploitant agricole sont développés tout au long de la formation sous forme de module distinct.

### 3.2.3.2 La formation des formateurs, un « moule » AFOP

Sur le territoire national, trois « centres ressources » répondent à la question de formation des formateurs. Au départ, ce sont 25 cadres qui ont été formés par le consortium et qui à leur tour dupliquent la formation. Pour ces cadres, il s'agit de former l'ensemble des formateurs des centres en vue d'harmoniser la compréhension des concepts clés et des courants pédagogiques utilisés (individualisation, alternance, andragogie...). Le statut de moniteur s'acquiert à la suite d'une formation de deux ans également en alternance entre les centres de formation rurale et les centres de ressources. En fin de formation, le moniteur stagiaire réalise une étude et rédige un mémoire sur un thème relatif au dispositif AFOP comme par exemple « les effets de la formation sur les jeunes », « l'insertion sociale des jeunes », « la place des us et coutumes traditionnels dans la société locale » ou encore « les groupements agricoles du territoire ». Aujourd'hui 133 moniteurs sont formés et enseignent dans les centres et écoles AFOP.

### 3.2.3.3 Une formation en alternance ouverte au plus grand nombre

La formation initiale des jeunes en situation post primaire aux métiers d'exploitant agropastoral/pêcheur est organisée sur la base du référentiel de métier d'exploitant agropastoral. Mais dans la pratique comment se déroule la formation au CFR?

Les jeunes sont recrutés en septembre-octobre, une année sur deux à chaque fin de cycle. Ils doivent avoir un niveau scolaire post primaire et avoir la garantie d'un terrain disponible après la formation. Ils doivent de plus passer un examen écrit de connaissances et un entretien de motivation. L'âge n'est pas une condition stricte bien qu'un maximum de 35 ans soit fixé. Le recrutement se fait au travers des centres de formation et en accord avec la commission territoriale. La communication est assurée par le directeur et appuyée par la commission territoriale (affichage, communiqué radio, bouche à oreille,...). Les chefs traditionnels, membres de la commission territoriale, sont impliqués dans la sensibilisation des jeunes au même titre que les maires et délégués du ministère. 30-35 jeunes du territoire sont recrutés par promotion. Malgré les efforts de communication, on note une faible proportion de jeunes filles dans les promotions.

L'âge et le niveau d'étude nécessaire pour pouvoir intégrer la formation font débat au sein des centres de formation. Dans le cas du CFR<sup>6</sup> de Bouam, les jeunes des premières promotions (EA1 et les EA2<sup>7</sup>) sont plus âgés que les deux dernières promotions (EA3 et EA4) et donc considérés par beaucoup comme plus matures, plus respectueux et plus travailleurs. Ils sont de manières générales très appréciés lors de formation pour leur motivation par les formateurs et les référents. Par contre les EA3 et EA4, d'une moyenne d'âge plus faible, n'ont pas ces qualités du point de vue des référents notamment. Les référents et acteurs du territoire souhaiteraient que le centre fasse une enquête de moralité sur les jeunes avant de les recruter. Nous verrons par la suite que plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette baisse de motivation chez les dernières promotions de jeunes. (voir annexe 12 : Une dernière promotion en manque de motivation)

### 3.2.3.4 Des référents pas toujours en phase

Comme dit précédemment, la formation est en alternance entre le CFR pour les cours théoriques et les référents pour la pratique et la maîtrise du geste professionnel. La qualité et la pertinence de l'apprentissage chez les référents sont remises en cause. Certains jeunes se plaignent des conditions de travail et des activités réalisées chez les référents. Bien que cette alternance permette aux jeunes d'appréhender les réalités du terrain et les coutumes du territoire, les pratiques et les méthodes de gestion des référents sont souvent très différentes de ce qui est appris en cours. A la fin de leur 2<sup>ème</sup> année, les jeunes apprenants suivent huit semaines de stage chez un référent de leur choix et doivent caractériser les systèmes exploitations, des itinéraires techniques jusqu'au calcul économique. Les écarts de pratique et de méthode entre celles apprises en cours et celles mises en place chez les référents sont alors flagrants. De plus, l'hypothèse de départ, à vérifier au travers de cette étude, est que les référents pratiquent une agriculture de première génération. Alors, comment ceux là même peuvent enseigner et montrer les gestes d'une agriculture de seconde génération aux jeunes en formation ? Mais encore, autre point sensible, les référents du CFR ne mettent pas tous les systèmes de production en application localement. Par exemple, pour les premières promotions du CFR de Bouam, il n'existait pas de référent en élevage quel qu'il soit alors que l'élevage est un point important de la formation. Cependant, ce point critique de référents a déjà été mis en lumière par une autre étude (Berges Louise, 2015) et des mesures ont été prises. Les référents ont été mieux sélectionnés et diversifiés. De plus certains jeunes déjà insérés viennent d'être promus référents. Cette démarche a pour intérêt de permettre aux jeunes en formation d'avoir de nouvelles idées pour le montage du projet individuel en fin de formation mais aussi de comprendre les écarts entre les cours reçus au centre et la mise en pratique sur le terrain.

De plus, une difficulté qui ressort est la capacité des moniteurs de centre à accompagner des projets innovants pour la région qui est aussi un frein au projet des jeunes.

La nécessité d'avoir une ferme pédagogique au centre a été soulignée à plusieurs reprises. Selon

<sup>6</sup> Centre de Formation Rural

<sup>7</sup> Exploitant Agricole 2<sup>ème</sup> promotion

les référents, cela permettrait aux jeunes de mettre en pratique ce qu'ils apprennent sur le terrain. Et pour les jeunes, cela permettrait de tester les nouvelles techniques enseignées au centre. Pour les membres du CFR, la réflexion sur une ferme pour le centre est en cours notamment en vue de l'objectif actuel d'autonomisation financière des centres.

### 3.2.3.5 Une dernière promotion en manque de motivation

Les référents et les formateurs se plaignent tous du comportement des jeunes EA4<sup>8</sup> qui terminent leur formation en ce moment.

En plus de l'effectif très en baisse de la dernière promotion (13 apprenant EA4 contre 35 apprenant EA1), il est reproché aux jeunes de la dernière promotion de ne pas être à la hauteur : manque de motivation, boycott des alternances chez les référents, l'impolitesse caractérisée, non travailleurs.

L'écart important d'appréciation entre les précédentes promotions et l'actuelle pose question et peut jouer sur la pérennisation du programme. L'âge d'entrée en formation, le niveau scolaire minimum, le « stock » de jeunes disposés à suivre la formation et les retards de financement des jeunes à l'installation sont remis en cause. (voir annexe 12 : Une dernière promotion en manque de motivation)

## 3.3 Un projet de vie personnalisé pour chaque jeune sortant en théorie

Le projet de vie, c'est la préparation à la sortie du centre. Durant la dernière année de formation, chaque jeune, accompagné par un tuteur (moniteur du centre), monte son propre projet de vie agricole et rédige un dossier de présentation. Le montage du dossier de projet est régit par un canevas dont les points suivants doivent être détaillés : la situation du jeune et la situation de famille, l'évaluation des besoins propres et de la famille, la volonté pour le projet (les motivations), les spéculations et/ou élevages choisis, leur agencement et les itinéraires techniques, les perspectives d'avenir, l'allocation des revenus, les calculs économiques, l'apport de la subvention AFOP et l'apport personnel dans la réalisation du projet.

Cette phase qui fait le lien entre la formation au centre et l'application sur le terrain, entre le dispositif de formation et le dispositif d'accompagnement a un objectif capital : le jeune apprend à étudier la faisabilité d'un projet agricole en étudiant le milieu dans lequel il évolue, en détaillant les pratiques innovantes qu'il pense mettre en place et en évaluant les performances techniques et économiques qu'il pense atteindre. Au travers du montage de son propre projet personnel, le jeune peut s'approprier réellement les tenants et aboutissants, les points forts et les points faibles de l'exploitation qu'il souhaite mettre en place. En théorie, le projet doit être rédigé par le jeune avec l'aide du tuteur avant de passer dans les mains du conseiller d'insertion pour qu'il s'en imprègne, apporte des critiques et commentaires si besoin pour correction. Le projet est ensuite envoyé au Responsable Insertion de Zone (RIZ) à la capitale et au membre de la commission territoriale au minimum 10 jours avant la tenue de la séance de commission du jeune. Les membres de la commission territoriale, acteurs clés du territoire et directeur du centre, prennent connaissance du dossier et l'annotent avant la soutenance finale du jeune qui aboutit à une validation ou une négation du projet pour correction. Cependant, sur le terrain, l'organisation est tout autre. Le premier constat est que le travail de rédaction du projet n'est pas toujours faite par le jeune et que celui-ci n'est pas toujours bien évalué par la commission territoriale.

Les raisons énoncées sont premièrement un manque de maîtrise de l'écriture surtout pour les jeunes ne détenant qu'un niveau CEP et un non accompagnement des tuteurs. Les tuteurs des jeunes disent être trop occupés par la tenue des cours, les sessions de recyclage qu'ils suivent et n'ont pas les moyens matériels pour appuyer les jeunes. En effet, pour le cas du CFR de Bouam, bien que le centre soit doté de 5 ordinateurs destinés aux élèves et que les moniteurs possèdent tous un ordinateur, les problèmes récurrents d'énergie rendent difficile le travail informatique.

Bien souvent, seules les ébauches de projet voire même uniquement les envies des jeunes parviennent au CI. Il revient donc au CI, à l'approche de la soutenance des jeunes, de rassembler

<sup>8</sup> Promotion Jeune Exploitant Agricole numéro 4

ces derniers et d'essayer de leur extraire de la tête une idée de projet et de la mettre à l'écrit. Donc, en plus des tâches administratives et du suivi des jeunes déjà sortis, le CI se retrouve à rédiger les projets des jeunes, ceci sous pression de la commission territoriale. Malgré la volonté du CI et du fait de la surcharge de travail que représente la rédaction des projets, on assiste à énormément de copié-collé d'un projet à l'autre. Plus grave, lors de la commission, un jeune se rend compte que dans le document de son projet, portant sur l'élevage de poulet de chair, les détails des opérations à mener portaient sur la mise en place d'une cacaoyère. Donc, du retard de rédaction des projets et du manque de suivi des tuteurs, il en résulte, non seulement des projets impersonnels, parfois faux dans les calculs économiques, pas rédigés dans les temps et donc pas bien étudiés par la commission, en plus d'une surcharge de travail pour le CI qui par conséquent ne peut assurer parfaitement le suivi des jeunes à l'installation.

Néanmoins, cette problématique ressort et des dispositions peuvent d'être prises. Pour les prochaines promotions, la rédaction des projets de vie devrait être faite avant la fin de la formation. En fin de deuxième année, un temps de rédaction au centre, avec des moniteurs accompagnateurs à disposition des jeunes, devrait être aménagé.

A la suite de la désorganisation de la chaîne de suivi et d'accompagnement et des délais non respectés pour la rédaction des projets de vie, la commission territoriale, instance devant laquelle les jeunes sont appelés à présenter leur projet, a du mal à jouer son rôle d'évaluation efficacement. En effet, en plus du fait que les membres de la commission ne prennent connaissance des projets que la veille, voire le jour même, on note un manque d'expertise chez les membres qui composent cette commission. La commission semble plus être un organe qui favorise l'insertion et l'acceptation du jeune sur le territoire, qu'un réel outil d'appui, par le contrôle, à la construction de projet adapté et viable face au contexte local. Malgré l'incohérence des projets due au copier-coller mal placé, la commission n'émet pas de remarques pertinentes et les projets sont tous validés sous réserve de modification pour l'obtention de la subvention. Des modifications qui sont d'ailleurs imputées au CI qui se retrouve une fois de plus avec une surcharge de travail. Pendant la séance de commission territoriale à laquelle nous avons assisté, seuls les délégués d'élevage et d'agriculture ont relevé quelques incohérences techniques sur quelques projets (raisons d'association incohérente, mauvais itinéraire technique, densité de plantation pas correcte, ...). La validation des projets, qui peut paraître hâtive, est aussi contrainte par l'obligation de résultats sous lesquels sont placés les centres. Bien que cette commission, par le statut de ses membres, joue un rôle important dans l'acceptation des jeunes et par extension du programme AFOP dans la société locale, elle ne paraît pas à même de juger de la cohérence et de la justesse des projets des jeunes.

Pour pallier à ce problème, une réflexion est en cours au niveau de la coordination nationale du programme AFOP. La pression sur les centres pour l'obtention de résultats va diminuer du fait de l'atteinte d'un certain nombre de jeunes déjà installés et pour permettre au centre d'être plus exigeant lors des commissions. De plus, la mise en place, parallèlement à cette commission territoriale, d'un groupe de travail qui aurait pour tâche de faire une analyse approfondie des projets est en réflexion.

### **3.4 Un accompagnement à l'installation soutenu, au plus près du jeune**

#### **3.4.1 Objectif de l'insertion**

Un deuxième projet (AFOP2) a été mis en place de 2012 à 2016 : il a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. L'accompagnement à la mise en place des projets de vie et la mise en relation avec les différents fournisseurs d'intrants et potentiels acheteurs font partie des objectifs. Plus largement, ce projet « insertion » met en avant l'ancrage territoriale et appuie les relations avec les dynamiques territoriales (filiales) et élargit les sources potentiels de financements et d'investissements pour les exploitations des jeunes.



### 3.4.2 Une subvention et un accompagnement personnalisé pour les jeunes

Les actions du dispositif d'accompagnement se font à deux niveaux : un accompagnement individuel de proximité du jeune par le conseiller en insertion et un accompagnement par une subvention octroyée par AFOP pour faciliter l'insertion et la mise en place du projet.

Après la validation du projet du jeune par la commission territoriale, une commission financière étudie et valide le montage économique du projet et octroie la subvention au jeune porteur du projet.

#### **Un accompagnement individualisé**

Le conseiller d'insertion joue vraiment un rôle primordial dans l'installation des jeunes. Entre conseils, appui et contrôle, il suit les jeunes sur le terrain et dans leur démarche tout au long de leur installation. Le conseiller d'insertion est responsable de l'accompagnement technico-économique du jeune exploitant. Il veille à ce que la densité de plantation, les ITK<sup>9</sup> et la mise en place du projet de manière générale soient respectés et bien menés. Le CI s'implique également dans la gestion des risques techniques et économiques. Il conseille sur les manières de procéder face à un problème et a un rôle de médiateur avec les autorités locales et les fournisseurs d'intrants et même les potentiels acheteurs. Par exemple, pour les jeunes qui font de l'élevage de poulet de chair, il est permanemment présent lors de la grippe aviaire pour soutenir les jeunes et leur donner des conseils. Parfois plus qu'un conseiller, il répond à toutes les interrogations des jeunes et les reconforte et motive en cas de problèmes. D'après les jeunes, les fréquences des visites sur le terrain du CI sont régulières. Il semble très impliqué et veut que les projets des jeunes réussissent pour sa propre satisfaction personnelle. Par exemple, pour s'adapter aux prix élevés des intrants, le CI conseille les jeunes pour fabriquer leur propre provende pour ceux qui font de l'élevage et pour la mise en place d'une pépinière pour ceux qui font de l'agriculture.

Cependant, en vue du nombre de jeunes à suivre, 35 aujourd'hui et plus de 50 d'ici la fin de l'année, des distances aux exploitations des jeunes parfois importantes, des rapports de mission et activités administratives, des sessions de recyclage et des projets de vie des jeunes à rédiger, la charge de travail du CI est trop importante pour suivre les champs de tous les jeunes au plus près.

#### **Une subvention donnée par tranche pour faciliter la gestion et assurer la mise en place**

Une fois que la commission financière a validé le volet économique des projets des jeunes, la subvention est accordée. Pour faciliter la mise en place d'activités avec des pratiques améliorées, AFOP octroie une subvention de 1,5 millions FCFA par jeunes soit près de 2 280 euros. Ce « coup de pouce » permet aux jeunes de lancer leur projet professionnel et surtout, de mettre en pratique les techniques innovantes acquises au centre.

Le CI se charge alors de l'ouverture d'un compte au près d'une IMF<sup>10</sup> au nom des jeunes avec une co-signature (la sienne et celle du jeune). La co-signature interdit au jeune de pouvoir faire des décaissements seuls et permet le contrôle et le suivi des réalisations par le CI. Une fois que le virement arrive sur le compte, les activités démarrent. Les décaissements se font par tranches en fonction de l'avancée des activités. Ainsi, pour chaque décaissement, une activité ou des achats sont prévus. Le décaissement suivant n'est fait qu'une fois que le CI a pu vérifier, soit physiquement directement au champ soit au travers de reçu, la bonne réalisation de l'activité précédente. Ce contrôle, parfois lourd pour des jeunes est une aubaine pour d'autres. En effet, ce « coup de pouce » donné par AFOP au jeune inséré, l'expose dans sa famille et dans sur territoire sur lequel il s'est installé aux jalousies. Malgré les explications données par le jeune pour faire comprendre aux uns et aux autres que la subvention est donnée pour mettre en place le projet d'exploitation, les gens veulent avoir leur part du « gâteau » et lorsque le jeune n'est pas d'accord, il peut être victime de jalousie et de sorcellerie. Les décaissements au compte goutte obligent les jeunes à réaliser les activités prévues, les empêchent de « gaspiller » l'argent ailleurs et les aident à gérer cette somme conséquente pour le contexte local. De plus, vis à vis de leurs proches qui parfois peuvent demander une part de la subvention, les jeunes sont plus tranquilles étant donné qu'ils ne possèdent pas d'espèces.

Cependant, en vue de la surcharge de travail du CI, souvent, selon les jeunes, un problème de

<sup>9</sup> Itinéraire Technique

<sup>10</sup> Institut de Micro Finance

gestion du temps des décaissements perturbe le calendrier de travail. De plus, une fois les fonds versés, les jeunes sont, selon eux, sous pression pour mettre en œuvre rapidement leur projet. La subvention n'étant pas accordée en fonction des calendriers culturels et le CI n'étant pas toujours disponible, les jeunes démarrent leur projet avec du retard ou pas dans les bonnes conditions climatiques. Les retards sur le calendrier engendrent par exemple le dessèchement de plants qui doivent par la suite être remplacés.

De plus, dans les projets des jeunes, les calculs économiques sont réalisés au centime près. En cas d'imprévus, comme le dessèchement de plants par exemple ou encore l'augmentation des prix des intrants, les décaissements prévus ne sont plus suffisants ce qui engendre un certain blocage de l'avancement des activités.

Pour pallier à ces problèmes, les fonctions et devoirs du CI peuvent être revus, le déblocage des subventions peut être harmonisé avec les calendriers culturels et des imprévus peuvent être inclus dans les calculs économiques des projets des jeunes.

### **3.5 AFOP, une hypothèse d'évolution de l'agriculture progressive par effet d'incitation**

Suite à la formation en alternance et l'accompagnement à l'insertion, la première hypothèse faite par le programme AFOP est que le jeune est capable de développer son projet de manière autonome. Fort de savoirs, de méthodes, de techniques, de contacts et accepté par la communauté, le jeune formé à tous les outils et toutes les capacités en mains pour être un réel entrepreneur. Il peut alors continuer seul à développer progressivement l'amorce d'exploitation créée avec l'appui d'AFOP.

La deuxième hypothèse est que ce jeune, ayant suivi des stages chez des référents et ayant acquis un savoir-faire innovant et une capacité d'analyse, va copier en mieux les pratiques agricoles locales. Ce jeune, une fois installé et autonome peut devenir lui-même référent pour le programme. Ainsi, les prochaines générations, en alternance chez les anciens, vont également copier leurs aînés en mieux. Ceux-ci mêmes qui, à leur suite, deviendront référents, etc.... Un processus d'évolution et de développement par incitation est donc enclenché.

Reste à voir si l'évolution entre les référents et les jeunes AFOP est effective et quel est l'ampleur du pas d'évolution.

Alors premièrement, qu'en est-il des premières générations de jeunes AFOP insérés ?



## PARTIE IV

### ANALYSE DE LA SITUATION DES JEUNES, COMPARAISON AVEC L'ENTOURAGE ET EFFETS DU DISPOSITIF AFOP

Tout d'abord, la présente étude s'est attelée à décrire précisément qui sont les jeunes insérés AFOP rencontrés et que font-ils au travers d'un état des lieux. Le modèle agricole développé par les jeunes AFOP est ensuite mis en parallèle avec leur entourage afin d'apprécier les points communs et différences qui peuvent exister entre les jeunes issus du programme, des jeunes agriculteurs n'ayant pas reçu de formation professionnelle, les familles des jeunes et les référents du programme. Enfin, les effets du programme AFOP au sens large, à plusieurs niveaux, sont développés dans cette partie. Voir annexe 18 : Synthèse des entretiens de terrain.

#### 4.1 Etat des lieux : Où en sont les jeunes insérés ?

De toute évidence, la première des choses qui doit être mentionnée est le fait que les jeunes insérés rencontrés se sont installés et ont démarré leur projet de vie que très récemment. Cependant, en vue des résultats déjà obtenus, un état de lieux est nécessaire. En effet, fin 2015, le programme AFOP a fêté les 1 000 jeunes insérés au niveau national. Effectif important, alors qu'en est-il des jeunes de l'Est du Cameroun?

##### 4.1.1 Des exploitations à leur début, pas encore en vitesse de croisière

Les jeunes insérés, rencontrés lors de cette étude, sont principalement issus des deux premières promotions du programme (EA 1 et EA 2), 21 jeunes et seulement 4 de la troisième promotion (EA3). (Voir annexe 17 : profils des jeunes rencontrés)

Les EA1 ont donc débuté leur formation de deux ans en 2010, en 2011 pour les EA2 et en 2012 pour les EA3. En vue du surnombre d'apprenants dans les centres et de la surcharge de travail engendré, la coordination du programme a décidé d'espacer les recrutements d'apprenants à deux ans. Les EA4 ont donc débuté leur formation une fois la troisième promotion sortie, en 2014. Les EA4 sont donc actuellement en fin de formation, les recrutements pour la cinquième promotion doivent débuter courant septembre, octobre de cette année.

Bien que la première promotion ait fini la formation en 2012, les subventions pour l'aide à l'installation n'ont pas été débloquées à la suite. Ce n'est qu'une fois les premières promotions sorties que l'Etat du Cameroun et les instances de financement, ici l'AFD au travers des C2D (Contrat de Désendettement et de Développement), octroient la tâche de l'accompagnement à l'insertion des jeunes au programme AFOP. De cet état de fait, il en résulte un retard de financement pour les jeunes des premières promotions.

Donc, dans l'échantillon de jeunes rencontrés, les premières subventions ont été reçues en 2014 pour les plus anciennes. Il en découle que les exploitations n'en sont qu'à leur début pour la plupart. Les exploitations des jeunes AFOP étudiées ne sont donc pas encore en pleine production.

Bien qu'il serait intéressant de reconduire une étude comme celle-ci dans cinq ans afin de pouvoir juger les



Figure 8 : Projet cacao d'un jeune en phase piquetage

exploitations sur des résultats concrets, aujourd'hui elle s'avère nécessaire afin de prendre du recul sur les résultats déjà obtenus. En effet, les 1 000 jeunes installés constituent déjà un résultat remarquable à prendre en compte afin de réajuster les choses si besoins pour les prochaines promotions qui sont de plus en plus nombreuses avec l'ouverture de nouveaux centres de formation. De plus, les résultats issus de cette étude ainsi que les outils développés permettent dès aujourd'hui de préparer l'institutionnalisation et la pérennisation des dispositifs et de contribuer à la construction de la troisième phase d'AFOP.

En août 2016, au Centre de Formation Rural de Bouam (CFR de Bouam), 93 jeunes ont suivi la formation de deux ans au travers des trois premières promotions. Cependant, seulement 38 % de ceux-ci ont bénéficié de la subvention pour appuyer leur installation soit 35 jeunes. Ce faible taux d'acquisition de la subvention peut être expliqué notamment par le retard de financement. En effet, à la sortie du centre, les jeunes étaient sujets aux moqueries du village. Le CFR était appelé « école de la machette » et les villageois ne comprenaient pas pourquoi il était nécessaire de suivre une formation pour pratiquer l'agriculture qui est une tradition dans la localité. La communauté pensait que ces jeunes avaient perdu leur temps au centre et que la promesse de subvention n'était qu'un simple discours politique sans suite. Ceci laisse notamment entendre que la formation et l'insertion n'ont qu'un effet d'ordre monétaire aux yeux de la population.

*« Il y avait des moqueries, on disait : c'est l'école de la machette ! Pourquoi il faut apprendre ce que les vieux savent ?! »*

*« C'est la politique, vous ne serez pas financés ». Jeune inséré*

De ce fait, bon nombre de jeunes se sont découragés et se sont retournés vers d'autres

emplois précaires en ville comme moto taxi, manœuvre en bâtiment ou encore revendeur de quincaillerie sans valorisation de leur formation. La nécessité de subvenir aux besoins de leur famille a prévalu sur la mise en place de leur exploitation.

Cependant, fort heureusement, ce n'est pas le cas de tous. Bon nombre de jeunes AFOP croyant à l'arrivée de la subvention et galvanisés par la formation ont fait fuis des moqueries et ont commencé la mise en place de leur exploitation. Ceux-ci ont, pour la plupart, privilégié les cultures à cycle court comme le maïs, les arachides ou encore le macabo<sup>11</sup> pour obtenir des revenus rapidement. La mise en place du cœur de projet en pleine forêt a commencé doucement en parallèle. Ce sont d'ailleurs



Figure 9 : Projet cacao d'un jeune commencé avant la subvention

ces mêmes jeunes qui, une fois les premières commissions mises en place pour l'attribution des subventions, ont été privilégiés.

Aujourd'hui, sur les 35 jeunes ayant reçu l'appui à l'installation, 77 %, soit 27 d'entre eux, sont en fin de mise en place de leur cœur de projet. C'est à dire que la plupart des spéculations voulues sont mises en place et ne reste que le comblement des manquants et l'entretien avant les premières récoltes. Pour les projets cacaoyers, les jeunes ayant commencé la mise en place de leur projet de leur propre chef, sans la subvention, ont avantage sur leurs camarades étant donné que les prémices de banane plantain et de macabo font déjà leur apparition.

De plus, sur les 35 projets des jeunes insérés ayant bénéficié de la subvention, 86 % sont en bonne voie de pérennisation étant donné leur état d'avancement, la motivation du porteur

<sup>11</sup> Tubercule de la famille des aracées, proche du Taro

de projet et l'absence de difficultés majeures. Seulement comme le disent très souvent les acteurs de la formation ou encore les jeunes eux-même « *Il y a toujours des brebis galeuses, ça ne peut pas manquer !* » *moniteur du CFR*. En effet, deux jeunes ont quitté le territoire, emportant la subvention sans mettre en place leurs projets. Un autre a choisi de reprendre ses études malgré le financement de son projet. De plus, comme développé par la suite, les jalousies et conflits engendrent de la sorcellerie aux seins de la communauté qui peuvent être un frein et mettre en péril les projets des jeunes. L'un d'entre eux voit ses pieds littéralement pourrir sans raison scientifique et logique réduisant ses chances de mener à bien son projet. Mais encore, le centre déplore deux décès chez les jeunes insérés.

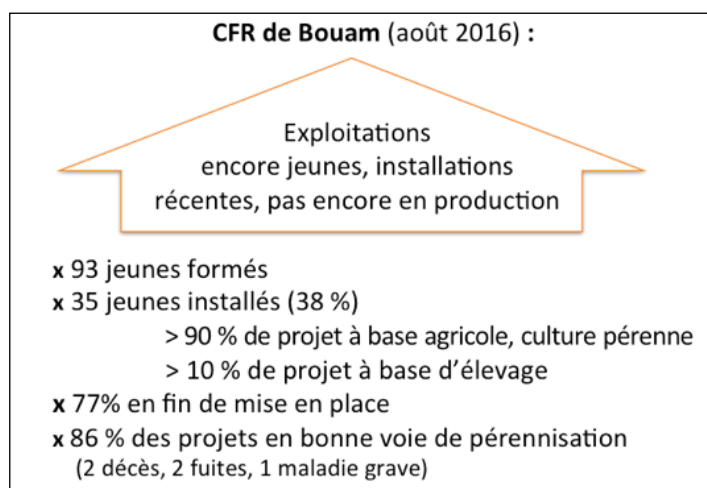


Figure 10 : Synthèse des résultats du CFR de Bouam en août 2016

Bien que ces jeunes suivent une formation commune et profitent des mêmes aides, les profils restent très divers.

#### 4.1.2 Des jeunes AFOP aux profils et origines divers

Premièrement, comme vu précédemment, le niveau d'étude des jeunes à l'entrée en formation est très variable, allant d'un niveau poste primaire où la langue et l'écriture sont tout juste maîtrisées au niveau post bac.

Sur les 25 jeunes enquêtés, 88 % sont issus de la localité de Diang. On compte uniquement trois jeunes allochtones immigrants d'autres régions du Cameroun (Ouest et du Littoral). Les raisons évoquées sont d'ordre familial, la femme est originaire de la localité, et pour des raisons de disponibilité foncière. En effet, bien que l'acquisition de terres pour des personnes étrangères à la localité ne soit pas aisée en vue des réticences des locaux à vendre des terres, la pression foncière est tout de même moins forte à l'Est que dans les régions de l'Ouest et du Littoral.

Les 25 jeunes rencontrés sont tous issus du monde agricole. En effet, tous ont une famille qui pratique de l'agriculture de subsistance au minimum. Cependant, l'entrée à la formation AFOP en vue d'une installation constitue un retour à la terre. Les jeunes ont bien souvent subi un échec en ville du fait de la désillusion du travail salarial qui dans la majorité des cas ne permet pas un développement personnel et familial. Les salaires au Cameroun, quand il y en a, sont encore très faibles pour les travailleurs non qualifiés. 15 000 F CFA par mois pour une serveuse ou encore 25 000 F CFA pour un manoeuvre sur un chantier, ne permet pas d'assurer les besoins minima d'une famille. En effet, le seuil de survie est estimé à 250 000 F CFA par an au Cameroun (Institut national de la statistique, 2014). Mais encore, certains entrent à la formation AFOP à la suite d'un abandon ou d'échecs d'études. Les abandons sont dus à un manque de moyens du fait d'un décès dans la famille qui ne peut plus supporter les coûts de la formation du jeune. Pour d'autres jeunes, l'avant formation,

« *Je travaillais en ville mais ça ne paye pas, l'envie de travailler pour moi. Il n'y a plus de place pour moi en ville.* »

« *Je ne voulais plus travailler comme esclave dans une plantation. Maintenant j'ai les connaissances, la vie quotidienne a changé, sociale et professionnelle.* » *Jeune inséré AFOP*

correspond à de l'errance au village sans réelles occupations et sans objectifs. Pour eux, la formation est venue les sortir de cet état de stagnation dans le vague.

Pour ces jeunes, la formation AFOP est une aubaine qui permet concrètement d'échapper à la

ville. En effet, dans la société Africaine, il est très mal vu de revenir au village à la charge de la famille après un passage en ville. Cette situation est considérée comme un réel échec par la société et donc très mal vue par la cellule familiale. Le jeune se retrouve parfois même exclu de la famille et donc sans moyens de survie. Ces jeunes en perdition en ville subissent les méfaits du travail mal payé, voire non payé, dû au fait qu'ils ne peuvent revenir au village sans avoir de projet, des économies ou encore un diplôme en poche. Alors la formation AFOP permet ce retour tout en gardant la reconnaissance de la communauté.

Suite à leurs expériences en ville, leurs échecs scolaires ou encore leurs périodes de latence, les jeunes rencontrés se tournent vers la formation avec comme principale motivation l'envie de devenir autonome. Le fait de ne plus avoir à demander de l'aide à un parent pour les besoins de la famille leur permet d'être plus libre de leur temps et de ne rien devoir. De plus, l'envie de mener enfin leurs propres projets est également source de motivation. En deux mots, l'envie d'être un entrepreneur autonome résume les motivations des jeunes.

Bien que la moyenne d'âge des 25 jeunes rencontrés soit de 32 ans, allant de 25 à 41 ans, 72 % d'entre eux sont déjà chefs de famille avec entre 2 et 11 personnes à charge. Cet état peut aussi expliquer pourquoi ce sont ces jeunes et pas les 68 autres jeunes formés qui mettent plus de volonté dans la réalisation de leur projet d'installation. En effet, le fait d'avoir une famille à charge pousse les jeunes à réussir et à s'investir d'autant plus dans leur projet.

Sur l'échantillon de jeunes enquêtés seulement 4 sont des femmes pour 21 hommes. 16 d'entre eux sont issus de la première promotion, 5 de la deuxième et seulement 4 de la troisième. Sur le total des 35 jeunes insérés au niveau du CFR de Bouam, la majorité sont issus de la première promotion qui a été privilégiée pour les premières attributions de subvention. Pour la présente étude, dans l'échantillon de 25 jeunes insérés, la première promotion et les jeunes ayant commencé le processus d'installation avant l'acquisition de la subvention ont été privilégiés afin d'avoir un maximum de recul sur l'installation et une meilleure appréciation des effets des dispositifs de formation et d'insertion.

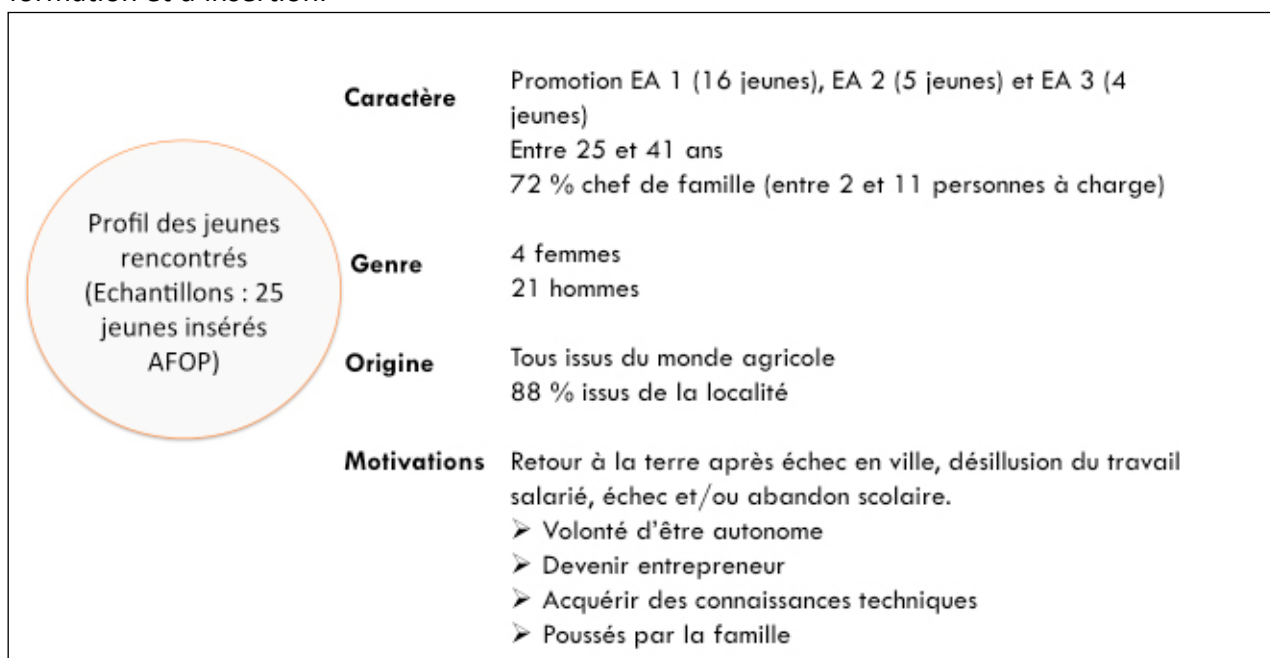


Figure 11 : Synthèse du profil des jeunes insérés

#### 4.1.3 Des cœurs projets largement tournés vers les cultures pérennes

ien que les jeunes rencontrés pratiquent diverses activités agricoles pour répondre à leurs besoins alimentaires, les cœurs de projet constitués de cultures commerciales qui sont développées avec la subvention d'AFOP, sont largement tournés vers les cultures pérennes avec le cacao. En effet, sur les 35 jeunes insérés 90 % des projets sont à base agricole, les 10 % restants étant tournés vers des



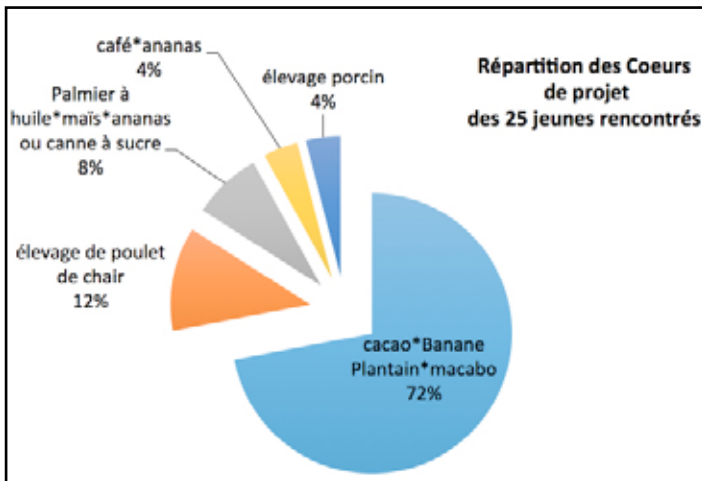


Figure 12 : Diagramme de répartition des cœurs de projets

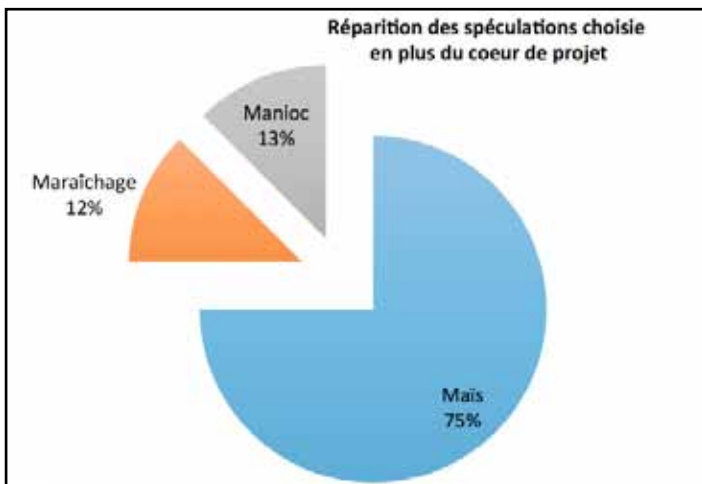


Figure 13 : Spéculation choisie par les jeunes en association au cœur de projet



Figure 14 : Porteuse de projet élevage de poulet de chair devant son bâtiment

projets à base d'élevage. Bien que la diversification et l'association agriculture-élevage soient prônées lors de la formation AFOP et bien présentes dans le discours des jeunes, sur le terrain, il n'en est rien. 72 % des cœurs de projets des 25 jeunes rencontrés ont pour objectif de mettre en place une cacaoyère. 12 % sont tournés vers la production d'huile de palme et seulement 8 % sont à base d'élevage associé à des cultures céréalières ou de légumineuses. Bien que les jeunes aux projets à base d'élevage évoquent la diversification avec des cultures pérennes dans leurs perspectives, les jeunes au projet de cacaoyère évoquent plus un agrandissement que de la diversification.

Associé aux systèmes d'exploitations projetés par les jeunes, le maïs est très représenté. Viennent ensuite le maraîchage, surtout le concombre et les graines de courges, et le manioc qui sont inclus dans le projet des jeunes.

Le faible taux de projets tourné vers de l'élevage commercial peut être expliqué par plusieurs facteurs et influences qui seront développés par la suite. Cependant, dans la circonscription de Diang on remarque d'ores et déjà que les élevages commerciaux n'existent pas. La région de l'Est est encore aujourd'hui largement recouverte de forêts vierges regorgeant de multiples animaux sauvages. Bien que la plupart soient protégées par décrets nationaux, ces animaux sont très consommés dans les villages et représentent l'apport principal de protéines animales pour les habitants. La viande de brousse étant disponible et à bas prix, les habitants de la circonscription n'ont que peu d'intérêt à se tourner vers les élevages commerciaux. A l'Est, les seuls débouchés possibles pour les éleveurs se trouvent en ville, là où les habitudes alimentaires évoluent, délaissant la viande de brousse au profit de la viande d'élevage.

Mais encore, l'important taux de projets cacaoyers peut être fait que cette spéculation est historique et traditionnelle dans la région. En effet, la culture du cacao, importé et imposé aux agriculteurs par les allemands lors de la colonisation en 1892, est largement enracinée dans l'histoire du pays (Assoumou, 1977). A l'indépendance en 1960, le cacao a rendu des exploitants de l'Est riches. Encore aujourd'hui, pour de nombreux jeunes, le cacao est la culture qui leur a permis de faire des études et qui a permis au chef de famille de prospérer. Historiquement et encore aujourd'hui, dans les

villages, la notoriété d'un exploitant est fonction des surfaces de cacao exploité, ceci d'ailleurs indépendamment de la production. La valeur traditionnelle du cacao dans la circonscription peut être une des explications de sa dominance dans le choix des cœurs de projets des jeunes. Cependant, les jeunes sont soumis à bien d'autres influences de la part de leur famille, les référents ou encore le territoire.

#### 4.1.4 Différentes Influences sur les projets des jeunes

Plusieurs facteurs ont influencé les projets des jeunes. Il s'agit d'abord de leurs familles, des référents, des politiques incitatrices mais aussi de leurs territoires de part leurs histoires et leurs coutumes...

##### 4.1.4.1 Les jeunes poussés par leurs familles

La grande majorité des jeunes insérés est issue de familles d'agriculteurs qui influencent les activités des jeunes installés. Cela s'explique par le fait que certains des jeunes ont déjà une bonne maîtrise des productions faites par leurs parents (cas de la reprise des exploitations familiales). De plus, les jeunes remarquent la rentabilité de certains produits cultivés par leurs parents. Les revenus tirés du cacao ont permis à de nombreux jeunes d'aller à l'école enfant. De plus, les cultures pérennes sont exploitées pendant des années et permettent d'acquérir un certain capital transmissible pour la famille. Les histoires de la communauté racontent que le cacao rapporte de l'argent et qu'il est important d'en avoir « *pour être quelqu'un* ».

##### 4.1.4.2 Des stages pratiques chez les référents qui marquent les jeunes

Les jeunes sont également influencés par les référents lors de leur passage en stage. La dominance de projets à base de production de cacao peut notamment s'expliquer par le fait que la plupart des référents sont cacaoculteurs. En stage, le jeune peut alors apprécier la conduite de cette culture et les gains potentiels. De plus, n'existant pas de référent en élevage et très peu de producteurs d'autres ateliers de production, les jeunes se sentent plus confiants pour mener une cacaoyère plutôt qu'une autre spéculation.

##### 4.1.4.3 Des discours politiques incitateurs

A l'occasion du comice agropastoral qui s'est tenu du 17 au 22 janvier 2011 à Ebolowa dans le sud du pays, son excellence le Président de la République du Cameroun, Monsieur Paul Biya a mis en avant la place de l'agriculture comme « *moteur et véritable richesse du pays dans sa marche vers l'émergence* » (Paul Biya, 2011). Ce discours a été relayé plusieurs fois par les structures décentralisées lors des cérémonies officielles comme pour le jour de l'indépendance ou encore la fête du travail le 1er mai. Les jeunes sont sensibles à ces dires. Le cacao a été cité comme moyen de faire entrer des devises pour le développement du pays. Les jeunes insérés en passe de devenir des cacaoculteurs sont très fiers et le discours de son Excellence est souvent repris.

##### 4.1.4.4 Le cacao fait partie de l'histoire du territoire

Selon les acteurs locaux, l'Est du Cameroun n'a pas de problème foncier. On note l'existence de grandes étendues de forêts primaires qui favorisent la mise en place des cultures pérennes traditionnelles (cacao, café). En effet, le cacao et le café s'adaptent et peuvent prospérer dans les forêts humides. Le café a été mis de côté par la population du fait de la chute des prix. Cependant, bien que la plupart des locaux n'ont jamais vu l'ombre d'une tablette de chocolat, le cacao fait partie de l'histoire de la région. Cette culture est si ancrée dans les traditions que le statut d'une personne se mesure souvent en fonction des surfaces exploitées.

#### 4.1.5 Des problèmes d'approvisionnement au disfonctionnement du dispositif en passant par des problèmes d'argent, les jeunes rencontrent de multiples difficultés à l'installation

De multiples et nombreuses difficultés ont été évoquées par les jeunes insérés lors de leur installation. Les principales et les plus représentées sont abordées ici.

## Des projets pas toujours en phase avec les réalités du terrain

Comme dit précédemment, les budgets prévisionnels des projets sont très sérieux. L'évolution des prix du marché ainsi que les prix de la main d'œuvre ne sont pas toujours en phase avec les prévisions des jeunes. Résultats d'une évolution rapide du marché ou d'une mauvaise étude de marché au préalable, toujours est-il que les jeunes se retrouvent à avoir des problèmes de trésorerie avant même la mise en place des plantations. Cela empêche la réalisation complète des activités, car les montants décaissés sont précis et ne prennent pas en compte ces augmentations de prix. De plus, le déblocage des tranches de décaissement suivantes ne peut se faire qu'une fois les activités précédentes finalisées et contrôlées par le CI. Des retards sur les calendriers de culture, des dépenses et une surcharge de travail pour les jeunes en découlent. De plus, beaucoup de jeunes font face à une majoration des prix de la part des employés agricoles ou encore des fournisseurs du

*« Les gens sont de mauvaise fois et malhonnêtes, ils ont pris de l'argent pour me faire le défrichage, mais ils ne sont pas allés, j'ai dû les amener à la gendarmerie mais rien n'est fait ».*  
*« C'est dur de négocier les coûts quand les gens savent que tu as touché beaucoup d'argent ».* « Les gens disent : Tu es un millionnaire et tu ne m'as pas pensé ! Y a trop de fourmis piquantes sur ses terres ». Jeune AFOP inséré

fait que ceux-ci savent qu'ils sont bénéficiaires d'une subvention. Cette situation peut entraîner des tensions et des conflits. Les employés temporaires savent que le jeune a de quoi payer et qu'il est obligé de réaliser les activités prévues dans son projet. Les majorations sont importantes, les ouvriers ne font parfois le travail

qu'à moitié et ne le terminent que sous réserve d'une augmentation. Seuls face à ces problèmes, les jeunes se voient parfois contraints de rechercher de la main d'œuvre dans d'autres localités. Alors le coût du transport du personnel n'est pas pris en compte par la subvention et représente d'importants frais pour le jeune. Les projets montés par les jeunes ne prenant pas en compte ces éléments, ne sont pas toujours en phase avec la réalité du terrain.

La mise en place d'une cacaoyère associée au bananier plantain et au macabo sur deux hectares par exemple est prévue en une année dans les projets des jeunes. Ainsi, en théorie, le macabo doit rentrer en production 6 à 8 mois après la mise en place et apporter des revenus au jeune. Cependant, lors de la mise en œuvre, du fait de l'organisation difficile des activités, de la non disponibilité de la main d'œuvre en temps voulu, du retard d'approvisionnement en plants ou encore de la surcharge de travail du CI, de multiples retards s'accumulent et les cultures ne sont pas toutes mises en place dans l'année. Les premières récoltes tardent alors à venir et les dépassements de budget s'accumulent engendrant des périodes d'installation difficiles pour les jeunes ayant des responsabilités.

## Période de transition difficile, nécessité d'avoir un double emploi

En vue des éléments précédents, notamment le rallongement du temps de mise en place, la période d'installation est une période difficile pour beaucoup de jeunes. Le temps de travail pour la mise en place d'une cacaoyère par exemple est important et ne fournit pas de revenus avant l'entrée en production du macabo.. L'arrivée de la subvention hors période de plantation ou de défrichage, les délais de livraison parfois très longs chez les fournisseurs de plants et les problèmes avec la main d'œuvre ne permettent pas aux jeunes de mettre en place le macabo la première année d'installation. Il en résulte une absence de revenus de la part de ce système de culture pendant au minimum un an et demi voir deux ans. Les jeunes sont alors obligés de se tourner vers d'autres activités ou d'autres spéculations pour pouvoir assumer leurs responsabilités de chef de famille. Ainsi, les jeunes mènent, en parallèle de la mise en place de la cacaoyère, des travaux non agricoles comme de la maçonnerie, de la charpente ou travaillent dans d'autres exploitations comme main d'œuvre. Les jeunes développent également d'autres spéculations à cycles courts, souvent du maïs et parfois du petit maraîchage ou du manioc pour leur fournir un revenu minimum.

La période de transition et la confrontation avec la réalité du terrain ne sont pas simples pour beaucoup de jeunes.



### **Une subvention jugée insuffisante par les jeunes et un processus de décaissement trop rigide**

Dans le même ordre d'idée que les problèmes précédents, unanimement, les jeunes estiment que la subvention est insuffisante pour développer leur projet aux dimensions qu'ils avaient initialement prévues. La non prise en compte des imprévus et des majorations en sont les causes. De plus, le quota de 2 hectares à l'installation semble trop important pour la subvention octroyée. Bien que le budget de base soit fixé et que le montage économique des dossiers de projet soit ficelé de manière à pouvoir mettre en place deux hectares de cacao, les jeunes sont tous d'accord pour dire que la subvention ne suffit pas pour les mettre en place. Cependant, les jeunes semblent contraints par la commission territoriale et les accompagnateurs à rédiger leur projet de vie sur cette surface. En effet, un jeune dit avoir été recalé à la commission car son projet était d'envergure moindre à l'installation. Il a du reprendre son dossier et son projet pour le dimensionner à une surface de deux hectares. De plus, l'accompagnement et le contrôle des décaissements par le CI font l'objet d'appréciations contrastées. S'il est très apprécié pour ses conseils et le suivi qu'il apporte aux jeunes, des cas de « mauvaises ententes » sont mentionnées. La rigidité de la procédure de décaissement de la subvention est souvent vécue comme une difficulté par les jeunes. Elle empêche d'utiliser la subvention pour faire face aux aléas (par exemple soigner une maladie du cheptel alors que le décaissement a été prévu pour acheter de l'aliment) ou saisir des opportunités qui peuvent se présenter (par exemple lorsque le prix de l'aliment est bas à une période où le décaissement n'est pas prévu pour ça). Pour certains, le fait d'avoir une double signature complique le quotidien et empêche certaines opportunités. Pour d'autres, (les référents notamment), il faudrait à l'inverse une troisième signature pour s'assurer de la bonne utilisation de l'argent, puisque sur les 35 jeunes qui ont bénéficié du financement, 2 ont décaissé presque la totalité de la subvention mais n'ont pas mis leur exploitation en place et ont « pris la fuite ».

### **Le Conseiller Insertion, un maillon sensible du dispositif**

Le conseiller insertion semble très clairement être victime d'une surcharge de travail. La fonction de « contrôleur » réalisée par un tiers qui avait été initialement prévue dans le dispositif d'accompagnement de l'insertion a été supprimée et transférée au CI. Ce dernier assure aujourd'hui ce rôle de contrôle et n'est, se faisant, plus en mesure de remplir les réelles fonctions d'accompagnement qui lui étaient dévolues (suivi technique, conseil de gestion, mise en réseau, intermédiation avec l'environnement, ...). Sa faible disponibilité est mise en évidence. Dans un grand nombre de témoignages, il apparaît que le CI ne rencontre les jeunes que pour les décaissements de la subvention et n'a pas la disponibilité suffisante pour assurer les autres fonctions de l'accompagnement surtout pour les jeunes qui ont leur exploitation loin du centre. Les jeunes ne remettent pas ses compétences en cause, mais constatent sa faible disponibilité liée au grand nombre de jeunes qu'il suit.

### **Disfonctionnement de la SODECAO**

La commande de jeunes plants de variété hybride précoce de cacao se fait à la SODECAO (Société du Développement du Cacao) de Bertoua, une structure étatique. Cependant, malgré son ampleur, la SODECAO n'arrive pas à honorer toutes les commandes des porteurs de projet (par exemple le cas d'un jeune qui a fait la commande de 1111 plants il y a plus d'un an). De plus, via des fonds étatiques de promotion du cacao, les jeunes plants qui sont supposés être vendus et livrés dans les exploitations à 50 FCFA, reviennent aux jeunes à minimum 100 FCFA par plant sans transport. Le retard à la livraison engendre de mauvaises périodes de mise en terre des plants qui dessèchent à la saison sèche et qui doivent par conséquent être remplacés. Certains jeunes se sont donc orientés vers la création d'une pépinière personnelle pour être plus autonomes. Cependant, les cabosses utilisées proviennent alors souvent des référents qui eux, n'utilisent pas les variétés hybrides précoces.

Malgré des exploitations très récentes, il est toutefois possible d'apprécier leur viabilité sociale au travers des jeunes eux même et d'approfondir les apports de la formation en terme de capacités et de création de réseau professionnel.

Pour ce faire, trois outils ont été co-construits par les binômes étudiants pour traduire de manière opérationnelle et imagée la réalité de terrain. Ainsi, l'acquisition des capacités des jeunes insérés, la mise en réseau et la viabilité sociale des exploitations sont développées à la suite.

#### 4.1.6 Des capacités d'exploitants agropastorales nouvelles

Comme décrit dans les outils d'analyse et détaillé à l'annexe 3, le graphique « en radar » suivant donne une image de la maîtrise des capacités d'exploitants agricoles de 25 des 35 jeunes insérés par le CFR de Bouam.

Chaque sommet du radar, représente une capacité particulière jugée nécessaire par le programme AFOP pour le métier d'exploitant agricole au Cameroun via le « référentiel métier ». Chacune de ces capacités est transmise aux jeunes par différents modules de formation et mise en pratique lors des stages en milieu socio-professionnel durant les deux ans de formation. Pour l'obtention de la certification de formation et l'accès aux subventions, le jeune doit avoir acquis et maîtrisé ces capacités. Si ces 7 capacités sont considérées comme acquises de manière théorique par le jury lors de la remise des diplômes, le présent radar montre la maîtrise de celle-ci dans les faits et leur application au sein des exploitations au travers d'une analyse fine du discours de chaque jeune rencontré consolidé par des visites sur le terrain.

Chacune des 7 capacités représentées sur le radar est décomposée en plusieurs sous capacités et la maîtrise des capacités est notée comme telle : 0 = capacité non maîtrisé ; 1 = capacité maîtrisé partiellement ; 2 = capacité maîtrisé. (voir détail des sous-capacités en annexe 3)

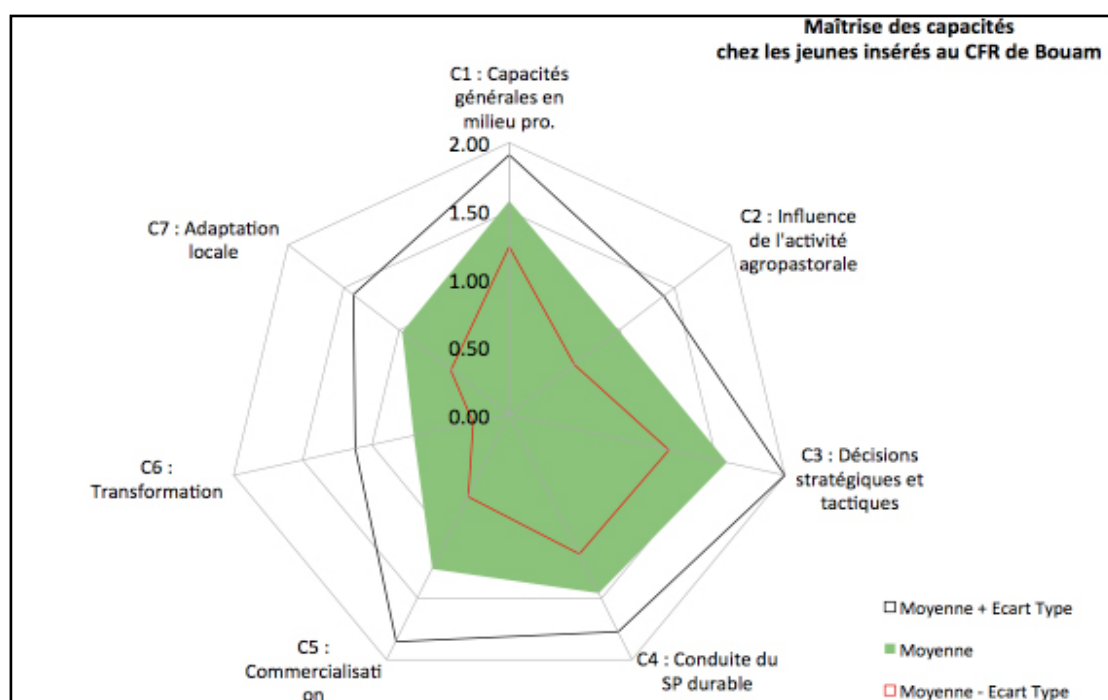


Figure 15 : Maîtrise des capacités chez les jeunes insérés AFOP (N=25), août 2016, réalisation auteurs

Si, pour la majorité des 7 sommets, la zone verte, représentant la moyenne entre les 25 jeunes, est largement au dessus de 1 on repère certaines particularités.

#### C1 : Mobilisation des capacités générales en situation professionnelle

L'analyse du discours des jeunes insérés montre une certaine aisance de la part de ceux-ci à présenter leur exploitation de manière détaillée et précise. Ainsi, plus des trois quart des jeunes insérés rencontrés ont une entière maîtrise de cette capacité qui porte sur la communication, l'analyse du contexte, comment s'intégrer dans son milieu, les connaissances de base agronomiques et zootechniques. On constate tout de même de légères difficultés pour les jeunes ayant uniquement le niveau CEP par rapport aux autres ayant un niveau d'étude plus élevé. Cependant, la stratégie

du centre qui consiste à placer ces derniers à côté de ceux qui ont un niveau plus avancé et qui comprennent vite, porte largement ses fruits. Par contre on note encore une faiblesse au niveau de la sous-capacité à « Utiliser les outils mathématiques et informatiques de base ». En effet, bien que la calculatrice soit largement utilisée, il n'en est rien pour les outils informatiques. Cela s'explique aisément par le fait qu'il n'y a pas encore de cybercafé dans la localité et que la salle informatique du CFR, en plus des réguliers problèmes d'énergie, n'est pas encore opérationnelle vu le nombre d'apprenants par promotion. Sur les 25 jeunes, un seul d'entre eux possède personnellement un ordinateur et un Smartphone qu'il utilisait dans son ancien emploi de communication radio en ville. D'ailleurs, celui-ci a tenté de mettre en lien ses collègues de promotion via les réseaux sociaux du web. Tentative sans succès incombé au non accès de la grosse majorité des jeunes à ces réseaux.

### **C2 : Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu (impact environnemental)**

Bien que les jeunes soient conscients du volet environnemental dans les dires, dans la pratique et les faits concrets, peu de choses sont mises en place. On repère également des discours « pro AFOP » qui ressortent mot pour mot comme lors de la formation. Alors l'appropriation de ce volet reste incertain. De manière générale, pour les jeunes, faire l'état des lieux des ressources, décrire des pratiques respectueuses et proposer des recommandations techniques sont choses acquises. Certes, quelques jeunes parlent de gestion des eaux de rinçage et de limitation de brûlis en forêt pour maintenir la vie du sol. Cependant dans les faits, l'utilisation intensive de produits phytosanitaires chimiques n'est pas remise en cause, le brûlis est quasi systématique pour les cultures annuelles et le recours au désherbant chimique pour le défrichage est chose courante chez les jeunes. Cette capacité est donc en moyenne partiellement maîtrisée.

### **C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation**

Le radar des capacités montre que la prise de décisions stratégiques et tactiques au travers de la définition des objectifs, du suivi comptable, de la gestion des ressources humaines et de l'analyse des données et résultats est largement maîtrisée pour l'ensemble des 25 jeunes.

En effet, au travers du discours des jeunes, notamment sur leurs perspectives, un point remarquable est leurs objectifs. Tout jeune rencontré a la volonté d'agrandir son exploitation à une cadence élevée mais réaliste. Leurs visions portent sur le long terme et engendrent donc la conscience de l'importance d'une gestion raisonnée de l'exploitation notamment en terme d'épargne et d'investissement pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Cependant, le point du suivi comptable reste très contrasté. Alors que certains jeunes n'utilisent leur cahier de suivi que très rarement ou sous la contrainte du CI lors des visites, d'autres sont très rigoureux et notent chaque dépense et recette de manière claire et très précise (voir annexe 6 : Exemple de cahier de suivi de jeune AFOP insérés). Il est encore difficile aujourd'hui d'apprécier cet élément du fait que les jeunes soient encore sous la contrainte des contrôles du CI pour le suivi des décaissements de la subvention. Bien que l'importance du cahier de gestion soit remarquée dans les discours, il est tôt de juger de sa pérennité.

Pour ce qui est de la prise de décisions tactiques des jeunes, bien qu'elles soient au cœur de leurs préoccupations, l'approbation du CI est encore de mise pour beaucoup.

Enfin on note d'importantes difficultés au niveau de la gestion de la main d'œuvre temporaire pour quasiment tous les jeunes les obligeant à adopter des méthodes de contrôle et de suivi sérieuses.

### **C4 : La conduite d'un système de production de façon durable**

La première influence du CFR sur les jeunes est l'augmentation des connaissances en agriculture et en élevage. Comme le montre le radar, la capacité C4 est très largement maîtrisée par les jeunes.

L'analyse du discours et une descente dans l'exploitation des jeunes insérés montre une volonté de la part de ces derniers à mettre en pratique les techniques apprises au CFR. Bien que les jeunes soient pour la plupart issus du monde agricole, ils ont adopté, se sont appropriés et ont mis en pratique des connaissances et techniques qui sont pour beaucoup innovantes dans la localité. Cet acquis n'est pas à imputer à la seule formation, le dispositif d'accompagnement assuré par le

conseiller d'insertion a joué un rôle important pour ce qui est de leurs applications concrètes sur le terrain notamment. Ainsi, sur les 25 jeunes insérés rencontrés, seul un jeune n'a pas entièrement acquis ou n'a pas mis en œuvre les techniques promues par le centre.

Les principales innovations mises en pratique par les jeunes concernent le semi en ligne, l'utilisation des semences améliorées et des traitements phytosanitaires pour les cultures ainsi que les traitements de prophylaxies, les calculs de rations et la sélection massale pour l'élevage. Suite à la formation, les jeunes sont capables de diagnostiquer des maladies, de les traiter, de faire des injections de vaccins ou d'antiparasitaires, de vitamines et de minéraux, ou encore de castrer les animaux. Les jeunes appliquent ces techniques dans leur propre exploitation, mais aussi dans l'exploitation familiale et chez d'autres agriculteurs en activité. Cependant, certaines familles et acteurs du territoire expriment une certaine réticence à adopter ces innovations. La raison de cette réticence s'explique par le fait que ces techniques sont difficiles à assimiler pour eux car d'une autre génération ou n'ont pas encore prouvé leurs efficacités. Par rapport aux semences améliorées, les référents notamment pensent qu'elles ne sont pas résistantes et nécessitent beaucoup de traitements phytosanitaires. Le processus d'adoption de pratiques innovantes est donc complexe et nécessite aussi des moyens. Grâce à la subvention, à l'orientation et l'accompagnement du CI, les jeunes sont dotés de matériels, d'équipements et de bâtiments d'élevages conséquents et adaptés qu'ils savent utiliser à bonne escient tout en assurant leur entretien. La capacité C4, reposant notamment sur les opérations d'élevages et les opérations culturales, n'obtient pas 100 % d'acquis du simple fait que peu de jeunes pratiquent l'agriculture et l'élevage commercial en association.

#### **C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation**

En moyenne, les jeunes ont une compréhension du marché dans lequel ils évoluent. Ainsi, dans le montage de leur projet, quelques jeunes réalisent une étude de marché et justifient leur choix de projet en fonction de l'offre et de la demande. Certains jeunes ont acquis une véritable capacité à faire une étude de faisabilité. D'autres cherchent l'information directement sur les marchés locaux ou envoient leurs frères et sœurs se renseigner sur des marchés plus éloignés. D'autres prévoient

même de vendre dans les pays limitrophes. Alors que la conscience de l'importance d'avoir un débouché à sa production est bien assimilée chez les jeunes, on remarque sur le radar une grande disparité au travers de l'écart type. En effet, bien que certains jeunes aient déjà quelques contacts pour la vente, d'autres n'ont pas encore lancé de telle démarche. De plus, alors que les exploitations déjà en production basées sur des élevages commerciaux de poulets de chair notamment, les jeunes mettent en place des panneaux publicitaires et partent vendre leurs sujets aux meilleurs prix en villes, les exploitants cacaoyers par exemple n'ont, pour la grande majorité, pas encore pensé à une stratégie de vente. Enfin, la sous-capacité « stockage et conservation des productions » est très peu évoquée chez les jeunes.



Figure 16 : panneau d'information «poulets de chair en vente ici» mis en place par une porteuse de projet

#### **C6 : Transformer les produits végétaux et animaux**

On observe que la capacité de transformation n'est pas encore maîtrisée chez les jeunes. Cette remarque peut s'expliquer par le fait que bon nombre d'exploitations étudiées ne sont pas encore en production et ne peuvent donc pas transformer d'où la faible maîtrise. Cependant, pour les productions futures, la fabrication de beurre de cacao, de chocolat, d'huile de palme ou encore de provendes destinées aux éleveurs est largement évoqué chez les jeunes. Sur les 4 exploitants au projet à base d'élevage qui sont déjà en production, 2 vendent une infime partie de leurs sujets

(poulet de chair) cuisinés dans les restaurants du village. Bien que cet atelier soit couteux en temps, ils prennent largement conscience de la valeur des marges réalisées, ce qui les motive à continuer et se développer en ce sens.

### C7 : Capacité d'adaptation locale

Bien que les jeunes soient quasiment tous originaires de la localité et donc connaissent bien leur milieu, cette capacité n'est que partiellement maîtrisée. L'évaluation, au travers des sous capacités, reposant sur la mise en place d'élevages non conventionnels, la conduite d'activités connexes complémentaires, l'utilisation des Techniques d'Information et de Communication (TIC) et la multiplication des végétaux produit cet effet. Si quelques jeunes (9 sur 25) ont une activité extra agricole comme maçon, menuisier voir boutiquier et que les 4 élevages commerciaux correspondent à des élevages non conventionnels pour la localité, les TIC, la multiplication des végétaux et le raisonnement de la culture sur brûlis sont encore très peu présents.

Comme précisé dans la méthodologie, cet outil d'appréciation de la maîtrise des capacités chez les jeunes insérés à été utilisée de manière harmonisée dans les trois centres de formation étudiés.

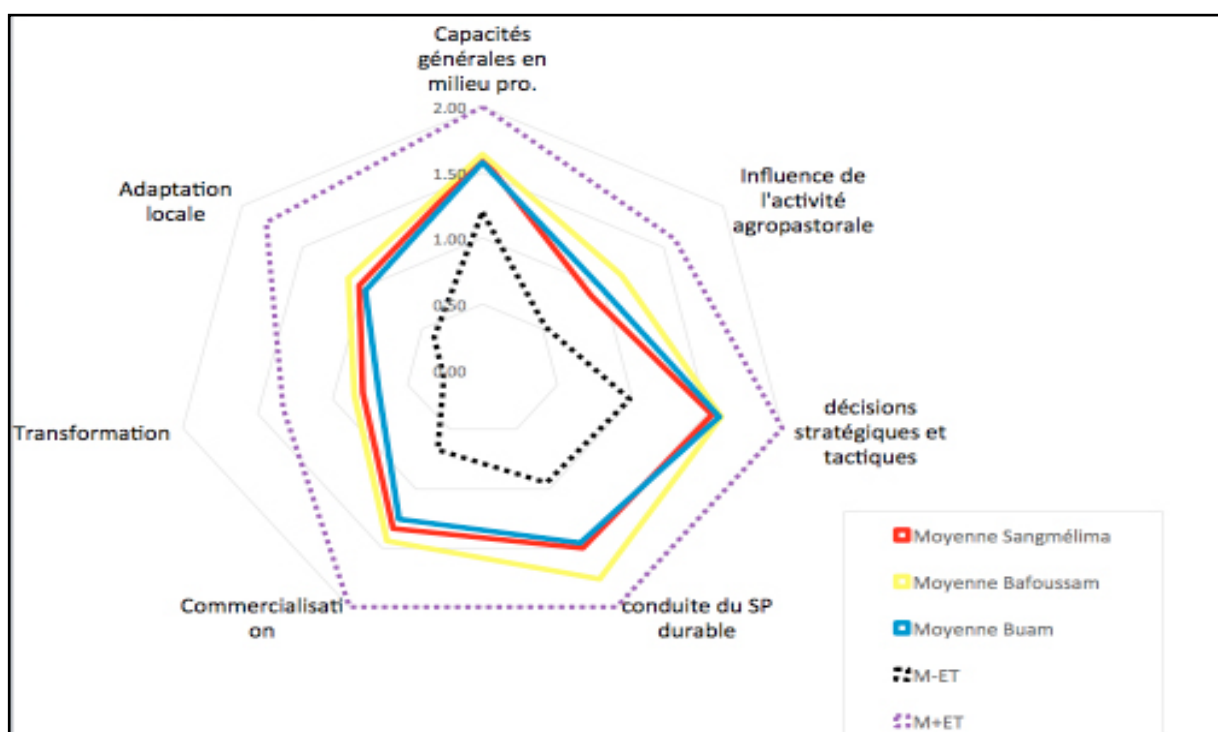


Figure 17 : Comparaison de la maîtrise des capacités chez les jeunes AFOP (N=75), août 2016, réalisation équipe Cameroun RESAD MOQUAS 2016

Par comparaison on remarque qu'au niveau de la maîtrise des capacités, l'échantillon de 72 jeunes insérés AFOP étudié dans trois régions bien différentes, les résultats sont très similaires. Les points forts, à savoir la conduite du système de production, les techniques agricoles innovantes et adaptées et la gestion, sont largement acquises alors que pour les points de commercialisation, de transformation, d'influence des activités sur le milieu et d'adaptation locale, des efforts doivent être faits en ce sens.

#### 4.1.7 La mise en réseau des jeunes, ébauche d'une dynamique collective

Afin d'apprécier les dynamiques relationnelles des jeunes insérés AFOP, les liens qui peuvent exister, les personnalités leaders, ainsi que les situations d'entraide et la circulation de l'information au sein de l'environnement des jeunes ont été schématisés. Pour plus de détails sur la méthode mise en place, voir l'annexe 4 : Outils d'analyse des relations sociale.



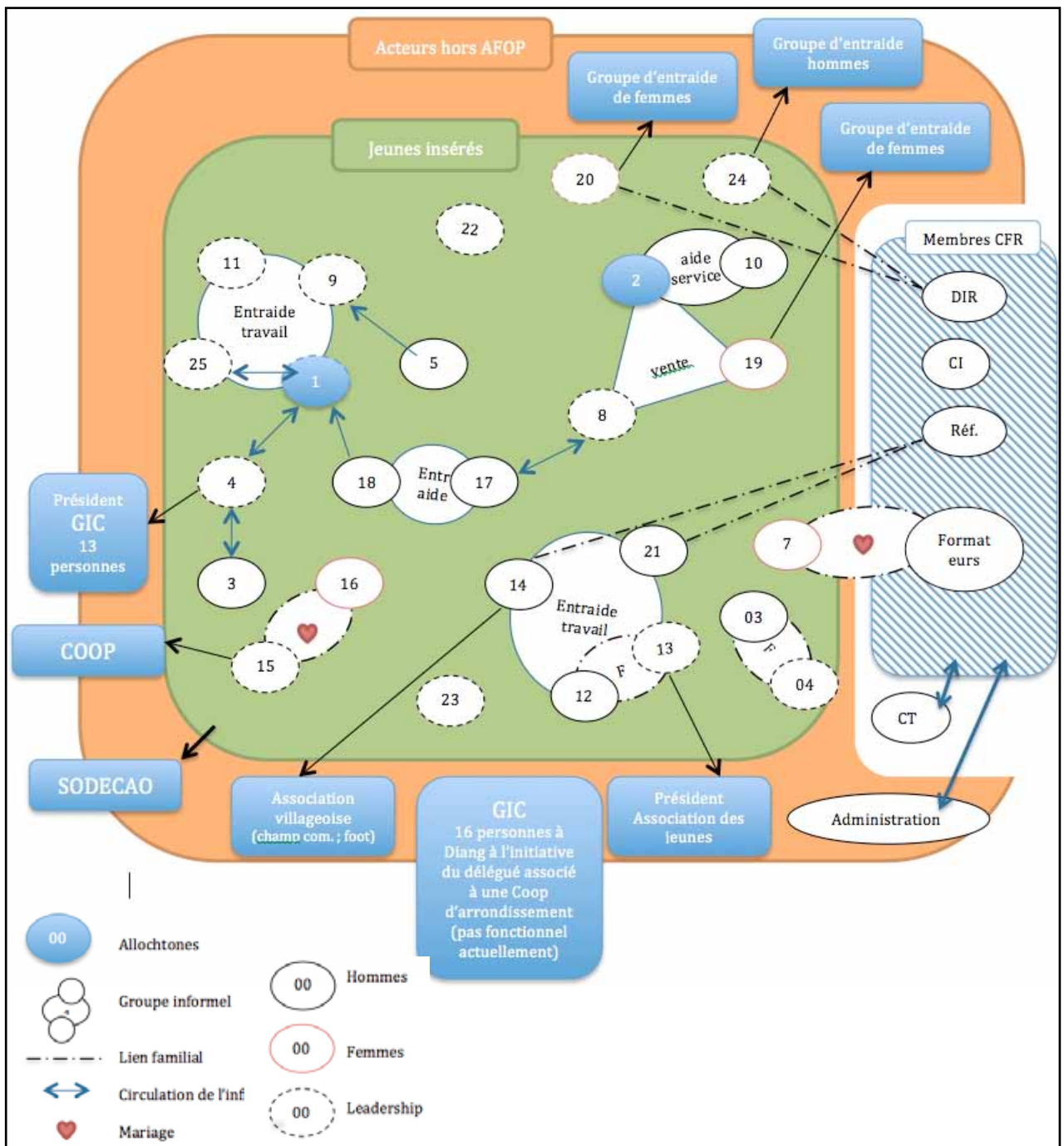


Figure 18 : Schématisation de la mise en réseau des jeunes insérés AFOP, réalisation auteurs

A première vue, on remarque qu'une diversité et que de nombreuses relations existent entre les jeunes. On distingue rapidement la présence de 3 principaux groupes informels.

Deux d'entre eux sont des groupes d'entraide de travail. C'est à tour de rôle que les membres interviennent dans les exploitations agricoles lors des pics de travail (défrichage, semis, récolte...). Ainsi, la force de travail étant plus conséquente, les tâches sont réalisées plus rapidement permettant, en plus de la motivation collective, de garder une certaine homogénéité dans l'évolution de l'exploitation. Par exemple, pour le semis de maïs, opération relativement chronophage, il est préférable qu'il soit fait le même jour afin pour assurer une croissance homogène du peuplement et faciliter les travaux d'entretien par la suite. De plus, ces groupes permettent de réduire les coûts de production (moins de main d'œuvre temporaire salariée employée). Enfin, les jeunes, qui ont suivi la même formation, réalisent un travail rigoureux, « bien fait » et rapide



en comparaison d'une main d'œuvre temporaire qui n'est pas qualifiée pour certaines techniques adoptées par les insérés.

On remarque également la mise en place d'un groupe pour la vente (numéros 2, 8 et 19). Les jeunes s'échangent des contacts d'acheteurs, des prix ou des opportunités d'achats. Tous 3 dans l'élevage de poulets de chair, ils s'entendent sur les périodes de production (en décalage) afin de ne pas être en concurrence et de pouvoir couvrir le marché continuellement.

On note également la présence de groupes plus restreints où des échanges de services ont lieu (prêts de matériels, de parcelles...).

De manière générale, même si quelques insérés continuent à évoluer seuls, les échanges et les liens entre les jeunes AFOP sont plutôt importants et les leaders très présents. On remarque également qu'aucune femme n'agit seule, toujours en lien avec un groupe ou un membre d'une famille.

Bien que certains jeunes soient actifs ou en contact avec des associations ou des groupes d'entraide de villages, les insérés rencontrés sont très peu tournés vers l'extérieur (acteurs clés du territoire). En effet, les jeunes préfèrent travailler entre eux du fait d'une part qu'ils se connaissent et utilisent les mêmes techniques et d'autre part pour se protéger d'éventuelles jalousies.

*« Il y a trop d'individualisme et de tribalisme, alors ils deviennent ennemis. Alors qu'avec les groupes d'entraide ils peuvent faire beaucoup. » Délégué MINEPIA*

*« Ne te ballade pas n'importe où, ne t'assois pas avec n'importe qui » maman de jeune*

On observe également l'émergence de deux GIC inter jeunes et l'intégration d'une coopérative pour l'un des insérés rencontrés.. Cependant, ces structures ne sont pas fonctionnelles et répondent plutôt aux intérêts personnels des membres ou encore à des fins politiques. Bien que la formalisation de groupes d'entraide soit promue par le centre, dans le discours des jeunes, des référents ou encore de quelques acteurs du territoire, on remarque que ces groupements (GIC ou coopératives) ne fonctionnent pas pour la majorité. Des problèmes de détournements d'argent, d'abus d'intérêts ou encore de fuites de subventions aboutissant à des éclatements soudains sont choses courantes. De fortes réticences pour intégrer ces types de structure de la part des agriculteurs sont donc visibles. C'est en 1932 que la première coopérative a vu le jour à Dschang (région Ouest) sous l'impulsion de l'administrateur coloniale. Depuis, le système coopératif est imposé pour tenter d'organiser la collecte, le transport et le stockage des récoltes de cacao par exemple. (Courade, Eloundou-Enyègue, Grangeret, 1991). Très peu d'entre elles sont encore en fonctionnement aujourd'hui et des programmes de relance et d'aide sont toujours nécessaires. Dans bien des cas, la voix des paysans a été utilisée par quelques individus pour s'accaparer toutes les aides et « filer avec le butin ». Ces malversations sont restées dans les esprits des exploitants camerounais gardant toujours une certaine méfiance vis-à-vis des coopératives. Avec le recul, pour beaucoup, notamment la coordination AFOP, l'idée d'imposer une mise en réseau pour bénéficier d'aides est une erreur. Il est plus judicieux de s'associer pour être plus fort, s'entraider et faire face à un problème commun.

Et bien que la cohésion et les liens internes AFOP soient particulièrement importants, certains évoluent toujours seuls et l'ouverture vers l'extérieur reste faible fragilisant peut être la pérennisation des exploitations

#### 4.1.8 Des indices de développement reflétant une certaine viabilité sociale

L'adaptation de la méthode française IDEA à la situation spécifique d'AFOP au Cameroun permet l'évaluation de la viabilité sociale des exploitations agricoles des jeunes insérés (Voir annexe 5).

Ici, la méthode a été appliquée à un échantillon de 25 exploitants, représentant la diversité des exploitations agricoles des jeunes insérés au niveau de l'insertion sociale, du rôle familial, de la cohésion interne AFOP et du développement humain.

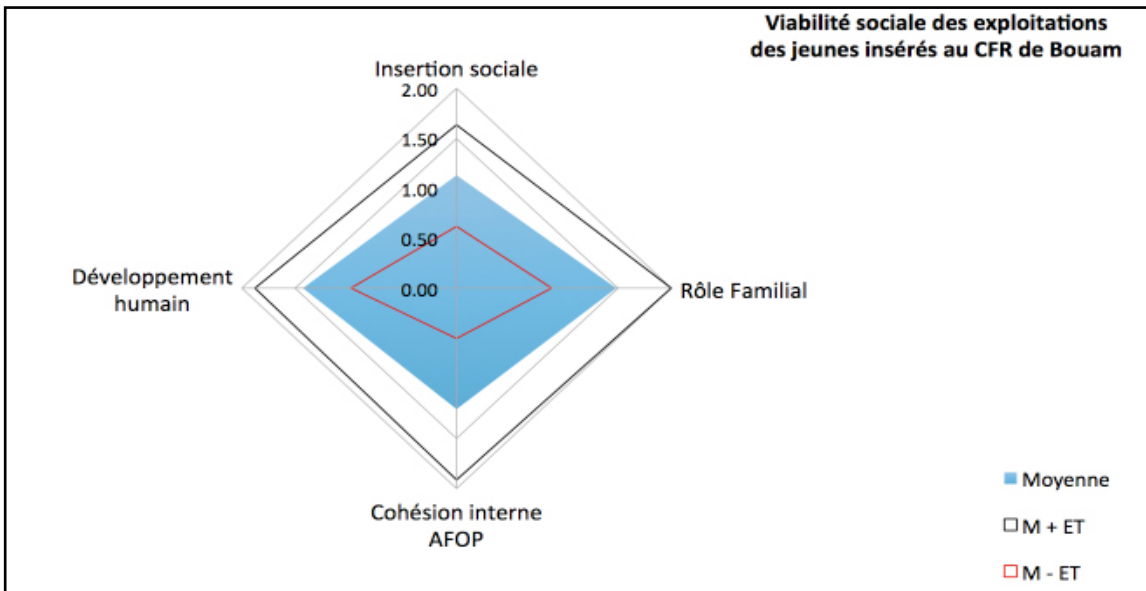


Figure 19 : Viabilité sociale des exploitations des jeunes insérés du CFR de Bouam sur 4 axes (N=25), réalisation auteurs

On constate que tous les quatre axes de la viabilité sociale ont une moyenne supérieure à 1. Mais une certaine variabilité apparaît en vue de la dispersion exprimée au travers des écarts types. Alors quant est-il de la viabilité en détails ?

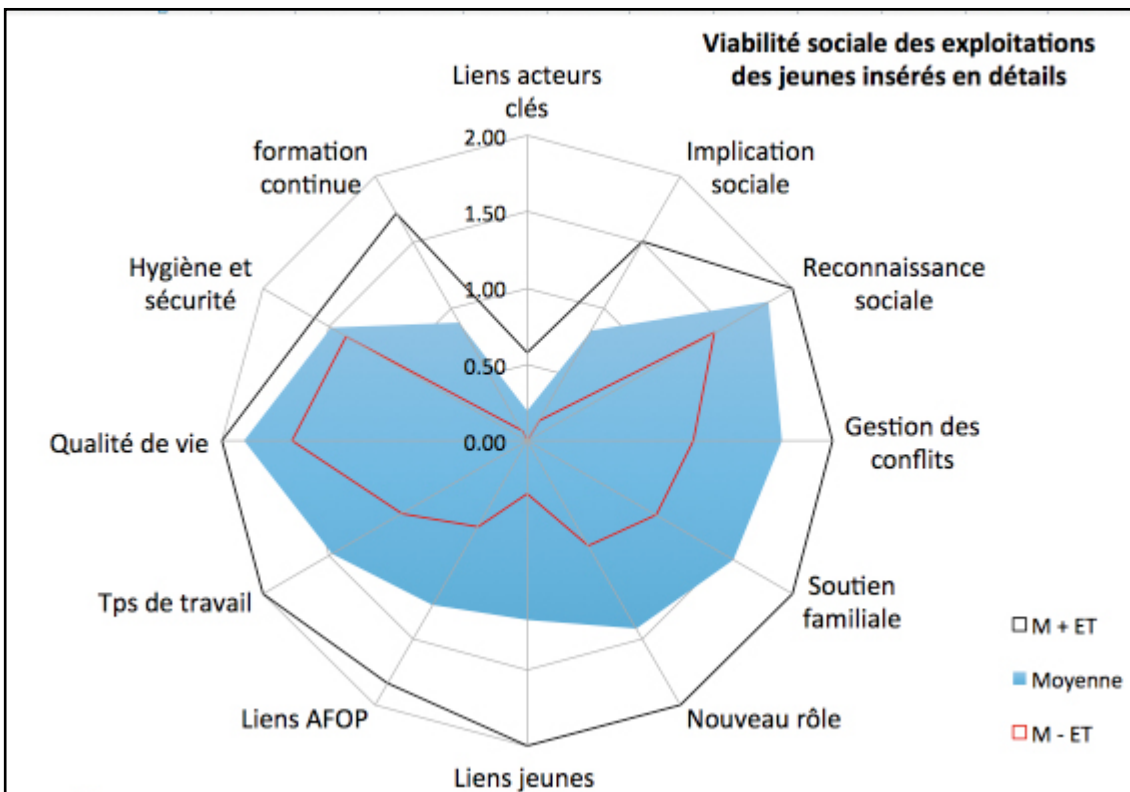


Figure 20 : Détails de la viabilité sociale des exploitations des jeunes insérés du CFR de Bouam (N=25), réalisation auteurs

En premier lieu, on constate ici que les axes de « Qualité de vie », « Hygiène et sécurité » et « Reconnaissance sociale » obtiennent les meilleures appréciations avec une faible disparité. Ceci s'explique par le fait que les jeunes, malgré les difficultés énoncés à l'installation, arrivent à subvenir aux besoins de leur famille et améliorent leur cadre de vie. De nombreux jeunes ont commencé à accumuler des briques pour la construction d'une maison en dure par exemple. De plus, sur les 25 jeunes rencontrés, seul 2 d'entre eux vivent toujours chez leurs parents. Les 23 autres

sont autonomes et ont entre 2 et 11 personnes à charge. La sécurité alimentaire et les dépenses pour la famille sont assurées avec la production de maïs, macabos, bananes plantains, maniocs et arachides en attendant la production des cultures pérennes. Les jeunes arrivent également à offrir des cadeaux (en nature et en espèce) à la famille élargie.

On remarque également que les jeunes prennent en considération les consignes de sécurité pour l'utilisation des produits phytosanitaires en utilisant des kits de protection et en appliquant des règles de construction pour les bâtiments d'élevage (distance à l'habitation, aération, condition du suivi...). De plus, du fait du manque de référents en élevage au niveau du CFR de Bouam, les jeunes éleveurs suivent des formations complémentaires hors AFOP pour l'apprentissage des gestes techniques. Si cette volonté de poursuivre la formation professionnelle en élevage est fréquente, elle ne l'est pas en agriculture. Seuls les insérés qui viennent d'être promus référents bénéficient de formations données par le centre. Cet état de fait se ressent au niveau de l'axe « formation continue » du radar.

Au niveau de la reconnaissance sociale, l'auto-appréciation du changement de statut est très remarquable. En effet, les jeunes sont très fiers d'avoir suivi la formation AFOP et d'être devenus des exploitants agricoles. Pour le jeune, le métier d'entrepreneur agropastoral est perçu comme un métier rémunérateur, un métier porteur qui permet de devenir quelqu'un dans la société. De plus, le jeune devient « référent » auprès de son entourage. Souvent sollicité par la famille, les voisins et d'autres membres de la communauté, il partage les techniques innovantes acquises au CFR. Par exemple, du fait des résultats obtenus dans leurs propres champs, les jeunes transmettent la technique du semis en ligne de variétés améliorées de maïs à la demande de l'entourage. De plus, la maîtrise des produits phytosanitaires est aussi très appréciée notamment par rapport aux dangereuses contrefaçons que l'on peut trouver sur le marché local. En ce qui concerne l'élevage, les jeunes aident leurs pairs au moment des vaccinations et des castrations. Les jeunes peuvent aussi prêter le matériel spécifique qu'ils ont acquis grâce à la subvention. Autre exemple, du fait de leur savoir-faire reconnu par la société, un groupe de 6 jeunes a été embauchés par un cadre d'entreprise pour faire le semis d'un champ de maïs. Cependant, une légère disparité, au niveau de la reconnaissance sociale, est visible et s'explique par le fait que l'acceptation selon le genre reste encore difficile. Dans la société camerounaise, les femmes n'ont pas droit à l'héritage de terres. Elles se tournent alors vers leur mari pour mettre en place leur projet. Un risque d'appropriation du projet par le mari peut alors arriver. Pour éviter cette situation, les femmes s'orientent vers l'élevage hors sol qui demande très peu en foncier. De plus, certains hommes refusent même de travailler pour une femme, rendant l'insertion sociale difficile pour les femmes.

*« Mon beau père, qui m'a donné un terrain pour implanter mon bâtiment d'élevage, a donc voulu s'approprier mon projet, ce qui m'a amené à déplacer le bâtiment pour l'implanter chez un de mes camarades de formation ». Jeune inséré AFOP*

Sur le radar, on note également une bonne moyenne en ce qui concerne l'appréciation du temps de travail, le soutien de la famille ou encore la gestion des conflits.

Les jeunes ont conscience, ou du moins prennent rapidement conscience, de l'importance de travail que représente la mise en place et la gestion d'une exploitation agricole. Les temps de travaux sont généralement bien estimés et collent à la réalité.

La famille offre un soutien logistique et moral au jeune de la formation à l'installation. Par contre, le jeune ne bénéficie pas d'aides financières directs. Pour les autochtones c'est également la famille qui fournit le foncier. La famille, au travers des mères principalement, apporte une certaine protection face aux jalousies et à la sorcellerie de la communauté. Ainsi, les parents peuvent parfois intervenir en cas de conflits. Cependant, on note chez les jeunes insérés une bonne capacité à gérer eux-mêmes les conflits avec le voisinage.

Pour ce qui est des liens qui peuvent exister entre AFOP et les jeunes et entre les jeunes eux même, la moyenne est un peu plus faible et une importante disparité au sein de l'échantillon

apparaît.

Les liens jeunes évoquent les relations entre les jeunes insérés inter et intra promotions. Cet indicateur soulève certaines fragilités. Comme vu au travers du schéma de mise en réseau, les échanges d'informations entre les camarades AFOP sont importants. Des groupes d'entraide et de services voient le jour. Les éleveurs de poulets de chair du arrivent à se partager la clientèle et à fixer un prix de vente commun. Cette stratégie n'est pas encore adoptée chez ceux qui font des cultures pérennes sûrement car les plantations ne sont pas encore entrées en production. Cependant, les idées de vendre en groupe apparaissent dans les discours. On note encore parmi les insérés que l'accès au marché reste très majoritairement individuel. En effet, chaque inséré se débrouille seul pour trouver son réseau de commercialisation. Pour la main d'œuvre, il y a de petits groupes d'entraide informels qui se sont mis en place cette initiative est le fait que la main d'œuvre temporaire n'est pas toujours disponible ou mobilisable. Effectivement, même dans les villages où des jeunes sont au chômage, ces derniers ne sont pas systématiquement intéressés pour travailler comme journalier agricole. Les difficultés d'accès à la main d'œuvre sont plus importantes encore pour les femmes qui sont moins prises au sérieux et qui sont davantage taxées. On remarque également que certains jeunes évoluent seuls. L'éloignement de leur exploitation en est souvent la cause.

De plus, bien que les jeunes soient encore en relation avec le CI, la moitié d'entre eux n'a plus de relation directe avec le centre. Alors que certains, surtout les résidents proches, viennent participer aux activités du centre, les autres ne donnent que très rarement de leurs nouvelles.

Le détail du radar de la viabilité met en évidence 2 points faibles chez les jeunes. L'implication sociale des jeunes est faible et les liens avec les acteurs clés du territoire sont quasiment inexistantes.

L'implication des jeunes dans des structures associatives, GIC<sup>12</sup> ou coopératives est quasi inexistante. Si des groupes d'entraide, de vente et de services se créent, ils sont uniquement constitués de jeunes ayant suivi la formation. L'ouverture vers le reste de la société est relativement faible. Les jalousies très présentes et l'histoire passée des structures formelles de groupement agricole peuvent en être la raison. Les jeunes, comme la plupart des agriculteurs, se méfient de l'organisation souvent douteuse des groupements formels.

Pour ce qui est des liens avec les acteurs du territoire, le pas n'est pas fait. Mise à part la signature de documents pour l'acquisition de la terre ou encore le jour de la commission territoriale, les jeunes n'ont aucun contact avec des autorités ou acteurs clés de l'agriculture. Les jeunes ne sollicitent ni les techniciens de la SODECAO, ni les délégués de l'élevage et de l'agriculture, ni les personnalités administratives. Lors de la commission territoriale, les contacts restent très froids. Pour cause, les jeunes disent que la moindre sollicitation de ces acteurs (conseils ou appuis) est payante. Par exemple, bien que l'appui aux agriculteurs soit une des fonctions des délégués du ministère, ceux-ci ne le font pas gratuitement. Les jeunes préfèrent alors se tourner vers le CI.

Ces trois outils d'appréciation de la viabilité sociale, de la maîtrise des capacités ou encore de la mise en réseau apportent un éclairage sur les jeunes. Les outils pour développer une exploitation agricole semblent maîtrisés. De part leurs comportements, leurs relations et les premiers constats d'autonomie, les exploitations des jeunes paraissent viables socialement. De plus, de multiples liens existent entre les jeunes et une esquisse de mise en réseau et de groupement se met en place. Alors, fort de ces atouts, la question du modèle agricole développé par les jeunes se pose.

## **4.2 Quel modèle agricole mis en place par les jeunes ?**

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, en plus de l'état des lieux sur la situation actuelle des jeunes insérés et leur état d'esprit, leurs exploitations ont été étudié sous un angle plus technique. Ainsi, tout en s'appuyant sur les résultats des trois outils précédemment présentés, les systèmes d'exploitations au travers des facteurs de production, les performances agro écologiques, la gestion, le réseau et la commercialisation ont été analysés de manière fine. Enfin, les performances technico-économiques ont été développées au travers de différents scénarii de

<sup>12</sup> Groupement d'Intérêt Général

projection, basé sur les dires croisés des acteurs rencontrés.

#### 4.2.1 Des facteurs de production favorables

Bien que les exploitations des jeunes n'en soient qu'à leurs débuts, les facteurs de production semblent tout à fait propices au bon développement des projets agricoles des jeunes. Voir annexe 13 : Schématisation générale des systèmes d'exploitation des jeunes AFOP insérés.

Premièrement, les jeunes partent avec un avantage certain concernant le facteur de production « **Capital** ». En effet, l'obtention de la subvention AFOP, d'un montant avoisinant les 1.5 millions de Francs CFA est un réel atout pour leur démarrage. Ce capital permet aux jeunes de mettre en place dès leurs débuts, des exploitations conséquentes en terme de surface, de diversité de spéculation ou encore en terme de cheptel pour l'élevage. De plus, une telle aide leur permet d'acquérir directement les outils de production nécessaire, pour optimiser leurs chances de réussite au démarrage des exploitations. Ainsi, pour ce qui est des projets à base agricole, les jeunes se procurent des pulvérisateurs avec les équipements de protection, pour les traitements phytosanitaires, des « pouces-touts » (petit chariots à deux roues) pour faciliter les travaux de manutention, comme l'acheminement des plants à la parcelle ou encore des tenus adéquates pour les travaux en forêts (bottes, blouses, gants, ...) par exemple. Pour les projets d'élevages commerciaux, la subvention permet également l'obtention de bâtiments conséquents et adapté pour mener les sujets à terme avec tout l'équipement nécessaire. Il faut noter que les apports des jeunes, en terme de capital, se fond en nature au travers de leurs forces de travail surtout étant donné leurs moyens très limités à l'installation.

Deuxièmement, pour ce qui est du facteur « **Travail** », au sein des exploitations des jeunes, la main d'œuvre familiale est toujours privilégiée. Pour les hommes chef de famille, la conjointe est systématiquement associée aux travaux sur l'exploitation. Il en va de même pour les enfants lors des gros travaux, quand ceux-ci sont en âge de travailler et qu'ils sont en vacances. De plus, les frères et sœurs, parents et famille élargie sont également sollicités de manière privilégiée et gratifiée par des motivations (nourriture, boisson, tabac) pour les gros travaux. Bien que la famille soit préférée comme

main d'œuvre, du fait de son moindre coût et de son implication au travail, les jeunes ont un recours systématique à un moment ou un autre, à de la main d'œuvre salariale temporaire.

Enfin, pour la **Terre**, de façon unanime pour tout les acteurs du territoire (maire, sous préfet, délégués de l'agriculture et chef traditionnel) le foncier n'est pas un problème à l'EST.

Certes, les jeunes hommes, originaire de la localité (20 sur 25 jeunes), héritent de surfaces importantes d'une moyenne de 10 ha de forêt vierge allant de 7 à plus de 20 ha. Bien enraciné dans le territoire par le biais de leurs familles, ceux-ci ne possèdent que très rarement des titres fonciers. Ces importantes surfaces rendent possible les projets d'extensions ambitieux

*« Du coup papa est déjà formé, mais les jeunes (temporaire) eux ne respecte pas trop les techniques, ils veulent aller vite, ils veulent juste l'argent. » Jeune AFOP*

*« Le foncier n'est pas un problème ici, il reste tellement de terre. Autour de mon village, il y a plus de 24 km de forêt avant la frontière. » Chef traditionnel de Bouam*

*« Il n'y a pas de pression pour le foncier car il y a beaucoup de terre disponible. Le problème ne va pas se poser avant 10 au 20 ans. » Sous préfet de Diang*

*« Des terres y'en a y'en a ! Le foncier n'est pas un souci. » Maire de Diang*



de ces jeunes. Cependant, bien que l'acquisition de terre ne soit pas un problème, l'accessibilité en est un. Bien des parcelles léguées aux jeunes sont très éloignées du village et de leurs habitations. En effet, pour des raisons logiques, les parcelles les plus proches des habitations sont déjà colonisées et majoritairement destinées aux cultures annuelles, exigeant plus de travail comme nous le montre le diagnostic agraire du Haut Nyong (Bassuel, Schneider, 2014). Les parcelles des jeunes sont éloignées en moyenne de 5 Km des habitations, allant de 2 à 13 Km. Cet éloignement, en plus d'engendrer un surplus de travail (temps de marche conséquent) et d'obliger parfois les jeunes à dormir sur place, rime souvent avec un non accès carrossable. Pour la plupart, les chemins d'accès aux parcelles sont étroits, sillonnent entre les parcelles voisines et traversent des rivières et marécages sur des ponts de singes rendant évacuation de la production difficile et coûteuse.



Figure 21 : Sur le chemin de l'exploitation

De plus, pour les femmes et les hommes non originaires de la localité, l'acquisition de terres est moins aisée. En effet, les héritages se font de père en fils et ce sont les hommes qui possèdent la terre. Seul quelques femmes cultivent de petites parcelles en propriété, du fait du décès de leur mari. Cette tradition est une des explications du fait que les jeunes femmes AFOP sont plus tournées vers l'élevage, moins gourmand en surface. De même que, pour les allochtones, les femmes arrivent tout de même, après de lourdes négociations et parfois des conflits, à acheter quelques hectares. Ceux-ci s'empressent alors d'établir des titres fonciers reconnu par les chefs traditionnels du village et les autorités administratives locales afin de se prémunir d'éventuels conflits futurs.

Bien que les cœurs de projets des jeunes soient tournés vers des cultures et des élevages commerciaux, tous gardent des cultures vivrières comme le maïs, le manioc ou encore les arachides. De plus, certains insérés possèdent également de petits élevages avicoles laissés en divagation (poulets villageois) et, de manière plus exceptionnelle, un à deux porcs de race rustique locale, également en divagation. Même si ces cultures et petits élevages constituent la base de l'alimentation du ménage des jeunes, les surfaces et les cheptels restent limités. Les SAU sont comprises entre 0.5 et 3 ha et la basse-cour ne dépasse pas les 5 poulets par ménage. Même si l'acquisition de trésorerie est censée se faire grâce aux cultures commerciales financées par le programme AFOP, les jeunes vendent parfois, transformées ou non, de petites quantités de leur production vivrière pour assurer des dépenses exceptionnelles (maladies, décès...) ou l'achat de denrées de première nécessité non produites sur la ferme. Pour cela, les femmes vendent les cossettes (manioc séché et pilé utilisé pour cuisiner la pâte, plat de base) ou quelques kilos de maïs.

Alors que les cultures vivrières et les petits élevages soient exclusivement issus de semences locales traditionnelles et de souches locales, les jeunes se tournent vers les hybrides, variétés améliorées et races sélectionnées pour leurs projets commerciaux AFOP. Ces semences et plants hybrides sont notamment promus et distribués via le ministère de l'agriculture ou encore la SODECAO (Société de Développement du Cacao). Pour les élevages de poulets de chair, les jeunes se fournissent en poussins d'un jour venus de la ville au niveau de gros producteurs nationaux. A cela



s'ajoute l'utilisation systématique de produits phytosanitaires ainsi que des produits vétérinaires d'élevage.

Mises à part les ventes exceptionnelles de petits produits vivriers, les cultures commerciales ne sont pas encore entrées en production. Toutefois, on note d'ores et déjà la vente de poulets de chair de 45 jours pour 3 des jeunes éleveurs enquêtés et la mise sur le marché de sacs de maïs. Bien que le pic de production ne soit pas encore atteint, certains jeunes ayant commencé la mise en place de leur projet avant la subvention vendent déjà quelques régimes de banane plantain. On constate également la dispense notable de conseils et de services à la communauté. Ceci a été largement exprimé par tous les acteurs du territoire. Même si les exploitations basées sur des cultures pérennes ne sont pas encore entrées en production, étant donnée la formation technique

*« Le centre nous apprend des choses, aujourd'hui on fait le semis en ligne et ça change beaucoup de choses » Jeune inséré AFOP*

suivie par les jeunes, on peut envisager une production élevée dans les années à venir. Par exemple, les premières récoltes de maïs destinées à la vente laissent envisager de bonnes récoltes dans les autres spéculations. En effet, les techniques utilisées prouvent déjà leur efficacité. Ainsi, des rendements compris entre 1.5 et 1.9 tonnes de maïs par hectare sont enregistrés.

Alors qu'en est-il des ces techniques ?

#### 4.2.2 Des pratiques agricoles innovantes

Bien que la grande majorité des jeunes soient issue du monde agricole et pratiquent en partie les mêmes spéculations que leur entourage, le « pêle-mêle », et le « fourre-tout » sont abandonnés au profit de techniques agricoles particulièrement innovantes même si des améliorations sont toujours possible.

Premièrement, comme vu précédemment, les matériaux biologiques utilisés dans les exploitations sont hybrides, de variétés améliorées ou encore de races sélectionnées pour les élevages. Les variétés anciennes, locales ou encore les races locales ne sont pas utilisées par les jeunes ou uniquement pour les productions vivrières. En effet, pour les systèmes de production cacaoyers associés aux bananiers plantains et macabo, les plants de cacao sont achetés à la SODECAO qui propose les dernières variétés façonnées au potentiel de rendement le plus élevé. Les rejets de bananiers sont également issus de plantation au potentiel de rendement élevé. Pour les cultures annuelles, les semences hybrides (Maïs CMS8704, CMS8501), bien souvent traitées pour éloigner les rongeurs, sont majoritairement utilisées pour les productions à objectifs commerciaux. Il en va de même pour les élevages où les souches et sujets d'élevages sont achetés sur le marchés en fonction de leur vitesse de croissance et rentabilité élevé.

Deuxièmement, les techniques de mise en place des cultures semblent à la pointe. En effet, les jeunes respectent à la lettre les recommandations du MINADER et de la SODECAO pour l'implantation de leurs exploitations cacaoyères mettant ainsi toutes les chances de leur côté. Ainsi, le choix du terrain est chose primordiale pour les jeunes. Bien que l'accessibilité des parcelles ne soit pas de leur ressort, celle-ci sont choisies en fonction des précédents culturels, de la couleur de la terre et des espèces présentes. Donc, les forêts primaires et secondaires, à la terre noire, peuplées de grands arbres pour l'ombrage sont privilégiées. Le défrichage n'est pas toujours suivi d'un brulis. Certes, un bon brulis permet de « nettoyer » la parcelle, limiter les adventices et faciliter la mise en place des plants mais représente aussi du temps de travail supplémentaire, qui n'est pas réalisable en toute saison et limite aussi la vie du sol. Chez les 18 jeunes au projet cacao, 14 font du brulis alors que 4 n'en font pas pour ces mêmes raisons. Les rejets de bananier sont souvent mis en place avant l'abattage pour des raisons pratiques. En effet, le bois mort, une fois coupé encombre la parcelle rendant le travail de plantation plus pénible et ne permettant pas toujours de respecter les écartements et alignements. De plus, si un arbre tombe sur un rejet de bananier, cela ne l'empêchera pas de croître. Pour ce système de culture mis en place par les jeunes, le macabo et le bananier permettent d'une part d'obtenir une production conséquente et donc des revenus

avant l'entrée en production du cacao (6 à 8 mois pour le macabo, 1 an pour le bananier) et d'autre part de fournir un certain ombrage limitant ainsi le dessèchement du cacao en saison sèche. Les densités et l'agencement des plants sont rigoureux et précis avec l'utilisation de patron pour les écartements et de jalons pour respecter l'alignement (Voir annexe 8 : ITK mise en place d'une cacaoyère associé au Banane Plantain et au Macabo).

L'abattage des arbres sur la plantation est sélectif. Ainsi, les arbres nuisibles aux plantations sont éliminés et les grands arbres permettant de régler l'ombrage et les fruitiers sont conservés.

Il en va de même pour toutes les cultures pérennes mise en place par les jeunes. Ainsi, les plantations de palmier à huile, de variété amélioré, sont alignées à raison de 125 plants par hectare suivant les recommandations du MINADER et de la formation AFOP. Voir annexe 9 : ITK installation palmier à huile.



Figure 22 : Semis en ligne du maïs sur une parcelle d'un jeune AFOP

*« La formation nous a changé, je respecte les dimensions (semis) et les rendements sont très très différents ». Jeune AFOP*

*« Avant on ne faisait pas de grande cacaoyère, on faisait pour la consommation » Famille de jeune AFOP*

certaine innovation pour la localité, il peut également être perçu comme négatif du fait du manque de sens critique de la part des jeunes. De plus, comme nous le montre le radar de la maîtrise des capacités au niveau de l'influence de l'activité agropastoral, la gestion et la valorisation des déchets et résidus d'exploitations peuvent être améliorés. La multiplication des plants au sein des exploitations permettant aux jeunes de faire des économies et de s'affranchir des problèmes de délai et de livraison est encore peu présent. Uniquement 6 jeunes sur 25 possèdent une pépinière exploitable. Pour ce qui est des systèmes de production, on peut remarquer la faible association et les faibles relations entre l'agriculture et l'élevage. Bien que ce principe soit largement promu par le centre et repris dans les discours par les jeunes, sur le terrain et dans les perspectives d'évolution, cet aspect n'est évoqué que par 7 jeunes sur 25. Enfin, bien que l'évolution des exploitations soit vu comme un processus par le programme AFOP, la mécanisation, même légère, n'est pas du tout évoquée par les jeunes malgré leurs perspectives d'important agrandissement.

De manière plus flagrante et largement exprimé par les jeunes et leurs entourages, le semis en ligne du maïs est une innovation pour la localité. En pratique, les jeunes utilisent des ficelles jalonnées, tendus de part et d'autre de la parcelle, afin d'obtenir un semis en ligne avec un écartement de 50 par 50 cm ou de 50 par 80 cm en cas d'association avec du haricot, du soja ou en rotation avec du manioc par exemple.

De manière générale, pour la conduite des cultures annuelles, les ITK et calendriers culturaux sont également respectés selon les recommandations. Ainsi, les jeunes ont un recours systématique et relativement intensif aux soins phytosanitaires de prévention pour leurs cultures.

Pour ce qui est des élevages, le suivi et l'attention portée au sujet sont remarquables de par son assiduité. Les soins vétérinaires de prophylaxie sont systématiquement appliqués et les rations alimentaires sont calculées et suivent également les recommandations du ministère.

Cependant, bien que le suivi remarquable des recommandations des ministères pour les techniques agricoles par les jeunes soit positif et constitue une

En plus des nouvelles techniques plus productives enseignées au sein du CFR qui semblent

largement bien maîtrisées et mises en place par les jeunes, celles-ci sont couplées à une gestion d'exploitation également remarquable.

#### 4.2.3 Une gestion entrepreneuriale

Au travers de l'analyse du discours des jeunes la gestion entrepreneuriale des exploitations est remarquable pour le contexte. En premier lieu, comme dit précédemment, les jeunes ont une vision en grand de leurs exploitations. Ainsi, les perspectives d'évolutions sont mesurées sur le long terme engendrant ainsi la prise en compte des investissements et donc des économies nécessaires. Les jeunes semblent avoir conscience juste des moyens et du temps de travail nécessaire à la réalisation de leurs entreprises. En effet, tout comme les itinéraires techniques, les coûts de production et les temps de travaux sont facilement approximé sans erreurs aberrantes. Mais encore, les jeunes ont en moyenne un bon suivi, ou du moins une bonne connaissance, des dépenses et revenus nécessaires pour mettre en œuvre leur projet d'installation et conduire leurs exploitations. Certes, sur les 8 systèmes de production des « jeunes insérés » étudiés en particuliers, 5 d'entre eux possèdent et tiennent de manières rigoureuses un cahier de suivi de dépense et un calendrier des activités. (Voir annexe 6 : Exemple de cahier de suivi de jeune AFOP insérés)

Cependant, d'une manière générale, le cahier comptable d'exploitation, outils de suivi mis en place par le programme AFOP, est tenu mais pas forcément exploité. Celui-ci consiste plus en un outil de contrôle de la bonne utilisation de la subvention qu'un réel outil d'aide à la prise de décision tactique. De plus, les jeunes n'utilisent pas d'outils informatiques, pour la gestion comptable notamment, bien qu'un module dédié soit développé lors de la formation. Les problèmes d'énergie récurant de la localité et l'avancée locale dans ce domaine peuvent être des explications.

Comme le schéma de mise en réseau le montre, des groupes d'entraide voient le jour. Les jeunes sont conscients de l'importance de l'entraide pour ce qui est des travaux et de la vente et mettent en œuvre les moyens pour mutualiser leurs forces. Et comme le rappelle le radar de viabilité sociale, ces groupes sont surtout internes à AFOP. Certes, cet état de fait reflète une bonne cohésion interne mais aussi le fait que les jeunes soient peu tournés vers l'extérieur, ne possèdent pas de partenariat et n'ont que très peu de relation avec les services publics. Dans le même sens, ces groupes, bien que opérationnel aujourd'hui, ne sont pas formels et n'ont pas de statut reconnu.

Un certain problème de gestion de la main d'œuvre ressort également des discours. Bien que les groupes d'entraide soient une solution mise en place, de façon unanime, les jeunes rencontrent de pénibles difficultés avec la main d'œuvre temporaire. En effet, en plus de réévaluer à la hausse leurs prestations en fonction de la subvention AFOP, les personnes embauchées ne sont pas qualifiées, ne font pas le travail de manière rigoureuse et parfois refusent même de travailler obligeant les jeunes à aller chercher de la main d'œuvre plus loin.

Enfin, en terme de gestion pratique, on remarque que, bien que l'argent utilisé pour leur installation provient d'une banque locale, les jeunes entretiennent très peu de relation avec les institutions bancaires. En effet, toutes les démarches sont assistées, voir entièrement menées par le CI limitant ainsi leur appropriation de ce service. De plus, bien que les perspectives des jeunes soient importantes en terme d'évolution, aucun d'entre eux n'évoque le crédit. Ces deux derniers points paraissent alors particulièrement sensibles notamment en vue des perspectives de production et d'agrandissement et donc des flux de trésorerie important.

#### 4.2.4 Des jeunes tourné vers la commercialisation

Bien que le radar de la maîtrise des capacités montre une certaine faiblesse au niveau de la commercialisation du fait que les exploitations ne soient pas encore en production, les jeunes insérés, de manière générale, ont conscience de l'importance de ce volet. Bien que des citations pro-AFOP comme « il faut vendre avant de produire », ressortent des discours, les jeunes sont très clairement tournés vers les marchés. Les cœurs de projets des jeunes sont basés sur des élevages et cultures commerciales uniquement. Les jeunes projettent leurs ventes sur les marchés régionaux voir internationaux. En effet, la volonté de vendre les productions en ville à des grossistes voir même à la capitale ou directement au port international de Douala ou encore dans les pays limitrophes

*« Les Coxers sont pas bons, ils vont vous duper. »  
« Les Coxers viennent tromper les paysans, mais avec la formation, nous savons que c'est des bandits. » Jeune inséré AFOP*

ressort des discours. Les jeunes ont consciences des pertes et malversations dont ils peuvent être victime en vendant leur produit au plus simple. Par exemple, les jeunes savent qu'ils ne peuvent avoir une force de négociation face aux coxer et sont conscients du manque à gagner.

Même si les jeunes ont la volonté de s'investir dans la commercialisation afin de pouvoir retirer un meilleur bénéfice même si des coûts intermédiaires sont engendrés (transports, communication, etc.) aujourd'hui, peu de démarche sont déjà lancées.

Dans le schéma réseau on remarque la formation d'un groupe d'entraide pour la vente. Les trois éleveurs de poulets de chairs issues du CFR de Bouam, se sont organisés entre eux pour ne pas être en concurrence, pour s'accorder sur les prix et la présentation des sujets et se renvoient même les clients d'un éleveur à l'autre. Les bandes de poulets sont lancés en décalé dans l'année pour couvrir le marché local et ne pas être en concurrence et si toute fois un client se présente chez l'un ou l'autre des éleveurs qui n'est pas encore en production, il est reconduit chez les collègues. Il n'y a que pour les fêtes de fin d'année que les éleveurs produisent tous en même temps étant donné l'ampleur du marché en cette période. Bien que fonctionnel, ce groupe reste informel et fragile.

Alors que les jeunes disent s'informer des cours du marché via le bouche à oreille, les différents Comice, les acteurs de la SODECAO ou encore des contacts au sein de coopératives, seulement 4 jeunes sur 25 pensent utiliser la radio ou les journaux locaux pour trouver des clients de leurs productions. Les éleveurs déjà en production mettent en place des techniques de communication simple comme des panneaux d'information.

Cependant, comme nous le montre l'importante dispersion sur le radar de la maîtrise des capacités pour le volet commercialisation, certain jeune semblent avancer dans l'aspect vente alors que d'autres n'ont pas encore abordé ce point. De manière générale, pour les producteurs de culture pérenne les débouchés semblent encore incertains. Seule 6 jeunes disent avoir des contacts d'acheteurs probables. Les jeunes n'ont pas encore de partenariat fiable et les groupes restent informels. Les jeunes n'ont ni lancé le démarchage d'acheteurs ni démarré les démarches de

*« Il y a trop d'individualisme, de tribalisme et de racisme alors ils deviennent ennemis. Alors qu'avec les groupes d'entraide ils peuvent beaucoup. » Délégué MINEPIA*

*« ON doit les organiser et améliorer leur cadre de vie. Si il y a un GIC, le maire peut aider et trouver des partenaires. » Maire de Diang*

*« On fait des efforts pour que les jeunes fassent des GIC et des COOP pour bénéficier des aides de l'état. Mais ils sont trop individualistes. » Délégué MINADER*

regroupement bien que 12 d'entre eux évoquent la vente en commun. Bien que des projets de mise en commun via des groupes d'entraide et de vente formel voient le jour, cet aspect reste peu développé. Les jeunes semblent avoir une certaine réticence face au groupement du fait de l'histoire de ceux-ci et donc de ce qu'ils véhiculent. Selon les dires des jeunes et des référents notamment, peu de coopératives ou groupes d'entraides formels (GIC) sont réellement opérationnels et efficaces.

Plus grave encore, pour 11 jeunes, l'évacuation des productions des parcelles reste un point d'interrogation. L'absence d'accès carrossable aux parcelles peut poser de sérieux problèmes aux jeunes à l'entrée en production. Aspect qui risque d'engendrer des coûts important surtout en vue des potentiels de rendement des exploitations des jeunes. Sur ce point, afin de pouvoir estimer la production de richesse future des exploitations des jeunes, des projections, au travers de différents scénarii, ont été réalisés sur la base de l'analyse fine de 8 systèmes d'exploitation présentés ci-après.

#### 4.2.5 Performances technico-économiques (projection)

Afin d'avoir une certaine image pour pouvoir apprécier les performances technico économiques et la production de richesse des exploitations misent en place par les jeunes, des projections ont

été réalisées. Les calculs économiques sont basés sur la méthode de diagnostic des systèmes de production, explicitée dans le manuel « Comprendre l'agriculture familiale » de Nicolas Ferraton et Isabelle Touzard. Ces projections ont été nécessaires du fait que les exploitations ne sont pas encore en production ou encore trop jeunes - et de fait trop changeantes- empêchant donc l'évaluation directe des résultats technico-économiques. Les projections ont été réalisées sur la base d'une analyse fine de 8 systèmes d'exploitation et du croisement d'informations récoltées auprès des acteurs du territoire (référents, SODECAO, moniteurs du centre).

Les projections économiques ont été réalisées sur les systèmes de production les plus représentés chez les jeunes, à savoir les systèmes **cacaoyers, palmiers à huile et poulets de chair**. La forte ressemblance des projets a permis de faire des scénarii généralisables à l'ensemble des jeunes rencontrés.

#### 4.2.5.1 Les trois types de projets les plus représentés

Comme vu précédemment, les cœurs de projets à base de cacao sont largement majoritaires au niveau du centre de Bouam et très similaires d'un jeune à l'autre. 18 jeunes sur les 25 rencontrés ont pour idée de mettre en place 2 hectares de cacao, associé au bananier plantain et au macabo avec la subvention AFOP.

Pour l'ensemble des jeunes, les systèmes d'exploitation pour « un projet cacao » s'organisent comme suit : un système de culture cacao associé au bananier plantain et au macabo sur 2 ha et, au minimum, deux autres systèmes de culture impliquant toujours le maïs, avec parfois du manioc ou des arachides sur des surfaces plus faibles avoisinant l'hectare. Comme dit précédemment, ces systèmes de cultures commerciales sont toujours associés à des systèmes de cultures ou d'élevages vivriers (arbres fruitiers, poulets villageois, piments etc.), opérés sur des surfaces bien inférieures, aux cheptels limités et nécessitant un travail moindre.

Le système de culture de cacao se présente comme suit :

- 2 ha de cacao provenant de la SODECAO, planté après 6 mois minimum en pépinière pour une densité de 1 111 plants par hectare (écartement : 3 m x 3 m) ;
- Le cacao est associé au bananier plantain de variété améliorée ou de variété locale achetée au voisinage, qui est disposé entre les plants de cacao (même densité) ;
- Enfin du macabo, de variété locale, est également associé et disposé entre les plants de bananier et de cacao pour une densité de 4 400 pieds par hectare ;
- On retrouve toujours des arbres fruitiers (manguier, avocatier, palmier) ou encore des plants de piment au sein de ces parcelles.

Afin d'avoir une vision d'ensemble du contexte local, il s'est avéré intéressant d'approfondir également les systèmes d'exploitation mettant en place du palmier à huile bien que moins représentés au niveau des projets des jeunes AFOP de Bouam. En effet, seulement 2 jeunes sur 25 se lancent dans la production de palmiers à huile alors que cette culture est assez bien représentée au niveau régional. D'une manière générale, les surfaces de ce système de culture avoisinent l'hectare à l'installation et est toujours couplé à d'autres spéculations commerciales. Ainsi, en plus du palmier à huile, les jeunes mettent en place une production de cannes à sucre, de maïs, d'ananas, de légumes feuilles ou encore de manioc. Pour les exploitants de palmiers à huile, la diversification est de mise. En effet, en vue du temps relativement long avant l'entrée en production du palmier (5 ans), il est nécessaire pour les jeunes de trouver une autre source de revenu. D'ailleurs, pendant le temps de croissance du palmier, les espaces vides entre les plants sont souvent exploités avec du maïs. D'une part pour dégager un revenu de la parcelle occupée par les palmiers et, d'autre part, pour que l'entretien obligatoire du palmier bénéficie également à la culture associée, en l'occurrence le maïs. La charge de travail pour le palmier à huile en production étant relativement faible, cela permet la diversification.



Toujours afin de faire le tour des différents types de projets développés par les jeunes, l'élevage de poulets de chair, bien que mis en place par seulement 3 jeunes sur 25, a été développé. Comme dit précédemment, la concurrence avec la viande de brousse sur le marché peut expliquer le caractère anecdotique de ce genre de projets dans la localité de Bouam. Les élevages de poulets de chair, et même de porcs en stabulation, sont généralement proches des villes là où les habitudes alimentaires correspondent. Cependant, en vue de la croissance rapide de Bouam et de la vitesse à laquelle la ville de Bertoua se développe, il est fort probable que la viande de brousse, bien qu'abondante aujourd'hui, vienne à manquer et que les élevages commerciaux se multiplient à l'avenir.

Les pas de temps d'évolution des systèmes ont été choisis afin que les revenus agricoles atteignent une certaine stabilité avec l'année N, celle-ci représentant l'année de début de mise en place.

Toujours sur la base des dires d'acteurs, des résultats économiques déjà disponibles et en tenant compte des perspectives d'évolution souhaitées par les jeunes, deux scénarii d'évolution ont été développés :

- Un premier *scénario* représentant l'évolution économique des systèmes d'exploitation à **surfaces et cheptels stables** tels qu'ils sont mis en place aujourd'hui ;
- Et un deuxième *scénario* représentant l'évolution économique des systèmes d'exploitation avec **évolution du projet** (agrandissement, diversification, augmentation du cheptel).

Des hypothèses et estimations basées sur le croisement d'informations ont été nécessaires pour réaliser les projections. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les rendements ont été estimés, les productions sont considérées comme totalement écoulées à un prix stable, les coûts de production restent stables et proportionnels aux surfaces, les subventions AFOP ne sont pas prises en compte et les évolutions des projets sont idéales et régulières selon les perspectives annoncées.

Les estimations de rendements faites, les itinéraires techniques projetés et les calculs économiques réalisés ont été validés et considérés comme représentatifs de la réalité par le délégué local du ministère de l'agriculture et par l'ensemble des jeunes insérés présents lors de la restitution des résultats au centre de formation.

Les projections sont notamment mises en parallèle avec le seuil de survie et le seuil de reproduction fixés respectivement à 250 000 et 500 000 Fcfa par an et par personne.

Tableau 1 : Estimation de rendements et de prix de vente

Spéculation	Rendement en pleine production	Prix de vente estimés
Cacao variété amélioré	1 tonne/ha	1 000 FCFA/kg
Banane Plantain	2 200 régimes/ha	125 FCFA/rég
Macabo	2 500 Kg/ha	300 FCFA/kg
Maïs	1.25 tonnes/ha/campagne	200 FCFA/kg
Arachide	500 Kg/ha	250 FCFA/kg
Canne à sucre	10 000 Tiges/ha	100 FCFA/tige
Palmier	600 L/ha	550 FCFA/litre
Manioc	1.5 tonnes/ha	600 FCFA/kg
Soja	700 Kg/ha/campagne	300 FCFA/kg

Pour être représentés de manières lisibles, intelligibles et représentatives de la majorité, les systèmes d'exploitation ont été simplifiés étant données leur complexité et la variabilité de spéculations annexes intra-exploitations. Ainsi, les spéculations participant à moins de 3% du revenu agricole ont été ignorées, par exemple les poulets villageois si leur nombre est inférieur à

5 sujets, la production d'huile de palme inférieure à 50 litres par an, les arbres fruitiers sauvages comme les avocatiers, manguiers, safoutiers etc. Bien qu'importantes pour le fonctionnement du ménage des jeunes, la variabilité d'utilisation et le caractère anecdotique de ces productions ne les rendent pas représentatives de la majorité et ne peuvent donc pas être généralisées.

#### 4.2.5.2 scénario 1 : SAU et cheptel stables

Les trois graphiques suivant représentent l'évolution du revenu agricole par actif et des produits bruts des différentes spéculations jusqu'à leur stabilisation.

##### ● projection cacao

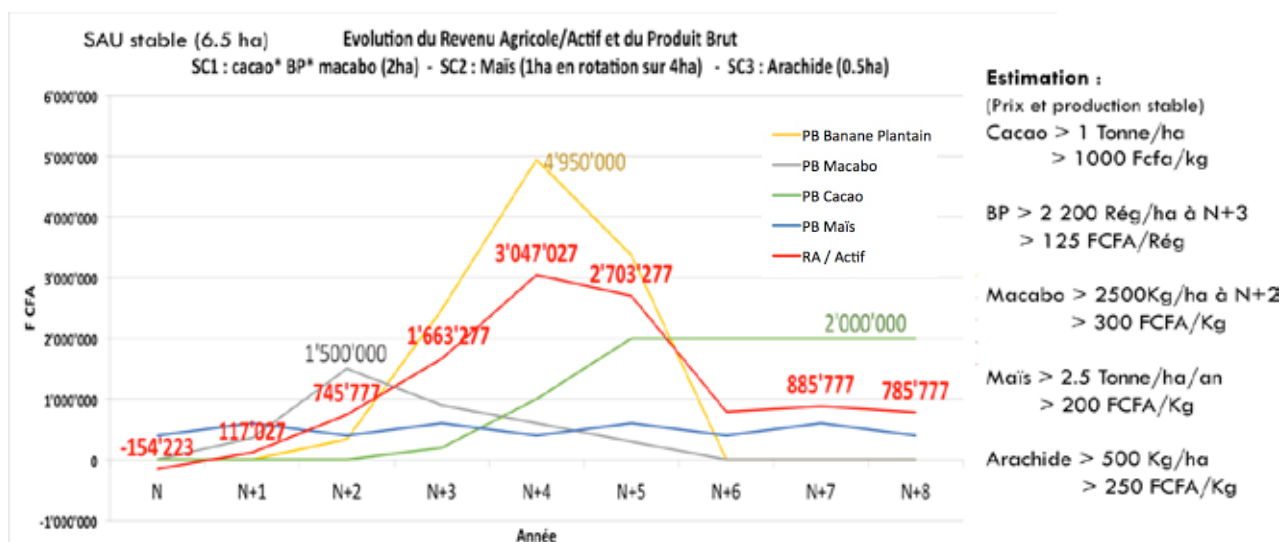


Figure 23 : Graphique d'évolution du revenu agricole par actif et des produits bruts pour un système de production cacao\*banane plantain\*macabo, maïs et arachide, à surface stable

Ce premier graphique représente l'évolution idéale du revenu agricole par actif et des produits bruts pour une exploitation type cacaoyère représentative des projets des jeunes. Le système de production comprend 3 types de productions :

- 2 hectares de culture pérenne, cacao de variété améliorée, planté à une densité de 1 111 plants/ha, associé au bananier plantain de variété améliorée, à la même densité et au macabo local à une densité de 4 400 (unité) avant l'entrée en production du cacao ;
- Deux campagnes par an d'un hectare de maïs hybride semé en ligne avec un écartement de 50 X 50 cm en rotation avec une friche de 3 ans ;
- Un demi hectare d'arachide local par an.

Ici, comme pour la majorité des jeunes insérés, l'exploitation comprend 2 actifs (le jeune et sa conjointe) et emploie de la main d'œuvre temporaire.

On remarque que le revenu agricole par actif reste très faible, voire négatif les deux premières années d'installation (années N et N+1) avant de passer au-dessus du seuil de reproduction à l'entrée en production du macabo. Par la suite, de l'année N+3 jusqu'à l'année N+5, le revenu agricole par actif décolle atteignant des sommets à plus de 2,5 millions de Francs cfa grâce au pic de production de la banane plantain. Par la suite, avec l'entrée en production du cacao remplaçant le bananier plantain, le revenu agricole par actif diminue pour se stabiliser à l'année N+6 aux alentours de 700 000, 800 000 Fcfa par an. Le maïs et les arachides constituent une base stable de revenu. Le graphique montre également la production de richesse via les produits bruts. Ceux-ci couvrent les investissements réalisés, notamment la subvention AFOP, dès la troisième année.

Les difficultés économiques à l'installation obligent les exploitants à trouver une autre source de revenu. Ainsi, les premières années, 9 jeunes sur 25 ont d'autres emplois hors agricole comme manœuvre en maçonnerie ou charpentier. Les autres se basent d'avantage sur les productions vivrières pour assurer les besoins vitaux de leurs ménages. La mise en place du système de production cacaoyer est généralement étalée sur deux ans au minimum et représente un important temps de travail et d'importants investissements compris entre 700 000 et 800 000 Fcfa/ha. Ces investissements comprennent l'achat du matériel végétal (plants de cacao, rejets de bananier plantain et semenceaux de macabo), la préparation du terrain (défrichage, abattage, tronçonnage, piquetage, trouaison, plantation) et l'achat de l'outillage nécessaire (machettes, plantoirs, pulvérisateur, pousse-tout...) (Voir annexe 7 : Projection économique (tableau et calculs), Exemple du CACAO\*BANANE PLANTAIN\*MACABO pour les détails). Ce sont ces investissements et temps de travail importants qui ne permettent pas aux jeunes de dégager un revenu agricole positif l'année d'installation. (Voir annexe 10 : Exemple de calendrier de travail à l'installation)

La mise en place du système cacaoyer, bien que prévue sur un an dans les projets de vie, est étalée sur deux ans ce qui retarde l'entrée en production. Il faut alors attendre l'année N+2 pour que le revenu agricole dépasse les 250 000 Fcfa (grâce au macabo), qui représentent le seuil de survie.. Ces retards de mise en place ont diverses origines. Le fournisseur de plants, la SODECAO, est souvent accusé de retard. Par exemple, un des jeunes rencontrés attend toujours plus de mille plants déjà payés depuis plus d'un an. La surcharge de travail du CI engendre également des délais de décaissement long provoquant des retards dans la mise en place des exploitations. Pour beaucoup de jeunes, la décision d'attribution de la subvention ne s'est pas faite en accord avec le calendrier cultural. Cependant les jeunes sont poussés à démarrer rapidement leurs projets après obtention de la subvention. Cela aboutit à des dates de brûlis ou de plantation non adaptées. Ce phénomène engendre des coûts supplémentaires (remplacement des plants manquants) et une surcharge de travail qui repoussent souvent l'entrée en production du système, allongeant ainsi la période de transition difficile.

● **projection palmier a huile et canne à sucre**

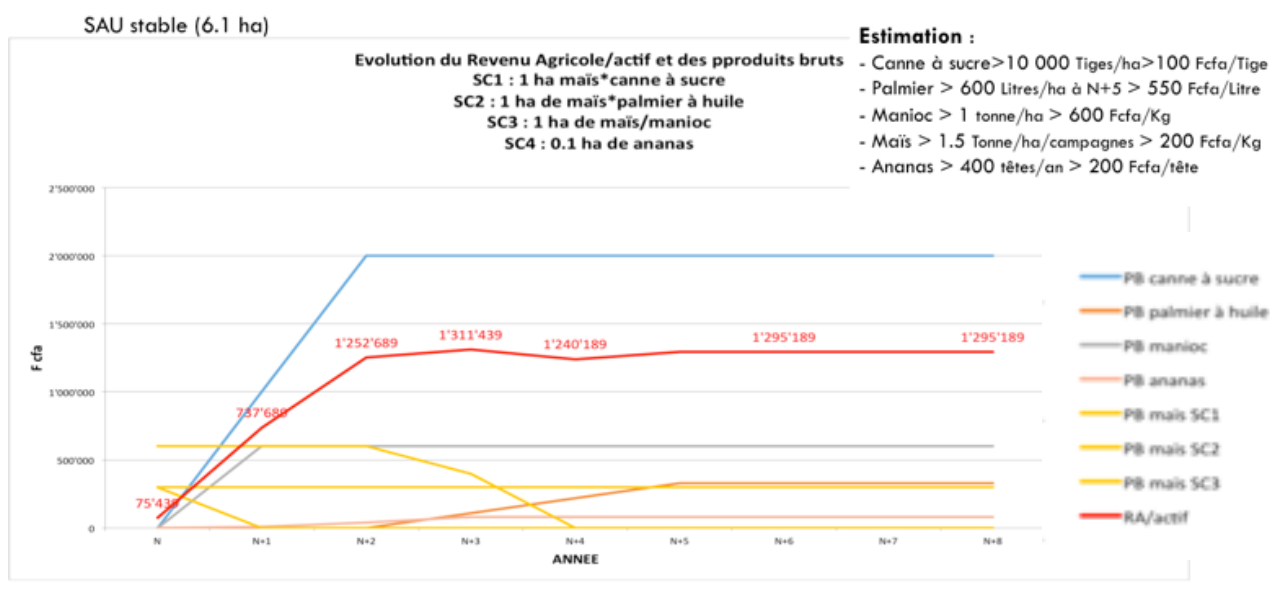


Figure 24 : Graphique d'évolution du revenu agricole par actif et des produits bruts pour un système de production palmier à huile\*maïs, canne à sucre\*maïs, manioc\*maïs et ananas, à surface stable

Ce deuxième graphique montre l'évolution théorique du revenu agricole par actif et des produits bruts pour un système d'exploitation type palmier à huile représentant 2 jeunes sur 25. .

Le palmier à huile est planté sur 1 hectare à une densité de 400 pieds/ha et est associé à deux campagnes par an de maïs hybride semé en ligne à une densité de 50X50 cm avant l'entrée en production du palmier (4 ans). Chez les jeunes insérés, ce type d'exploitation comprend toujours au moins une autre spéculation commerciale. Pour ce cas type, le système comprend 1 ha de cannes à sucre également associées au maïs la première année, un hectare de manioc précédé d'une campagne de maïs, le tout suivi d'une friche de 3 ans et enfin 0.1 ha d'ananas pour une densité de 4 400 plants/ha. L'exploitation est là aussi menée par deux actifs, le jeune et sa conjointe avec un recours systématique à de la main d'œuvre temporaire pour les pics de travail.

Tout comme pour les systèmes à base de cacao, à l'année de mise en place, le revenu agricole est dérisoire du fait des investissements et du temps de travail nécessaire (Voir annexe 10 : Calendrier de travail à l'installation). Cependant, on remarque qu'avec un tel système d'exploitation, le revenu agricole par actif dépasse le seuil de reproduction, fixé à 500 000 Fcfa par an, seulement un an après l'installation. Ceci étant dû notamment à l'entrée en production rapide de la canne à sucre et du manioc. On peut également noter que le revenu agricole se stabilise vite, dès l'année N+2 aux alentours de 1,2 millions de Francs cfa par actif. L'entrée en production du palmier à huile engendre une légère baisse du revenu agricole à l'année N+4 du fait qu'il n'est alors plus possible de produire du maïs entre les palmiers. Les produits bruts reflètent là encore une production de richesse importante dès les premières années.

### ● projection poulet de chair

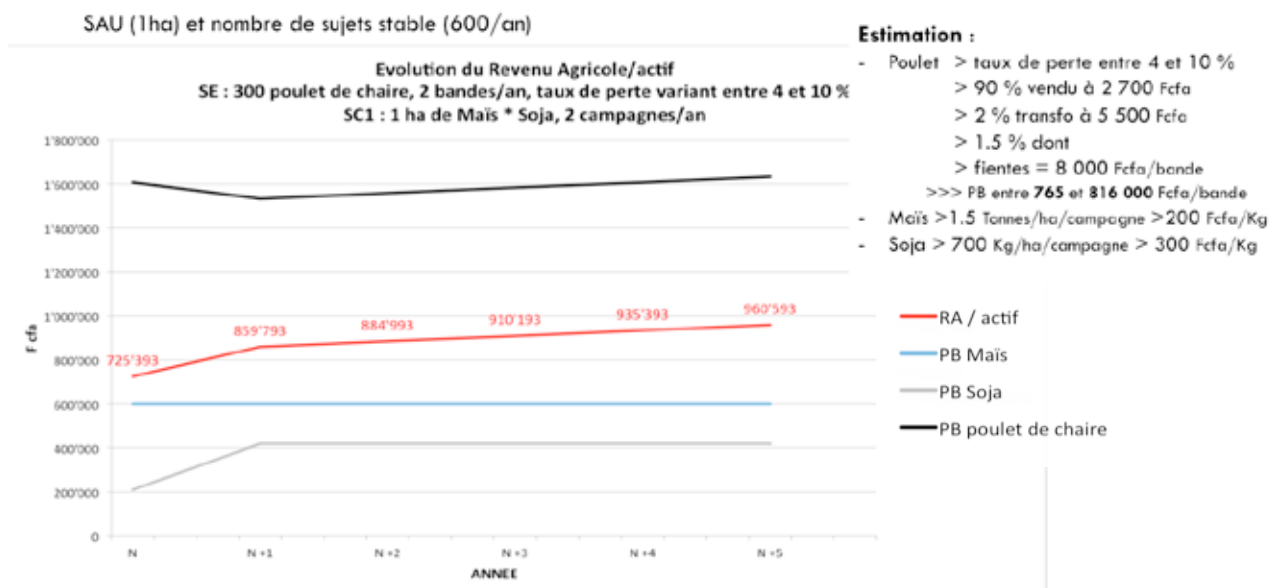


Figure 25 : Graphique d'évolution du revenu agricole par actif et des produits brut pour un système de production poulet de chair, maïs et soja, à surface et cheptel stable

Ce troisième et dernier graphique pour le scénario sans évolution de projet représente un système d'exploitation unissant l'élevage de poulets de chair et la production de maïs et de soja. L'élevage représente 600 sujets par an en deux bandes de 300 sujets. Le maïs hybride est cultivé sur 1 hectare semé en ligne à une densité de 50 cm par 50 cm à la première campagne de l'année. Pour la deuxième campagne, le maïs est remplacé par du soja hybride. Ici l'exploitant est seul actif mais a toujours recours à de la main d'œuvre temporaire pour la mise en place et la récolte des cultures.

On observe ici que le revenu agricole par actif est directement positif et au-dessus du seuil de reproduction dès l'année d'installation. Les produits nets, tirés des productions, surtout l'élevage, suffisent à couvrir l'amortissement des investissements dès la première année. A l'année d'installation, dans cette projection, le soja n'est pas produit afin de mieux représenter la réalité du terrain et les aléas à l'installation. Le revenu agricole par actif est très stable dans le temps avec une légère augmentation du fait de l'expérience acquise et donc des taux de pertes de plus en

plus faibles. Cette représentation ne prend pas en compte d'éventuelles catastrophes sanitaires dans l'élevage qui peuvent entraîner la perte rapide d'un nombre important de sujets. Malgré la technicité des jeunes avec notamment les traitements de prophylaxie bien appliqués, les élevages de poulets de chair restent fragiles. En effet, une épidémie de grippe aviaire, comme cela a été le cas lors de la présente étude (juillet, août 2016), peut, à elle-seule mettre sérieusement en péril les exploitations. Plusieurs cas de faillites et d'endettements graves ont été recensés dans l'ouest du pays où la production de poulets de chair est importante.

Au travers de ce scénario, les projections montrent qu'a priori les systèmes d'exploitation mis en place par les jeunes sont viables économiquement. Le seuil de reproduction est toujours dépassé dans les 3 ans et le revenu agricole par actif se stabilise au-delà. La production de richesse est importante et dépasse le montant de la subvention AFOP d'installation rapidement.

Cependant un deuxième scénario, comprenant une évolution des systèmes, s'est avéré nécessaire afin de refléter les réelles perspectives des jeunes et les potentiels de production.

#### 4.2.5.3 Scénario 2 : évolution des projets

Les jeunes ont une vision de l'avenir en grand. Les prochaines projections, reflétant les perspectives d'évolution et d'agrandissement des jeunes sont réalisées sur la base des projections du premier scénario. Ainsi, les systèmes d'exploitations type évoluent suivant la volonté des jeunes qui est très similaire d'un jeune à l'autre. Les évolutions des projets tiennent compte de l'accumulation de trésorerie nécessaire pour pouvoir réinvestir, du temps de travail engendré, de l'augmentation des coûts de productions, de l'augmentation du niveau de vie des exploitants (augmentation des charges non proportionnel) et de la faisabilité des projets au regard des exploitations similaires de la localité.

#### ● projection cacao, évolution

Les jeunes AFOP insérés ayant un projet à base de production cacaoyère, tous projettent un agrandissement à raison d'un hectare par an avec la volonté d'atteindre au minimum 10 hectares. La production de maïs et d'arachide sur de petites surfaces est maintenue constante selon les dires des jeunes.

Le graphique suivant représente l'évolution du revenu agricole et des produits bruts avec l'évolution des surfaces de cacao.

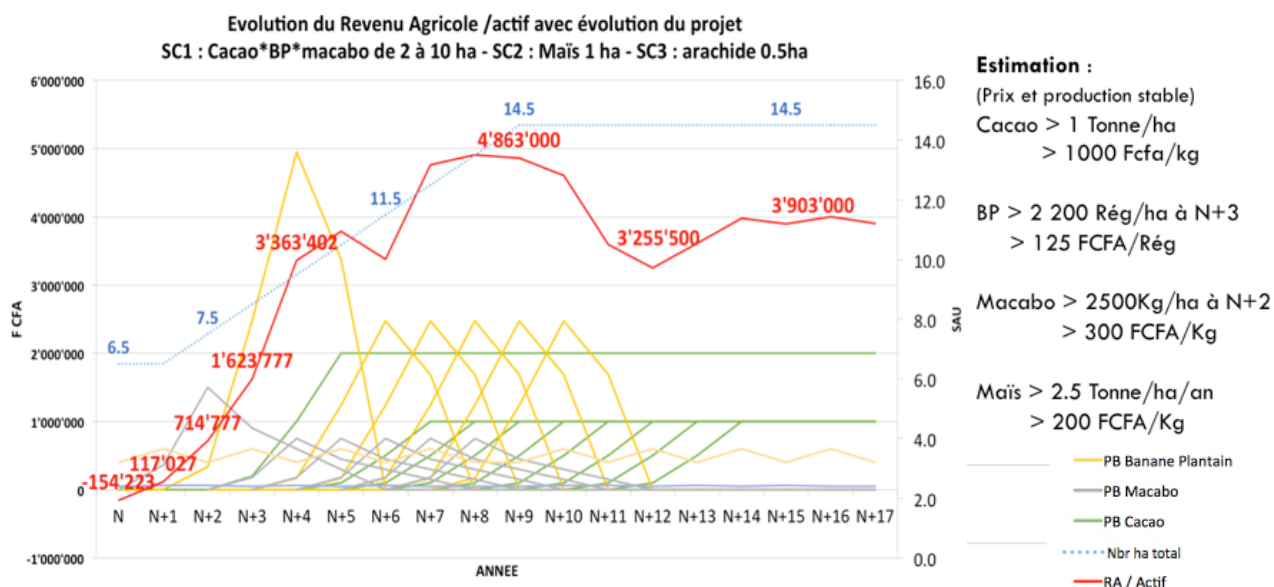


Figure 26 : Graphique d'évolution du revenu agricole par actif et des produits brute pour un système de production en évolution, cacao\*banane plantain\*macabo, maïs et arachide



A première vue, ce système d'exploitation paraît très rentable avec des revenus agricoles important atteignant plus de 4 millions au maximum.

Dès la troisième année (N+3), la production de macabo et de banane plantain sur les 2 premiers hectares à l'installation permet d'enregistrer suffisamment de trésorerie pour obtenir le capital nécessaire à l'investissement dans un nouvel hectare. Ainsi, pour un tel système de production, cacao associé à la banane plantain et au macabo, il est économiquement possible d'agrandir les surfaces d'un hectare par an malgré la charge de travail engendré toute en voyant le revenu agricole par actif grimper très rapidement. Ceci s'explique notamment par le fait que le coût de main d'œuvre est très bas. En effet, bien qu'indispensable dans l'agrandissement, les coûts de main d'œuvre ne représentent que environ 20% de l'investissement pour la mise en place d'un hectare de cacao. Pour les 5 premiers hectares d'agrandissement, correspondant au année N+ 3 à N+ 8, l'hypothèse faite est que l'exploitant continue à associer la banane plantain et le macabo au cacao en attendant l'entrée en production de suffisamment de cacao. A partir de l'année N+9, 6 hectares de cacao sont en production dont 5 en pleine production. En vue de l'importance du capital engrangée, du revenu agricole annuel et de la charge de travail que représente le macabo et la banane, il n'est plus forcément nécessaire d'associer le cacao à ces spéculations dans l'agrandissement. Ainsi, la banane plantain et le macabo ne sont plus associés au cacao et disparaissent totalement en année N+12 dans la présente projection. Cet abandon fait diminuer le revenu agricole par actif d'environ 1.6 millions de Franc cfa qui remonte pour ce stabilisé au alentour de 4 millions une fois la SAU stabilisé et tout le cacao en pleine production. Bien que plus réellement nécessaire et intéressante à partir de 5 hectares de cacao en production, la production de banane et de macabo n'est jamais réellement abandonné par les exploitants mais maintenue sur des surfaces plus réduites dans un but d'autoconsommation.

L'intensité de production de banane à l'installation, notamment avec les deux hectares de départ, puis le remplacement de ceux-ci par le cacao engendre une certaine fluctuation du revenu agricole par actif qui ne se stabilise qu'une fois la banane entièrement remplacé par le cacao en pleine production.

Bien que ce graphique montre qu'un agrandissement sérieux soit théoriquement possible et que cela peut engendré d'important revenu, les exploitants ne sont pas à l'abri d'éventuelle problèmes climatique ou sanitaires par exemple. Un risque qui est amplifié avec la spécialisation qui accompagne l'agrandissement. La gestion de la trésorerie et la disponibilité de la main d'œuvre sont également deux points sensibles particulièrement amplifiés avec de telles surfaces exploitées. Enfin, le cacao est encore soumis aux lois et aux prix fluctuant du marché international sur lequel les cacaoculteurs camerounais n'ont aujourd'hui aucun pouvoir.

#### ● **Projection palmier à huile et canne à sucre, évolution**

Chez les jeunes insérés, les ambitions d'agrandissement pour les projets à base de palmier à huile sont, de manière générale, plus modeste. Dans le système d'exploitation, la production d'huile de palm est toujours couplée à une autre production commerciale, ici la canne à sucre. Pour cette projection, la surface de palmier passe de 1 à 5 ha, la surface de canne à sucre de 1 à 2 hectares alors que le maïs, le manioc et les arachides sont maintenus.

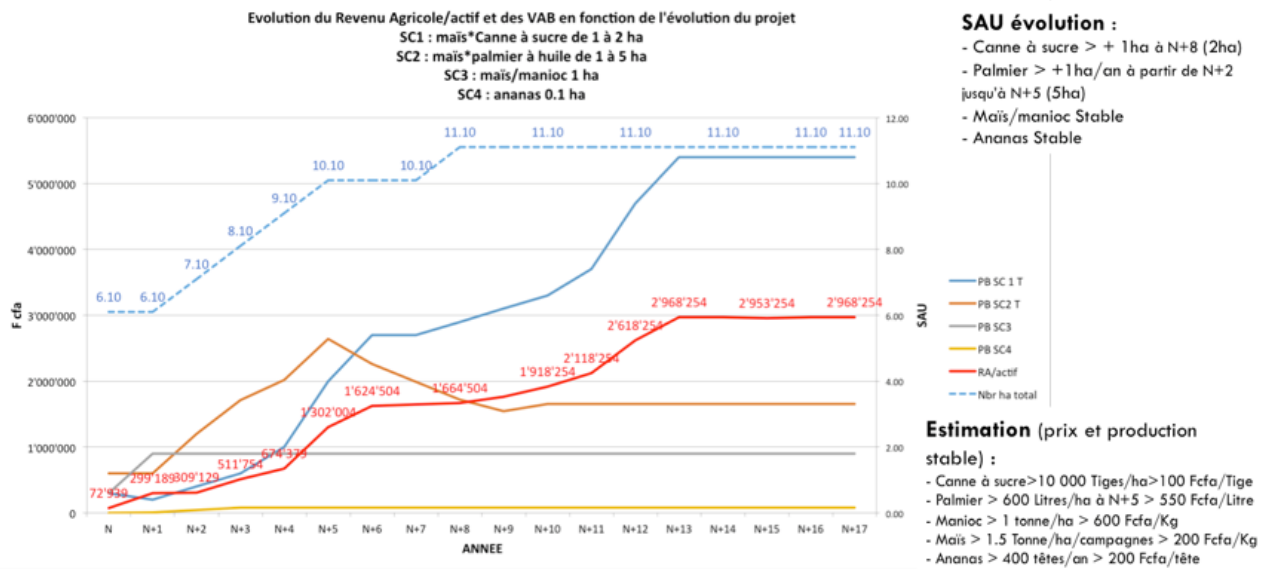


Figure 27 : Graphique d'évolution du revenu agricole par actif et des produits bruts pour un système de production en évolution, palmier à huile\*maïs, canne à sucre\*maïs, manioc\*maïs et ananas

On remarque directement que l'évolution du revenu agricole par actif (ici 2 actifs) est bien plus progressive et régulière que pour la précédente projection sur le cacao. Ici aussi, les gains sur l'exploitations, notamment avec le maïs et la canne à sucre, permettent théoriquement d'accumuler suffisamment de trésorerie pour pouvoir investir dans un agrandissement dès l'année N+2.

Ici le manioc représente une base stable de revenu. Le produit brut de la canne à sucre évolue de manière régulière et ce stabilise rapidement. Selon les perspectives des jeunes, l'agrandissement de la surface de palmier ce fait de manière progressive à raison d'un hectare supplémentaire par an toujours associé au maïs les quatre premières années. Ainsi, l'exploitation ne compte jamais plus de 3,5 hectares de maïs par an. Le maïs fait grimper rapidement le produit brut du système de culture palmier à huile associé au maïs qui redescend pour ce stabilisé une fois le palmier en production. L'agrandissement de la surface de canne à sucre ce fait en une seule fois, une fois la surface de palmier stabilisé.

Même si l'évolution économique plus progressive de ce type de système d'exploitation est un atout qui permet une plus grande marge de manœuvre et peut facilité l'apprentissage de la gestion économique, l'exploitant reste sujet au même risque (économique, sociale, climatique) que le cacaoculteur.

### ● Projection poulet de chair, évolution

Le graphique suivant montre l'évolution économique théorique d'un projet type de jeunes insérés basé au départ sur de l'élevage de poulet de chair.

En vue du croisement d'informations et des dires des jeunes éleveurs de poulet de chair, les perceptives semblent en moyenne relativement raisonnable et très progressive. En effet, conscient des risques économiques que représente l'élevage de poulet de chair, les jeunes envisagent une augmentation progressive de leur cheptel. En effet, en vue de l'importance des investissements nécessaires pour conduire une bande de poulet (alimentation, eau, prophylaxie, chauffage, temps de travail), une maladie ou un accident peut rapidement engendré la faillite.

Ainsi, pour la projection suivante, le nombre de bandes par an reste constant (2) mais le nombre de sujet par bandes passent de 300 à 500 sujets. La surface de maïs, suivie de soja, reste constante. Cependant, tout les jeunes insérés éleveurs rencontré envisagent dans leurs perspectives une diversification a moyen terme avec des cultures pérennes. Influencé par leur famille, le contexte local et les référents, tout comme leurs collègues AFOP cacaoculteurs, les jeunes éleveurs insérés imaginent l'investissement dans les cultures pérennes dans l'avenir une fois leur situation bien

stabilisé. La situation de genre et d'origine peut jouer sur cette vision. En effet, les femmes sont destinées à aller s'installer dans le village de leur mari une fois mariées alors que les immigrés espèrent pouvoir un jour acheter suffisamment de terre aux locaux.

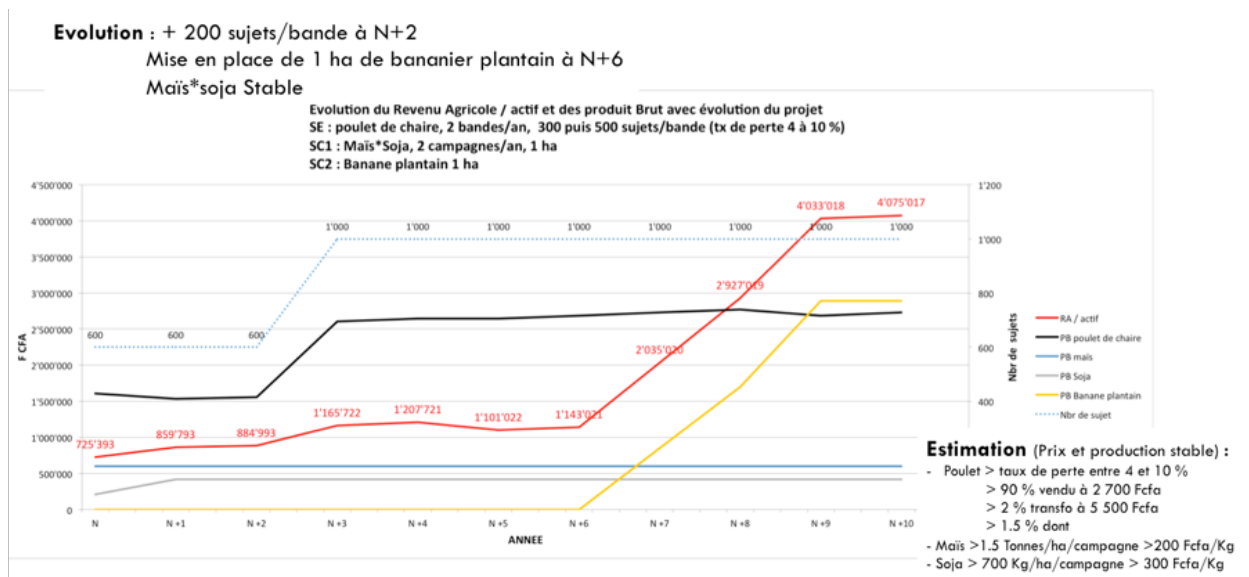


Figure 28 : Graphique d'évolution du revenu agricole par actif et des produits bruts pour un système de production en évolution, poulet de chair, maïs, soja et banane plantain

On remarque ici que l'augmentation du cheptel de 600 à 1000 sujets par an à l'année N+2, n'a pas grands impacts sur le revenu agricole de l'actif qui reste relativement stable. C'est en effet, au moment de la diversification vers les cultures pérennes (ici une bananeraie), possible en vue de l'accumulation de trésorerie, que le revenu agricole se voit décoller pour passer d'une moyenne de 1,2 millions à 4 millions par an. Alors que l'élevage de poulet de chair présente de gros risques (plusieurs cas de faillite recensés dans l'ouest du pays) et que les jeunes semblent en être conscients, dans les perspectives, l'augmentation des surfaces de céréales pour diminuer les coûts de production par la fabrication de provende est rarement envisagée.

Tout comme les deux autres types d'exploitation, sans catastrophes majeures, avec un certain marché stable et une gestion économique adaptée, un tel système d'exploitation avec de telles perspectives d'évolution est théoriquement viable économiquement et peut largement permettre à l'exploitant d'atteindre un niveau de vie très respectable pour la localité.

Mais alors ces systèmes d'exploitations sont-ils vraiment différents des exploitations de la localité ?

#### 4.3 Comparaison avec l'entourage des jeunes

Toujours avec l'objectif d'appréhender les transformations de l'agriculture induite par les jeunes AFOP et d'apprécier la pertinence de l'investissement dans le programme AFOP, après avoir fait un état des lieux de la situation des jeunes insérés, la présente étude s'est attelée à mettre en exergue les jeunes AFOP face à leur entourage. Ainsi, les familles des jeunes insérés, les référents du programme AFOP et des agriculteurs récemment installés sans avoir suivi de formation ont été étudiés dans leur globalité. Ils ont été interpellés sur leurs techniques propres, leurs méthodes de gestion, leurs approches du marché ainsi que sur leurs processus d'installation et d'évolution. Enfin, la vision de l'entourage sur les jeunes insérés et leur projet ont été discutés pour compléter l'analyse de la viabilité des exploitations des jeunes AFOP et de l'intégration des normes locales. Sans rentrer dans des détails économiques et chiffrés, cette comparaison s'applique à identifier les principales différences, les points forts et les points faibles de chaque partie en termes de technique, de gestion, de transformation, de commercialisation, de réseau et enfin de formation. Voir annexe 19 : Tableau de comparaison Référents, jeunes non AFOP.

### 4.3.1 Une comparaison pas évidente du fait de l'hétérogénéité de profil

De manière générale, les modes de fonctionnement et de gestion, les techniques et les performances de l'ensemble des familles des jeunes sont relativement similaires. Les 12 jeunes non AFOP, agriculteurs récemment installés (moins de 8 ans) n'ayant pas suivi de formation professionnelle, ont eux des profils assez différents avec des spéculations, origines et objectifs divers.

Pour les référents rencontrés, les profils sont également divers et très hétérogènes avec autant des différences de spéculation que des divergences de méthodes et d'objectifs.

En effet, alors que certains des référents, 3 d'entre eux, avouent ne pas posséder de réelle technique de gestion définie et qualifient leur technique comme « fourre-tout » ou encore « pêle-mêle » d'autres sont ingénieurs agronomes fonctionnaires de l'état et mènent leur exploitation de manière très pragmatique. On parlera ici de profils et non de typologie étant donné que seuls des cas d'étude représentent l'échantillon.

A l'image des premiers référents du programme AFOP dans la localité de Bouam, certains d'entre eux ont été choisis plus par affinités et par relations que par rapport à leur activité agricole. Bien qu'un gros effort de sélection ait déjà été fait par le CFR de Bouam pour mieux choisir les référents à l'issue des retours des premiers stages, il reste des référents qui, certes très accueillants et enjoués à l'idée de former des jeunes, mènent leurs exploitations sans réelles méthodes. A l'image des familles, ces référents utilisent les techniques de « fourre-tout » où tout est mis en place de manière « pêle-mêle » sans une logique qu'ils puissent réellement expliquer. Pour ces rares référents, les semences sont majoritairement locales et produites sur l'exploitation et les variétés pour les cultures pérennes sont anciennes. Par exemple, l'un d'entre eux avoue ne pas connaître ses surfaces même pour les cultures commerciales. D'autres référents, 3 sur 8, allient les champs en mode « fourre-tout » et les champs de cultures commerciales mono spécifiques conduites avec des techniques modernes selon les recommandations du ministère de l'agriculture Camerounais. De façon plus anecdotique dans notre échantillon de référents mais néanmoins représentatif d'une certaine catégorie d'agriculteurs de la localité, des « élites », fonctionnaires à la retraite, ingénieurs agronomes ou encore cadres d'entreprise, investissent en agriculture dans des systèmes de production commerciale à grande échelle avec des techniques à la pointe et des méthodes de « C'est une grande joie d'être référent ». Référent AFOP gestion entrepreneuriales.

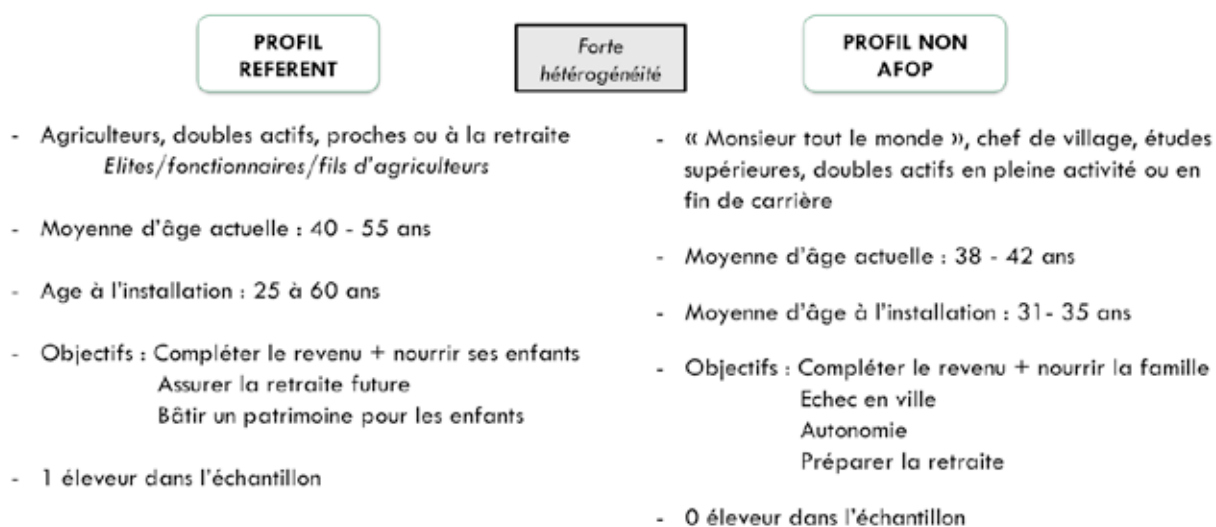


Figure 29 : profils très divers des référents et jeune non AFOP

Afin d'apprécier le pas d'évolution qui peut exister entre les jeunes AFOP et leur entourage, les différents aspects développés pour les jeunes AFOP dans l'état des lieux, ont été analysés qualitativement pour les familles des jeunes, les jeunes non AFOP et les référents dans leur globalité et mis en parallèle des jeunes AFOP.

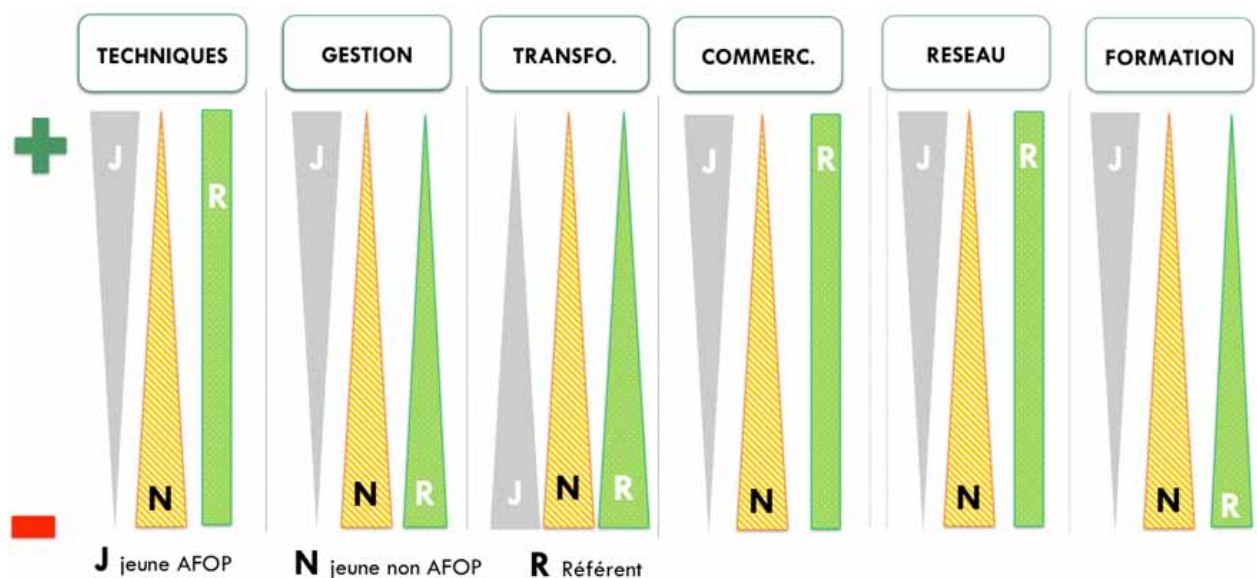


Figure 30 : Comparaison qualitative globale des jeunes face à leur entourage

#### 4.3.2 Des familles tournées vers les cultures vivrières et l'agriculture de subsistance

En raison de leur caractère très différent et de leur homogénéité, les familles n'ont pas été représentées dans la précédente figure.

Au travers des 10 entretiens avec des familles de jeunes insérés, on note une différence flagrante

*« L'agriculture ici c'est rien, c'est archaïque, c'est juste pour survivre, on n'a pas encore commencé l'agriculture. » Chef traditionnel de Bouam*

en termes d'objectifs, de gestion et de techniques par rapport aux jeunes AFOP. En effet, toutes les familles (parents) rencontrées pratiquent une agriculture vivrière destinée à subvenir au besoin du ménage. Pour ces familles, notamment les chefs de famille, l'agriculture n'est pas une fin en soi et ne constitue donc pas un réel métier. Bien qu'une certaine évolution de cette pensée peut être perçue, comme détaillé dans la partie suivante, la question « quelles sont vos activités ? » reste souvent sans réponse. Les familles rencontrées ont beaucoup de mal à décrire leurs activités

agricoles et semblent, à première vue, mener leur exploitation selon une routine ancestrale toujours appliquée aujourd'hui sans réelle remise en question. Fait notamment relaté par le chef traditionnel du village.

Bien que propriétaire de nombreux hectares de forêt primaire par héritage familial, de manière générale, les familles exploitent de petites surfaces n'excédant pas 2 hectares au plus proche de l'habitation. Les principales spéculations sont le manioc et le maïs, qui constituent la base de l'alimentation des ménages. Ces familles emploient des techniques qualifiées par eux-mêmes d'« archaïques » où tout est mélangé. On retrouve bien souvent des arachides, des haricots, du petit maraîchage comme des oignons, des piments ou encore des légumes feuilles par exemple. Ces productions sont couplées à de multiples arbres fruitiers, tubercules en tous genres et bananiers divers. La plupart des familles rencontrées possèdent de petits élevages, 4 à 8 poules en moyenne, qui sont laissées en divagation et constituent plus un certain capital de sécurité qu'un réel poste de production. Dans le meilleur des cas, les familles possèdent un ou deux cochons de race rustique locale qui sont eux aussi laissés en divagation et constituent un capital utilisable en cas d'événements exceptionnels (maladie, décès, mariage). Les familles utilisent des semences locales de variétés anciennes reproduites sur l'exploitation. Dans ces exploitations, la main d'œuvre est exclusivement familiale et des outils rudimentaires de base sont utilisés. Les exploitations fonctionnent avec un capital financier minime qui est débloqué par la vente occasionnelle de produit transformé ou pas. .



Les techniques de production sont dites « pêle-mêle » où tout est en association avec peu de délimitation. Après le défrichage et le brûlis, les semis sont faits de façon à recouvrir au mieux l'espace sans préoccupation de la densité qui est très faible. Après une campagne de maïs ou de manioc, les parcelles sont laissées en friche pendant au minimum 2 ans en vue de la pression des adventices et de la toxicité induite par le manioc.

*« Je travaille avec mes femmes et les enfants »  
« Nous, ont fait de l'agriculture pèle mèle »  
Réfèrent AFOP chef de famille*

D'ordre général, les familles appliquent un système d'exploitation sur brûlis en rotation avec des friches courtes qui semble relativement stable d'une année à l'autre.

La gestion de l'exploitation est faite au jour le jour en fonction des besoins ou des moyens. Par exemple, en cas de besoin, un membre de la famille est envoyé au marché pour vendre un régime de bananes, quelques kilos de farine de manioc ou de maïs ou encore quelques avocats bien mûrs. Les familles appliquent une gestion à très court terme à l'image de leurs perspectives qui restent pour la plupart très floues voire inexistantes.

De manière générale, au travers des entretiens réalisées avec les parents de jeunes AFOP, on note une très claire évolution en termes de technique agricole, de gestion et de commercialisation. De même, pour les objectifs de l'exploitation : vus d'une part comme un moyen d'entreprendre pour les jeunes, ils sont d'autre part un moyen de survivre pour les chefs de familles. Cette description des familles et ces écarts entre les jeunes et leur famille reste toutefois à mitiger. D'une part, l'échantillon de familles rencontrées est relativement faible d'autant que les conjointes des jeunes ont été prises comme témoins de la famille des jeunes. D'autre part, bien que non rencontrées lors de la phase d'enquête, certaines familles de jeunes conduisent des cultures commerciales comme le cacao, le café ou encore les ananas. Les informations sur ces familles (techniques, surfaces, vente), récoltées de manière informelle entre deux discussions avec des jeunes AFOP, soulèvent tout de même le caractère innovant des systèmes d'exploitations mis en place par les jeunes insérés par rapport à leur famille. On note donc une très nette différence entre les jeunes et leurs familles qui a, dès aujourd'hui, de nombreux effets sur les familles.

#### 4.3.3 Des jeunes non AFOP qui démarre bien mais sans formation

Au premier contact avec les jeunes non AFOP, la différence dans l'aisance à décrire leur exploitation est notable. En effet, par rapport aux jeunes AFOP, les jeunes agriculteurs non AFOP ont du mal à expliquer leurs activités et la manière dont ils mènent leur exploitation. Les discours restent superficiels, d'ordre général et les détails sont difficiles à obtenir. Les appréciations de surfaces ou encore les noms de variété sont généralement faussés, flous ou encore inconnus.

Les jeunes rencontrés sont considérés par la communauté comme des jeunes agriculteurs qui ont « réussi » leur installation. En effet, l'échantillon est quelque peu biaisé du fait que les agriculteurs rencontrés nous ont été conseillés par, au départ un membres du CFR puis par bouche à oreille. Donc, bien que les jeunes rencontrés aient été installés depuis moins de 8 ans, nous n'avons pas rencontrés de jeunes en situation d'échec.

L'installation de ces jeunes non AFOP s'est faite selon deux moyens différents. Sur les 12, pour 7 d'entre eux, l'héritage d'une parcelle déjà en place et en production a permis leur installation. Pour les autres, bien qu'également héritiers de terre, c'est le recours à des prêts via des tontines qui permet d'acheter quelques outils et les premières semences pour se lancer. L'acquisition d'un prêt par tontines implique d'avoir en amont une certaine reconnaissance sociale et d'être dans le groupement depuis un certain temps.

Le moyen de base pour l'installation semble quelque peu définir le type de production et de spéculation choisi par le jeune. En effet, pour les héritiers de vieilles plantations cacaoyères, le choix de la spéculation est claire et ils continuent dans cette lancée sur les cultures pérennes. Le jeune

dans ce cas s'attèle alors à rajeunir la plantation ou à l'agrandir. Les jeunes ayant eu recours à une tontine pour lancer leur activité sont eux plus tournés vers des cultures annuelles à cycle court comme le maraîchage et le maïs. Ces cultures fournissent du capital rapidement, ce qui permet de rembourser le prêt.

La difficulté redondante principale à laquelle font face les jeunes non AFOP est le manque de trésorerie. En effet, les jeunes rencontrés ont tous du mal à entretenir leur plantation et manquent chaque année de moyens pour acheter les produits phytosanitaires. Un problème de gestion économique ressort de ce constat. En effet, au moment de la récolte, la production, que ce soit des fèves de cacao, du maïs en grain, des arachides ou encore du maraîchage est vendue directement au plus simple et les gains sont directement dépensés dans la foulée. Les jeunes rencontrés vendent leur production seuls, la plupart du temps aux coxer de passage ou au voisin du village. La force de négociation est faible et les débouchés incertains. Si toutefois ils ne trouvent pas preneur localement, grâce à un prêt, les jeunes partent en ville pour vendre leur production. Au moment des traitements phytosanitaires, les jeunes empruntent à leur entourage et achètent les produits au détail, au meilleur prix, au risque que ceux-ci ne soient pas efficaces voire même pas adaptés. Il en va de même pour l'entretien des plantations. Bien souvent les jeunes n'ont pas les moyens d'embaucher de la main d'œuvre temporaire pour réaliser le défrichage. Alors les jeunes se retrouvent dépassés par la charge de travail et certaines parcelles ne sont pas entretenues.

Ce manque de gestion financière et donc de trésorerie a un impact sur la production qui est, par conséquent, loin de son potentiel.

Bien que les techniques utilisées par les jeunes soient difficilement identifiables, les quelques rendements et résultats cités sont loin des potentiels des cultures (entre 50 et 250 kilos de fèves de cacao par hectare). Alors les densités semblent être faibles et les itinéraires techniques relativement aléatoires.

*« Les enfants sont notre force. »*

*Tourné vers l'agriculture car « j'avais besoin de vivre ».*

*« Oui je connais, c'est un organisme qui essaye de faciliter l'insertion des personnes qui n'ont pas trouvé d'emploi dans l'administration publique. » Jeunes Non AFOP*

Par rapport aux jeunes AFOP, le manque de formation chez les jeunes non AFOP se ressent donc au niveau de la capacité à s'exprimer, sur les techniques employées, sur le manque de gestion et sur les résultats obtenus. Les jeunes AFOP expriment l'envie de se former professionnellement mais ne mettent pas les moyens pour. En effet, peu d'entre eux connaissent le programme AFOP ou alors trouvent la formation trop longue et contraignante au regard de leur vie de famille.

#### 4.3.4 Des référents agriculteur depuis toujours aux méthodes anciennes

Au travers des discours des référents, certains d'entre eux semblent mener leur exploitation de manière routinière et peinent à expliquer leurs choix. 4 référents rencontrés n'ont pas suivi d'études et travaillent dans l'exploitation familiale depuis toujours qui est aujourd'hui la leur. Sur les 8 référents rencontrés, 4 ont des pratiques agricoles « à l'ancienne ». En effet, les cultures sont mises en place de manière « pêle-mêle » et la gestion de l'exploitation est vue au jour le jour à l'image des familles des jeunes AFOP. Mais, au contraire des familles rencontrées, ces référents mènent une culture commerciale en parallèle des cultures vivrières. Cependant, comme les jeunes non AFOP, les techniques utilisées pour mener ces cultures semblent être une reproduction des pratiques de leurs parents. Pour le cacao par exemple, les variétés sont locales, les densités de plantation sont faibles et les traitements utilisés de manière curative plutôt que préventive si le solde de trésorerie le permet au moment opportun. Un autre exemple, un référent, producteur d'ananas pour la vente, ne connaît ni ses surfaces, ni le nombre de pieds et n'applique aucun traitement phytosanitaire. Seul un entretien à la daba assure la production. En cas de pourriture brune sur le cacao ou encore d'attaque d'insectes, si la trésorerie le permet, ces référents achètent des produits chimiques au

détail sur les marchés locaux suivant les conseils du revendeur. Les produits ne sont pas toujours adaptés et pas forcément efficaces et appliqués sans les précautions d'usage pour leur santé. Ce manque de maîtrise des produits de synthèse peut notamment expliquer leur faible utilisation par ce type de référents.

Pour certains référents, la gestion de l'exploitation est vue au fur et à mesure des événements et des besoins. Cet état de fait rend les exploitations relativement vulnérables en cas de problèmes. Auquel cas, il faut réagir vite comme une attaque d'insectes ou une maladie par exemple. En cas d'un manque de liquidité, ces exploitants se tournent vers leur entourage proche (famille, voisin) pour obtenir un prêt. Situation qui peut mettre en péril toute l'exploitation voire même la famille en cas d'accumulation de problèmes. Bien que âgés et forts d'une certaine expérience pour

*« Ils n'y a qu'eux (les référents) qui comprennent comment marche leur exploitation ! » Jeunes insérés AFOP*

*« Je ne compte pas ».*

*« Nous on sème pèle-mèle, tout est mélangé »*

*« Si madame rentre du marché avec un 40 mille, alors je vois les dépenses que je peut faire ».*

*« Certain référents ne sont pas qualifiés pour certains projets (poulet de chair) » Référents AFOP*

maintenir et mener leur exploitation dans le temps, ces référents n'appliquent pas une réelle méthode de gestion sur le long terme. En effet, les fruits de l'exploitation sont vendus au plus simple, rapidement, et sans force de négociation. Les produits de la vente sont directement dépensés en intégralité pour les besoins directs de la famille, pour rembourser les emprunts ou encore faire des prêts à leur entourage. Les besoins futurs de trésorerie ne paraissent pas être pris en compte d'une année sur l'autre et les problèmes de trésorerie semblent récurrents. De façon générale, la gestion est très complexe et il est, pour beaucoup de ces référents, très difficile d'expliquer leurs choix.

Malgré l'allure très modeste des habitations de ces référents, les quantités de production vendue, certes très en-deçà des potentiels, restent relativement importantes. On comprend par la suite que les bénéfices des ventes soient investis dans du capital immobilier en ville loin des regards jaloux de la communauté. Il est vrai que les référents préfèrent investir en ville et ne comptent finalement pas sur leurs activités agricoles pour prospérer. Les objectifs et perspectives de ce type d'agriculteur sont tournés vers un complément de revenu avec l'objectif de bâtir un patrimoine pour les enfants et non un agrandissement et un développement de l'exploitation.

Bien qu'un petit nombre de référents du CFR de Bouam appliquent encore des techniques agricoles qui sont qualifiées d'archaïques dans la localité et ont des méthodes de gestion à court terme, complexes et propres à eux-mêmes, aujourd'hui une majorité de référents mènent, en plus des cultures vivrières, des cultures commerciales spécifiques selon un itinéraire précis.

#### 4.3.5 Des référents appliqués dans leur production commerciale

Notamment du fait de la redéfinition du rôle et des profils de référents souhaités, aujourd'hui une majorité de référents possèdent des cultures commerciales importantes allant de 2 à plus de 10 ha.

Ces référents, 4 sur 8, sont âgés de 40 à 55 ans. La plupart ont suivi un minimum d'études et se sont tournés vers l'agriculture avec l'objectif d'assurer leur retraite ou, pour les plus jeunes, de nourrir leurs enfants et compléter leurs revenus.

Qu'ils soient maraîchers (1 cas sur 8), cacaoculteurs (6 cas sur 8) ou encore diversifiés dans les cultures commerciale avec à la fois de l'ananas, du café, du cacao et du palmier à huile (1 cas sur

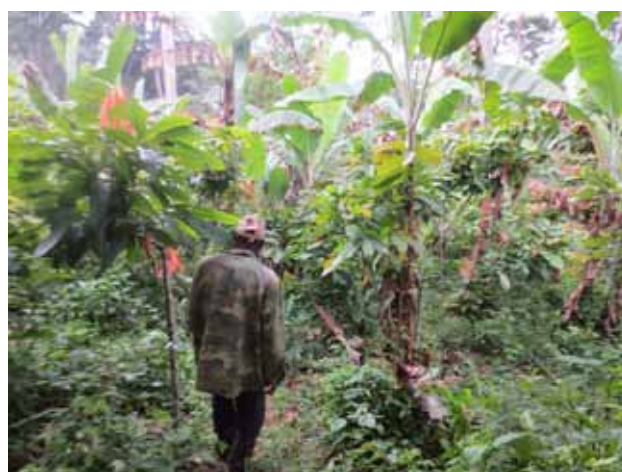


Figure 31 : Exploitation cacaoyère associée au bananier plantain d'un référent

8), de manière générale, les agriculteurs respectent les calendriers culturaux, les entretiens et les traitements phytosanitaires préventifs réguliers et leur réseau de vente est bien construit. Bien que la main d'œuvre familiale soit toujours privilégiée, tous ont recours à de la main d'œuvre temporaire pour les gros travaux d'entretien comme le défrichage des plantations ou le semis par exemple.

Les densités de plantation sont respectées selon les recommandations du ministère de l'agriculture et les itinéraires techniques sont bien suivis, mais la plupart des référents utilisent les variétés anciennes et les semences locales. Ceci particulièrement par confiance et habitude et du fait que selon eux, les nouvelles variétés de cacao par exemple, sont moins résistantes et demandent plus d'entretien et de traitements. Ces référents veulent aussi garder une certaine autonomie par rapport à leur semence, ils n'utilisent que très rarement des semences hybrides, et le justifient par un goût meilleur malgré les faibles rendements.

Les méthodes de gestion et le suivi des dépenses et des recettes semblent particulièrement bien maîtrisés par ces référents bien que des informations chiffrées soient difficiles à obtenir. En effet, malgré l'insistance et le détournement des questions, le sujet des gains de l'exploitation ou encore des rendements reste très difficile à aborder. Une certaine méfiance, principalement due à la peur de la jalousie, rend pénible la collecte de données fiables en terme économique.

Malgré les itinéraires techniques bien maîtrisés et la gestion à moyen terme de l'ordre de l'année à 4 ans, pour les rares données récoltées, les rendements obtenus restent assez faibles et très variables. Entre 150 et 600 kg de fèves de cacao par hectare pour une plantation en pleine production. Ces faibles rendements s'expliquent notamment par un potentiel de rendement plus faible pour les variétés anciennes (500 à 800 Kg/ha) que pour les nouvelles variétés (800 à 1200 Kg/ha).

De par leur ancienneté, ces référents possèdent généralement un bon réseau de vente. Bien que la plupart d'entre eux vendent leur production à des coxer connus directement en bord de champs, d'autres font partie de coopératives ou encore de groupements de vente et tous n'éprouvent pas de difficulté à vendre leur production.

Bien que les référents exploitent des surfaces relativement importantes, ce qui leur vaut un certain statut et une certaine reconnaissance au sein de la société, les perspectives d'évolutions restent modestes. Les plus jeunes référents envisagent de petits agrandissements relativement lents alors que beaucoup comptent uniquement maintenir leur activité stable.

*« Les référents ne doivent pas être choisis au hasard, ils doivent avoir quelque chose d'impressionnant et être formé ! » jeunes AFOP*  
*« Le référent ne veut pas donner tout son savoir, c'est la future concurrence » Jeunes AFOP*

Ces référents sont reconnus dans la localité pour être des producteurs relativement

importants, ce qui leur offre un statut élevé dans la société. Ce statut est acquis avec le temps, avec le savoir et grâce aux antécédents de famille. Plus qu'un statut, ce savoir est un capital important acquis sur le long terme. Un savoir qui peut, pour certains, être difficile à transmettre.

#### 4.3.6 Des référents élités investisseurs du monde agricole

Avec la sélection plus rigoureuse des référents et du fait du manque de référents en élevage pour les premières promotions, de nouveaux référents d'un type particulier ont intégré le CFR de Bouam. Bien que peu représentés dans l'échantillon (1 sur 8), les élités du monde agricole méritent d'être étudiés de plus près car ils sont aussi des acteurs importants du domaine. Ces élités, ingénieur



Figure 32 : Un des trois bâtiments d'élevage porcin d'un fonctionnaire ingénieur agronome d'une capacité de 24 truies, employé permanent sur la photo



agronome, fonctionnaire en activité, ancien fonctionnaire à la retraite ou encore chef d'entreprise font d'importants investissements en agriculture. Ces élites, de part leur statut et leurs moyens financiers, sont poussés par les politiques agricoles Camerounaises à acheter des terres et mettre en place des exploitations tournées vers les cultures commerciales (note d'information sur le MINADER). Situés proches de grands axes routiers ou proches des villes, les investissements sont directement de grandes ampleurs à raison de 10 hectares de cacao en une seule fois ou encore de deux bâtiments d'une capacité de 3 000 poulets de chairs chacun par exemple. Ces grandes exploitations sont à la pointe des innovations techniques bien qu'encore très peu mécanisées. Tournés vers la production d'huile de palme, de fèves de cacao, de maïs, de poulets de chair et de porcs en majorité, les chefs d'exploitations utilisent les dernières variétés améliorées, les races sélectionnées et les semences hybrides à haut rendement. Les traitements de prophylaxie pour l'élevage sont systématiques et importants, de même que pour l'usage des produits phytosanitaires sur les cultures.

Les propriétaires, très peu présents sur l'exploitation, gèrent leurs exploitations à distance en employant de la main d'œuvre permanente, parfois peut qualifiée, pour mener les opérations techniques et suivre l'exploitation.

Les hauts rendements engendrent d'importantes productions qui sont généralement vendues en ville ou à des grossistes. Les chefs de ce type d'exploitation possèdent d'importants réseaux de commercialisation de part leur relation et leur métier de fonctionnaire notamment. A l'image du référent « élite » rencontré, ils sont souvent affiliés à de grosses coopératives au sein desquelles ils peuvent avoir des rôles d'importance et une certaine influence.

Bien que toujours réticents à préciser leur chiffre d'affaire ou le niveau de rentabilité de leurs investissements, ces exploitants connaissent parfaitement leurs coûts de production et les prix de vente. La gestion économique est largement maîtrisée et pragmatique.

Comme le référent rencontré, certains produisent également des plants de cacao ou des rejets de banane plantain au profit de la SODECAO ou d'autres projets du ministère de l'agriculture.

Certes, ces exploitations capitalistes produisent d'importantes quantités de denrées commercialisables, fournissent des emplois permanents, bien que précaires, et sont un exemple de modernité pour les jeunes AFOP notamment en terme d'élevage. Cependant, ce n'est pas le cas de toutes les élites qui investissent en agriculture. Pris dans une sorte de mode et afin d'obtenir de la reconnaissance de la part du gouvernement, selon un responsable de la SODECAO, certaines personnalités investissent d'importantes sommes en agriculture sans jamais mettre en œuvre leur projet. Ainsi, de par leur relation, des élites ce voient bénéficiaires de plusieurs milliers de plants de cacao via un plan de développement agricole, commencent les travaux d'aménagements des parcelles mais jamais ne mettent en terre les plants de cacao. Ces témoignages issus de plusieurs acteurs sont, bien que alarmants, encore à prouver.

#### 4.3.7 Une progressivité diverse qui valide la faisabilité des projections des jeunes

Mis à part les référents élites, qui eux investissent directement dans d'importantes structures et de grandes surfaces à l'installation, les référents ont suivi une évolution progressive pour leurs cultures commerciales. Une évolution des surfaces, certes progressive, mais très diverse d'un agriculteur à l'autre.

Les surfaces à l'installation pour les cultures pérennes sont comprises entre 0.3 et 2 hectares maximum. Le pas d'agrandissement est lui compris entre plus 3 hectares en 10 ans jusqu'à plus 1 hectare en un an.

Alors que certains référents ont évolué tout du long de leur carrière progressivement chaque année, d'autres agrandissent leurs surfaces par bon d'un hectare en une seule fois. Les agrandissements sont parfois accompagnés de diversification au sein de l'exploitation.

Si la progressivité des référents montre que les perspectives d'évolution des jeunes AFOP sont réalisables, soit un agrandissement de 1 hectare par an, aucun des référents rencontrés n'a jamais agrandi son exploitation à ce rythme sur plus de 3 ans. De plus, au sein des référents du CFR de Bouam, il est rare de trouver un cacaoculteur avec plus de 10 hectares (2 sur 8).



De cet état des lieux de situation des premières promotions de jeunes du CFR de Bouam on retient que la formation est un réel atout qui induit une acquisition de capacités non négligeable, un sérieux savoir-faire et apporte des outils aux jeunes pour développer et mettre en place leur projet. Aussi, grâce à la formation et à l'accompagnement du CFR, les projets des jeunes semblent viables socialement et économiquement. La comparaison des profils et méthodes des jeunes et de leur entourage montre certaines différences. D'une part, chose remarquable, les objectifs et perspectives des jeunes sont d'une autre dimension. On note également que les méthodes et techniques employées par les jeunes semblent tout à fait innovantes. Les choix de variété, de semences et même d'ateliers de production sont tournés vers l'innovation. Au travers des projections économiques, en vue des techniques employées et des variétés utilisées, les exploitations des jeunes sont vouées à créer beaucoup plus de richesses et d'emplois dans l'avenir par rapport aux référents d'aujourd'hui et par rapport aux jeunes récemment installés sans formation. Les perspectives d'évolution semblent réalisables au regard de l'évolution des référents, cependant elles restent tout-à-fait inédites pour la communauté.

#### 4.3.8 Synthèse de la comparaison en fonction d'une typologie

Afin de prendre du recul et de tirer une certaine synthèse des éléments de comparaison décrits ci-dessus, les différents acteurs ont été mis en parallèle d'une typologie d'agriculteur tiré d'un diagnostic agraire du Haut Nyong, département voisin aux frontières de Bouam, réalisé en 2014 par deux ingénieurs agronome (Bassuel A. et Schneider A., 2014) (voir le placement des acteurs dans l'annexe 14 : typologie diagnostic agraire).

En vue des éléments récoltés, **les familles des jeunes AFOP** se rapprochent clairement des types « les petits vivriers marchands ouvriers agricoles » et « les vivriers marchands diversifiés ». Ces systèmes familiaux, composé de 2 à 4,5 actifs, utilisent des outils rudimentaires et en faible quantité pour des surfaces cultivées comprises entre 1 et 4 hectares bien que la propriété de terre soit de l'ordre de 4 à 40 hectares. Le maïs associé au manioc, les arachides, les poulets en divagation, les jardins de case et parfois de la banane plantain sont les systèmes de culture généralement mis en place. L'appartenance aux ethnies minoritaire et le travail ouvrier ressort également de ce type et colle avec les informations récoltées sur le terrain.

Les **jeunes non AFOP** rencontrés s'apparentent plus au type « patronaux orientés pérennes » ou encore « les familles de pérennes sans rupture cacao » pour ceux qui héritent d'ancienne cacaoyère ou encore « autochtones maraîchers diversifiés » pour ceux qui investissent avec recourt aux tontines. Pour les héritiers on remarque l'importance de capitale, un matériel agricole et des plantations importante. La force de main d'œuvre familial est également importante. Pour ceux qui s'installent avec des prêts, l'orientation vers les cultures à cycle court et la situation près des axes routiers colle avec les jeunes non AFOP.

L'hétérogénéité des **référents** ne permet pas de citer qu'un seul type pour l'ensemble. Ainsi, certains appartiennent plus au type « Autochtones maraîchers diversifiés » pour les moins avancés, d'autres « les caféiculteurs vers la cacaoculture » mais surtout « les familles de pérennes sans rupture cacao » et encore « élites, capitaliste des zones indifférenciées » pour l'un d'entre eux.

Les caractéristiques repérées chez la majorité des référents correspondent bien au type « familles de pérennes sans rupture cacao » du fait d'abord de la force de travail familiale, de la surface cultivée et des moyens et capitaux matériels importants.

Pour les **jeunes AFOP**, bien que partiellement représentés dans cette typologie, on retrouve tout de même certaines caractéristiques dans les types « investisseurs allogènes » notamment pour les jeunes éleveurs ou encore les « nouveaux cacaoculteurs vivriers marchands orientés maïs/plantain » bien que les exploitations des jeunes ne soient pas encore totalement en place et qu'elles se situent plus dans les zones enclavées. En tenant compte que les jeunes sont issues pour la plupart de familles d'un autre type, le large pas d'évolution est mis en avant au travers de ce classement. De

plus, la différence est alors notable avec les référents. De par leur subvention, les jeunes peuvent appartenir au type « investisseurs allogènes » alors qu'il sont bien autochtones du territoire. Le type « nouveaux cacaoculteurs » représente également bien la majorité des jeunes biens que ceux-ci évoluent majoritairement dans les zones enclavées.

Bien que des disparités persistent entre la typologie décrite dans le diagnostic agraire et les informations récoltées sur le terrain, cette mise en parallèle permet de replacer les acteurs. La typologie réalisée dans le diagnostic agraire, issue également d'une démarche systémique, est axées sur l'évaluation des systèmes de production basée sur des critères historique, les facteurs de production, des facteurs géographique (degré d'enclavement) et les facteurs ethniques. Cependant, dans la présente étude, n'étant pas aller jusqu'au calcul du revenu agricole des différents acteurs, la mise en parallèle est plus basé sur du ressenti, le croisement d'information et l'analyse du discours. De cette comparaison avec la typologie, il ressort clairement que les jeunes AFOP n'appartiennent pas réellement à un type. Alors, les jeunes AFOP constituent ils un nouveau type ? Un approfondissement de l'analyse et un nouveau diagnostic agraire dans la localité permettrait de d'éclaircir l'émergence d'un nouveau type « jeunes AFOP ».

#### **4.4 Des effets notables du dispositif AFOP sur les jeunes, leurs familles et le territoire**

Malgré le caractère relativement jeune de l'installation des insérés AFOP, des effets importants sont déjà notables à leur niveau, celui de leur famille, des référents et du territoire. L'analyse des discours et les trois outils d'appréciation des jeunes ont permis de les mettre en avant.

##### **4.4.1 Des jeunes AFOP motivés et fiers, tirant toute la communauté vers le haut**

###### **4.4.1.1 Estime de soi forte par la maîtrise des capacités**

Le fait de devenir exploitant agricole avec une maîtrise des capacités et un diplôme à l'appui, confère à ces jeunes une certaine estime de soi. Une jeune insérée déclare : « *Je suis devenue quelqu'un aujourd'hui et je peux hausser le ton en famille et même dans la communauté* ». Un autre renchérit : « *La formation a changé toute ma vie et ma façon de voir. J'ai acquis des compétences. Je suis un modèle pour les autres* ». Ou encore « *Je suis capable aujourd'hui de faire n'importe quelle activité* ».

L'agriculture est maintenant perçue comme un métier par les jeunes AFOP. Ces jeunes sont devenus des entrepreneurs. Ils engagent des discussions plus riches en comparaison aux jeunes de quartier qui n'ont ni motivation, ni objectifs clairs. Cette différence dans les réflexions pousse les jeunes AFOP à se retrouver entre eux. Un jeune inséré AFOP dit : « *On ne souhaite pas intégrer d'autres jeunes (non AFOP) car ils risquent de se sentir à l'écart lorsqu'on n'aura pas les mêmes pratiques* ». Il y a une différence entre ces jeunes et les autres. Un inséré dira en ce sens : « *Je suis un modèle pour les autres* ».

La communauté dans laquelle vivent ces jeunes a pris conscience de ce changement. Un inséré dit : « *maintenant les gens me respectent* ». Les populations changent de discours vis-à-vis des jeunes : « *Les jeunes qui ont fait la formation ont changé, ils font la différence, aujourd'hui, ils ont de l'argent et du travail.* » dit un référent et renchérit avec : « *Les moqueurs d'avant regrettent aujourd'hui* ». La mère de l'un des jeunes AFOP souligne le changement : « *Avant les jeunes se baladaient juste, sans but, ils ne faisaient rien, maintenant (avec la formation) ils ont des choses à faire, ils sont occupés* ». Le chef traditionnel de la communauté abonde également en ce sens : « *Ce sont les jeunes qui parlent ici en hectares* ». « *Ce sont les jeunes AFOP qui s'appellent agriculteurs, pas les autres* ».

#### 4.4.1.2 Reconnaissance des jeunes

La reconnaissance émane de partout. Le ministre de l'agriculture a visité les exploitations de certains jeunes, il a décerné le prix (diplômes et matériel agricole, atomiseur) aux meilleurs exploitants agricoles. D'autres jeunes ont reçu des prix à titre de meilleur jeune entrepreneur agricole de la circonscription de Diang. La visite d'une telle autorité à un effet très marquant sur les jeunes et sur toute la communauté. Si un ministre se déplace, c'est que le jeune doit être important et que son activité doit être remarquable. Durant notre présence sur le terrain, une dizaine de jeunes insérés ont été promus référents. Ce sont eux qui dans les jours à venir, seront appelés à recevoir les futurs apprenants. Un jeune inséré nous a interpellés dans son village avec un grand sourire: « *Mr Jacques, Mr Merlin, je suis devenu référent maintenant! Vous vous rendez compte, moi référent !* ». L'analyse fine des moyennes sur le radar de maîtrise des capacités, montre que ce sont les jeunes insérés ayant la meilleure maîtrise des outils AFOP et les exploitations les plus avancées qui sont désignés référents et qui ont bénéficié de la formation organisée à l'intention des référents.

#### 4.4.1.3 L'installation : un auto emploi et de la prestation de services

Les jeunes formés, en mettant en place leur projet de vie, créent donc leur propre emploi. Un inséré a dit : « *Je ne vais plus travailler comme esclave dans une plantation. Maintenant j'ai les connaissances, la vie quotidienne a changé, sociale et professionnelle* ». En plus de l'auto-emploi, les jeunes insérés font des prestations de services (vaccination et castration des animaux, traitement, suivi des exploitations ...). C'est ainsi que 10 jeunes insérés se sont vus confier la semi, la gestion et le suivi de 50 hectares de maïs. Le diplôme d'exploitant agricole permet aux jeunes de trouver du travail salarié, même si cela reste encore faible. Un jeune inséré a été embauché pour un contrat à durée déterminée de 6 mois par le Haut Commissariat des Réfugiés (HCR) pour enseigner l'agriculture aux réfugiés. D'autres encore, aident le délégué de l'élevage pendant la période des vaccinations des animaux. D'autres enfin, sont les intermédiaires entre la population et les bailleurs (le cas d'un projet japonais). Ces activités sont très bénéfiques aux jeunes. Elles confortent leur situation économique et permettent à des agriculteurs en activité et des jeunes non AFOP de bénéficier de leurs services.

#### 4.4.1.4 Autonomisation et responsabilité des jeunes

Même si toute l'exploitation du jeune n'est pas encore entrée en production et que les jeunes pour la plupart sont encore au début de la mise en place de leur projet, les premiers bénéfices apparaissent déjà : les ventes de macabo, de bananes plantain, du maïs, du piment, de tomates, pour ceux qui font l'agriculture ; les ventes de poulets pour ceux qui font du poulet de chair leur permettent de disposer de moyens financiers pour faire face aux dépenses. Ils sont tous chez eux avec leur petite famille et sont indépendants et responsables. Seuls deux jeunes habitent encore chez leur mère. Certains ont même acheté leur terrain et ont construit leur maison, même si ce n'est pas encore de très grande maison. D'autres encore, achètent progressivement les matériaux de construction de leur maison. Les familles s'accordent globalement pour dire que leur situation alimentaire s'est améliorée avec l'insertion de leur jeune. Dans les projets où le vivrier est systématiquement présent, la sécurité alimentaire de la famille nucléaire (femme, enfants) change. Avec la production des champs vivriers, mais aussi la vente de bananes plantain ou de manioc, les revenus couvrent progressivement les besoins quotidiens élémentaires de la famille (soins médicaux, de scolarité).

#### 4.4.2 Des familles formées à leur tour par leurs enfants

Les familles entourant les jeunes peuvent prendre différentes configurations : père, mère, mais aussi grands-pères et grands-mères, oncles et tantes, frères et sœurs, et bien entendu, épouses, compagnes ou fiancées des jeunes, avec ou sans enfant... La totalité des familles rencontrées sont aussi dans l'agriculture et sont originaires de l'Est voir même de la localité. Pour l'ensemble des 25 jeunes interviewés, 23 se sont installés à leur propre compte et sont indépendants, parfois loin de

leur famille élargie. Il y a seulement 2 jeunes qui vivent encore chez leur maman. Les effets seront abordés à 2 niveaux : la famille sur le jeune et le jeune sur la famille.

#### 4.4.2.1 Influence de la famille sur le jeune

L'influence de la famille sur le jeune est très importante, même si la décision d'aller se former auprès CFR a été, dans la plupart, des cas à l'initiative des jeunes eux-mêmes. Dans notre zone d'étude, aucun parent n'a apporté un appui financier au jeune. La ration journalière donnée par AFOP et la prise en charge des jeunes par les référents durant les périodes de stage servent de point d'appui au jeune durant les deux ans de formation. Pour les deux jeunes encore dans la cellule paternel, les mamans leur donnent de l'argent pour s'acheter les tenues (combinaisons demandées par le centre) et les dépenses relatives au jour de la soutenance (impression, costume).

Pour les autres apports, il s'agit essentiellement d'un soutien moral ou encore de conseils pour se protéger contre la jalousie et la sorcellerie dans la communauté. Une mère déclare à cet effet : *« Je dis à mon fils de rester humble »* et *« Je prépare des écorces et des feuilles pour adoucir le cœur des gens »*. Mais lorsque cette situation se présente, ce qui est le cas en ce moment pour un jeune qui voit ses pieds pourrir et qui est cloué sur place, c'est la famille, au travers du père, qui prend son exploitation en mains. L'appui psychologique apporté par la famille est évoqué chez plusieurs jeunes. Les moments où le jeune se décourage face à la formation ou quand il a fallu attendre l'arrivée des financements, le soutien des familles est important. Une jeune insérée déclare : *« Mon frère m'encourage toujours à ne pas abandonner. Les gens pensent que je ne pourrais plus reconduire la 2ème bande. Mais le retard ne dépendait pas de moi, c'est le fournisseur qui n'était pas encore prêt »*.

Le plus important des appuis demeure la terre pour la mise en œuvre du projet du jeune. La plupart des jeunes ont hérité en moyenne de 10 hectares de terre via leur famille.

La famille intervient dans le choix du cœur de projet du jeune et, parfois, cherche même à se l'approprier. Un jeune déclare : *« Je reste très discret à propos de ma situation, j'ai dit à ma famille que la subvention n'était pas un don mais un prêt »*.

La famille joue également le rôle de médiateur durant les conflits. Un jeune déclare : *« Quand un gars du village a voulu prendre la terre que mon grand-père m'a donné, c'est ma mère qui est allée voir le chef du village et ce problème est réglé maintenant »*.

Bien que la plupart des jeunes rencontrés aient été acteur dans la prise de décision d'aller au centre, certains ont été forcés à l'intégrer. Un jeune inséré raconte : *« papa a beaucoup insisté pour la formation, aujourd'hui je le remercie beaucoup sinon j'allais être comme les autres » « je suis content de moi »*.

#### 4.4.2.2 Influence du jeune sur la famille

Le jeune, à son tour, influence également sa famille. Cette influence se manifeste de différente manière selon que le jeune est indépendant de la famille ou pas.

Pour les 2 jeunes qui vivent avec leur mère, le projet devient familial, le jeune contribue de façon active aux travaux agricoles de l'exploitation familiale. De ce fait, il applique les techniques innovantes qu'il a apprises au centre directement dans l'exploitation familiale et partage ses savoirs avec la famille. Les innovations et techniques sont bien accueillies dans ces conditions. Une famille à propos de son fils inséré : *« Nous, on fait de l'agriculture archaïque fourre-tout, on jette les maniocs n'importe comment ; lui, il fait le piquetage, il plante en quinconce, il laboure en sillon, il fait des billons, il sème en ligne ; c'est beau à voir »*.

Pour les jeunes qui sont indépendants, la situation est un peu différente. Ils ne partagent pas autant avec leur famille. Ce sont plutôt des conseils à l'oral que des pratiques montrées directement sur l'exploitation, puisqu'ils ont construit leur maison un peu plus loin. Parfois, leur maison ne se situe pas dans le même village. La maman d'un jeune inséré dit : *« quand mon fils va dans son champs, il s'arrête dans mon champ et corrige les erreurs avant de continuer chez lui ».*

Cependant, l'adoption des innovations et des techniques nouvelles par les familles des jeunes est parfois difficile. Bien que motivés par leur fils ou filles, les parents peuvent être réticents. L'une des mamans d'un jeune inséré déclare : *« mon fils nous imposait les nouvelles techniques (semi en ligne), au départ, j'avais refusé que c'était difficile mais je n'avais pas le choix, je me suis rendue compte que c'est mieux ».*

A cet effet de transmission de savoir et de techniques, la participation financière et matérielle du jeune à l'exploitation familiale est aussi remarquable. Le jeune éleveur donne des poulets à la famille lors des fêtes de fin d'année ou encore des produits issus de son exploitation. Bien souvent, les jeunes mettent leurs équipements à la disposition de la famille et parfois paient leurs propre famille en tant que main d'œuvre pour certains travaux.

La réussite des jeunes tranquillise leur famille. Un papa d'un inséré déclare : *« Je me sens plus calme maintenant que mon fils a un emploi stable, je sais qu'en cas de voyage, la famille n'a pas besoin de m'attendre pour les prises de décisions. »*

Mais pour la famille, la gestion économique entrepreneuriale du jeune peut être perçue comme un comportement égoïste. Le père d'un inséré nous disait : *« Maintenant mon fils ne nous donne plus l'argent comme avant ».*

À tous les niveaux, l'implication du jeune a un effet sur la famille. Même si le jeune acquiert personnellement une certaine notoriété dans la société, cela peut également améliorer la position sociale de la famille. Le père d'un jeune s'exprimait alors fièrement : *« Mon fils est le président des jeunes du quartier, c'est lui qui leur apprend comment faire de l'agriculture ».*

Mais, il n'y a pas que des effets positifs sur la famille. Aujourd'hui, le problème foncier ne se pose pas à l'Est, par contre on se rend compte que les jeunes AFOP prennent la grande partie de la terre aux détriments des autres enfants de la famille. Même si le problème ne se pose pas aujourd'hui, des tensions peuvent naître par la suite de cette situation.

De plus, les jeunes sont formés avec un esprit d'entrepreneur. Ils sont donc devenus individualistes et sont en conflits avec le principe de la solidarité africaine qui stipule qu'il faut porter assistance aux autres membres de la famille.

Un autre problème, est l'effet de « lissage » où les jeunes sont obligés de vivre caché, ne pas se faire remarquer. Une maman d'un jeune dit : *« je dis à mon fils de ne pas changer de vie, de rester comme il était avant pour éviter la sorcellerie ».* Ces interdictions pèsent lourd sur le jeune et l'empêchent parfois d'évoluer.

#### 4.4.2.3 Des maris ou des femmes impliqués dans le projets des jeunes

Que ce soit avant et après la formation au centre, les maris ou les femmes des jeunes formés ont joué un rôle important lors de la formation et de l'installation de leur conjoint.

Les épouses ont souvent leur propre champ vivrier où elles produisent de quoi faire vivre leurs enfants quand elles en ont. D'autre part, elles apportent souvent des compléments alimentaires à la ration du jeune en formation. L'épouse apporte un appui important au jeune inséré de par sa force de travail dans les champs ou dans l'élevage, de par les activités de transformation et de commercialisation des produits du champ vivrier, mais aussi par son adhésion au projet et ses



encouragements.

Quant au mari, il est plutôt question de partage des connaissances. Ces jeunes formés, enseignent à leur tour à leur femme les nouvelles techniques acquises au centre. Peu d'éléments sur la manière dont les jeunes hommes forment et partagent leurs connaissances avec leur femme ont été collectés, mais il semble que le processus soit plus aisé dans ce sens.

Un jeune inséré déclare : *« Je suis amené à former Madame pour qu'elle puisse suivre le champ si je ne suis pas là ». « Je lui prépare les ficelles, avec des marquages comme ça elle sait où elle doit semer ».*

#### 4.4.3 Une communauté et un territoire entraînés par les jeunes

Les effets sur la communauté s'apprécient à deux niveaux : du jeune inséré sur son territoire et, à l'inverse, du territoire sur le jeune.

##### 4.4.3.1 Le jeune influence son territoire

###### ● Partage de connaissances

L'utilisation des intrants, leur dosage, les modalités d'application font l'objet d'échange de conseils entre les jeunes insérés et leurs voisins. Le partage de leurs connaissances et la réalisation de prestations permettent aux jeunes d'entretenir de bonnes relations avec les voisins. Un jeune déclare : *« les voisins sont intéressés par mes techniques et mon champ et quand ils voient les récoltes, ils les adoptent, ils sont les bons tricheurs (ils copient) ».* Les jeunes insérés montrent également à la population le semi en ligne et la mise en place d'une pépinière, par exemple. Lors du passage chez les jeunes insérés, on peut aisément ressentir une volonté de partage du savoir. L'un de ces jeunes dit : *« je veux devenir référent, j'ai fait une demande pour sa. Je ne veux pas rester comprimé avec tout ce savoir, il faut que je transmette, pour partager mes savoirs et débloquer les problèmes pour que tout le monde évolue, ça va nous faire du bien. ».*

###### ● Création d'emploi

Les jeunes exploitants agricoles insérés ont besoin de la main d'œuvre pour travailler dans leur exploitation. Certes, le travail au sein des exploitations reste principalement familial, réalisé par le jeune, son épouse, ses enfants, ses parents. Cependant, tous les jeunes emploient des journaliers pour les lourdes tâches comme le défrichage, l'abattage, le piquetage, la récolte, le sarclage ou encore les semis. Le coût varie entre 20.000 à 30.000 FCFA, ce à quoi il faut rajouter le transport et la nourriture. Il apparaît clairement dans la communauté que l'insertion des jeunes induit de la création d'emplois à l'échelle des territoires : auto emploi, mais aussi emploi temporaire. Et, dans une petite proportion, des exploitations créées des emplois permanents au travers de leur conjointe par exemple. Les jeunes font également appel au menuisier et au maçon de leur communauté pour la construction de leurs bâtiments d'élevage.

###### ● Création de richesse

Même si les exploitations n'en sont encore qu'à leur début, on note une création de richesse sur le territoire par les jeunes. Ceux qui font du poulet de chair tirent déjà un bénéfice de leur activité. Ils relancent d'autres bandes de poulets à la suite de leur réussite. Les bananes plantains, le macabo, le piment et les tomates entrent en production et sont vendus sur les marchés locaux. Le cacao mis en place par les jeunes ne produit pas encore mais les jeunes sont confiants. Un jeune inséré interpelle : *« Mr Jacques, les gens me voient entrer en brousse chaque matin, ils ne savent pas ce qui se passe. Dans 5 ans, ils vont me voir dans ce village et ne vont pas me reconnaître, je serai dans ma propre voiture ! ».* La création de richesse via la production de cacao engendrera l'entrée de devises bénéfiques à tout le pays.

- **Un effet leadership entraîneur**

Les jeunes insérés rencontrés affirment une présence résolue dans leur territoire et certains d'entre eux émergent comme jeunes leaders peu de temps après leur insertion. Ce leadership naissant apparaît à travers les conseils relatifs à l'agriculture et à l'élevage que les voisins et les membres de la communauté viennent progressivement demander au jeune, au fur et à mesure que ses compétences techniques et ses résultats s'affirment. Ils ont structuré le territoire par la création des groupes d'entraide, de services et de ventes des produits et bientôt de GIC. En effet, ce sont ces jeunes insérés qui sont les initiateurs et les premiers responsables de ces organisations et de nombreuses associations villageoises comme on le voit dans le schéma de mise en réseau (Annexe 4). Un jeune inséré dit : *« Je suis allé voir le chef du village pour motiver les jeunes à faire de l'agriculture. Nous avons fait un champ communautaire d'un hectare de maïs, juste trois mois après, nous l'avons vendu à 300.000 FCFA et nous avons pu acheter le ballon et les maillots pour l'équipe de football du village »*. Les jeunes insérés commencent donc à gagner le respect de leur communauté, là où, il y a quelques mois encore, ils faisaient l'objet de moqueries.

- **Stabilité sociale**

Le volet socio culturel développé au centre de formation consolide la cohésion sociale. Cela permet aux jeunes d'accepter la culture des autres. Lors des différents événements comme les funérailles ou les mariages, on note une certaine implication des jeunes AFOP. Lors du décès de l'un des insérés, ce sont ses collègues de promotion qui sont venus de toutes parts pour s'occuper de la veillée funèbre et assurer l'animation avec les tambours traditionnels. La transmission de la vocation agricole, la création des organisations, la prestation de services pour la communauté, l'emploi et la richesse créée ainsi que la sécurité alimentaire par la disponibilité des productions renforcent la stabilité sociale. Le radar de la viabilité l'explique si bien. (Annexe 5)

Il n'y pas que le jeune qui influence son territoire, la communauté a un impact sur le jeune également.

#### 4.4.3.2 Le territoire et la communauté influencent le jeune

Le territoire dans lequel le jeune s'insère agit de différentes manières sur le jeune. L'intervention des autorités des territoires sur le jeune semble être limitée aux fonctions « régaliennes » exercées dans le dispositif AFOP (légalisation des certificats d'abandon des terres, examen des projets dans les commissions territoriales et financières, ...). Le sous-préfet de Diang, appelé chef de terre déclare : *« depuis que je suis là, la délivrance de certificats d'abandon des terres a considérablement augmentée »*. La SODECAO qui est une structure de l'État met les plants de cacao à la disposition des jeunes. Il y a également un partenariat entre le jeune et les fournisseurs privés.

Au-delà de ces tendances positives, il apparaît que les acteurs clés du territoire ne sont pas encore vigoureusement mobilisés pour l'appui aux jeunes insérés.

Les jeunes font également l'objet de moqueries pendant la formation, les villageois tenaient des propos comme : *« AFOP, l'école de la machette », « on va t'apprendre à planter le manioc ? »*, et plus encore pendant l'attente des subventions.

Une fois installés, les jeunes font l'objet de convoitise, de jalousie et de sorcellerie. Un jeune inséré rencontré à Bouam montre ses jambes en train de pourrir. Sans solution médicale attestée à ce jour, ce jeune est persuadé d'être victime d'un mauvais sort. La crainte de voir cette jalousie se muer en sorcellerie est grande parmi les jeunes insérés. Il y a eu également deux décès dans le rang des jeunes insérés qui accentue ces craintes.

Confrontés à ces dernières, les jeunes mettent en place des stratégies de discrétion et d'évitement (se montrer modeste, ériger des clôtures autour des bâtiments d'exploitation, vendre plus loin, ne pas parler, ni montrer ses résultats, ...), mais aussi de redistribution (œufs, poulets, plants, conseils, informations ou appuis pour entrer dans la formation AFOP, ...). Dans les témoignages, les familles,

elles-mêmes prises dans les écheveaux sociaux locaux, apparaissent être de faibles recours face à ces problèmes. Alors la consolidation de l’ancrage territorial du dispositif AFOP semble être un enjeu majeur de pérennisation.

#### 4.4.3.3 Un centre qui apporte de la vie

Le centre en lui-même a des effets sur le lieu dans lequel il s’implante. En effet, outre la formation d’exploitant agricole, le centre organise des formations continues à destination des agriculteurs en activité pour améliorer leurs pratiques agricoles. L’implantation du centre a également un fort impact économique sur la communauté dans laquelle il s’insère. La rénovation, la construction ou la réhabilitation d’infrastructures créent des emplois saisonniers ou permanents pour les gens du village (maçons, menuisiers, gardiens, par exemple). D’autre part, les salles et chaises pour les mariages, conférences et causeries éducatives, qui nécessitent normalement une location, sont mises à disposition par le centre. L’arrivée des jeunes au centre qui ont chacun 1000 FCFA par jour pour leur ration est importante puisqu’ils vont devoir consommer sur le territoire.

#### 4.4.3.4 Effets au niveau des référents et évolution des référents

Les référents sont des agriculteurs depuis toujours ou après la retraite pour les fonctionnaires. Ils sont tous originaire de l’Est et sont référents pour le CFR depuis le début. Ils jouent un rôle important dans la formation en recevant les jeunes en alternance chez eux. Ils ont une influence sur les jeunes et vice versa.

##### ● Référent sur le jeune

Les référents influencent les jeunes par leurs gestes professionnels. En effet, ils leur montrent les différentes opérations telles que le choix de la forêt, l’entretien de la plantation, la taille, la récolte etc... Un nombre significatif de témoignages montrent des relations de qualité avec des référents soucieux de former les jeunes aux techniques agricoles, mais aussi à la gestion de l’exploitation, voire du budget familial. Ils deviennent pour eux « une deuxième famille » avec laquelle les contacts restent étroits même quand le jeune s’installe. Un référent déclare fièrement : *« Je suis là pour les former ! Mon rôle est de leur montrer comment choisir une forêt »*. En plus de ce rôle classique, les référents contribuent à l’insertion sociale du jeune. Un jeune inséré dit : *« Pendant la MSP (stage en milieu Socio Professionnel), les référents nous faisaient découvrir leurs cultures, ils nous amenaient aux activités traditionnelles »*.

Outre cet aspect positif, il existe tout de même certaines difficultés dans cet accompagnement effectué par les référents. En effet, certains référents adoptent une attitude professeur – élève, et ne cherchent pas à apprendre du jeune. Pour certains, les jeunes n’influencent pas sur leurs pratiques. Un référent disait : *« Je n’ai rien appris avec les jeunes, c’est lui qui me contacte pour des conseils »*. L’autre difficulté est que les référents pensent qu’ils font du bénévolat. En effet, quand ils reçoivent les jeunes, ils s’investissent à différents niveaux : investissement financier (nourriture, soin médical, matériel) ; investissement logistique (logement, réorganisation du temps) ; pertes de production potentielle (poussin, piment) par méconnaissances des jeunes. Pour ces raisons, les référents aimeraient être payés par AFOP.

Les référents font l’objet d’appréciations plus contrastées. Alors que des liens quasi familiaux subsistent pour certains, de nombreux jeunes témoignent de l’intérêt de référents pour la main d’œuvre gratuite fournie par les apprenants, les faisant vivre dans de mauvaises conditions matérielles (nourriture, logement,...), peu portés à partager leurs connaissances voir peu capables de le faire. Après la formation, les relations entre les jeunes et les référents de ce type sont quasiment inexistantes.

- **Jeune sur le référent**

Les jeunes ont acquis des techniques innovantes au centre qu'ils partagent avec les référents enclins aux nouveautés. Certains des référents acceptent volontiers ces techniques et les adoptent. Un référent dit : « *C'est un jeune qui m'a appris à faire la pépinière de banane plantain!* ». Un autre référent renchérit « *Cela nous permet de remonter notre niveau, d'être à la hauteur pour encadrer les apprenants, Si vous arrêtez d'apprendre, vous arrêtez aussi d'enseigner* ».

Les jeunes, par leur apport, permettent aux référents de diversifier les cultures dans leur exploitation. En effet, ces cultures méconnues des référents sont apportées par les jeunes pendant leur alternance chez les référents. Grâce aux jeunes, les référents sont connus dans la communauté et ils ont également accès à la formation dispensée par le centre.

### 5.1 Synthèse des résultats

#### **Une fierté remarquable pour des leaders et des appréciations chaleureuses pour AFOP**

Élément marquant pour le contexte, les jeunes qui s'installent après avoir suivi la formation AFOP sont très fiers d'être des « entrepreneurs du monde agropastoral ». Le métier d'agriculteur est alors reconnu et porteur de sens et d'avenir pour ces jeunes. Grâce à la formation et aux savoirs reçus, les jeunes acquièrent un nouveau statut dans la société au travers d'un véritable métier et des compétences importantes.

Selon leur entourage, les jeunes ont changé leur manière d'être et leur façon de penser. Grâce à la formation et au soutien d'AFOP, les jeunes ont un objectif défini et à leur portée ce qui les rend enthousiastes. La motivation et l'envie de réussir leur projet d'installation agricole à la sortie de la formation transforment les jeunes en leaders de leur communauté. Sortis de leur errance ou de leurs échecs en ville, les jeunes sont occupés par leur projet, ce qui rend leur entourage envieux. Malgré les difficultés, les moqueries du début devenues jalousies et parfois même de la sorcellerie, les jeunes s'épanouissent, s'installent et comptent bien réussir leur projet jugé parfois comme une dernière chance. Tous les jeunes témoignent leur reconnaissance à AFOP. Ils portent globalement un regard très positif sur l'ensemble du programme AFOP et de ses différentes composantes (formation, alternance, accompagnement).

#### **Des jeunes AFOP à leur début mais qui voient grand !**

Malgré des débuts difficiles avec la subvention qui s'est fait attendre et une période de transition pas évidente, les jeunes sont aujourd'hui en pleine phase d'insertion au monde professionnel. Galvanisés par la formation, de nombreux jeunes ont commercé leur projet de vie avant même l'appui de AFOP. Pour les plus précoces, les subventions ont été débloquées en 2014, permettant le démarrage de l'aménagement des parcelles. Alors que certains jeunes, notamment les derniers financés, sont encore en train de défricher leurs parcelles, d'autres finalisent la mise en place des plants. Les jeunes ayant démarrés leur projet avant la subvention récolte déjà les prémises de leur future production.

Un fait notable chez ces jeunes, notamment en vue de leur entourage, est leur vision enthousiaste de l'avenir. Les jeunes envisagent des projets agricoles basés sur l'extension des exploitations actuelles, la construction de bâtiments plus grands pour l'élevage et le développement d'activités de services annexes (transformation, commerce). Soucieux du volet commercialisation et véritablement tournés vers le marché, les jeunes visent non seulement les marchés locaux mais aussi nationaux et internationaux notamment avec les pays limitrophes.

Bien que le pas d'évolution prévu dans les perceptions des jeunes semblent réalisable au vu des prévisions économiques réalisées et de leur entourage, très peu de personnalités de la communauté n'ont réussi à s'agrandir aussi vite. Les jeunes sont ambitieux et constamment à la recherche d'améliorations.

#### **Bien que les profils soient divers dans l'Est, les jeunes AFOP se tournent majoritairement vers le cacao**

L'étude montre que, bien que d'origines diverses et ayant suivi des parcours plus ou moins chaotiques pour certains, les jeunes sont soumis à l'influence des référents d'une part, de leur famille et de leur territoire d'autre part dans la définition de leur projet. Il en ressort que la grande



majorité des jeunes du CFR de Bouam se tournent vers la production cacaoyère comme cœur de projet. Les associations de cultures, les itinéraires de mise en place et les variétés utilisées sont à peu de chose près identiques d'un jeune à l'autre.

Cependant, on remarque également des projets d'élevages tout à fait innovants pour la localité. Pour des raisons d'acquisition difficile de foncier, ce sont surtout les femmes et les allochtones qui, de manière générale, se tournent vers l'élevage de poulets de chair ou de porcs à l'engraissement.

### **Une formation AFOP qui apporte beaucoup**

Les différents outils élaborés et mis à disposition des jeunes insérés montrent une acquisition de performances remarquables, une certaine viabilité sociale dans les projets et un début de structuration collective. On note une large maîtrise des capacités du référentiel métiers sur lequel les jeunes ont été formés. Une esquisse de mise en réseau par les jeunes au travers de la formation de groupes d'entraide, de services et de ventes font leur apparition. On observe également des exploitations théoriquement viables socialement...même si cela reste fragile.

### **Un modèle agricole à la pointe de l'innovation**

On remarque une utilisation des facteurs de production favorables à l'installation et au développement des exploitations. L'adoption des techniques agricoles innovantes est unanime chez les jeunes. La gestion entrepreneuriale et raisonnée des exploitations est également remarquable chez les jeunes, notamment par comparaison avec leur entourage. Tout ceci favorise la performance économique et permet d'entrevoir des perspectives d'évolution théorique réalisables et viables.

### **Des jeunes sensiblement différents de leur entourage**

Les jeunes insérés sont maintenant reconnus dans leur territoire. Au travers de leur réalisation et de leur savoir, ils gagnent le respect et deviennent des référents pour toute la communauté qui les sollicite pour des conseils techniques et des services. Devenus à leur tour référents pour le programme, des jeunes insérés accueillent désormais en alternance leurs jeunes frères. Les jeunes s'impliquent dans la vie communautaire et associative et disposent d'un niveau de réflexion, de connaissances et d'une aisance à l'orale autrement plus poussée que les jeunes agriculteurs installés sans formation. Par rapport à ceux-ci, les idées des jeunes semblent claires, précises et les techniques et méthodes sont exprimées et expliquées facilement. Par rapport à leur famille ou encore par rapport à certains référents, le changement de techniques et de modes de gestion est très net. On passe alors d'une agriculture vivrière de subsistance et une agriculture commerciale tournées vers les marchés, mettant en application toute les nouvelles techniques pour booster la production. Malgré une différence parfois très nette et la vision innovante de l'agriculture, les jeunes semblent être acceptés et intégrés dans la société, notamment du fait de l'alternance et de l'éducation socioculturelles. Ancrés dans leur territoire avec ses us et coutumes, les jeunes arrivent à faire face aux difficultés et à se faire une place bien à eux.

## **5.2 Une agriculture de seconde génération en marche, mais qui reste fragile**

Premièrement, de par leur âge, les jeunes agriculteurs AFOP représentent une nouvelle génération en vue de leur entourage. De plus, les exploitations mises en place répondent, ou du moins sont en bonne voie de le faire, aux objectifs de l'agriculture de seconde génération. En effet, par le biais de leur installation, les jeunes s'auto-emploient, leurs conjointes ou conjoints et emploient systématiquement de la main d'œuvre temporaire pour les pics de travail et la construction de leurs bâtiments d'élevage. En vue des variétés et semences utilisées, des densités de semis et de plantations et des itinéraires techniques appliqués, les jeunes sont en bonne voie de devenir d'importants producteurs. D'ailleurs, les premières récoltes d'annuelles en témoignent. Les rendements de maïs obtenus par les jeunes sont conséquents et dépassent souvent les rendements locaux. De plus, du fait de leur projet de transformation, la création de richesses locales est augmenté. Les jeunes sont tournés vers le marché et commencent à s'organiser dans cette voie. Leurs productions, en perspective importante, sont destinées aux villes du Cameroun et aux

marchés internationaux. En vue des techniques et des méthodes adoptées et selon les projections économiques et l'analyse sociale des exploitations, les projets des jeunes semblent durables.

Les jeunes AFOP sont sensiblement différents des autres agriculteurs de par leur manière de voir l'avenir et leur façon de faire. Ils semblent mettre en place un nouveau modèle qui fait des envieux.

La caractère familial, l'encrage au territoire et la vision du développement comme un processus paraissent être clairement des atouts pour ces jeunes, notamment par comparaison avec les dires sur les réalisations agricoles des investisseurs de la zone.

Quand bien même l'objectif de mise en place d'une agriculture de seconde génération semble en très bonne voie, des points sensibles persistent et peuvent mettre en péril le projet à tout moment. La question de l'aptitude à la gestion comptable de grosses exploitations en est un. Bien que l'évolution des jeunes reste progressive, l'augmentation des gains et du revenu agricole peut être rapide. Face à la progression de leur portefeuille et face à l'importance des flux de trésorerie que peuvent engendrer les exploitations projetées par les jeunes, ceux-ci auront-ils la capacité de gérer leur argent ? Les problèmes de gestion de trésorerie sont particulièrement présents chez les agriculteurs locaux. Du fait de la pression exercée par la société pour la redistribution des gains, les jeunes auront-ils les épaules assez solides et la tête assez froide pour résister ? La prise de décisions tactiques en gestion économique, l'utilisation des comptes bancaires et la médiation avec les clients sont encore aujourd'hui très largement assistées par le CI. Dès qu'ils seront complètement autonome, les jeunes devront s'approprier les relations professionnelles et l'utilisation des établissements bancaires locaux. La gestion future des exploitations telles que les jeunes les ont pensées paraît difficile en regard du contexte et peut facilement faire chuter les projets. La gestion et la disponibilité de main d'œuvre sont un deuxième point faible. Les jeunes ont dès aujourd'hui des problèmes avec leur main d'œuvre temporaire. Une fois les exploitations développées, ces problèmes risquent d'être amplifiés. Certes, des groupes d'entraide voient le jour pour pallier à ces problèmes, mais ils restent dans l'informel et quelque peu fragiles. Qui plus est, pour encore beaucoup de jeunes, bien que la commercialisation leur tienne à cœur, les débouchés à leur production future ne sont encore acquis. Les groupes de vente sont encore fragiles et restent aujourd'hui informels. La vente groupée à des grossistes capables de redistribuer de façon formelle est une étape qui reste à être entreprise par les jeunes. Enfin, le rapprochement des jeunes aux structures étatiques et acteurs clés voir même l'institutionnalisation du programme AFOP reste un des points sensibles qui peuvent faire basculer les valeurs d'AFOP.

### **5.3 Pérennisation du programme AFOP, des prérequis pas forcément au rendez-vous**

La Coordination AFOP prépare progressivement l'institutionnalisation du programme qui peut être concrétisée d'un jour à l'autre. Pour sa continuité et son développement, le programme AFOP est basé sur des prérequis d'ordre général sur lesquels il n'a, à priori, pas d'emprise. En effet, pour permettre l'installation de plus en plus de jeunes AFOP sur le modèle décrit dans cette étude, des terres doivent être disponibles et accessibles. Les marchés doivent être disponibles, suffisamment structurés et organisés pour être en mesure d'absorber les productions, le niveau d'éducation minimum des jeunes doit être maintenu pour leur permettre de suivre la formation, l'administration publique, les services et les infrastructures étatiques doivent être suffisamment solides pour soutenir les jeunes notamment au travers des organisations de producteurs.

Bien que le foncier ne semble pas être un problème aujourd'hui dans l'Est du Cameroun, dans d'autres régions du pays comme dans l'Ouest par exemple, ce n'est pas le cas. Les routes et chemins carrossables nécessaires pour acheminer les productions jusqu'aux consommateurs ne sont pas toujours présents. La désorganisation et les problèmes de détournement et de corruption sont encore très présents au Cameroun. Malgré les efforts entrepris en ce sens depuis longtemps, très peu de coopératives sont opérationnelles et les GIC sont pour beaucoup au point mort. Dans les campagnes, le niveau d'éducation des jeunes restes très faibles et nombreux sont ceux qui peinent à écrire et à s'exprimer en français.

Autant de points non maîtrisés par le programme AFOP qui sont pourtant nécessaires à sa

pérennisation.

#### **5.4 Suggestions et propositions d'amélioration**

En regard des propos des acteurs du programme, de la collecte d'informations auprès des jeunes et des acteurs du territoire et des points faibles observés, certaines propositions d'améliorations sont suggérées ici.

##### **Valoriser le diplôme d'exploitant agricole pour plus de prestation de services**

La valorisation du diplôme d'exploitant agricole tient à cœur les jeunes. Cela permettrait aux jeunes d'offrir plus de prestations de services ou d'être embauchés comme techniciens. Les jeunes ne vont pas abandonner leur exploitation, mais plutôt disposer des moyens financiers pour les développer et dupliquer leurs savoirs et compétences sur le territoire.

##### **Consolider l'ancrage territorial par la sollicitation des autorités**

On note de faibles liens entre les acteurs du territoire et les jeunes. Les autorités se cantonnent généralement dans leur rôle régalien à travers la commission territoriale. Elles pourraient être plus impliquées dans la formation. Le délégué de l'élevage a voulu plusieurs fois, compte tenu de manque de formateurs en système d'élevage, faire le cours et apporter son expertise dans le module dédié à l'élevage. Plus que formateurs, les délégués locaux du ministère peuvent être impliqués en tant qu'intervenants dans la formation. Ces acteurs peuvent également aider dans la rédaction des projets des jeunes. Des liens peuvent alors se créer et permettre de désacraliser ces services aux yeux des jeunes.

##### **Commencer la rédaction des projets de vie plus tôt avec d'avantage de suivi**

Dans le plan de formation, il était prévu qu'en fin de formation, le jeune serait accompagné par l'équipe pédagogique, le référent et la famille pour élaborer son projet de vie. Ce qui n'est pas le cas en ce moment. Les projets sont écrits après la formation, les jeunes sont souvent abandonnés à eux-mêmes. La rédaction du projet de vie gagnerait à avoir un temps dédié lors de la formation avec l'implication de toute l'équipe pédagogique. La présentation d'un dossier complet pourrait faire partie de l'évaluation finale pour l'obtention du diplôme. On peut alors supposer que les jeunes seraient plus et mieux accompagnés et que les projets pourraient ainsi être plus personnels. De plus, cela permettrait d'alléger la charge de travail du CI qui pourrait alors consacrer plus de temps et d'attention aux jeunes en installation.

##### **Plus de contrôle pour limiter des détournements**

Malgré la lourdeur des procédures actuelles de décaissement et de contrôle, on repère certains détournements de l'argent public. En effet, pour le cas du CFR de Bouam, deux jeunes ont décaissé presque la totalité de la subvention avant même avoir démarré le défrichage de leur parcelle. Une troisième signature au niveau de la banque, celle du directeur par exemple, permettrait de limiter ces débordements.

##### **Utiliser les techniciens du MINADER**

AFOP fonctionne sur un principe selon lequel, tout formateur en contact avec les apprenants doit être imprégné des objectifs et de l'esprit AFOP avant d'intervenir dans un CFR. Hors, dans les centres de formations publiques, comme tel est le cas du CFR de Bouam, des techniciens fonctionnaires de l'état sont affiliés au CFR sans pouvoir intervenir dans ses activités. L'État camerounais paie ses fonctionnaires qui, bien malgré eux, ne font rien de leur journée. En effet, au CFR de Bouam, 5 cadres d'appuis du MINADER, « tournoient » autour du centre sans réelles missions et objectifs de travail. Ces techniciens gagneraient à être privilégiés dans les sessions de formation au « moule AFOP » afin de pouvoir travailler. De petites formations spécifiques pour les jeunes, un appui pour la rédaction des projets ou encore un soutien au CI pour les sorties de terrain pourrait être assurés par ces fonctionnaires.

### **Augmenter l'effectif des moniteurs et référents en élevage**

Même si l'Est du Cameroun n'est pas réputé en élevage, les jeunes formés dans les centres commencent à s'intéresser à cette activité qui leur apparaît très rentable rapidement. Il est opportun de doter chaque centre d'un moniteur en élevage pour accompagner les jeunes et d'enrichir le nombre de référents en élevage pour l'apprentissage des gestes techniques.

### **Création d'une ferme école au CFR**

Afin de permettre à la population locale d'apprécier les techniques innovantes enseignées dans les centres, de permettre aux jeunes de mettre en pratique les nouvelles techniques et de permettre au centre de faire de la prestation de services par la fourniture de jeunes plants, de la transformation à petite échelle des produits, voire la location d'outils mécanisés, une ferme école au CFR peut être un réel atout. Nombreux sont les jeunes, les référents, les acteurs du territoire et même les membres de l'équipe du CFR qui pensent dans cette direction.

Une ferme, orientée pédagogie, suffisamment équipée et productrice de biens et de services pour la population locale serait un moyen d'accroître la qualité des enseignements, de contrer le déficit d'approvisionnement et la majoration des intrants, de fournir des services aux jeunes installés (mutualisation des ventes, ventes d'intrants et prestation de services mécanisés,...) Cela en préparant l'autonomisation financière du centre. Une unité de petite transformation, comme un pressoir par exemple, peut également permettre de mutualiser les moyens. Un équipement pour l'auto-construction (presse à briques) peut apporter de nouvelles opportunités et savoir-faire aux jeunes. Et des équipements agricoles mécanisés (tracteur, motoculteur, débrousailluse,...) permettrait d'enclencher progressivement une certaine mécanisation.

Pour régler ce problème de déficit d'approvisionnement et de majoration des prix des intrants et anticiper l'autonomisation du centre, AFOP pourrait mettre en place dans tous les centres, une ferme école ou de production qui serait équipée d'un magasin (vente produits phyto et intrants, et production des jeunes) et d'une unité de transformation. Ces équipements pourront être utilisés par les CFR pour les activités de formation, pour réaliser par eux-mêmes de petites constructions de bâtiments qui leur font défaut (ex. un local administratif, une salle de classe, etc.), pour mettre en place une activité pilote de prestations de services agricoles, qui permettrait, en plus des jeunes formés, aux agriculteurs du territoire de bénéficier, contre paiement, de services de mécanisation et permettrait aux CFR de générer des recettes qui pourraient contribuer à renforcer l'autonomie financière de ces derniers.

### **Meilleure sélection à l'entrée au centre**

Que ce soient les formateurs ou les référents, tous se plaignent des jeunes de la dernière promotion par rapport à leur comportement (impolitesse, manque de motivation, délinquance, ...). Il peut être opportun de procéder à une enquête de moralité de ces jeunes avant de les recruter. Il y a certains qui fréquentent le centre sans que leurs parents ne soient au courant. Pourquoi ne pas remettre en cause aussi l'âge d'entrée puisque les premières promotions, plus âgées, ont été appréciées à tous les niveaux pour leur sérieux, leur amour du travail, leur motivation et leur savoir-vivre ?

### **Mettre en place sur le territoire une cellule de crises**

AFOP est en train de marquer positivement les esprits, il serait dommage de voir ce grand programme saboté par la jalousie et la sorcellerie qui émanent du territoire et qui ralentissent, ou pire, décourage les jeunes dans leurs élans. Mettre en place une cellule de crise qui aurait pour rôle d'élaborer une stratégie d'évitement en expliquant les bénéfices du programme pour la communauté peut être judicieux. Expliquer également les opportunités que représentent ces jeunes pour les structures privées et publiques pour un partenariat gagnant-gagnant paraît réalisable.

### **Une éducation financière plus poussée des jeunes**

Dans les années à venir, les jeunes vont être confrontés à de grosses productions qui engendrent d'importants flux de trésorerie. Il va falloir que les jeunes aient une idée de l'épargne pour pouvoir

bénéficier de crédits et agrandir leur exploitation. Cet aspect n'est pas encore développé dans leur formation. De fait, un « recyclage » sur l'éducation financière paraît utile pour ne pas dire primordiale.

### **Instaurer un accompagnement collectif**

Que va-t-il se passer après 2 ans d'accompagnement des jeunes insérés ? Seront-ils laissés à leur propre sort ? Le programme ACEFA<sup>13</sup> saura-t-il prendre le relais ? Penser d'ors et déjà à un accompagnement collectif et un renforcement des liens entre jeunes paraît judicieux. En se basant sur les outils de maîtrise des capacités et de mise en réseau développés dans cette étude, AFOP peut identifier les jeunes insérés leaders au bénéfice d'une parfaite maîtrise des techniques innovantes et qui peuvent assister ceux en difficultés à trouver les solutions à leurs problèmes techniques. AFOP, avec l'aide d'une société de téléphonie mobile, pourrait doter ces jeunes leaders d'un téléphone portable et crédits pour leur faciliter la communication.

### **Remplacer progressivement les anciens référents par les jeunes insérés compétents**

AFOP veut former des agriculteurs de seconde génération. Alors cela impose des référents qui ont la maîtrise de cette agriculture de seconde génération. Les premiers référents ont fait de leur mieux. Il paraît difficile de former les agriculteurs de seconde génération en les envoyant en alternance chez les agriculteurs de première génération qui n'utilisent pas les variétés améliorées, qui n'ont pas une maîtrise des techniques innovantes et qui ne connaissent pas la dimension de leur exploitation. Encourager les jeunes insérés à devenir référents pour accueillir leurs cadets paraît judicieux pour toujours faire évoluer le model agricole développé par AFOP.

## **5.5 AFOP, un programme qui peut changer la face du développement**

Les premiers résultats et effets du programme AFOP sont très impressionnants malgré la jeunesse de celui-ci. L'installation des jeunes ayant suivi la formation paraît en bonne voie pour répondre aux enjeux du développement durable du monde agricole camerounais. Plus que la réussite d'un programme de développement, AFOP met en valeurs l'importance de commencer à la base, soit la formation des jeunes, afin d'être en mesure d'envisager un réel développement durable porté par les Camerounais eux-mêmes et non pas soutenus et assistés par des ONG . De plus, le modèle agricole mis en place par les jeunes met en avant le fait que les exploitations familiales sont amenées à répondre aux enjeux du développement. Productive, ancrée dans son territoire, tournée vers l'évolution et le marché, créatrice d'emploi et résiliente face aux crises, l'agriculture familiale peut soutenir par la base le développement d'un pays (Dufumier, 2006).

Alors, fort de cette expérience et si le programme perdure en conservant et pérennisant ses valeurs, il est fort probable d'observer un effet « tache d'huile » des méthodes et du dispositif AFOP dans les années à venir. Nécessitant d'un retour au développement par la base, de nombreux pays peuvent être stimulés par le programme AFOP et trouver leur affaire dans la vision AFOP.

Cependant, sur l'agriculture de seconde génération, on remarque une certaine différence de vision entre le ministère et AFOP, notamment sur les porteurs et sur la vitesse de développement de cette agriculture nouvelle. De par son caractère innovant et ses méthodes, le programme ne semble pas toujours en adéquation avec les objectifs et procédés du gouvernement camerounais. Compte tenu de l'urgence de la situation nationale du développement au Cameroun, faut-il mieux un développement progressif de l'agriculture portée par de nombreuses familles ancrées dans leur territoire ou un investissement rapide de quelques élites dans des structures d'envergure ? Faut-il les deux modèles, capitaliste et familiale, au risque de les voir entrer en concurrence ? Ou faut-il des domaines de production privilégiés pour l'un et l'autre ? Quand bien même la vision d'AFOP est claire, seul l'avenir nous donnera la réponse.

<sup>13</sup> ACEFA ; Programme frère d'AFOP, d'appuis aux agriculteurs en collectif



## CONCLUSION

---

Financé par un C2D, le dispositif de formation AFOP mis en place en 2008 est renforcé en 2012 par un dispositif d'insertion des jeunes formés. Le programme étant aujourd'hui bien avancé et montrant les premiers résultats, une prise de recul par une analyse fine des effets et du modèle agricole développé par le programme s'impose. Réalisé en binôme avec les deux approches sociales et techniques, une analyse du dispositif AFOP et un état des lieux de la situation des jeunes et des répercussions en terme d'effets sont proposés dans ce mémoire de fin d'étude.

Bien que les dispositifs AFOP montrent encore quelques petites failles notamment au niveau de l'organisation, ce dernier est opérationnel et montre des résultats prometteurs. Le programme a effectivement contribué à former et à insérer des jeunes exploitants agricoles, entrepreneurs du monde agricole camerounais. Les jeunes sont désormais fiers d'être agriculteurs et mènent leur propre projet de vie avec des objectifs clairs et une vision de l'avenir en grand.

De l'étude, ressort une large maîtrise des capacités nécessaires au développement d'exploitations agricoles innovantes par les jeunes formés. Par la mise en application, les jeunes montrent qu'ils maîtrisent des pratiques agricoles et même des ateliers de production tout à fait innovants qui montrent déjà leurs efficacités. Les jeunes adoptent des méthodes de gestion entrepreneuriale et ont une approche de la commercialisation tournée vers les marchés nationaux et internationaux. Bien qu'encore à leurs débuts, les exploitations des jeunes laissent imaginer des performances agro-écologiques et technico-économiques remarquables et durables. Ancrés dans leur territoire et insérés en tenant compte des us et coutumes locales, les exploitations semblent viables socialement. On note également une esquisse de mise en réseau entre les jeunes permettant d'asseoir leurs projets et de les rendre plus forts face aux difficultés rencontrées (main d'œuvre commercialisation).

Les effets de l'installation des jeunes ayant suivis la formation sont palpables et remarquables à tous les niveaux. Les jeunes améliorent leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Leaders locaux, ils s'impliquent dans leur territoire par le partage de connaissances et de savoir-faire et par la structuration de l'organisation communautaire au travers de groupes d'entraide, de services, de ventes et bientôt de GIC. Réellement motivés, les jeunes tirent toute leur communauté vers le haut.

Au travers de l'installation des jeunes en tant que professionnels, le programme AFOP a réussi le pari de mettre en place une agriculture familiale de seconde génération durable. Créatrices de richesses et d'emplois, tournées vers le marché et armées pour répondre aux difficultés sociales, les exploitations des jeunes semblent représenter un tournant dans le secteur de l'agriculture camerounaise.

En bonne voie de pérennisation, certains points sensibles demeurent.

Ni les jeunes AFOP, ni leur entourage proche, n'ont encore jamais géré d'importantes exploitations comme celles en construction. Le marché capable d'absorber les productions des jeunes n'est pas encore défini et les institutions publiques ne semblent aujourd'hui pas prêtes à apporter leurs appuis aux jeunes. De plus, une certaine baisse de motivation de la part de la dernière promotion d'apprenants du programme est palpable. Mais encore, sur certains points, notamment sur le caractère familial des exploitations de demain, la vision du programme AFOP peut être quelque peu divergente de celle des politiques gouvernementales. Reste à institutionnaliser le programme AFOP sans perdre ses valeurs pour assurer la pérennisation et le développement du modèle promu ici.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- AFD** (2013), *Le C2D : un outil innovant pour financer le développement au Cameroun*, <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/cameroun/Strategie/le-c2d>
- AFOP** (2012), *Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche : proposé au Financement du 2<sup>ème</sup> C2D*. Programme C2D-AFOP. Version définitive
- AFOP** (2013), *Manuel de procédure insertion*
- AFOP** (2008), *Rapport de capitalisation*
- Banque mondiale** (2014), *taux de chômage national du Cameroun*
- Bassuel A., Schneider A** (2015), *Entre cultures industrielles et vivrier marchand : Stratégies et logiques d'agriculteurs. Diagnostic agraire du Haut Nyong, Est Cameroun*. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur agronome, option Développement Agricole et Rural au Sud, 160 p.
- Berges L** (2015), *L'installation en agriculture des premières générations de Jeunes : de la conception à la mise en œuvre*, Mémoire de fin d'étude d'ingénieur agronome, option Développement Agricole et Rural au Sud.
- Discours président** (2011), à l'occasion du Comice agropastoral qui s'est tenu du 17 au à Ebolowa dans le sud du Cameroun
- Dufumier Marc** (2006), *Agriculture comparée et développement agricole*, *Revue Tiers Monde* (n° 191), p. 611-626
- Gauront** (2008), *Eviter l'exode rural continu*
- Hampate Ba A** (2000). *Amkoullel, l'enfant Peul*. Roman, Editions 84
- Institut national de la statistique** (2014), *Présentation des premiers résultats de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4)*
- Jagoret et Nyasse** (2003), *la culture du cacao qui représente une ressource agricole primordiale pour le pays*
- Jocelyne Delarue J et Cochet H**(2011), « *Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole. L'évaluation systémique d'impact* », *Economie rurale*, consulté en mars 2016. URL : <http://economierurale.revues.org/3034>
- La Voix du Paysan** (2015), *Programme AFOP, les métiers agropastoraux*, journal
- Mazoyer M.** (1987), *Rapport de synthèse, colloque «dynamiques des systèmes agraires* », Paris
- MINADER**, Ministère de l'agriculture et du développement rural Camerounais, (2015), *Note d'information sur le MINADER*

**Nations Unies** (2015), *population mondiale*, centre d'actualités de l'ONU

**Population Data.net** (2016), *Population*, Atlas des populations et pays du monde

**Rabhi P. et Michel A.** (1996), *Parole de terre, Une initiation africaine*, Roman

**Touzard I. et Ferraton N.** (2009), *Comprendre l'agriculture familiale ; Diagnostic des systèmes de production*, Edition Quae, 132 p.

**Vilain L** (2000), *la méthode IDEA: indicateurs de durabilité des exploitations agricoles*

**Walch-Virgili D** (2012), *Mission de Capitalisation d'expérience de la rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale au Cameroun 2008-2012*. Rapport C2D-AFOP

**Wampfler B** (2013). *Co-construction du dispositif d'appui à l'insertion agricole des jeunes formés, porteurs de projet*. Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun.

**Wampfler B** (2013). *Enquêtes sur les conditions d'installation des jeunes et finalisation du dispositif d'insertion : éléments pour le manuel de procédure*. Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun,

**Wampfler B** (2013). *Formation-action des commissions territoriales et des commissions financières*. Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun.

**Wampfler B, Halley Des Fontaines D** (2014). *Appui à la finalisation des outils de suivi évaluation du programme C2D AFOP*. Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun.

**Wampfler B, Lambert C** (2012). *Définition du mécanisme d'installation des jeunes formés, porteurs de projet*. Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun.

## TABLE DES ANNEXES

---

Annexe 1 : Guide d'entretien	89
Annexe 2 : Grille d'analyse	96
Annexe 3 : Outil d'analyse des capacités des jeunes agriculteurs formés et insérés par AFOP	98
Annexe 4 : Outil d'analyse des relations sociales	106
Annexe 5 : Outil d'analyse de la viabilité sociale des exploitations agricoles	107
Annexe 6 : Exemple de cahier de suivi de jeune AFOP insérés	113
Annexe 7: Projection économique (tableau et calcul) Exemple du CACAO * BANANE PLANTAIN * MACABO	115
Annexe 8 : ITK (Itinéraire Technique) mise en place d'une cacaoyère associé au Banane Plantain et macabo (2 ha)	120
Annexes 9 : ITK mise en place d'une palmeraie associé au maïs (1ha)	121
Annexe 10 : Exemple de Calendrier de travail à l'installation	122
Annexe 11 : Schéma théorique du processus de formation/insertion du dispositif AFOP	123
Annexe 12 : Une dernière promotion en manque de motivation	124
Annexe 13 : Schématisation générale des systèmes d'exploitation des jeunes AFOP insérés	127
Annexe 14 : Typologie diagnostic agraire	128
Annexe 15 : Aperçu de l'ensemble des effets	134
Annexe 16 : Schéma méthodologique commun appliqué à l'étude	135
Annexe 17 : Profil des jeunes rencontrés	136
Annexe 18 : Synthèse des entretiens de terrain	137
Annexe 19 : Tableau de comparaison Référents, jeunes non AFOP	143



## ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

---

### Introduction et présentation des étudiants

Se présenter, notre étude en lien avec AFOP et CFR

Depuis 2008, le programme AFOP a mis en place un dispositif de formation qui a été complété plus tard en 2012 par un dispositif d'accompagnement. Aujourd'hui à son actif, 1000 jeunes ont formés et insérés. Afin de faire un état des lieux pour comprendre comment marche le programme et avoir une idée des dynamiques et changements autour de l'insertion pour pérenniser le programme, AFOP a commandité une étude de conditions et d'effets d'insertion des jeunes à DEFIS/SupAgro. Nous sommes donc des étudiants en agronomie de Montpellier SupAgro en France mobilisés dans le cadre d'un exercice pédagogique pour faire ce travail avec AFOP.

### GUIDE D'ENTRETIEN JEUNE INSERES

---

Ce présenter, notre travail

**EXPLOITATION** : Présentation SC/SE/SA (résultant du projet AFOP et hors AFOP, soit existant déjà avant installation soit transformé après). Pourquoi ce(s) choix ? Influences familiales, territoire, autres ? Modification du projet initial ? Quelles difficultés rencontrées lors de l'installation ? Après ? Autres activités non-agricoles ? Pourquoi ?

**TERRE** : Surface, où, types, parcelles (un seul tenant, morcelé), bâtiment, propriétaire ? Coût ? Mode d'acquisition ? Conflit ? Solution conflit ? Suffisant ? Agrandissement envisagé ?

**TRAVAIL** : Qui ? Pour faire quoi ? Temporaire ? Combien de personnes ? Coût ? Pics de W ? Tps de travail/jrs ? Utilisation de la MO a été prévue depuis le début ? W dans autres espaces agricoles hors le sien ?

**CAPITAL** : Apport personnel /familial ? Combien ? Sous quelle forme ? Prêts, tontine, réunion de famille (à qui et taux d'intérêt) ? / Bâtiment, propriété ? Coût ?/ Conditions ? Conflits ? Solution conflits ?/ Possible de faire le projet sans subvention ? Subvention suffisante ?

**TRAJECTOIRE** : Avant ? (quel métier, durée, revenus suffisants pour besoins personnels et familiaux). Pied dans l'agriculture ? Voulez-vous être agriculteur dès le départ ?

**FORMATION** : Comment a-t-il pris connaissance de la formation ? Pourquoi l'a-t-il faite ? (influences familiales) ? Vision/ressenti personnel de la formation (partagé par la promotion ?). Point de vue personnel de l'organisation, des cours, etc... Satisfaction ? Bénéfices (connaissances plus importantes acquises, réseaux créés, etc...) ? Quels manques ? Comment combler ? Comment couvrir les besoins familiaux ou personnels pendant la formation (appui familial ou externe) ? Quelles difficultés ?

**REFERENTS** : Satisfaction ? Rôle, importance, soutien, difficultés... Quels sont les référents les plus marquants ? Pourquoi ? Qu'est ce qui a été appris en MSP ?

Changement/amélioration possible ? Si problème, pourquoi ? Implication AFOP ?

**VALORISATION** : Vendue à qui ? Où ? Comment ? Evolution des prix ? Conservation ?

Transformation ? Publicité ? Même réseau qu'avant la formation ? Difficultés ?

Appartenance à un réseau, coopérative, GIC ? Conditions d'intégration ? Intérêt ? Avantage ?

Rôle ? Affectation des revenus ? Prise en charge du CE ? Comment a-t-il fait la première année ? (couverture des besoins personnels et familiaux) ?

Revenu agricole estimé. Dépenses dans quoi ?

**ACCOMPAGNEMENT** : CI satisfaction ? Relation ? Fréquences ? Thèmes abordés ? Difficultés ? Organisation/gestion des décaissements ? Amélioration ?

Accompagnement collectif, organisation de rencontre (hors AFOP) ?

Relation avec membres AFOP/apprenants/insérés/référents.

S'il y a la possibilité, quelles améliorations ?

**AUTRES EFFETS** : Autonomie économique ? Nouveau rôle dans la famille ?

Appui famille/territoire pendant installation (soutien logistique & financier)

Atouts / contraintes de l'environnement / territoire ?

Relations avec les voisins, conflit, partage entraide ? Innovations ? Diffusion ? (dans les deux sens)

Appartenance à des « groupes » ? Comment, qui, quoi, depuis quand...

Vision du programme par entourage ? Place du CE après formation famille/entourage ?

Nouveau rôle dans monde agricole (réfèrent AFOP, pour entourage, etc...) ?

**AUTRES** : Effectif diminue dans le CFR, pourquoi ?

Vision de l'agriculture, estime de soi.

Problème commercialisation, pourquoi ? Solutions (rôle accrue AFOP, transformation, regroupement) ?

Perspectives d'avenir ?

Merci beaucoup ... Avez vous des questions ?

---

## GUIDE D'ENTRETIEN REFERENTS

---

**INTRODUCTION** : Se présenter, notre étude en lien avec AFOP et CFR [...]

### TRAJECTOIRE/PARCOURS/ORIGINE

Agriculteur depuis quand ? Issu d'une famille agricole ?

Rapide trajectoire agricole (évolution de ses SP).

Depuis quand êtes-vous réfèrent pour le programme ?

Nom, prénom, âge, origine, personne à charge.

### SYSTEME D'ACTIVITE EXPLOITATION AGRICOLE

**SC** : Systèmes de culture : Variétés : Type, origine, pourquoi, évolution

Densité de semis, type de semis (ligne, billons, à plat...). Rendement par spéculation

Utilisation d'intrants (engrais chimique, naturel, phyto...) → Comment, pourquoi, quand...

**SE** : Systèmes d'élevage : Races/souches : Type, origine, pourquoi

Alimentation : Aliment complet, formule alimentaire, fournisseurs, champ...

Production par spéculation, sous-produits

**SA** : Type, temps par jour, revenu...

### TERRE :

**TRAVAIL** : Qui ? Pour faire quoi ? Temporaire ? Combien de personnes ? Coût ? Pics de W ? Place de l'apprenant (nombre...).

Par spéculation (SC & SE), vous pouvez nous dire les différentes opérations que vous menez, combien ça vous coute, qui les réalisent et en combien de temps ?

Quels sont les mois où vous avez un pic de travail ?

**CAPITAL** (bâtiments, matériel, gestion financières)

### TRANSFORMATION, DEBOUCHES/VENTE

Vendue à qui ? Où ? Comment ? Conservation ? Transformation ? Publicité ?

Même réseau qu'avant partenariat avec AFOP ? Difficultés ? Temps de commercialisation ? Gestion des sous-produits ?

Appartenance à un réseau, coopérative, GIC (conditions d'intégration, intérêt, avantage, rôle).

Revenu agricole estimé. Dépenses dans quoi ?

Prix de vente par spéculation.

## **PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES**

Kit protection phyto, nettoyage pulvé, gestion des fèces et urines des animaux, rotation, vente en décalée par rapport pulvérisation, nombre d'apport d'intrants (+ type).

## **RESEAU**

Atouts/contraintes de l'environnement/territoire.

Relations avec les voisins (conflit, partage, entraide, diffusion) - dans les deux sens.

Appartenance à des « groupes » → Comment, qui, quoi, depuis quand... ?

Investissement GIC, Coop, Asso, tontine, relation délégués minader minepia ...

## **LE TRAVAIL DE REFERENT**

Comment/pourquoi avez-vous été choisi comme référent ?

Appréciations des dispositifs AFOP (formation et accompagnement des jeunes) : avis sur le programme, bénéfiques/inconvénients pour le territoire.

Appréciations des jeunes lors de leur passage en MSP : comportement, compétences, pratiques, motivations, intérêts, difficultés...

Qu'est-ce que vous attendez d'AFOP ?

Lien avec les membres AFOP (degré de relation, avec qui, pourquoi, comment...).

## **LES JEUNES EN MSP**

Qu'est-ce que vous apprenez aux jeunes quand ils sont en alternance chez vous ?

Quel est votre rôle ?

Organisation des semaines en MSP (durée, activités, présences, disponibilité, encadrement, prise en charge...).

Des Questions ?

## **GUIDE D'ENTRETIEN JEUNES NON AFOP**

---

**INTRODUCTION** : Se présenter, notre étude en lien avec AFOP et CFR [...]

### **L'EXPLOITATION**

Pourriez-vous nous présenter votre exploitation (SP/SC/SE)?

Pourquoi vous avez choisi ce(s) activité(s) agricole(s) ?

Autres activités non agricoles aujourd'hui (quoi, quand, part dans le revenu du ménage de l'agriculture)

**TERRE** – territoire de l'exploitation

Nombre (ha) et localisation des parcelles

Origine, propriété ?

**TRAVAIL** – main d'œuvre

Qui travaille sur l'exploitation, quand et pour quelles activités ?

Si pas familiale, quel coût de la MO ?

Pics de travail ? Quand ? Quoi ?

Hrs de travail/jrs ? Groupe d'entraide ?

### **EQUIPEMENT-BATIMENTS-CAPITAL**

Quel capital de départ ? Par qui ? Combien ? Comment ? (Micro finance, famille, subventions, banque, épargne)

Type de matériel, propriété (nombre d'année d'utilisation) ou location (coût) ou prestation de service (quoi, combien).

Si bâtiment, investissement vient d'où, de qui, quel coût ?

### **TRAJECTOIRE DU JEUNE**

Activités AVANT de l'installation : (Secteur, métier, activités, revenu, pour combien du temps)

Voulez-vous être agriculteur dès le départ ?

Origine : de la région ? Si pas de quelle région vient-il ? Pourquoi ce choix ?

Comment fait pour INSTALLATION.

### **FORMATION ?**

Avez-vous eu de formation avant votre installation en agriculture (laquelle, fréquence, quel programme...)

Quels bénéfices avez-vous eu du programme? (en termes de foncier, économiques, accompagnement...)

Quelles ont été les compétences acquises par le programme?

Quand ont été mises en place vos activités agricoles ?

Quelles ont été les contraintes que vous avez rencontrées et les adaptations que vous avez mises en place ? Quel a été le rôle de la famille, des OP, de la région, etc. ?

### **VALORISATION des productions et revenu agricole**

Vendu à qui ? Où ? Comment ? A quels prix ? Hors saison ou non ?

Changement de mode de commercialisation depuis installation ? Pourquoi ? Comment ?

Appartenance à un réseau particulier (ancien, récemment créé) ? (cf leadership ?)

Qu'est ce qui rapporte le plus ?

Quel revenu agricole annuel (par production/total) ?

A quoi sont alloués les revenus agricoles/non agricoles (santé, école, alimentation, épargne (banque ou caisse populaire, combien, avant ou après l'installation) funérailles ...)

### **OP ET/OU STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT**

Appartenance à une coopérative, OP, groupement de travail...Depuis quand (avant formation, après...). La(es)quelle(s) ? Avantages, inconvénients ?

Quel rôle y jouez-vous ? Si non, pourquoi ?

### **CONNAISSANCE DU PROGRAMME AFOP**

Connaissez-vous le programme AFOP?

### **AUTRE**

Vision de l'agriculture en général. C'est un bon emploi ?

Conflit voisin ? relation ?

Difficulté pour installation ? en général ?

Perspective ?

### **INFORMATIONS PERSONNELLES**

Nom, âge, famille, frères et sœurs (combien, quelle est sa place), état civil, personne à charge ?

Avez-vous des questions ?

---

## **GUIDE D'ENTRETIEN FAMILLE**

Ce présenter.

### **PRESENTATION GENERALE**

Lien de parenté, âge, emploi (travail qui exerce actuellement et dans le passé)

Êtes-vous originaire de la région ? Si non, depuis combien de temps ? Pourquoi ?

Êtes-vous membre d'OP ou en lien avec des structures d'appui ? Si oui, lesquelles ? Depuis quand ? Pourquoi ? → Son fils/fille garde les mêmes ?

### **ROLE FAMILIAL**

Soutien moral, de capital, de main d'œuvre et de foncier + Influence familial

Avez-vous encouragé le Jeune à participer au programme AFOP ?

Qui a pris la décision finale de participer (vous ou jeune) ? / Pourquoi ?

Quels ont été leurs (famille) contributions au projet d'installation du jeune? (Région, SP, commercialisation...)

Avez-vous facilité l'accès au foncier ?

Conditions de transmission : ex fermage/héritage/production déterminé/temps

Conflit : Priorité par rapport à l'âge, genre ? Gestion du conflit

Avez-vous aidé financièrement le jeune ? Condition : Prêt (taux d'intérêt, à quel terme) ou donation ? Autres conditions ?

Conflit : Priorité par rapport à l'âge, genre ? Type de résolution de conflit

Travaillez-vous dans l'exploitation (travail de commercialisation inclus) ? Selon quelle fréquence travaillez-vous sur l'exploitation? Quel(s) autre(s) membre(s) de la famille donne(nt) un coup de main ? Cette personne était-elle prévue depuis le début ?

Quels sont les besoins familiaux pour une année ?

Les revenus de projet sont-ils capables de les couvrir ?

### **TERRITOIRE (ROLES IDENTIFIES) :**

Pensez-vous que la communauté accepte bien le projet des jeunes ?

Y a-t-il des conflits avec le territoire? Lesquels ? Comment ont-ils été résolus ?

Pensez-vous que le territoire a aidé les jeunes et sa famille ? Comment ?

### **BENEFICES/TRANSFORMATIONS**

Pensez-vous que la formation/installation a apporté quelque chose au jeune ?

Le jeune apporte-t-il/elle des innovations dans l'exploitation familiale ? Si oui, lesquelles ? Comment ?

Il a changé son SA, SP ?

Il y a d'autres priorités que le jeune n'aviez pas avant ?

Il y eu de changement de son rôle dans la famille ?

Pouvez-vous nous parler du changement de statut du Jeune dans la région (reconnaissance, intégration dans des réseaux) ?

Autres formes de bénéfice

Avez-vous observé un changement de comportement chez le jeune depuis sa sortie du centre de formation et au cours de son installation ?

Confiance, leadership...

Qu'est-ce que vous pensez du programme AFOP ?

Êtes-vous satisfait du programme AFOP ?

Pensez-vous que le territoire bénéficie du programme AFOP ?

Votre fille/fils diffuse-t-il les innovations dans la communauté ? Si oui, lesquelles ? Comment ?

Autres formes de bénéfices ?

Pensez-vous que la formation/installation a apporté quelque chose à la famille ?

Il y a-t-il eu une amélioration des conditions de vie ?

Redistribution des tâches ?

Vous travaillez moins/plus?

Redistribution des revenus ?

Il a-t-il eu des changements d'alimentation (santé) ?

Autres formes de bénéfices ?

Avez-vous des questions ?



## GUIDE D'ENTRETIEN ACTEURS TERRITOIRE

---

Ce présenter, notre travail.

### GENERALE

- Pouvez vous nous décrire votre fonction, rôle et l'organisation à laquelle vous faites partie ?
- Depuis quand connaissez vous AFOP ?
- Quelles sont les relations de l'organisme avec le programme AFOP ?
- Quelle est votre vision du programme ? (les + ; les -)
- Selon vous, quels effets du programme sur la communauté, le territoire ? (sur l'emploi, la délinquance, l'occupation des sols, la cohésion social, OP, répercussion sur le développement de la communauté,...).
- Quels sont les effets du centre (bâtiment, formation) sur la communauté proche ?
- Faites vous la promotion du programme, de quelle manière ? (sensibilisation)
- Quelles améliorations nécessaires pour le programme ? Notamment pour le futur.
- Comment voyez-vous le développement du territoire ? Quel poids des jeunes AFOP dans ce développement ?
- Quel model agricole est, selon vous, promu par le programme ? Quelles différences avec l'agriculture actuelle ?
- Quelles sont les différences entre le programme AFOP et les autres programmes de développement agricole ?
- Quelles sont les différences entre les jeunes AFOP et les autres agriculteurs que vous rencontrez ?
- Y a-t-il des traitements différents ?

Avez-vous des questions ?

### QUESTIONS SPECIFIQUES

Chef de terre, sous préfets :

- Effets du programme sur la délibération des titres de propriétés fonciers ? Quels impacts ? Quels poids de ces titres en cas de conflits ?
- Quels effets de l'immigration de travailleur sur le territoire ? Notamment au niveau foncier ?

Chef de centre et CI :

- Pourquoi les jeunes des dernières promotions sont-ils moins motivés et moins assidu aux stages ? Quelle stratégie mise en œuvre pour contrer ce phénomène ?
- Quelles influences du centre sur les projets des jeunes ?
- Comment ce fait-il que des jeunes on pu décaisser une bonne partie de la subvention sans n'avoir rien mis en œuvre ? Quelles mesures mis en place ?
- Quels détournements des règles du programme ? Quels mécanismes ne fonctionne pas ou n'est pas adaptés ? Quelles stratégies mis en place pour contrer ? Adaptation.
- Pourquoi pas de formation continue alors que c'est prévu dans le projet de centre ?
- Pourquoi des décaissements pas adaptés au calendrier culturaux ?
- Pourquoi les agents du MINADER ne sont pas utilisés ?
- Pour les décaissements, le contrôle unique du CI est-il suffisant ?
- Votre avenir à AFOP ?

Au CFR, on constate que 90 % des projets sont basé sur la culture du cacao et seulement 10 % des projets sont à base d'élevage, pourquoi ?

Au niveau de la Commission Territoriale, on remarque beaucoup de projet copier/coller, pas forcément viable mais qui sont co-même validé, pourquoi ?

Au niveau du CFR, on constate qu'il y a beaucoup de cadres d'appuis envoyés par l'état qui ne sont pas utilisés par le centre alors que le reste de l'équipe pédagogique est surchargé, pourquoi ?

Dans le projet de centre, il est prévu des formations continues, pourquoi ne sont telle pas mis en place ?

A la fin du programme, comment envisagez vous l'autonomisation du centre ?

Pour vous, qu'est ce que l'agriculture de deuxième génération ?  
Quel model agricole est développer par le CFR ? Deuxième génération ?  
Quelles améliorations pour le programme ?  
Le programme AFOP est-il différent des autres programmes de développement agricole que vous avez pu côtoyer ?

Avez –vous des questions ?

---

### GUIDE D'ENTRETIEN ACTEUR AFOP

---

Quelles sont vos responsabilités ?  
Quelles sont vos relations avec les ministères ?  
Quels sont les référentiels métiers que vous utiliser ?

#### **ROLE :**

Quel est le rôle de la composante Ingénierie et appui ?  
Combien de personnes y travaillent ?  
Quel est votre rôle ?  
Pouvez-vous nous décrire vos activités au cours de l'année ?  
Comment se fait l'organisation au sein de l'équipe ? Thèmes abordés ?  
Quelles sont les activités les plus intéressantes ? Pourquoi ?  
Quels sont les moyens que vous disposez pour la mise en œuvre de vos activités ?

#### **PERSONNEL :**

Depuis quand travaillez-vous dans cette composante ?  
Comment s'est fait votre recrutement ?  
Où avez-vous travaillé ailleurs avant d'intégrer le programme ?  
Point fort de cette composante :

## ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE

---

### Grille d'analyse Jeunes AFOP

Numéro NOM date : projet : promotion : famille : Localisation :
--

Exploitation :  
Autres activités : hors projet  
TERRE :  
TRAVAIL, MO :  
CAPITALE :  
Trajectoire :  
Valorisation :  
Accompagnement :  
Référents :  
Appréciation AFOP :  
Effets :  
Difficultés, Conflits, Moqueries :  
Autres :  
Perspectives :  
Citations :

---

### Grille d'analyse Référents

Numéro NOM date : Localisation :
--

Trajectoire  
AFOP  
MSP  
Formation Référent  
Exploitation agricole  
Valorisation  
Environnement  
Travail  
Autre  
Citations

---

### Grille d'analyse Jeunes Non AFOP

Numéro, NOM date : Localisation
---------------------------------------

Impression générale du jeune  
Trajectoire du jeune

Formation ?  
L'exploitation  
Autre activités :  
Terre – territoire de l'exploitation  
Travail – main d'œuvre  
équipement-bâtiments-capital  
Valorisation des productions et revenu agricole  
Perspectives :  
Op et/ou structures de développement  
Connaissance du programme afop  
Informations personnelles  
Autre  
Citation :

---

### **Grille d'analyse acteur du territoire**

NOM et fonction : Localisation : date :
---

Fonction, rôle, organisation  
Relation avec AFOP  
Vision du programme  
Effets du programme  
Promotion, sensibilisation  
Amélioration  
Quel développement pour le territoire dans le futur ? place d'AFOP.  
Model agricole promu par AFOP, quelles différences avec le model actuel  
Différences avec les autres programme de développement, spécificité.  
Autres, Questions spécifiques  
Citations

## ANNEXE 3 : OUTIL D'ANALYSE DES CAPACITÉS DES JEUNES AGRICULTEURS FORMÉS ET INSÉRÉS PAR AFOP

---

### Objectif de l'outil

Cette grille d'analyse est un outil pour appréhender les capacités mobilisées par les jeunes insérés dans leurs activités agricoles. Pour chaque apprenant, elle permet de relever, grâce à un système de notation, les capacités qu'ils ont acquises ou non. L'objectif est de pouvoir évaluer les capacités individuelles afin d'avoir une vision des capacités sur l'ensemble des personnes évaluées.

Cet outils permet de :

- Relever les points faibles, peu maîtrisés par les jeunes dans leurs activités agricoles;
- Etre conscient de ces points faibles et s'interroger sur leurs origines et leurs raisons ;
- Proposer des pistes d'amélioration de ces points faibles par le biais de la formation et de l'insertion ;
- Comparer d'une année à l'autre l'évolution de la maîtrise de ces capacités par les jeunes.

Mais il est aussi possible de :

- Relever les points forts maîtrisés par les jeunes dans leurs activités agricoles ;
- Etre conscient de ces points forts et s'interroger sur leurs origines et leurs raisons ;
- Elaborer des hypothèses concernant le lien entre les capacités maîtrisées et la formation-insertion ;
- Encourager et maintenir les éventuels modules de formation qui permettent d'acquérir ces capacités.

### Origine de l'outil

Le « référentiel métier exploitant agricole » élaboré par le programme C2D AFOP de janvier 2016 a pour objectif d'élaborer les bases de la formation des jeunes pour le métier d'exploitant agricole. Cela permettra d'accompagner les jeunes dans l'acquisition des qualifications professionnelles.

Le référentiel professionnel décrit le métier d'exploitant agricole sur la base d'enquêtes réalisées dans le milieu rural Camerounais. A partir de ce référentiel professionnel est tiré un référentiel de certification. Il recense les capacités nécessaires à acquérir relatives à l'exercice du métier d'exploitant agricole et les modalités d'évaluation. L'attestation de ces capacités permet la délivrance du diplôme aux apprenants.

La présente grille d'analyse des capacités des exploitants agricoles a été élaborée à partir de ce référentiel. Notamment, par les aptitudes nécessaires sur le terrain ainsi que par les objectifs éducatifs, citoyens et sociaux visés par la certification. Ces capacités ont permis d'élaborer l'ensemble des informations du dispositif de formation

La liste de ces capacités du référentiel de certification a donc été reprise pour l'élaboration de la grille d'analyse.

Elle s'articule autour de 7 capacités :

- *C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle*
- *C2 : Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel*
- *C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation*
- *C4 : Conduire un système de production de façon durable*
- *C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation*
- *C6 : Transformer les produits végétaux et animaux*
- *C7 : Capacité d'adaptation locale*



Les capacités mobilisent des connaissances, des aptitudes professionnelles ou d'adaptation. Chaque capacité (C1, C2 ...) se décline en variables (C11, C12, C13, C21, C22, C23 ...).

### **Elaboration des modalités de notation**

Pour chaque variable (C11, C12, C13, C21, C22, C23...), des modalités graduelles ont été élaborées: 0, 1 et 2 afin d'évaluer chaque variable. Pour représenter au maximum la réalité du terrain, les modalités ont été définies après plusieurs enquêtes chez les jeunes insérés. Les enquêtes et la connaissance fine du terrain ont permis d'affiner la réflexion et le choix de ces modalités.

Leur choix a été longuement réfléchi lors d'un travail commun de manière à englober la diversité des situations rencontrées afin de pouvoir distinguer les différences existantes tout en restant facilement mesurables sur la base d'un entretien d'une heure et demi.

Chaque modalité adaptée à chaque variable permet d'attribuer une note pour chaque inséré.

### **Modalité de notation**

Pour chaque exploitant agricole sondé, chaque modalité, déclinée des variables, est évaluée de 0 à 2 à partir d'un entretien semi-directif. L'analyse du discours permet de noter chaque modalité. Le 0 correspond au fait que l'exploitant n'atteint pas les objectifs et le 2 correspond à l'atteinte des objectifs. Le 1 correspond à l'atteinte partielle de l'objectif ou à certaines conditions non remplies. Chaque notation est détaillée afin d'en homogénéiser l'évaluation. Enfin, il est possible d'attribuer 0,5 ou 1,5 si les attentes sont jugées à l'interface de ces notations. En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à la variable.

Par exemple la capacité *C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle* est définie en 5 variables que l'on trouve dans le référentiel métier d'exploitant agricole :

- *C11 : Communiquer par écrit, oral, images et gestes*
- *C12 : Analyser son contexte physique, social, économique, politique et professionnel*
- *C13 : Mobiliser des connaissances de base agronomiques et zootechniques*
- *C14 : Utiliser les outils mathématiques et informatiques de base*
- *C15 : S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens*

La variable *C15 : S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens* va se décliner en trois modalités : 0, 1 et 2

Ces trois modalités, réfléchies et élaborées à partir des enquêtes, sont les suivantes :

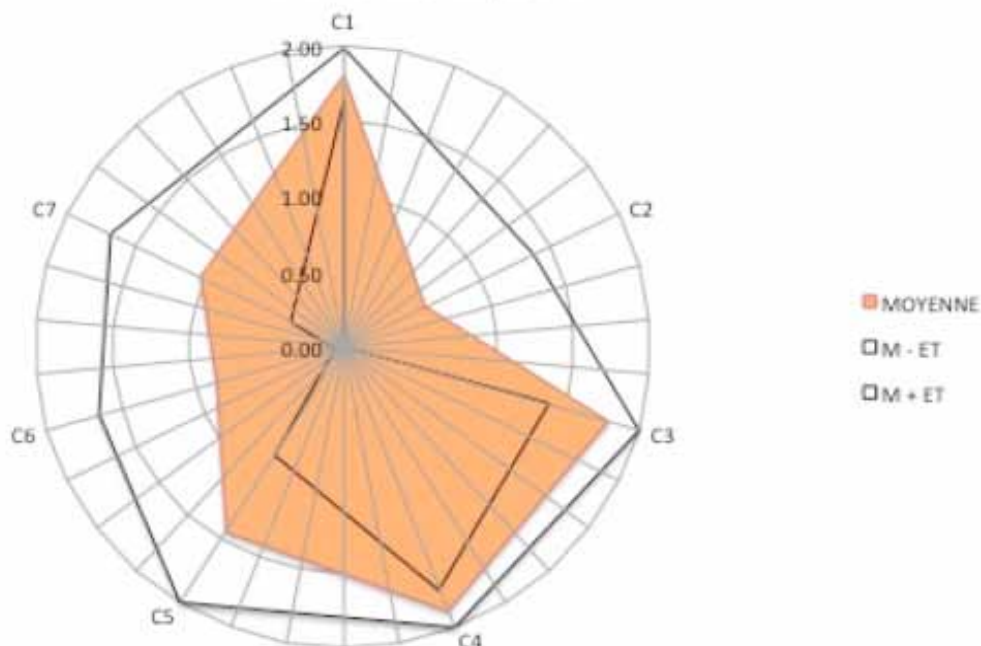
- *0 : Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.*
- *1 : Connaît les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.*
- *2 : Connaît personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.*

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci.

### **Résultats attendus**

Chaque exploitant sera évalué pour chaque variable. Les notations seront rentrées dans un tableur Excel. Pour chaque variable, la moyenne de l'ensemble des personnes évaluées sera calculée. Puis pour chaque capacité, la moyenne de l'ensemble des variables sera calculée. Ainsi il y aura pour chacune des 7 capacités une moyenne. Cette moyenne, pour l'analyse, sera mise en valeur sur un radar, composé de 7 axes, un par capacité. Les écarts-types devront aussi être renseignés. Si l'écart-type est faible cela signifie que les personnes interrogées sont homogènes dans l'acquisition de la capacité. Inversement, si l'écart-type est élevé, l'acquisition, chez les insérés, est hétérogène et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

## Maîtrise des capacités



### Questions et sujets à aborder lors des entretiens semi-directifs

#### **C1 : Mobiliser des capacités générales**

Comment calculez-vous vos revenus ? Calculatrice ? Excel ?  
Avez-vous des relations avec des OP ? Les chefs du village ? Vos voisins ?

#### **C2 : Capacités professionnelles :**

Quelles sont les ressources naturelles présentes sur votre exploitation ?  
Mettez-vous en place des opérations particulières pour préserver vos ressources naturelles ? Comment appliquez-vous vos produits phytosanitaires, lavage des pulvérisateurs ? Nettoyage des bâtiments d'élevage, où vont les excréments ?  
Comment limitez-vous les pollutions de votre environnement ?

#### **C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire l'exploitation :**

Quels sont les objectifs de votre exploitation ?  
Comment prévoyez-vous vos dépenses et recettes sur l'année ?  
En cas de résultats d'exploitation négatif que faites-vous ?  
Comment choisissez-vous votre main d'œuvre, leurs salaires ? En fonction des besoins ou de vos ressources ?

#### **C4 : Conduire un système de production de façon durable :**

Entretenez-vous votre matériel de production ? Nettoyage des pulvérisateurs ?  
Réparation des bâtiments d'élevage ?  
Comment choisissez-vous vos doses de fertilisant, protection phytosanitaire ? La fréquence ?  
Comment assurez-vous le suivi sanitaire de votre élevage ? Quelles logiques de déclenchement d'opérations ?

#### **C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation :**

Connaissez-vous l'évolution des prix du marché ? Comment faites-vous ? Sources d'information ?  
Stockez-vous vos productions pour de meilleurs prix de vente ? Quelles pratiques de

conservation ?

Faites-vous de la pub pour vendre vos produits ? Quelles pubs ?

**C6 : Transformer les produits végétaux et animaux :**

Transformez-vous vos productions ? Comment ? Où ? Conditionnement ?

**C7 : Capacité d'adaptation locale**

Avez-vous d'autres activités ?

Mettez-vous en œuvre des techniques de multiplication des végétaux ?

## Grille d'analyse des capacités des exploitants agricoles

CAPACITES	MODALITE DE LA VARIABLE (0-1-2)	REMARQUES
<i>C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle</i>		
1 : communiquer par écrit, oral, images et gestes	0	S'exprime difficilement en français (bascule en anglais ou dialecte local), a du mal à se faire comprendre et à comprendre
	1	Utilise des exemples et des images simples pour se faire comprendre.
	2	Utilise des exemples clairs, des expressions, s'exprime distinctement, a une analyse critique de sa formation. Le projet de vie est correctement rédigé, sans copier-coller.
2 : analyser son contexte physique, social, économique, politique et professionnel	0	Ne sait pas décrire son environnement, la hiérarchie sociale, les OP en place, les produits du marché...
	1	Ne maîtrise pas l'ensemble des 5 éléments.
	2	Peut décrire son contexte physique (forêt primaire, secondaire, type de sol, végétation, ville, région...), social (hiérarchie), économique (produits en vente localement, lieux de vente), politique (présence d'élites, chefferie, responsables), professionnel (connaissance des OP locales et régionales).
3 : mobiliser des connaissances de base agronomiques et zootechniques	0	Description d'ITK incohérents (logique des opérations), utilisation d'un vocabulaire non adapté.
	1	Est capable de citer dans sa globalité des ITK.
	2	Est capable de citer précisément les différentes opérations pour mener à bien une production végétale et animale, de citer quelques variétés et maladies probables.
4 : utiliser les outils mathématiques et informatiques de base	0	N'utilise pas de calculatrice ni d'ordinateur dans ses activités professionnelles.
	1	Utilise ponctuellement une calculatrice ou un ordinateur pour ses activités de travail.
	2	Utilise régulièrement pour ses activités de travail une calculatrice et un ordinateur (se rend dans une salle informatique, possède personnellement des outils informatiques).
5 : s'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens	0	Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.
	1	Connait les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.
	2	Connait personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.
<i>C2 : Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel</i>		
1 : faire l'état des lieux des ressources naturelles de son environnement	0	Ne sait pas décrire les types de sol, la végétation, les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes liées à son milieu...).
	1	Décrit partiellement les types de sol, la végétation (nom, usages), les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes...).
	2	Peut décrire les types de sol, la végétation (nom, usages), les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes...).

2 : décrire les pratiques qui préservent les ressources naturelles	0	Ne donne pas d'exemples, n'a pas conscience qu'il faut préserver les ressources naturelles (sol, eau, arbres)
	1	Donne quelques exemples de pratiques de conservation/préservation des ressources naturelles (gestion des produits de synthèse et de la fertilisation)
	2	Donne des exemples précis et concrets de pratiques de conservation/préservation des ressources naturelles (gestion des produits de synthèse et de la fertilisation...), à un avis critique/sensibilité sur les pratiques agricoles
3 : proposer les recommandations techniques qui contribuent à la préservation de l'environnement	0	Ne donne aucune recommandations techniques ou présente un discours type
	1	Propose une gestion limitée des ressources de son exploitation (respect des doses des produits de synthèse...)
	2	Propose une gestion des ressources de son exploitation (effluents d'élevage, résidus de culture, adventices, eaux de rinçage...). Evite au maximum l'utilisation de produits de synthèse (voire aucune utilisation de produits de synthèse, prise en compte des délais de traitement avant récolte...)
<i>C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation</i>		
1 : définir les objectifs de l'exploitation (perspectives)	0	N'est pas capable d'établir des objectifs précis pour son exploitation
	1	Présente des objectifs non réalistes (ex : projet d'extension trop rapide, irréalisable)
	2	Propose des objectifs réfléchis et réalistes dans un temps court et long pour son exploitation.
2 : réaliser les opérations de comptabilité	0	N'a pas connaissance des dépenses et recettes de son exploitation, n'est pas capable d'estimer ses revenus agricoles.
	1	Connait les consommations intermédiaires, les rendements, les prix de vente, les pertes et les marges réalisées pour chaque spéculation.
	2	Connait les consommations intermédiaires, les rendements, les prix de vente, les pertes et les marges réalisées pour chaque spéculation. Réalise un suivi précis des dépenses et recettes de l'exploitation (cahier de suivi...)
3 : analyser les données et les résultats pour prendre des décisions (stratégies)	0	N'a pas connaissance des dépenses et recettes de son exploitation et n'arrive pas à expliquer la logique de ses décisions. Ne prend pas réellement de décisions nouvelles à la vue de l'évolution de son exploitation. Gère son exploitation au jour le jour.
	1	Raisonne une gestion de l'exploitation à court terme tout en prenant des décisions tactiques (solutions pour problèmes imminents).
	2	Est capable d'identifier, de mesurer, d'anticiper les risques, de saisir les opportunités, de juger de la rentabilité de son exploitation afin de justifier avec logique ses décisions futures (sur le long terme).
4 : gérer les ressources humaines (MO familiale, salariale, temporaire ou permanente, groupe d'entre aide)	0	Travaille seul malgré de fort besoin de main d'œuvre, est dépassé par l'ampleur des travaux ou ne trouve pas la main d'œuvre adéquate.
	1	Emploie mais ne sait pas gérer les temps de travail et la qualité des réalisations et/ou négocie mal les tarifs.
	2	Sait quand il est possible et nécessaire d'avoir recours à de la main d'œuvre adéquate. Sait négocier les prix de la main d'œuvre et assurer le cadrage des travaux.

<i>C4 : Conduire un système de production de façon durable</i>		
1 : réaliser les opérations d'élevage : mise en place, suivi sanitaire, alimentation, reproduction, logement (élevage de divagation pas pris en compte, si pas d'élevage > pas de note)	0	N'a pas su mener à bien sa production (0 production, mauvaise gestion de l'alimentation, des soins et de l'entretien du bâtiment, problème avec l'entourage...) et n'a pas su réagir rapidement aux problèmes rencontrés.
	1	A mené à terme son élevage mais a subi des pertes dues à une mauvaise gestion (mauvaise alimentation, mauvais bâtiment, manque de soin ou de surveillance, problème avec l'entourage...)
	2	A mené à bien son élevage et a pu répondre à ses objectifs initiaux (bénéfices estimés réalisés, ventes assurées...) ou a su apporter les modifications et solutions en cas de problèmes.
2 : réaliser les opérations culturales : préparation du sol, mise en place des cultures, opérations d'entretien et de protection des cultures (production vivrière pas pris en compte, si pas de production vendu sur les marchés > pas de note)	0	N'a pas su mener à bien sa production (0 production, mauvaise gestion de maladie, intrants, gestion de la main d'œuvre, problème avec l'entourage ...) et n'a pas su réagir rapidement aux problèmes rencontrés
	1	A mené à terme sa production mais a subi des pertes dues à une mauvaise gestion (mauvaise gestion de maladie, intrants, gestion de la main d'œuvre, problème avec l'entourage...).
	2	A mené à bien sa production et a pu répondre à ses objectifs initiaux (bénéfices estimés réalisés, ventes assurées...) ou a su apporter les modifications et solutions en cas de problèmes.
3 : utiliser les matériels, les équipements et les bâtiments (sans distinction si location ou prêts): manipulation, entretien	0	N'utilise pas de matériel ou pas adapté.
	1	Utilise du matériel adapté mais pas complet.
	2	Utilise un équipement complet (protection, transformation) et adapté. Assure l'entretien de son matériel et de ses bâtiments (réparation, nettoyage...). A une logique quant au choix du matériel utilisé (ex : système de chauffage)
4 : réaliser la récolte, la collecte ou le ramassage des produits	0	A raté la récolte ou a subi une perte totale, est dépassé par les événements (manque de temps ou maladie qui a tout décimé)
	1	A perdu une partie de sa récolte à cause d'une mauvaise gestion (du temps ou des maladies)
	2	A récolté ou collecté sa production sans problème
<i>C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation</i>		
1 : s'informer sur le marché	0	Ne connaît pas les prix du marché ou les lieux et moyens de vente
	1	A une idée vague ou peu fiable des prix du marché mais n'est pas au fait des évolutions.
	2	Prend connaissance des prix du marché de manière fiable et suit leurs évolutions régulièrement.
2 : mettre en place une stratégie de commercialisation des produits de l'exploitation	0	Vend au plus simple, de manière routinière, sans force de négociation, sans être au fait des alternatives.
	1	Connaît les meilleurs procédés de vente, les plus profitables mais ne les applique pas entièrement.
	2	Connaît les meilleurs procédés de vente, les plus profitables (temps, revenu, lieux, regroupement, communication), les applique et fait en sorte d'en profiter.
3 : mettre en œuvre les pratiques de stockage et de conservation des produits	0	Ne pense pas à stocker. Ne connaît pas les procédés de conservation ou n'utilise pas les bons procédés de stockage et de conservation.
	1	Connaît les différents procédés de conservation et de stockage mais ne les met pas en œuvre alors que c'est à sa portée et que ça lui serait profitable.
	2	Stocke et conserve ses productions avec les bons procédés (sans danger pour la santé humaine, en gardant la qualité du produit) pour obtenir des meilleurs prix.



<i>C6 : Transformer les produits végétaux et animaux</i>		
1 : mettre en œuvre les procédés de transformation adaptés	0	Ne fait pas de transformation.
	1	Fait de la transformation interne (fabrique de provende) à son exploitation et/ou pour la vente (couscous, huile de palme...)
	2	Met en œuvre des procédés de transformation innovants (ex : chocolat, braiserie)
2 : contrôler la qualité des produits	0	Ne se soucie pas de la qualité de ses produits et de leurs aspects pour la vente.
	1	Contrôle partiellement la qualité de ses produits.
	2	Contrôle la qualité de ses produits (ex : pesée des sujets) et s'informe de la présentation standard des produits sur le marché et les copie ou même les améliore. Tient compte de la rémanence des traitements phytosanitaires pour la vente de ses produits.
3 : conditionner les produits	0	Vend en vrac sans emballage
	1	Utilise des emballages de récupération (sac, bouteille...).
	2	Confectionne ou achète des emballages adaptés à chaque produit (cagots calibrés, spéciaux pour la viande, tissage d'emballage, étiquette...)
<i>C7 : Capacité d'adaptation locale</i>		
1 : développer les élevages non conventionnels (= ateliers différent de la norme nationale ou pas pratiqué dans la localité).	0	Ne développe pas d'élevage innovant (pas d'élevage ou même race ou même atelier).
	1	Elève des animaux de même type, même atelier mais expérimente de nouvelles races ou de nouveaux modes opératoires, de nouvelles pratiques d'élevage.
	2	Développe un élevage non conventionnel (nouvel atelier)
2 : conduire une activité connexe	0	Ne pratique que l'agriculture prévue dans son projet de vie AFOP.
	1	Gère d'autres spéculations en plus des activités agricoles prévues dans son projet de vie AFOP
	2	A une autre activité non-agricole.
3 : former au TIC (Technique d'Information et de Communication)	0	Ne connaît pas les TIC
	1	Connaît les TIC mais ne les met pas en pratique
	2	Connaît les TIC et les applique
4 : mettre en œuvre les techniques de multiplication/reproduction des végétaux / animaux	0	N'applique pas de techniques de reproduction ou de multiplication.
	1	Applique les techniques uniquement de multiplication des végétaux ou uniquement de reproduction des animaux.
	2	Met en œuvre les techniques de reproduction des animaux et de multiplication des végétaux dans une logique propre.
<i>Centre Sud Est Bertoua Ebolowa</i>		
8 : raisonner la conduite des cultures sur brûlis	0	Réalise une jachère trop courte pour assurer la reproduction de la fertilité. Le choix des arbres, des précédents et des associations de cultures ne sont pas réfléchis ou néfastes à la production.
	1	Raisonne l'abattage ou les jachères (durée...).
	2	Est conscient de l'importance du choix des arbres sélectionnés (pour les cultures pérenne), des jachères adaptées aux pratiques. Raisonne les précédents et les associations de cultures.

## ANNEXE 4 : OUTIL D'ANALYSE DES RELATIONS SOCIALES

---

### **Motivation**

L'un des premiers résultats obtenus dans le travail de terrain auprès des insérés ayant suivi la formation AFOP montre que de solides relations se sont développées entre eux ainsi que certaines avec d'autres membres du programme (membres du CFR, apprenants, référents). Quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux réseaux ? Comment les comprendre ? Est-ce un phénomène ponctuel ou qui se stabilisera dans le temps ? L'idée qui sous-tend cet outil est d'identifier et de comprendre le degré de cohésion d'un groupe, potentiellement indicateur de sa bonne performance et de sa pérennité.

### **Objectif**

L'outil vise à représenter graphiquement, la cohésion et la dynamique de groupe, que ce soit de manière interne ou externe à AFOP. Dans cette analyse de la dynamique de groupe, plusieurs éléments peuvent être identifiés : (1) la création de groupes formels ou informels, (2) les relations inter-genres, (3) le flux d'informations, (4) le degré d'insertion des jeunes non originaires du territoire, (5) l'émergence du leadership chez les jeunes, (6) les relations inter-promotion, (7) les relations familiales, et enfin (8) les liens entre les insérés, le CFR, la commission territoriale et les acteurs du territoire, après l'insertion.

### **Fonctionnement**

L'outil utilisé est une technique d'analyse de groupe, employée dans des études de climat de travail et qui est issue du domaine de la psychologie sociale. Pour générer la représentation graphique, chaque individu a été interrogé lors d'un entretien de type semi-directif sur ses relations professionnelles avec d'autres acteurs du monde agricole et notamment avec les insérés, les membres du CFR, de la commission territoriale et du territoire.

### **Exemple de question et résultats attendus**

*« A qui demandez-vous des conseils en cas de doutes ou de difficultés techniques ? »*

L'ordre des relations citées par l'interrogé et la fréquence de certains noms dans les réponses permettent également d'identifier des relations de leadership

## ANNEXE 5 : OUTIL D'ANALYSE DE LA VIABILITÉ SOCIALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

### Objectif de l'outil

L'un des résultats attendu par le programme AFOP durant ces périodes de stage est la réalisation d'une réflexion qui dépasse la simple analyse de l'exploitation agricole des jeunes insérés. L'éthique, le développement humain, et les relations familiales et territoriales représentent des caractéristiques essentielles pour développer des systèmes agricoles durables. L'utilisation de cet outil est apparue nécessaire lorsqu'il a fallu répondre à la question : « Comment traduire de manière opérationnelle l'idée de la viabilité sociale à l'échelle des exploitations agricoles de jeunes AFOP ? »

Cet outil vise à évaluer la viabilité d'une exploitation agricole au travers du chef d'exploitation (le jeune inséré) à partir d'un certain nombre d'indicateurs intégrant quatre dimensions d'ordre socio-territoriale (insertion sociale, rôle familial, cohésion interne AFOP et développement humain).

L'objectif général est d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés (modalités de la variable), les points forts et faibles que rencontrent les jeunes dans leur insertion dans le territoire et d'identifier des voies d'amélioration pour plus de durabilité.

Ainsi, l'outil vise :

- une évaluation annuelle de la viabilité sociale d'une exploitation (par l'exploitant / autodiagnostic ou par une personne extérieure / diagnostic),
- à contribuer à l'émergence de pistes d'amélioration de la viabilité sociale pour l'exploitant (outil d'aide à la décision) et de mesurer les progrès obtenus sur son exploitation (dimension pilotage),
- à appuyer la décision publique (le programme AFOP) dans la mise en œuvre de politiques publiques orientées vers le soutien à la viabilité de systèmes agricoles, animales et halieutiques.

### Origine de l'outil

Cet outil est une adaptation de la méthode française IDEA pour l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles.

L'outil est construit sur la base de la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles), celle adaptée pour évaluer la durabilité des exploitations agricoles françaises (Vilain L. et al., 2008). Une seconde réadaptation a été réalisée pour correspondre au mieux au contexte dans lequel évoluent les exploitants agricoles camerounais. Ainsi, les raisons de l'adaptation sont multiples. D'une part, les échelles économique et agro-écologique qui existent dans la méthode IDEA originale ne sont pas utilisées telles quelles car ces dimensions sont analysées sous d'autres formes ou ponctuellement intégrées dans cet outil. D'autre part, sur la base de notre intérêt pour l'analyse de la viabilité sociale de l'insertion (échelle socio-territoriale), les variables pour analyser cette viabilité ont été modifiées pour une meilleure adaptation aux objectifs visés par AFOP et à la pertinence dans les scénarios agricoles camerounais et pour faciliter la comparaison entre les trois zones d'étude.

### Elaboration des modalités de notation

Des critères d'évaluation adaptés à la réalité agroécologique, économique et sociale du Cameroun ont donc été déterminés de manière participative. Cet outil repose sur quatre axes de durabilité (insertion sociale, rôle familial, cohésion interne AFOP et développement humain), prenant en compte plusieurs indicateurs, eux-mêmes se décomposant en thèmes. Pour chaque thème (A11, A21, B11, C11, D41...) des modalités graduelles ont été élaborées : 0, 1 et 2 permettant d'évaluer chaque composante (A, B, C, D) selon des indicateurs (A1, A2, B1, D3...) facilement mesurables sur le terrain et à travers les discours. Au travers des différents entretiens semi-directifs réalisés auprès du jeune inséré, il sera donc possible d'évaluer la viabilité sociale à l'échelle de l'exploitant lui-même tout en tenant compte des interactions, des potentialités, des risques et des contraintes propres au territoire.

Certains indicateurs sont en lien avec la famille et le territoire, et non avec l'exploitation agricole

stricto-sensu. L'idée est également de pouvoir tenir compte de l'importance du lien famille-territoire-exploitation dans l'analyse de la durabilité des systèmes agricoles.

### **Modalité de notation**

Une approche systémique de l'exploitation dans sa globalité est nécessaire pour la notation. Pour chaque exploitant agricole interrogé, chaque modalité, déclinée des composantes, est évaluée de 0 à 2 à partir d'entretiens. Pour certains indicateurs, tel que l'intensité du travail (D1) ou la qualité de vie (D2) l'évaluation se fait par l'agriculteur lui-même (appréciation personnelle). L'analyse du discours permet de noter chaque modalité. Le 0 correspond à une situation à risque pour l'exploitation agricole créée à l'échelle socio-territoriale et le 2 correspond, à l'inverse, à une situation positive tant sur le plan social (territoire, famille et AFOP) que personnel (développement humain). Le 1 correspond à une situation intermédiaire qui pourrait être améliorée pour une bonne insertion dans le territoire dans l'espace et dans la durée.

Enfin, il est possible d'attribuer 0,5 ou 1,5 si les situations sont jugées à l'interface de ces notations. Chaque notation est détaillée afin d'en homogénéiser l'évaluation à l'aide d'une grille d'analyse. Il est nécessaire de bien prendre en compte le contexte particulier de chaque agriculteur pour adapter au mieux les notations.

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci.

### **Résultats attendus**

Chaque exploitant sera évalué pour chaque thème et pour chaque composante. Les notations rentrées dans un tableur Excel génèreront des représentations graphiques explicites (radar) permettant une comparaison individuelle de chaque jeune exploitant puis une moyenne de l'ensemble. L'écart type permettra de situer les jeunes insérés pris isolément par rapport à la moyenne de la viabilité sociale. Si l'écart type est faible cela signifie que la composante sociale est solide et partagée au sein des exploitations agricoles créées. Inversement, si l'écart type est élevé, une instabilité est visible de manière hétérogène parmi les exploitations et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

## Cadre de l'analyse de viabilité sociale pour la réalisation des entretiens semi-directifs

Composantes	Indicateurs	Thèmes
A) Insertion sociale	A1. Liens avec les acteurs clés du territoire	- A11 Aides reçues (logistiques, financiers, soutien moral...) - A12 Contacts directs réalisés
	A2. Implication sociale	- A21 Implication dans des structures associatives/OP (formelles et informelles) - A22 Création d'emplois
	A3. Reconnaissance sociale	- A31 CE devient « référent » auprès de son entourage - A32 Auto-appréciation du changement de statut - A33 Acceptation selon le genre
	A4. « Gestion des potentiels conflits »	- A41 Veiller à ce que le système de production ne suscite pas de conflit auprès du voisinage (aménagement du bâtiment, gestion des fèces, respect des délimitations de terrain...) - A43 Cadeaux, services ou prêts au voisinage (capacité à gérer les conflits)
B) Rôle Familial	B1. Soutien familial	- B11 Soutien logistique et moral donné par la famille - B12 Capacité à gérer les conflits - B13 Aides financières (données et reçues). → portée positive ou négative = doit être adapté selon chaque situation
	B2. Nouveau rôle de l'inséré	- B21 Contribution à la sécurité alimentaire - B23 Contribution aux dépenses familiales (funérailles, pensions...)
C) Cohésion interne AFOP	C1. Liens entre les insérés (Inter-promo compte aussi)	- C11 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs - C12 Echange de travail dans l'exploitation - C13 Fait appel à des prêts ou autres formes de financement (tontines) - C14 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites) - C15 Création de GIC, coopératives ou groupes informels
	C2. Liens entre les insérés et le Centre	- C21 Fréquence des communications avec le CI - C22 Fréquence des réunions et visites des insérés au centre (vice versa) - C23 Nombre de personne du centre avec qui l'inséré est encore en contact - C24 Relation avec les référents après formation - C25 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs ou prêts - C26 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites)
D) Développement humain	D1. Intensité de travail	- D11 Appréciation personnelle de la charge de travail
	D2. Qualité de la vie	- D21 Satisfaction des besoins minimum (alimentaire, santé, scolarité, transport) et amélioration du cadre de vie (loisir, transport, équipement & aménagement de la maison) - auto-évaluation
	D3. Hygiène et Sécurité	- D31 Distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage + aération du bâtiment + conditions du suivi de l'élevage - D32 Utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (degré de protection et/ou conscience des risques)
	D4. Formation continue	- D41 Suivi de formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, livres, revues spécialisées). Volonté de poursuivre sa formation professionnelle – posture, envie d'apprendre.

## Grille d'analyse de la viabilité sociale

THEMES	MODALITE DE LA VARIABLE (0-1-2)	REMARQUES
A11 : aides reçues	0	Aucune aide reçue en cas de besoin.
	1	Soutien moral. Signature de documents pour l'acquisition de la terre.
	2	Aide reçue pour l'acquisition de la terre, intrants, débouchés, etc... (de vente, contacts, location)
A12 : contacts directs réalisés avec le territoire	0	Aucun contact
	1	Contacts créés mais sans obtenir de résultats
	2	Contacts créés avec obtention de résultats (accès à la terre ou à d'autres produits, réseau...)
A21 : implication dans des structures associatives	0	N'appartient à aucune structure associative ou n'est pas actif dans celle(s)
	1	Appartient et est un membre actif de structures associatives
	2	A des responsabilités importantes dans une structure associative (trésorier, président...) et/ou appartient à plusieurs structures à différents niveaux de société (quartier, église, arrondissement...)
A22 : création d'emplois	0	Travaille seul dans son exploitation
	1	Emploi de la MO familiale et/ou temporaire
	2	Emploi des permanents
A31 : CE devient « référent » auprès de son entourage	0	Il n'est pas reconnu comme agriculteur/éleveur par son entourage
	1	Il est reconnu mais pas sollicité
	2	Il est sollicité par son entourage pour donner des conseils et rendre services (vaccination, formule alimentaire...)
A32 : auto-appréciation du changement de statut	0	Pas d'appréciation de changement, même statut qu'avant ou plus bas.
	1	Il se voit en tant qu'agriculteur mais n'en présente aucune fierté
	2	Est fier d'être devenu agriculteur et le revendique (métier rémunérateur, métier porteur)
A33 : acceptation selon le genre	0	D'importants problèmes, liés au genre, limitent les activités agricoles (accès au foncier, appropriation du projet par le mari, refus de pouvoir travailler par une femme...)
	1	Présence de problèmes mineurs mais qui n'empêchent pas l'exploitation agricole.
	2	Aucun problème du fait d'être une femme ou un homme pour exercer un métier.
A41 : veille à ce que le système de production ne suscite pas de conflit auprès du voisinage (aménagement du bâtiment, gestion des déchets, respect des délimitations de terrain...)	0	De gros conflits, liés à la gestion de l'exploitation avec le voisinage, limitent les activités agricoles
	1	Problèmes mineurs qui ne jouent pas sur les activités agricoles
	2	Pas de problèmes avec le voisinage voire phénomène d'entraide.
A43 : cadeaux, services ou prêts au voisinage (capacité à gérer les conflits)	0	Est submergé par les conflits bloquant toutes activités agricoles
	1	Mauvaise stratégie de gestion du conflit voire pas de stratégie réfléchie
	2	Mise en place d'une stratégie de gestion de conflits avec le voisinage (cadeau, conseils, services...)
B11 : soutien financier, logistique et moral donné par la famille	0	Pas de soutien de la famille.
	1	La famille soutient le jeune moralement ou financièrement ou sous certaines conditions.
	2	La famille appuie le jeune moralement et financièrement sans condition, toutes formes de pression.



B12 : capacité à gérer les conflits avec la famille	0	Est submergé par les conflits bloquant toutes activités agricoles
	1	Mauvaise stratégie de gestion du conflit voire pas de stratégies réfléchies
	2	Mise en place d'une stratégie de gestion de conflits avec la famille (cadeaux, conseils, services...)
B13 : aides financières (données par le jeune). → portée positive s'il sait quand donner en ayant conscience de ses marges de manœuvre.	0	Donne ou ne donne pas sans savoir s'il le peut
	1	Ne donne pas même si il le peut.
	2	A une logique entrepreneuriale, il sait quand il peut donner et le fait tout en expliquant sa logique au demandeur.
B21 : contribution à la sécurité alimentaire	0	Est encore dépendant des autres membres de la famille
	1	Est capable de nourrir sa famille proche (lui-même, compagnon, enfants)
	2	Est capable de nourrir sa famille élargie et/ou fait des cadeaux en nature.
B23 : contribution aux dépenses familiales (funérailles, pensions...)	0	N'est pas capable de contribuer à ses dépenses matérielles et/ou de sa famille proche (compagnon, enfants).
	1	Est capable de subvenir aux besoins matériels de sa famille proche.
	2	Est capable de subvenir aux besoins matériels de sa famille élargie.
C11 : échange des sources de commercialisation et des fournisseurs	0	Pas d'échange avec ses collègues AFOP.
	1	Echange avec ses camarades (insérés et apprenants) mais dans un sens unique.
	2	Echange avec ses camarades (insérés et apprenants) des informations (dans les deux sens).
C12 : échange de travail dans l'exploitation	0	Ne travaille pas avec ses camarades AFOP.
	1	Sollicite ses camarades AFOP pour travailler en cas de besoins urgents (maladie, opérations très particulières) dans l'exploitation.
	2	Fait partie d'un groupe d'entraide régulier (interne AFOP).
C13 : fait appel à des prêts ou autres formes de financement (tontines)	0	N'a pas la possibilité de faire appel à des prêts.
	1	Fait des emprunts
	2	Ne fait pas d'emprunt mais a la possibilité de le faire.
C14 : échange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites)	0	N'a pas d'échange avec ses camarades.
	1	A de simples échanges oraux avec ses camarades
	2	Fait des échanges de services et de technique avec les membres d'AFOP.
C15 : création de GIC, coopératives ou groupes informels	0	N'est pas dans un groupe et n'a pas de projet de groupement.
	1	A pour projet de mettre en place un groupement
	2	Fait partie d'un groupement
C21 : fréquence des communications avec le CI ou membre du CFR	0	Ne communique pas avec les membres du CFR
	1	Communique avec les membres du CFR moins d'une fois par mois, le plus souvent par téléphone.
	2	A des contacts réguliers, au moins une fois par mois, avec un membre du CFR
C22 : fréquence des réunions et visites des insérés au centre (vice versa)	0	N'a pas de relation avec le centre.
	1	Se rend très rarement au CFR (< 1x / 2 mois)
	2	Se rend fréquemment au CFR (> 1x / 2 mois)
C23 : nombre de personnes du centre avec qui l'inséré est encore en contact	0	Pas de contact
	1	En relation avec une seule personne du CFR
	2	A des relations avec au moins 2 personnes du CFR

C24 : relation avec les référents après formation	0	Pas de relation
	1	Garde des relations avec un seul référent
	2	Garde des relations avec plusieurs référents
C25 : échange des sources de commercialisation et des fournisseurs ou prêts	0	Pas de relation pour des contacts pour la commercialisation. Agit seul.
	1	Sollicite le centre pour des contacts commerciaux.
	2	Echange de contacts commerciaux avec le CFR (fournisseur et demande
C26 : échange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites)	0	N'a pas d'échange avec le centre.
	1	A des échanges oraux
	2	Fait des échanges de services et de technique avec le centre.
D11 : appréciation personnelle de la charge de travail	0	N'a pas idée du temps de travail que représente son exploitation.
	1	A une idée du temps de travail quelque peu faussée.
	2	A une idée de temps de travail réaliste. (6hrs/jrs, 6jrs/7).
D21 : satisfaction des besoins minimums (alimentaire, santé, scolarité, transport) et amélioration du cadre de vie (loisir, transport, équipement & aménagement de la maison) - auto-évaluation	0	Est en situation d'insécurité alimentaire.
	1	Les besoins minimum sont couverts mais les imprévus le mettent en difficulté (ex : pas accès aux soins). L'exploitant n'a pas idées des besoins de sa famille.
	2	Satisfait les besoins minimum de sa famille proche (compagnon, enfants). Tous les enfants sont scolarisés et ils ont accès aux soins en cas de maladie. Les revenus de l'activité agricole permettent d'améliorer le cadre de vie. L'exploitant a une appréciation réaliste des besoins de sa famille.
D31 : distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage + aération du bâtiment + conditions du suivi de l'élevage	0	La trop grande proximité du bâtiment d'élevage à l'habitation engendre un risque pour la santé humaine.
	1	Les distances ne présentent pas un risque direct pour la santé humaine. Le bâtiment d'élevage engendre des nuisances (odeur, accumulation des déjections). Le bâtiment d'élevage est vétuste, pas entretenu.
	2	L'élevage ne présente pas de risque ni de nuisance. Le bâtiment est entretenu, les animaux sont dans de « bonnes » conditions.
D32 : utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (degré de protection et/ou conscience des risques)	0	N'est pas conscient des risques, ne se protège pas.
	1	Est conscient des risques mais ne se protège que partiellement
	2	Est conscient des risques et utilise le kit complet (combinaison, bottes, masque, lunettes et gants)
D41 : suivi de formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, livre, revues spécialisées). Volonté de poursuivre sa formation professionnelle – posture, envie d'apprendre.	0	Ne présente pas la volonté d'évoluer en termes de pratiques. Ne se tient pas informé des évolutions de son domaine.
	1	Présente la volonté de compléter sa formation mais n'est pas au courant des opportunités et ne suit pas l'actualité de son domaine.
	2	Suit des formations complémentaires, présente la volonté de continuer l'apprentissage, se tient informé des actualités et évolutions de son domaine d'activité. Cherche des évolutions pour ses pratiques et son exploitation.

ANNEXE 6 : EXEMPLE DE CAHIER DE SUIVI DE JEUNE AFOP INSÉRÉS

**AVRIL 2016**

**VENTE POULETS <sup>(200)</sup> ET REALISATION SC. SC. DANS 3<sup>e</sup> Tranche**

DATES	LIBELLES	REVENUES			DEPENSES			OBSERV.
		DATE	PU	PT	DATE	PU	PT	
01-04-2016	Vente Poulet de chair	30	2300	69000	30	2300	69000	
-11-	-11-	15	2900	43500	45	2900		
	Transport	-	-	7500	-	-	7500	
14-04-2016	Vente Poulet	25	2700	67500				
	Transport				-	-	2500	
	Vente Poulet	17	3000	51000				
15-04-2016	Loyer (enfant)				2 mois	10000	30000	
	Achat Provende				04	17500	70000	
16-04-2016	Vente Poulet	04	3000	12000				
	Tenue Association				02	12000	24000	
17-04-2016	Reception Reunion + Torche				01	75000	75000	
18-04-2016	Nutrition Enfants Berton				200	1500	300000	
	- Village				200	1500	300000	
19-04-2016	Vente Poulet	125	3000	375000				
20-04-2016	Achat Provende				01/15	13500	13500	
21-04-2016	Endoingage P. maïs				01/15	10000	10000	
	Endoingage P. Pastèque				01/15	5000	5000	
21-04-2016	Location Parcelle Tomate (divers)				01	10000	10000	



Samedi, 7 Novembre 2015

08h05 mélange des produits  
- antibiotique + anti stress  
une C. à C. par sachet pour  
10l d'eau. C' est la dernière journée  
de ces produits.

08h30 nettoyage du magasin et matériel.

7h transport d'eau

8h changement d'eau de boisson pour  
service de l'aliment.

20l

12h15 service l'aliment 3kg  
pour 305 sujets.

16h service d'eau de boisson  
et renouveaux l'aliment. 20l

17h chauffage

Pour un Total:

En Eau 50l

en aliment 3kg.

**ANNEXE 7 : PROJECTION ÉCONOMIQUE (TABLEAU ET CALCUL)**  
**EXEMPLE DU CACAO \* BANANE PLANTAIN \* MACABO**

**TABLEAU DES CALCULS ECONOMIQUES A L'INSTALLATION**

<b>ANNEE N</b>				
	<b>PRODUITS</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>prix total</b>
	Cacao	0	0	0
	BP	0	0	0
	macabo	0	0	0
	maïs	2000	200	400'000
	manioc	1	0	0
	Arachide	200	250	50'000
	porc	0	0	0
	<b>PB</b>	<b>450'000</b>		
	<b>CONSOMMATION INTERMEDIAIRE</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>prix total</b>
SE	Alimentation provende	1	25'000	25'000
SC1	transport produit	1	30'000	30'000
	sac de conditionnement	0	10'000	0
	engrais	0	0	0
	produit phyto	1	74'000	74'000
	semences maïs	2	10'000	20'000
	transport	2	5'000	10'000
	taitement phyto	2	25'000	50'000
	conditionnement maïs	2	2'000	4'000
SC3	semences arachide	1	20'000	20'000
			<b>TOTAL CI</b>	<b>233'000</b>
	<b>VAB =PB-CI</b>	<b>217'000</b>		
	<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>Année utilisation</b>	<b>prix d'achat</b>	<b>Niveau d'amorto annuel</b>
SE	batiment	5	5'000	1'000
	Porc	2	40'000	20'000
matériel SC	Scie	5	0	0
	Pulvérisateur	5	23'000	4'600
	cache nez	2	500	250
	Fut de 200l en plastic	5	0	0
	Botte	2	11'000	5'500
	brouett	5	21'000	4'200
	Habit	2	15'000	7'500
	ficelle	5	6'000	1'200
	porte tout	8	65'000	8'125
	Machette	2	5'000	2'500
	Houe, daba	10	5'000	500
	décamètre	3	7'600	2'533
	sachet	1	0	0
	arrosoire	5	0	0
	gants	3	5'000	1'667
Lime	10	3'000	300	

matériel végétal et installation SC1	Délimitation	20	30'000	1'500
	Défrichage	20	60'000	3'000
	piquetage	20	20'000	1'000
	abattage, tronçonnage	20	200'000	10'000
	rejet BP	20	111'100	5'555
	transport rejet	20	5'000	250
	plant cacao	20	133'320	6'666
	transport plant cacao	20	20'000	1'000
	Trouaison BP	20	16'000	800
	Trouaison Cacao	20	16'000	800
	Planting BP	20	0	0
	Planting cacao	20	0	0
			<b>TOTAL AMORTO</b>	<b>90'446</b>
	<b>VAN = VAB-Amt</b>	<b>126'554</b>		
	<b>SALAIRES MO</b>	<b>quantité</b>	<b>prix unitaire</b>	<b>prix total</b>
SC1	entretien cacao	2	60'000	120'000
SC2	Défrichage	2	30'000	60'000
	Brulis nettoyage	2	0	0
	planting manioc	10'000	25	250'000
	entretien manioc	2	10'000	20'000
SC3	Défrichage	1	10'000	10'000
	Brulis nettoyage	1	0	0
			<b>TOTAL SALAIRE</b>	<b>460'000</b>
	<b>SALAIRES</b>	<b>460'000</b>		
	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>0</b>		
	<b>RA = VAN-salaires +sub</b>	<b>-333'446</b>		
	actif (lui et sa femme)	1.75		
	SAU	6.5		
			Graph $y=ax+b = VAN/actif$	
ANNEE N	RA/actif	-	=a	
		190'540.57		
	SAU/actif	3.71	= X	
	Charge non proportionnel (besoin famille)	450'000	= b	



**TABLEAU DES CALCULS DES PROJECTIONS A SURFACE STABLE**

Jusqu'à N + 8

<b>PRODUIT (6.5ha)</b>	N (installation)	N+1	N+2	N+3
cacao (fèves Kg)	0	0	0	200
BP (régimes)	0	0	300	2200
macabo (filet 50 Kg)	0	24	100	60
maïs	2000	3000	2000	3000
manioc (auto conso)	0	0	0	0
arachide	200	250	250	200
proc vente ???	0	0	0	0
Piment ?????	0	0	0	0

produits	N	N+1	N+2	N+3
cacao	0	0	0	200'000
Régime BP	0	0	337'500	2'475'000
macabo	0	360'000	1'500'000	900'000
arachide	50'000	62'500	62'500	50'000
maïs	400'000	600'000	400'000	600'000
PB SC1	0	360'000	1'837'500	3'575'000
PB SC2	400'000	600'000	400'000	600'000
PB SC3	50'000	62'500	62'500	50'000
PB (SP)	450'000	1'022'500	2'300'000	4'225'000
<b>CI SC1</b>	104'000	134'000	154'000	244'000
CI SC2	84'000	84'000	84'000	84'000
Ci SC3	20'000	20'000	20'000	20'000
VAB SC1	-104'000	226'000	1'683'500	3'331'000
VAB SC2	316'000	516'000	316'000	516'000
VAB SC3	30'000	42'500	42'500	30'000
VAB SP	242'000	784'500	2'042'000	3'877'000
VAB SC1/ha	-52'000	113'000	841'750	1'665'500
VAB SC2/ha	79'000	129'000	79'000	129'000
VAB SC3/ha	60'000	85'000	85'000	60'000
Amorto	90'446	90'446	90'446	90'446
Cnp	450'000	450'000	450'000	550'000
VAN =Somme VAB-Amorto	151'554	694'054	1'951'554	3'786'554
<b>SALAIRES</b>	460'000	460'000	460'000	460'000
SUBVENTION	0	0	0	0
RA = VAN-salaire(+sub)	-308'446	234'054	1'491'554	3'326'554
RA/actif	-154'223	117'027	745'777	1'663'277
Nbr actif	2	2	2	2
Nbr ha SC1	2	2	2	2
Nbr ha SC2	4	4	4	4
Nbr ha SC3	0.5	0.5	0.5	0.5
Nbr ha total	6.5	6.5	6.5	6.5

**TABLEAU DES CALCULS DES PROJECTIONS AVEC EVOLUTION DU PROJET**

Jusqu'à N + 17

<b>PRODUIT (6.5ha)</b>	N (installation)	N+1	N+2	N+3
cacao (fèves Kg)	0	0	0	200
BP (régimes)	0	0	300	2200
macabo (filet 50 Kg)	0	24	100	60
maïs	2000	3000	2000	3000
manioc (auto conso)	0	0	0	0
arachide	200	250	250	200
proc vente ???	0	0	0	0
Piment ????	0	0	0	0

produits	N	N+1	N+2	N+3
cacao N	0	0	0	200'000
Cacao N + 2			0	0
cacao N+3				0
cacao N+4				
Cacao N+5				
Cacao N+6				
Cacao N+7				
Cacao N+8				
Cacao N+9				
Régime BP N	0	0	337'500	2'475'000
Rég BP N+2			0	0
Rég BP N+3				0
Rég BP N+4				
Rég BP N+5				
Rég BP N+6				
macabo N	0	360'000	1'500'000	900'000
macabo N+2			0	180'000
macabo N+3				0
macabo N+4				
macabo N+5				
macabo N+6				
maïs	400'000	600'000	400'000	600'000
arachide	50'000	62'500	62'500	50'000
PB SC1	0	360'000	1'837'500	3'755'000
PB SC2	400'000	600'000	400'000	600'000
PB SC3	50'000	62'500	62'500	50'000
PB (SP)	450'000	1'022'500	2'300'000	4'405'000
CI SC1 N	104'000	134'000	154'000	244'000
CI SC1 évolution pour 1 ha en plus N+2			52'000	67'000
CI SC1 N+3				52'000
CI SC1 N+4				
CI SC1 N+5				
CI SC1 N+6				
CI SC1 N+7				
CI SC1 N+8				
CI SC1 N+9				

CI SC1 TOTAL	104'000	134'000	206'000	363'000
CI SC2	84'000	84'000	84'000	84'000
CI SC3	20'000	20'000	20'000	20'000
VAB SC1	-104'000	226'000	1'631'500	3'392'000
VAB SC2	316'000	516'000	316'000	516'000
VAB SC3	30'000	42'500	42'500	30'000
VAB SP	242'000	784'500	1'990'000	3'938'000
VAB SC1/ha	-52'000	113'000	543'833	848'000
VAB SC2/ha	79'000	129'000	79'000	129'000
VAB SC3/ha	60'000	85'000	85'000	60'000
Investissement (matos biolo et équipt)	778'520	0	350'000	350'000
Econoie réalisé=tréso N + tréso N-1	-1'536'966	-1'752'912	-1'123'358	1'224'196
Amorto	90'446	90'446	160'446	230'446
Cnp	450'000	450'000	450'000	550'000
VAN =Somme VAB- Amorto	151'554	694'054	1'829'554	3'707'554
SALAIRES	460'000	460'000	400'000	460'000
SUBVENTION	0	0	0	0
RA = VAN-salaire	-308'446	234'054	1'429'554	3'247'554
Trésorerie = RA- Investi-Cnp+sub	-1'536'966	-215'946	629'554	2'347'554
RA/actif	-154'223	117'027	714'777	1'623'777
Nbr actif	2	2	2	2
Nbr ha SC1	2	2	3	4
Nbr ha SC2	4	4	4	4
Nbr ha SC3	0.5	0.5	0.5	0.5
Nbr ha total	6.5	6.5	7.5	8.5

**ANNEXE 8 : ITK (ITINÉRAIRE TECHNIQUE) MISE EN PLACE D'UNE CACAORYÈRE ASSOCIÉ AU BANANE PLANTAIN ET MACABO (2 HA)**

**Année 1**

<b>Opération dans l'ordre chronologique</b>	<b>Fenêtre temps</b>	<b>Combien de personnes</b>	<b>Qui ?</b>	<b>Quantité de travail h/j</b>	<b>Difficultés principales</b>
<b>Commande des plants de cacaoyer et transport</b>	Janv.	3	EA et deux membres de famille	3	Délais d'attente à la SODECAO, transport onéreux pas prévue dans le projet
<b>Défrichage</b>	Novembre Janv.	10	EA et environ 9 temporaires	20	Motivation de la main d'œuvre, prix taxé
<b>Abattage sélectif et tronçonnage</b>	Janv.	3	EA Technicien (abatteur et assistant)	30	
<b>Piquetage BP</b>	fév.		EA, Conjointe ou temporaire	8	Pas évident avec les arbres et branchages au milieu
<b>Trouaison BP</b>	Fév.	5	EA. Conjointe et tempo	20	Problèmes MO
<b>Trouaison Cacaoyer</b>	Mars Avril	5	EA. Conjointe et tempo	20	
<b>Achats + transp. Rejet BP et Macabo</b>	Avril Mai	3	EA et deux membres de famille	3	
<b>Mise en place rejets BP</b>	Avril Mai	4	EA. Conjointe et tempo	40	
<b>Planting Cacao</b>	Juin	4	EA. Conjointe et tempo	40	
<b>Mise en place macabo</b>	Juillet	4	EA. Conjointe et tempo	50	
<b>Entretien Fauchage Remplacement manquant</b>	Août	10	EA et environ 9 temporaires	20	Motivation de la main d'œuvre, prix taxé
<b>Récolte macabo blanc</b>	Décembre	2	EA et Conjointe	20	Transport jusqu'au point de vente

## ANNEXES 9 : ITK MISE EN PLACE D'UNE PALMERAIE ASSOCIÉ AU MAÏS (1HA)

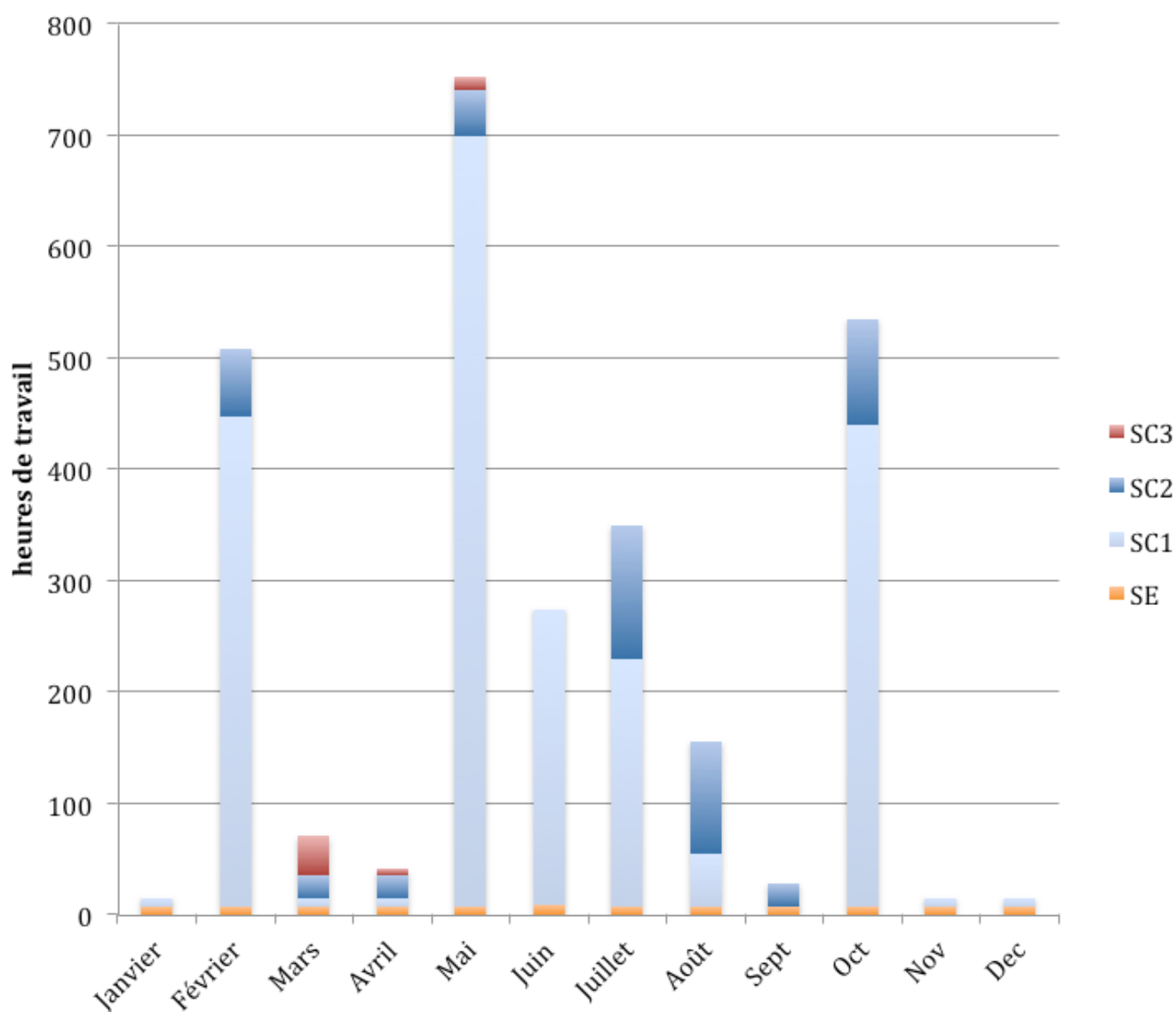
### Année 1

Opération dans l'ordre chronologique	Fenêtre temps	Combien de personnes	Qui ?	Quantité de travail h/j	Difficultés principales
Achat noix pré germées	Novembre décembre	1	EA	1	Délais d'attente, transport
Pépinière	Novembre Janv.	2	EA et conjointe	2	Fabrication du hangar
Délimitation	Janv.	2	EA et conjointe	4	
Défrichage, brûlis, nettoyage	Janv. fév.	5	EA, Conjointe et temporaire	20	Motivation de la MO
Piquetage, trouaison Pal	Mars	2	EA. Conjointe	18	
Semis maïs 1 <sup>er</sup> campagne	Mars	6	EA. Conjointe et tempo	36	Motivation MO
Plantation palmier	Avril	2	EA. Conjointe	12	
Premier sarclage et buttage maïs	Avril Mai	6	EA. Conjointe et tempo	60	
Deuxième sarclage	Juin	6	EA. Conjointe et tempo	30	
Récolte maïs et transport	Fin juillet août	6	EA. Conjointe et tempo	60	
Egrainage et conditionnement	Août septembre	20	EA. Conjointe et famille	60	Motivation de la famille
Défrichage, nettoyage	Août	5	EA. Conjointe et tempo	50	
Semis maïs deuxième campagnes	Août	6	EA. Conjointe et tempo	36	Motivation MO
Epandage engrais sur le palmier	Septembre	2	EA. Conjointe	4	
Sarclage et buttage maïs	octobre	6	EA. Conjointe et tempo	45	
Récolte maïs et transport	Décembre	6	EA. Conjointe et tempo	60	
Egrainage et conditionnement	Janvier	20	EA. Conjointe et famille	60	Motivation de la famille

## ANNEXE 10 : EXEMPLE DE CALENDRIER DE TRAVAIL À L'INSTALLATION

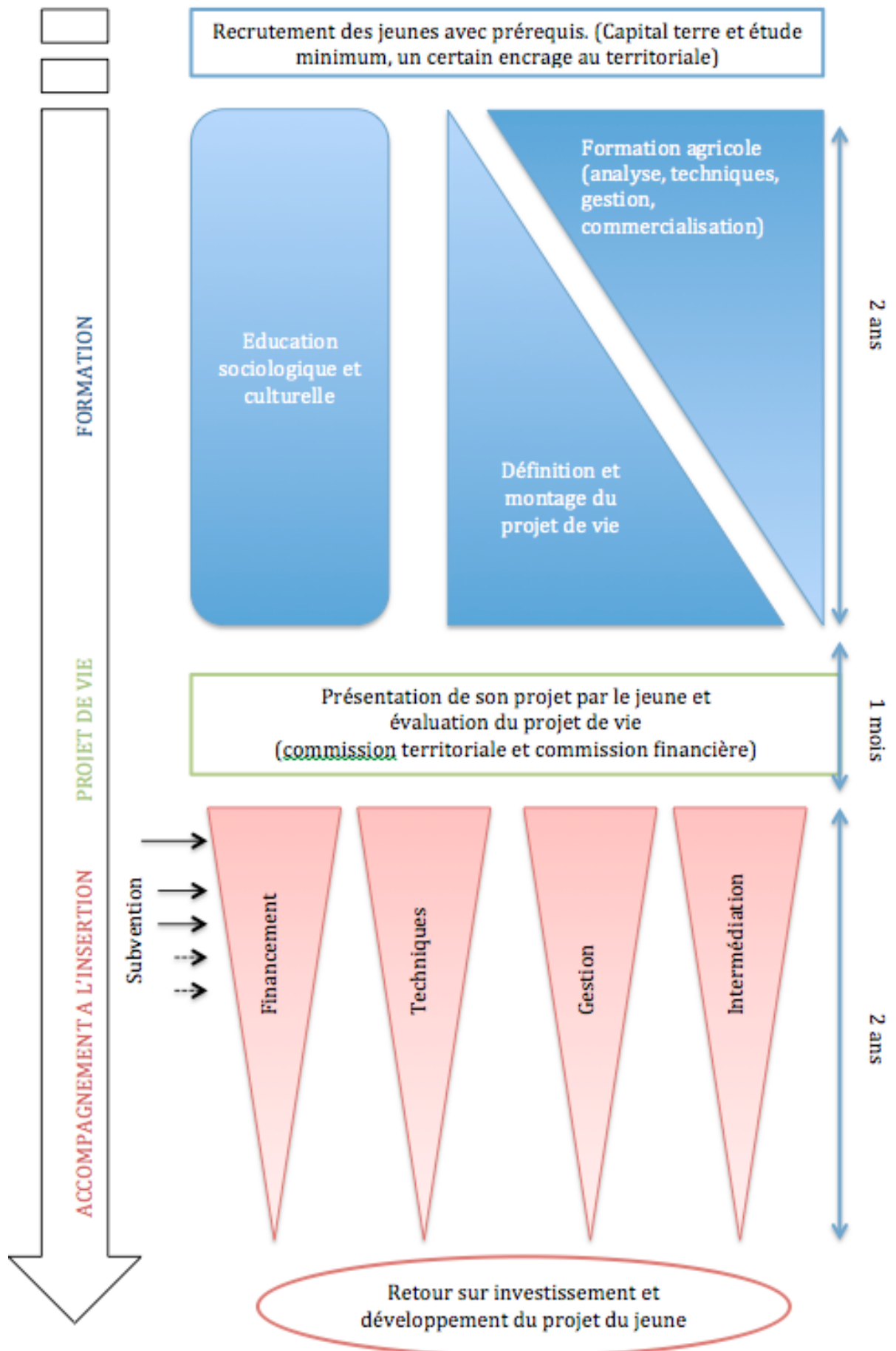
SC 1 : cacao\*BP\*macabo (2 ha)  
SC 2 : maïs (2 campagnes)/manioc (1 ha)  
SC 3 : arachnide (0.5 ha)  
SE : 2 porcs sur pilotis

### Répartition du temps de travail année N (installation)





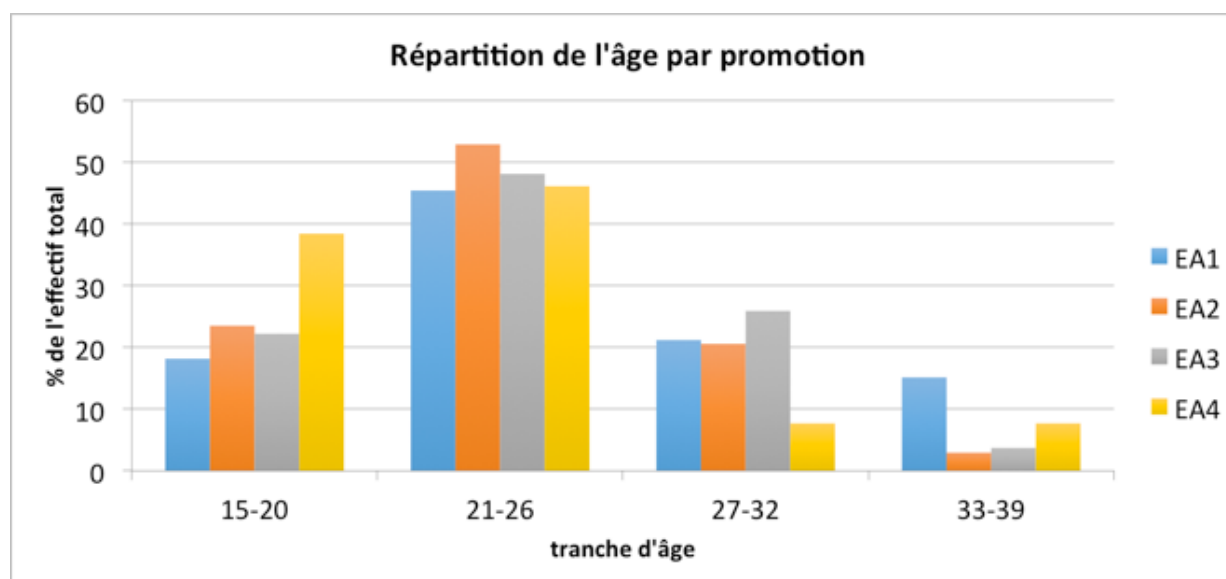
## ANNEXE 11 : SCHÉMA THÉORIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION/ INSERTION DU DISPOSITIF AFOP



## ANNEXE 12 : UNE DERNIÈRE PROMOTION EN MANQUE DE MOTIVATION

### L'âge d'entrée au centre des jeunes, maximum 35 ans

D'après l'analyse de l'âge à l'entrée au centre des différentes promotions, on constate que les jeunes EA1 sont les plus âgés



Figure, Diagramme de répartition de l'âge par promotion en %, réalisation : auteurs

Il est possible de supposer que cette maturité des EA1 dont parlent les référents et les formateurs proviendrait de l'âge. Cette variable de recrutement est d'une grande importance dans la mesure où elle détermine chez une personne son degré de responsabilité et de maturité. En effet, on constate que, plus âgés, les jeunes des premières promotions ont quasiment tous déjà une vie de famille et des enfants à charge. On peut penser que les jeunes de la dernière promotion ne savent pas encore ce qu'ils recherchent, ont moins d'expériences de vie et moins de responsabilité. Sans enfants à charge et avec la possibilité éventuelle de suivre d'autre formation par la suite, la formation AFOP représente moins d'enjeux pour ces jeunes et ont donc moins de motivation. Cependant, de ces constats généraux ressort toujours des cas particuliers qu'il serait dommage d'écarter par une redéfinition de l'âge de recrutement. De plus, il n'est pas assuré qu'un nombre important de jeune plus âgé, père ou mère de famille, soit prêt et disposé à suivre une formation de deux ans. Une enquête de moralité au moment du recrutement pour résoudre ce problème est proposée par les acteurs de la formation.

### Le niveau d'étude parfois très faible à l'entrée au centre

Le niveau scolaire au centre fait également débat au niveau local. Aujourd'hui, le niveau scolaire d'entrée requis pour les apprenants est le CEP (Certificat d'Etudes primaires). Dans une promotion, il existe de grandes disparités de niveau.

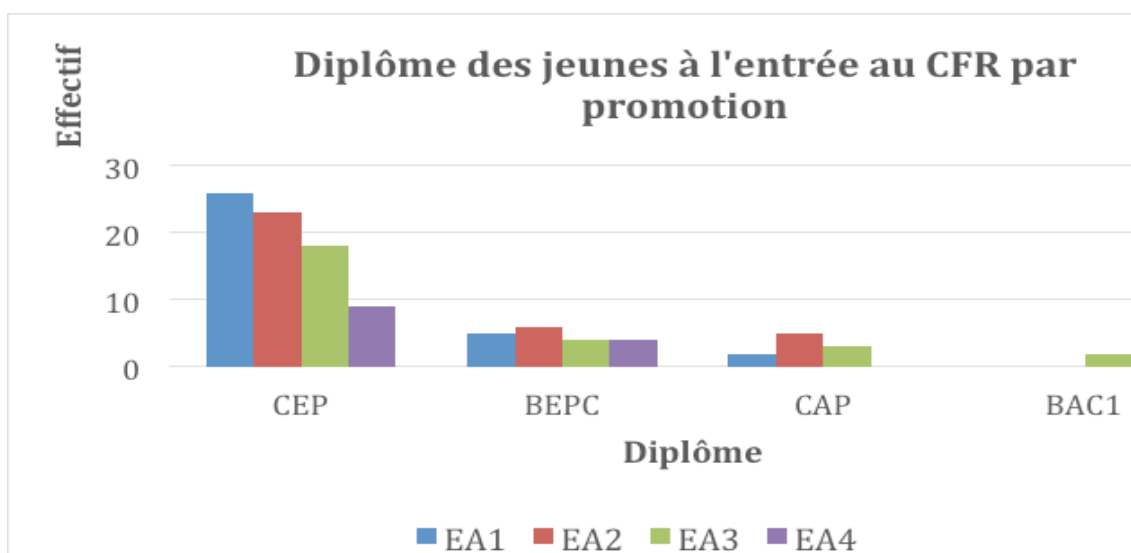


Figure : Diagramme de répartition des diplômes des jeunes à l'entrée en formation, réalisation auteurs

Dans une même classe, certains jeunes ont suivi des études supérieures post-bac alors que d'autres ont obtenu leur CEP dans des conditions douteuses il y a plusieurs années. Certains jeunes n'ayant que le CEP, peinent à prendre des notes en cours et expriment difficilement leurs pensées en français. En vue des difficultés engendrées, la question se pose de savoir si AFOP doit remettre en cause le niveau post primaire. Une telle décision mettrait un nombre important de jeunes hors du système, or ce sont ces jeunes qui constituent la vraie cible d'AFOP. Pour pallier aux difficultés rencontrées, les formateurs disposent les jeunes de façon à mettre celui qui a un niveau élevé à côté de celui qui a un niveau plus faible. Cela a un effet entraînant car l'explication entre les jeunes est plus efficace. Cette situation entraîne de l'entraide entre les jeunes, crée des liens, apprend à travailler ensemble et est un point de départ important pour la mise en réseau professionnel par la suite. De plus, les formateurs et même les jeunes sortants, reconnaissent que les élèves ayant le niveau post primaire sont souvent les élèves les plus motivés. D'après une analyse du diagramme de répartition des diplômes obtenus par les jeunes dans les quatre promotions (EA1, EA2, EA3 et EA4), (figure 5) on constate que les EA1 ont une proportion importante de CEP dans leur effectif. Plus on avance avec les promotions, plus le nombre des jeunes qui ont le CEP diminue. On peut alors supposer que, plus les jeunes ont un diplôme moins élevé (CEP), plus ils sont motivés pour cette formation, dynamiques, travailleurs et appréciés par les formateurs et les référents. Pour eux, la formation AFOP est perçue comme une dernière chance d'obtenir un diplôme. La formation leur donne l'ultime opportunité d'avoir un métier à responsabilité et de gagner un statut dans la société. Des cours du soir de rattrapage et de français sont également mis en place. La baisse du nombre de jeunes qui ont le niveau CEP au fur et à mesure que les promotions avancent, signifie que le nombre des jeunes qui ont les diplômes CAP et BEPC augmente. Cela évoque que les jeunes qui détiennent ces diplômes ont d'autres opportunités de travail salarié. Ceux qui ont un BEPC pourraient prétendre regagner l'armée ou devenir enseignants de l'école primaire. Les CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel) en électricité, en maçonnerie ou encore en menuiserie qui sont des diplômes professionnels ouvrent aussi d'autres portes aux jeunes qui les détiennent. Le fait d'avoir d'autres opportunités de travail par la suite peut être un facteur de diminution de l'implication dans la formation des jeunes des dernières promotions. Alors, faut-il privilégier les niveaux bas à l'entrée au centre ? Pour avoir des jeunes plus motivés, oui, mais il ne faut pas oublier que ces jeunes ont du mal à suivre les cours et que ce sont leurs collègues qui ont le niveau un peu plus élevé qui les aident. Donc veiller à un mélange des niveaux dans une proportion raisonnable semble être la solution pour maintenir un niveau élevé de formation tout en ayant des apprenants motivés.

### **Sur le territoire, peu de jeunes disposés à suivre la formation ?**

Il faut rappeler que les trois premières promotions ont été menées simultanément avec un recrutement chaque année. En vue de la pression qui s'exerçait alors sur les membres du CFR, la coordination a décidé de limiter à une promotion par centre, soit un recrutement à chaque fin de cycle, tous les deux ans. Cette méthode de recrutement annuel aurait-elle vidé le « stock » de jeunes motivés et disposés à suivre la formation ? En vue de la chute des effectifs, il est possible que la 1ère promotion ait pris les plus motivés, la 2nd aussi mais que la 3ème et la 4ème soient constitués des moins motivés, les « résidus » du territoire. Cependant, aujourd'hui, avec un pas de temps de 2 ans entre chaque recrutement, le « stock » de jeunes motivés devrait se renflouer. De plus, la baisse de motivation peut aussi être due à des recrutements moins rigoureux du fait de la pression pour maintenir des effectifs élevés.

<b>Promotion</b>	<b>Effectif</b>
EA 1	35
EA 2	34
EA 3	27
EA 4	13

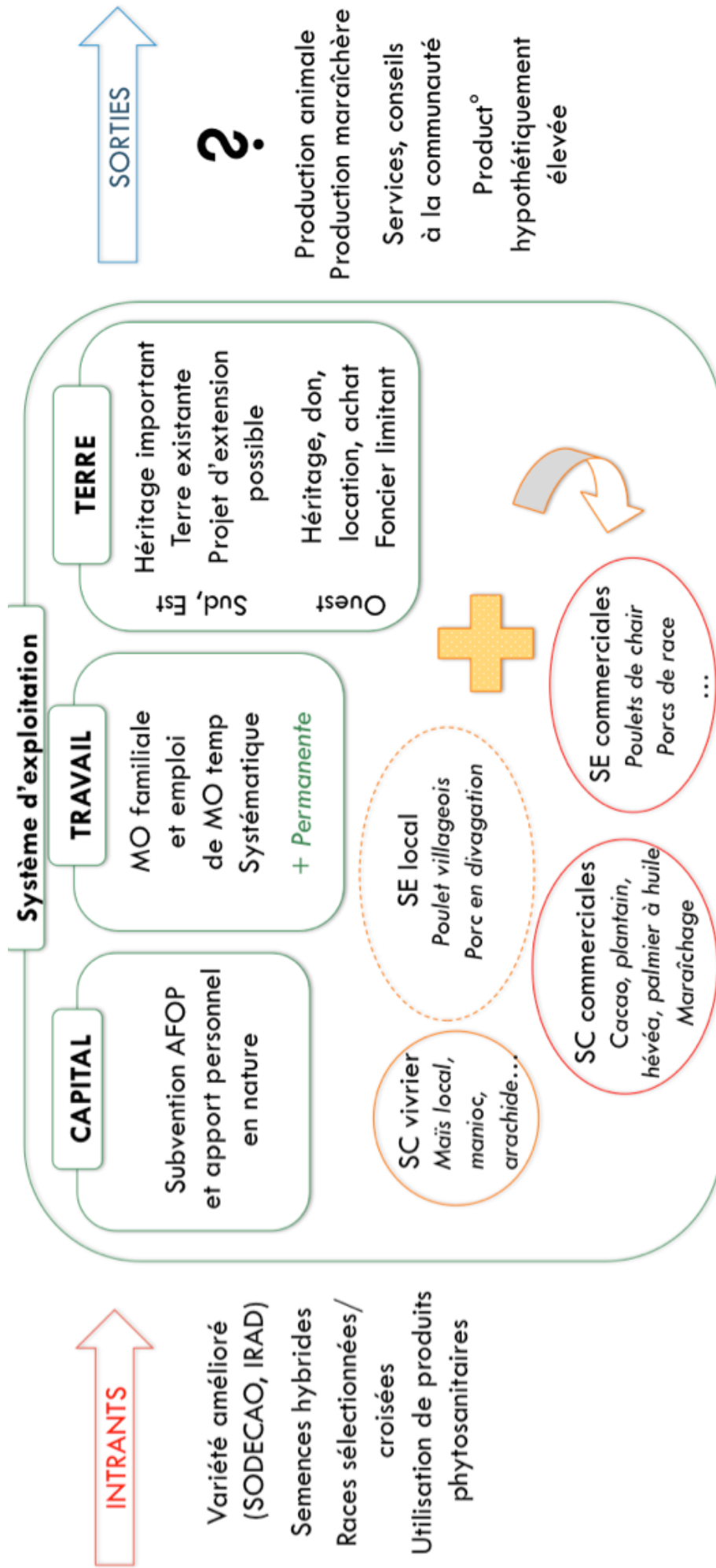
### **Effet nouveau**

Il y a aussi l'effet nouveau et il faut attendre la stabilisation et le succès des autres qui seront des facteurs de motivation : c'est le ticket gagnant pour que les jeunes viennent, mais il y a eu une anti-campagne des premières promotions à cause du retard du financement.

### **Le retard de financement à l'installation**

Selon les dires d'acteurs, le retard de financement à l'installation pour les premières promotions est une des causes de la baisse de niveau des jeunes du centre. En effet, quand la quatrième promotion a été recrutée, les premières promotions déjà sorties n'avaient toujours pas eu accès à la subvention. Ce retard a engendré beaucoup de moquerie et développé une méfiance au sein de la communauté. Les gens disaient que le programme AFOP était encore une promesse non tenue de l'état. Une situation difficile pour les jeunes sortants et pour tout le personnel d'AFOP qui se voyait à l'origine de tension au niveau local. Du fait de cette méfiance, la communauté avait perdu toute motivation à rejoindre le mouvement. Lors du recrutement pour la quatrième promotion, le CFR a été confronté à un cruel manque d'effectif. Le centre a d'ailleurs dû relancer plusieurs campagnes de recrutement. La faible demande pour l'entrée en formation a engendré une baisse des critères de sélections. Tout jeune se présentant avec les prés requis nécessaires à la formation ont été retenus sans plus d'approfondissement. Cependant, toujours selon les dires des jeunes sortis, des membres du CFR et des acteurs clés, cet effet de démotivation et de perte de confiance est désormais réglé avec le déblocage des subventions et l'insertion des premiers jeunes AFOP dans le monde professionnel. Tous assurent que lors du prochain recrutement, les jeunes de la communauté vont se mobiliser en masse pour être recrutés car motivés par les réalisations des premières promotions. D'ailleurs, les acteurs clés (maire, chef traditionnel) ont été sollicités pour faire de la communication sur la formation et les dates de recrutement et sont chargés de trouver chacun dix jeunes postulants.

ANNEXE 13 : SCHÉMATISATION GÉNÉRALE DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION DES JEUNES AFOP INSÉRÉS



## ANNEXE 14 : TYPOLOGIE DIAGNOSTIC AGRAIRE

---

La typologie issue d'un diagnostic agraire réalisé par deux ingénieurs agronome (Bassuel A., Schneider A., 2014) dans la zone de Bouam, apport des éléments de compréhension du contexte et permet de situer rapidement les acteurs rencontrés et comparé au jeunes AFOP. Cependant, de petites disparités persistent entre les informations récoltées sur le terrain et la typologie représentée ici. N'étant pas aller jusqu'au calcul de revenu agricole et à la caractérisation fine des systèmes de production pour tous les types d'acteurs rencontrés, le placement des acteurs suivant cette typologie est relatif au ressenti du terrain renforcé par l'analyse des discours, le croisement d'information et surtout des observation de terrain.

Source :

Bassuel A., Schneider A. Entre cultures industrielles et vivrier marchand : Stratégies et logiques d'agriculteurs. Diagnostic agraire du Haut Nyong, Est Cameroun. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur agronome, option Développement Agricole et Rural au Sud, 160 p.

5 grands types de système de production :

- 1- Les SP familiaux des zones indifférenciées
  - a. Les petits vivriers marchands ouvriers agricoles
  - b. Les vivriers marchands diversifiés
- 2- Les SP des zones non enclavées
  - a. Les patronaux orientés vivriers marchands
  - b. Les autochtones maraîchers diversifiés
  - c. Les allogènes investisseurs
- 3- Les SP des zones moyennement enclavées
  - a. Les nouveaux cacaoculteurs vivriers marchands et/ou maraîchers
  - b. Les allogènes maraîchers sur terres louées
- 4- Les SP des zones enclavées
  - a. Les patronaux orientés pérennes
  - b. Les caféiculteurs vers la cacaoculture
  - c. Les familles de pérennes sans rupture cacao
- 5- Les SP capitaliste des zones indifférenciées : les élites



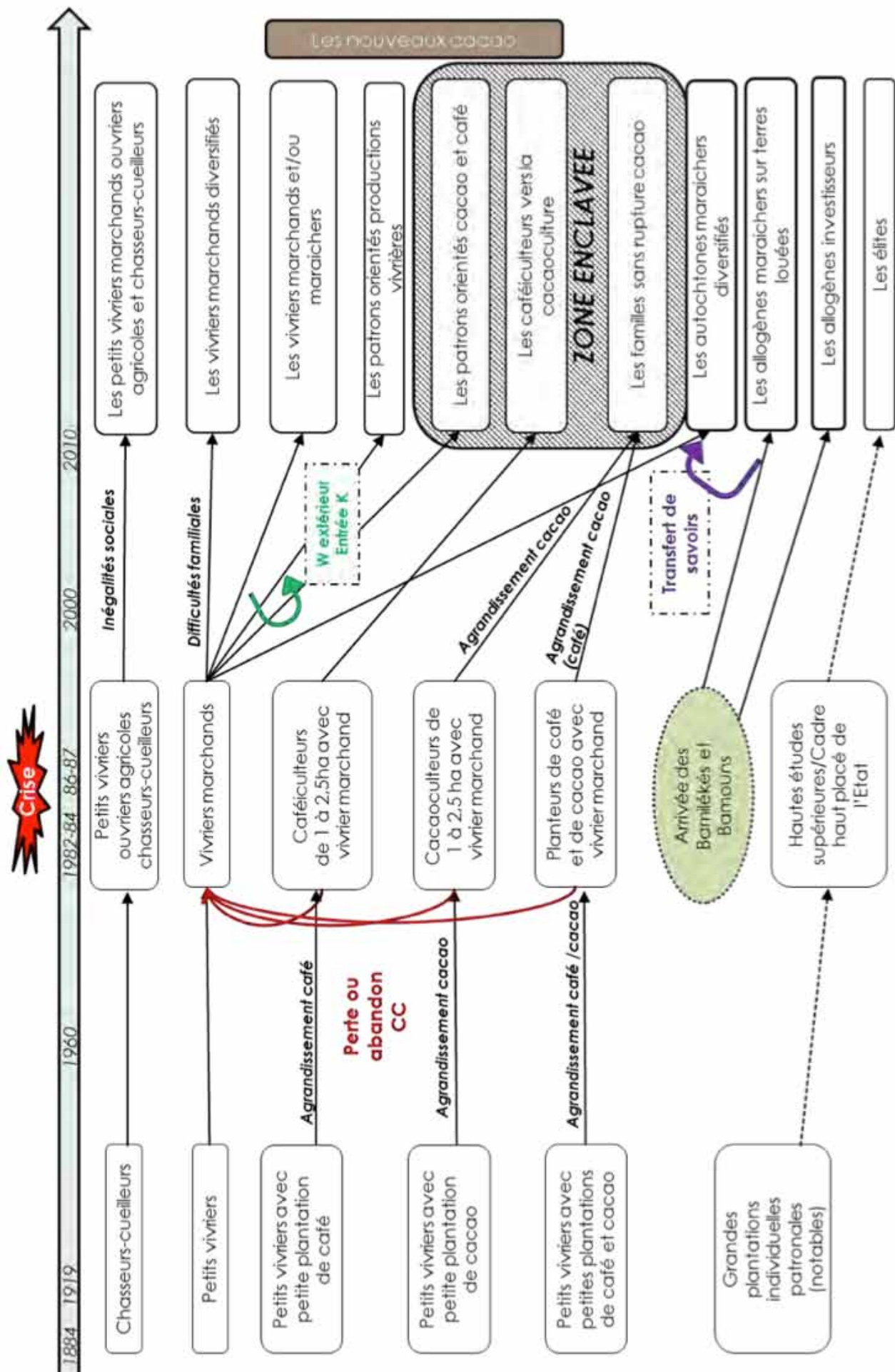


Figure :Présentation des différentes trajectoires qui forme la typologie, source Diagnostic agraire du Haut Nyong, Bassuel, Schneider 2014

Familles des jeunes AFOP

1 Référent /8

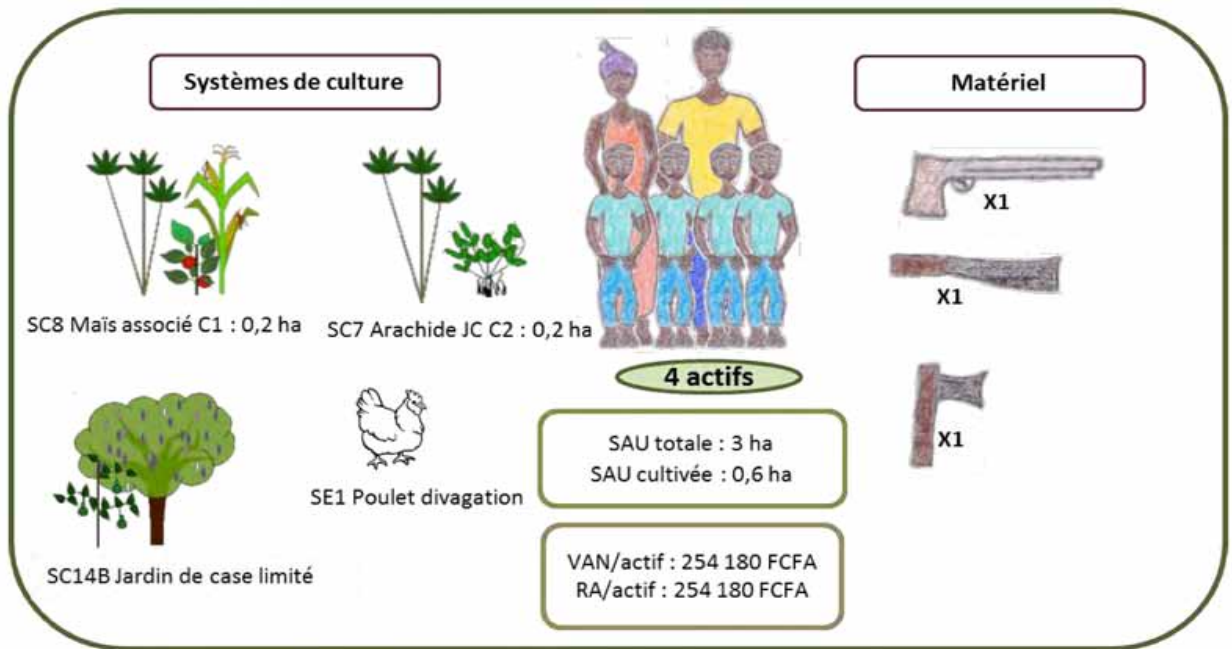


Figure : Type : « petits vivrier marchands diversifié », source Bassuel, Schneider 2014

3 Référents /8

7 Jeunes non AFOP/12

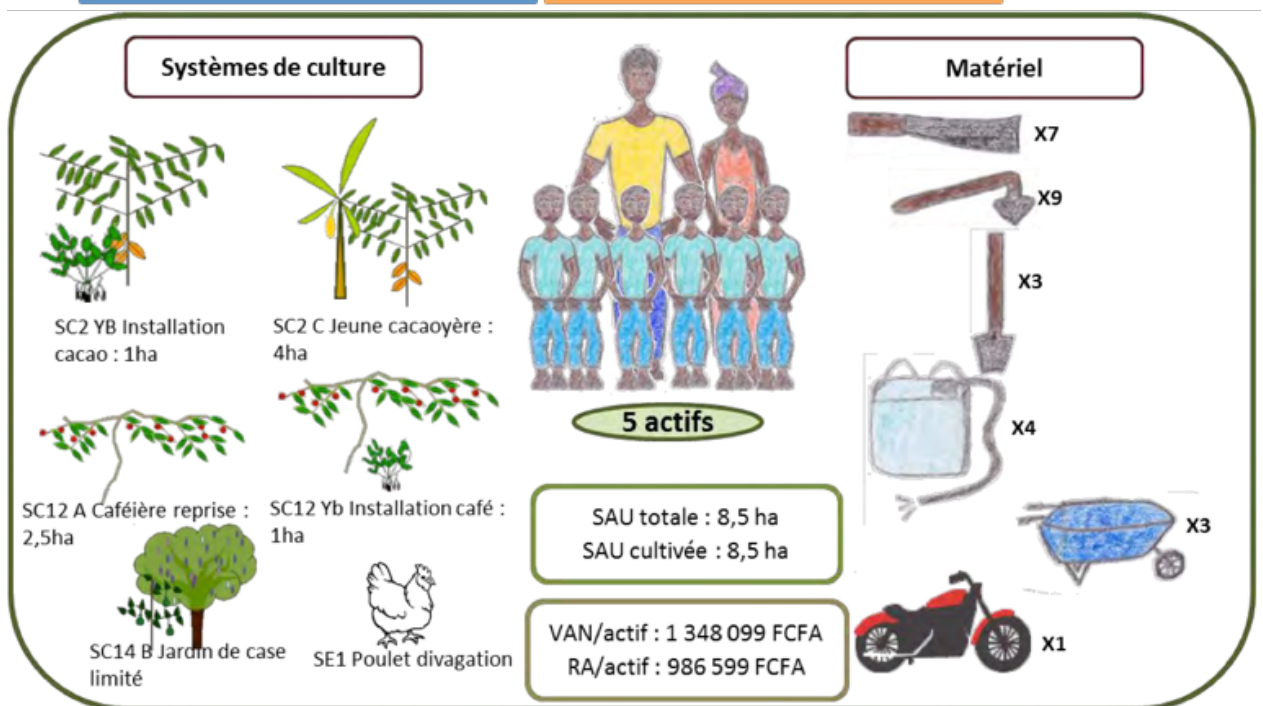


Figure 41 : Type : « Patronaux orientés pérennes », source Bassuel, Schneider 2014

1 Référent /8

5 Jeunes non AFOP/12

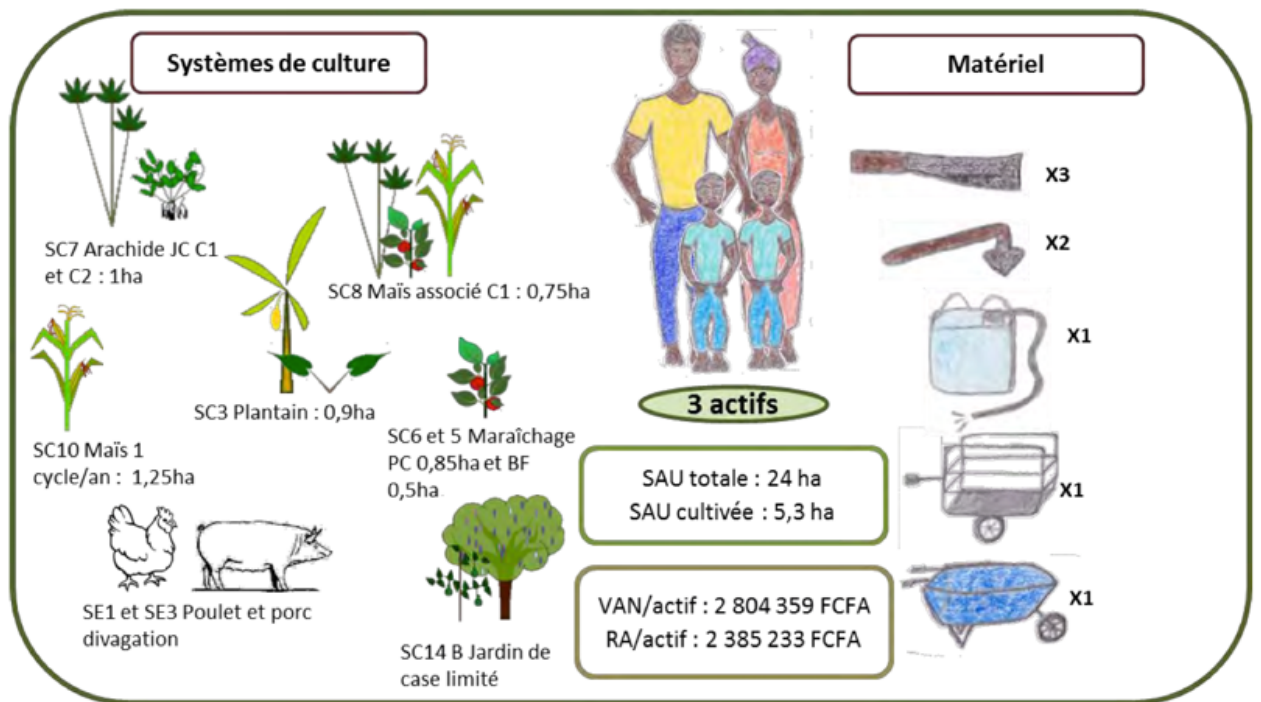


Figure 42 : Type : « Les autochtones maraîchers diversifiés » Source Bassuel, Sneider 2014

2 référents / 8

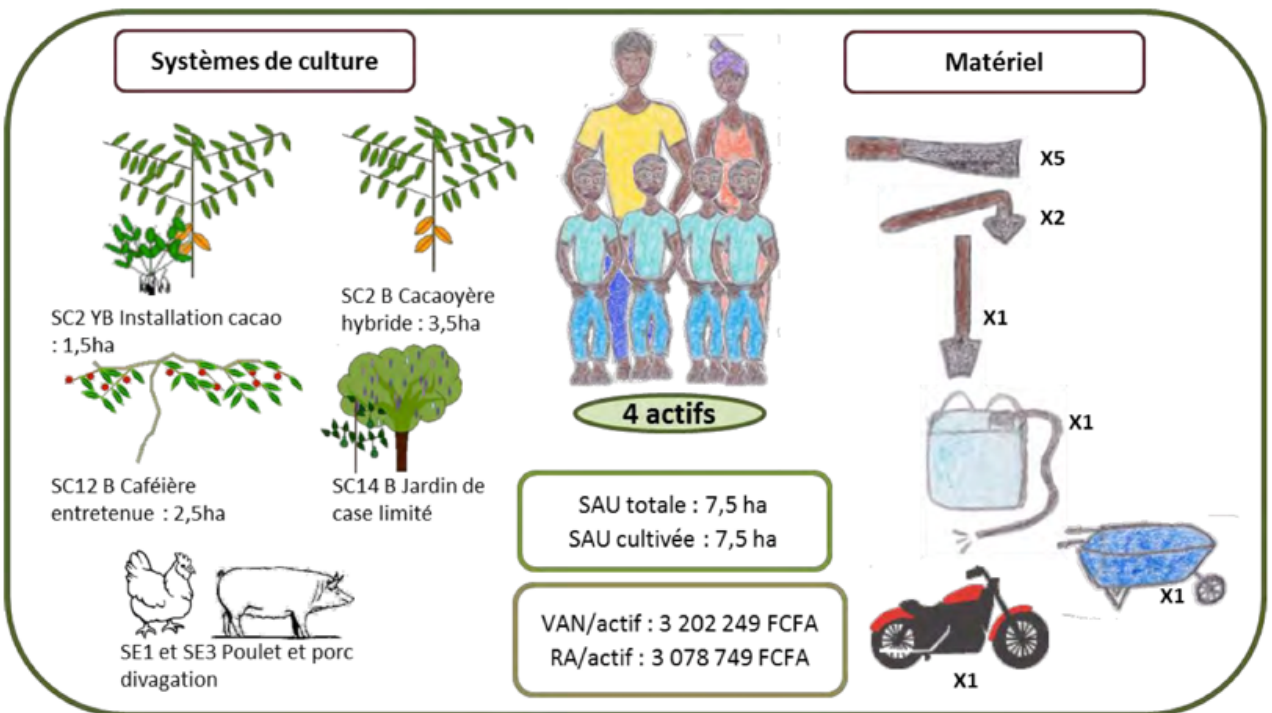


Figure 43 : Type : "Les caféiculteurs vers la cacaoculture » Source Bassuel, Schneider 2014



3 référents / 8

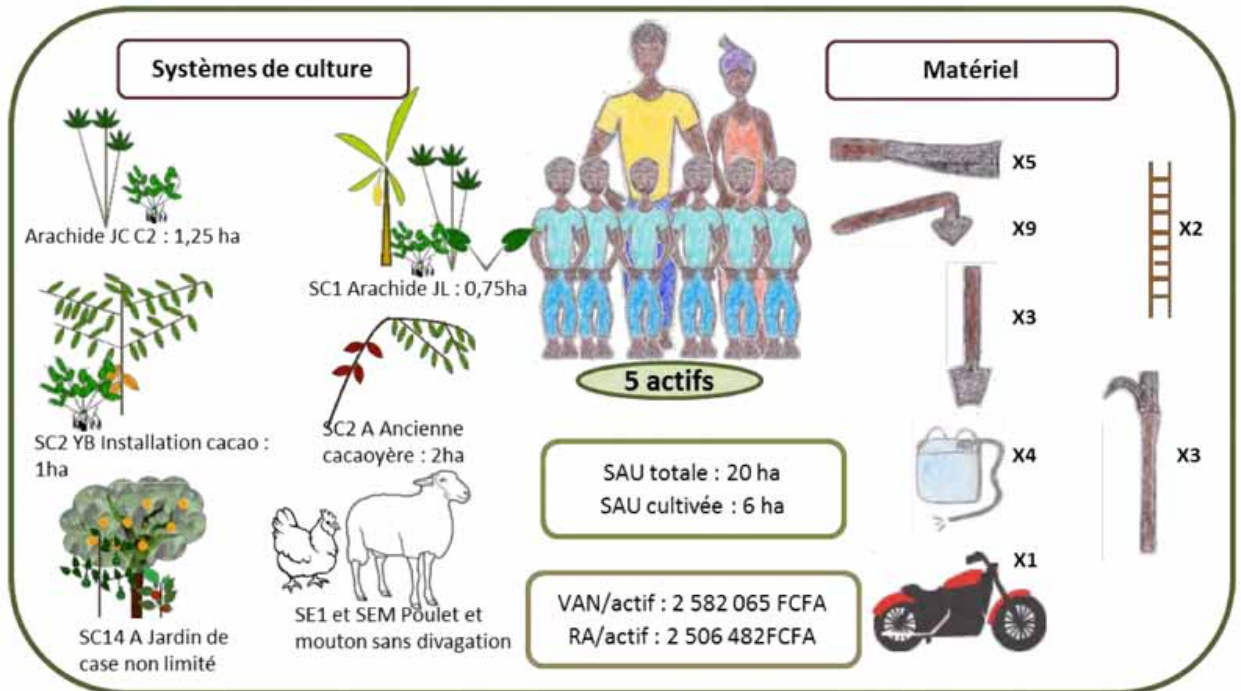


Figure : Type : « Les familles sans rupture cacao », source Bassuel, Schneider 2014

1 référents / 8

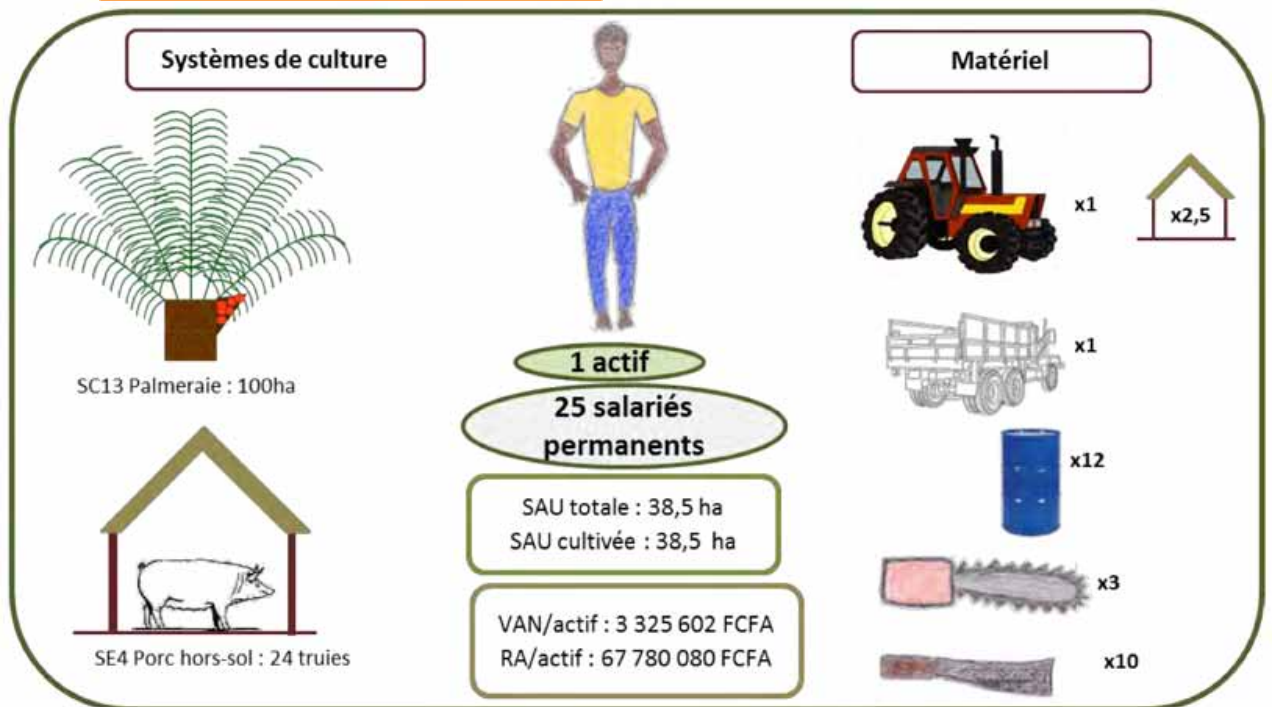


Figure : Type : « Les élites », source Bassuel, Schneider 2014

Jeunes AFOP

Bassuel, Schneider 2014

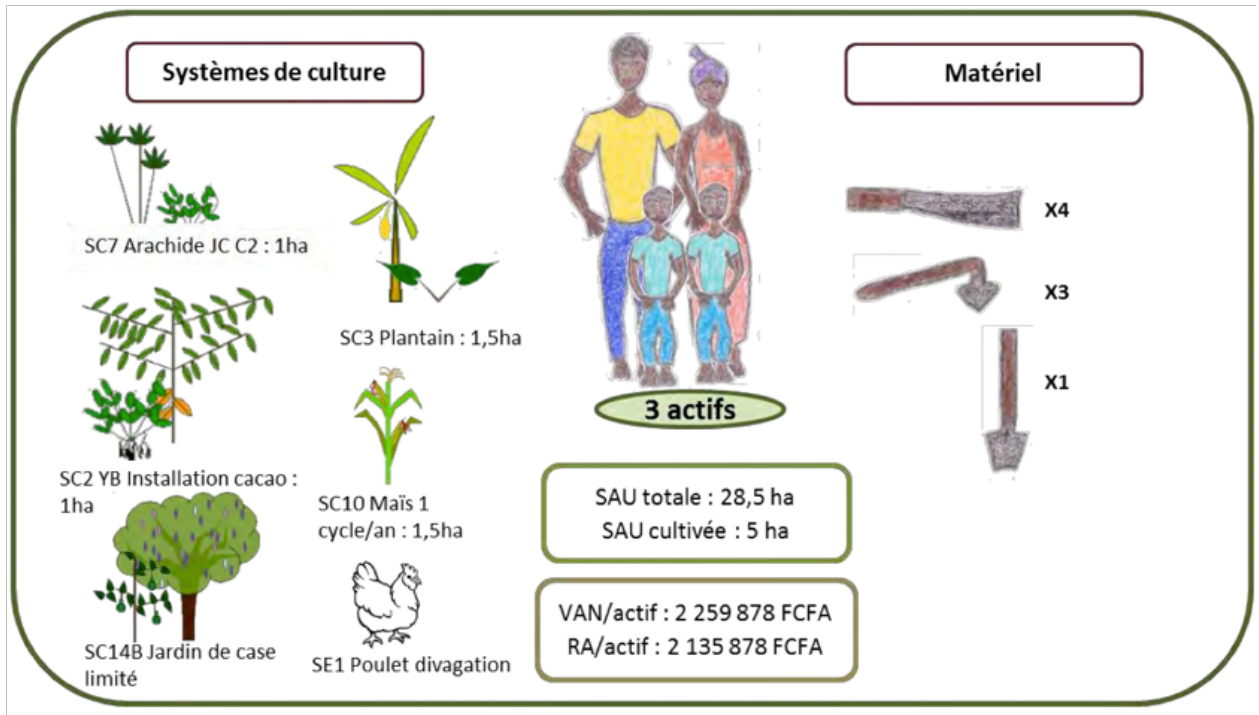


Figure 47 : Type : « Les nouveaux cacaoculteurs » source Bassuel, Schneider

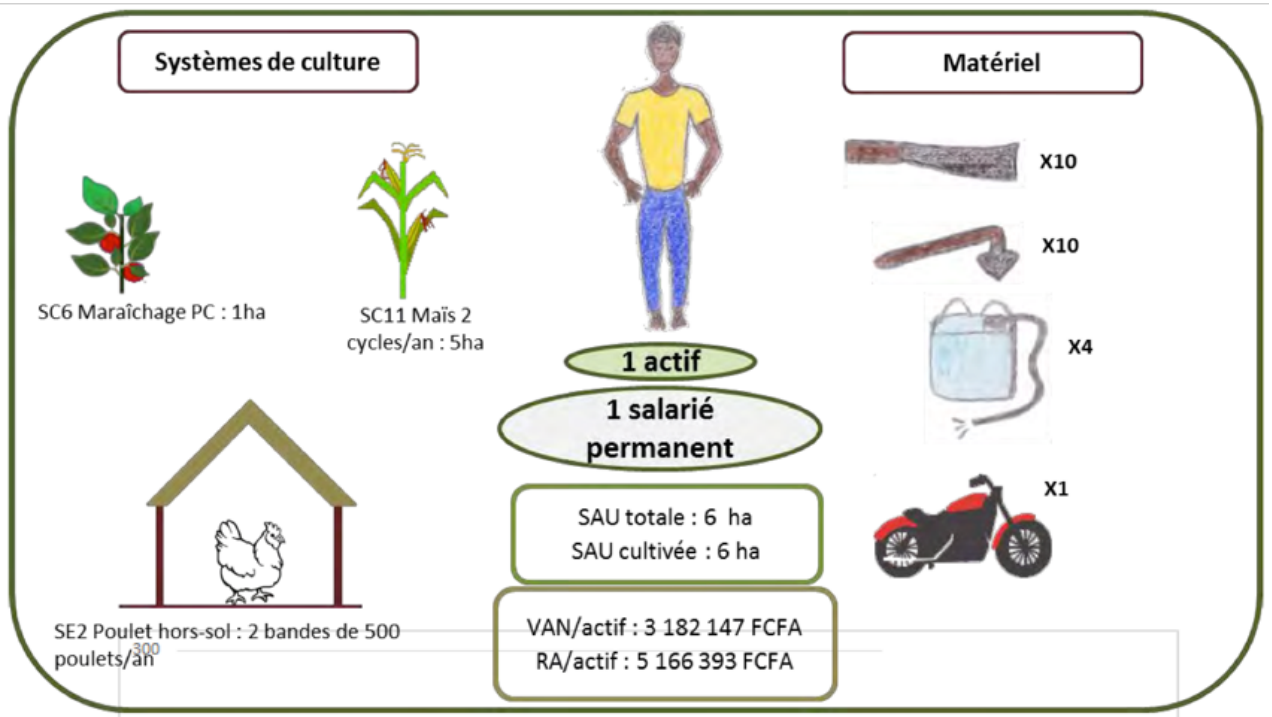
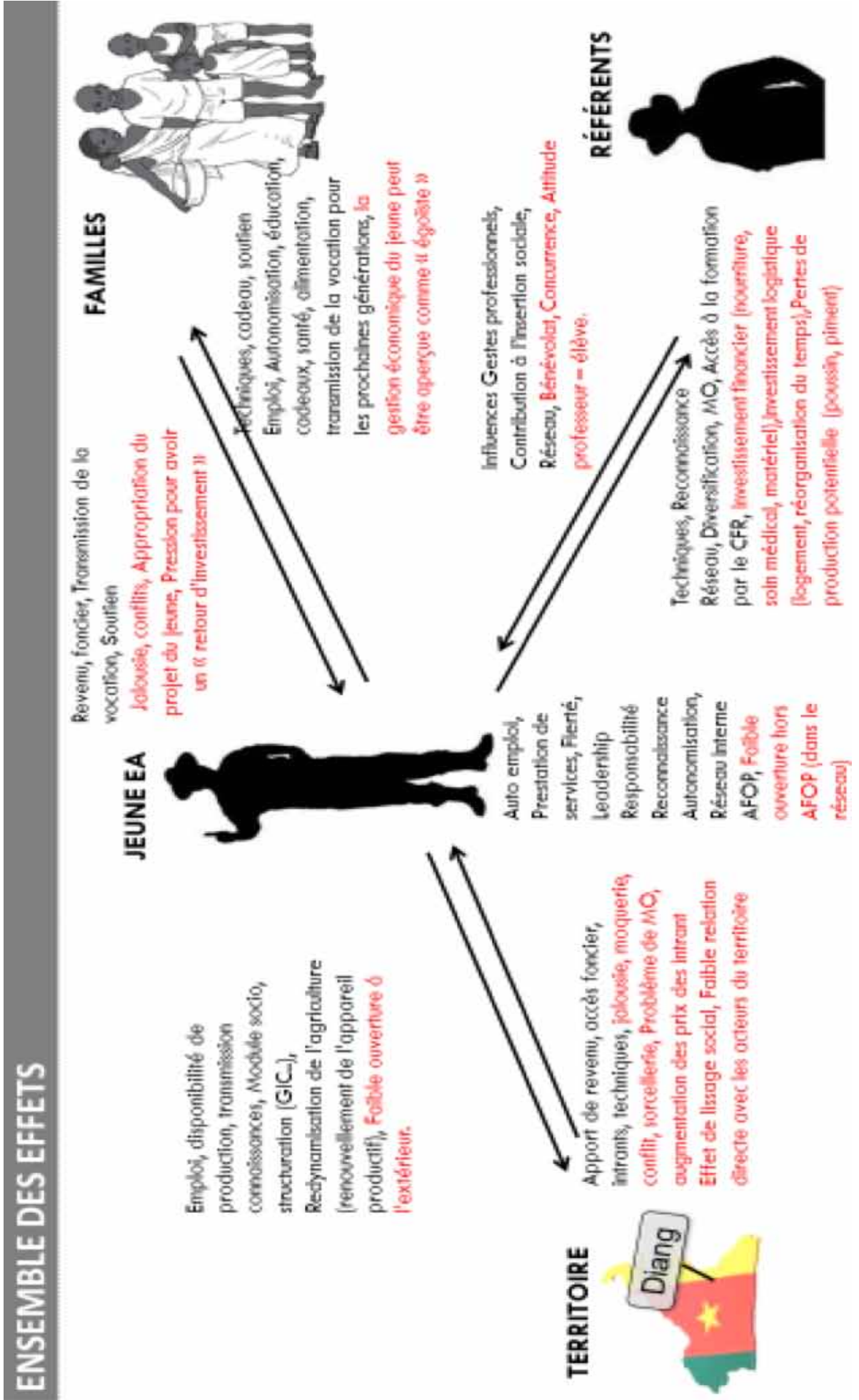


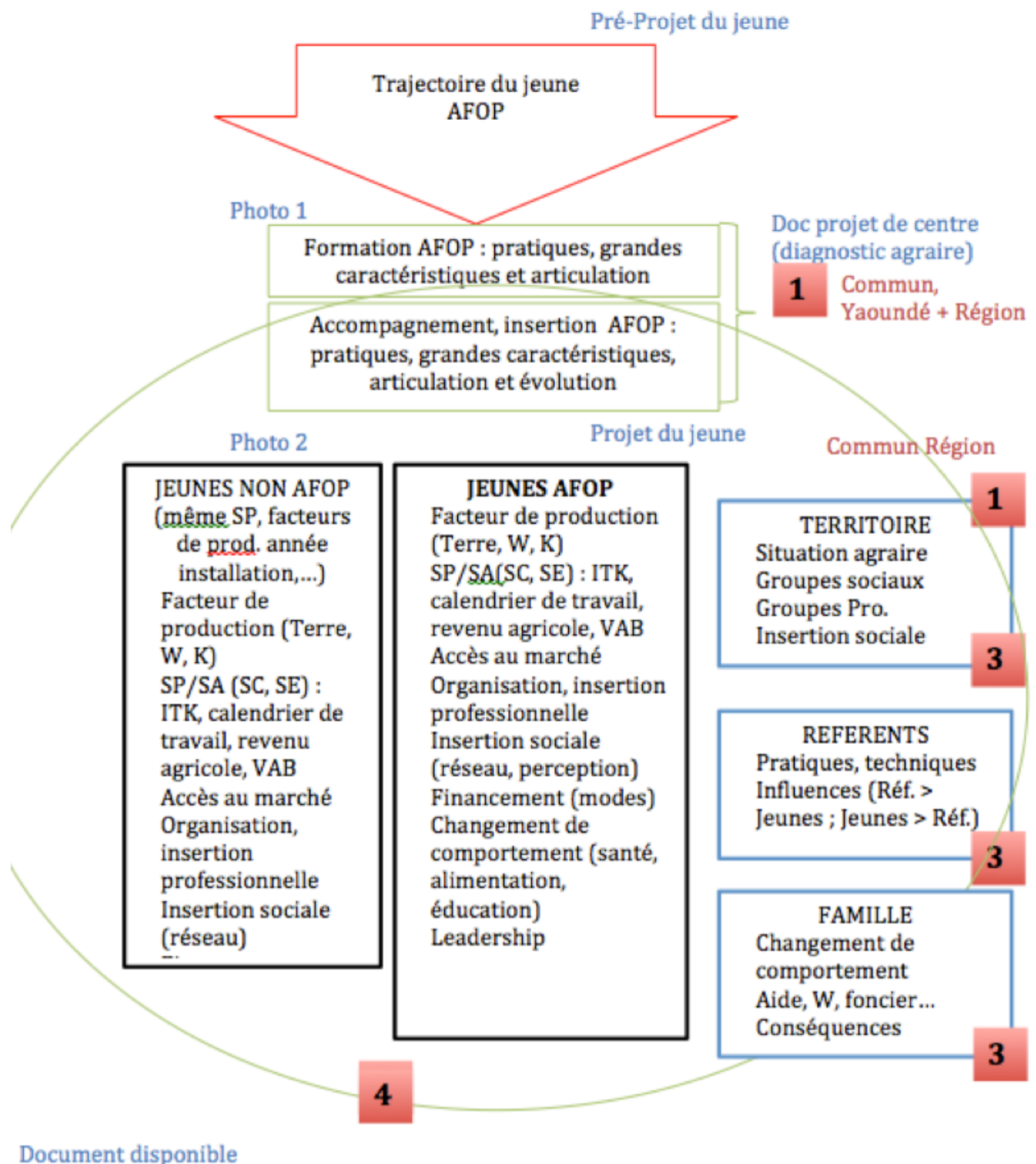
Figure : Type : « Les investisseurs allogènes », source Bassuel, Schneider 2014

ANNEXE 15 : APERÇU DE L'ENSEMBLE DES EFFETS





## Schéma d'analyse



## ANNEXE 17 : PROFIL DES JEUNES RENCONTRÉS

N°	Noms et Prénoms de l'Apprenant	Sexe	Age	promotion	Cœurs de projets	Lieux d'installation	Diplôme
1	MOUNDE GUEMEI André	M	31	EA1	Cacaoyer	Andom	CEP
2	NDOMGMOUI PIMBA Simon	M	39	EA	Caféier	Kanda	CEP
3	KEMBE BIGONG Christian	M	35	EA1	Cacaoyer	Kanda	CEP
4	AZENG BOUAM Edige	F	34	EA1	Cacoyer	Yanda1	CEP
5	BOLKA SADOUMA Christian	M	34	EA1	Poulet Ch	Yanda2	BEPC
6	ETHO Philemon	M	37	EA1	Cacaoyer	Dongo	CEP
7	YERIMA BANG Joseph	M	26	EA1	Cacaoyer	Andom2	CEP
8	GODWE Bonaventure	M	27	EA1	Cacaoyer	Bouam	CEP
9	ZANA William	M	33	EA1	Cacaoyer	Bouam	CEP
10	MEDJANG Eric	M	36	EA2	Cacaoyer	Bouam	BEPC
11	ESSONGO Henry Julio	M	35	EA2	Cacaoyer	Bouam	CAP elec
12	BONABE Emmanuel	M	33	EA2	Palmier H	Bouam	CEP
13	ABONDO Abraham	M	38	EA1	Cacaoyer	Bouam	CAP men
14	SELMA Blaise Pascal	M	35	EA1	Palmier H	Moundi	CEP
15	KOMBEL Bangda Ludovic	M	27	EA1	Cacaoyer	Ndoubi1	BEPC
16	MEDIMB Emmanuel Fabrice	M	41	EA1	Cacaoyer	Ndoubi1	CEP
17	BOUKLABOU Edgar	M	33	EA1	Cacaoyer	Ndoubi1	CEP
18	ZONS Bienvenu	M	33	EA1	Cacaoyer	Ndoubi1	CEP
19	GOUADJEL Belougou Ebénie	F	34	EA1	Porc	Bouam	CEP
20	DJLOU Huguette	F	31	EA3	Cacaoyer	Mbamé2	CEP
21	TONGSE Flora	F	25	EA3	Poulet Ch	bouam	CEP
22	AWONO Ndongo Patrice	M	29	EA2	Poulet Ch	Bouam	CAP maç
23	MOANDJEL Nasser	M	26	EA1	Cacaoyer	bouam	CEP
24	BIGOND Valdano	M	25	EA1	Cacaoyer	Bouam	CEP
25	PIMBA Zeck Billy	M	28	EA1	Cacaoyer	Bouam	BEPC
<b>Hommes</b>		<b>21</b>					
<b>Femmes</b>		<b>4</b>					
<b>Total</b>		<b>25</b>					

### Synthèse jeunes AFOP

Ce que les jeunes nous ont dit.

#### **Exploitation :**

Les principaux types d'exploitations :

- Cacao + BP + macabo > 2 ha
- Maïs + Palmier à huile > 2ha > 2 personnes
- Canne à sucre > 1 personne
- Caféier > 1 personne
- Poulet de chair > 2-3 personnes
- Porc > 1 personne

Choix souvent influencé par les référents (ils sont tous en agriculture cacaoyère et aucun font de l'élevage du coup les jeunes s'alignent sur eux) et par le centre lui-même (le seul formateur en élevage n'est pas présent), les orientations du gouvernement aussi influencent les jeunes notamment pour faire du cacao (discours du président Biya son excellence). Et parfois étude de marché ou en fonction de gain rapide et rentabilité (notamment pour élevage). Le projet est également influencé par la commission territoriale. Pour exemple, une fille avait un projet de 1 ha de production de cacao associé à une autre production. Le projet a été refusé et on lui a demandé de le faire sur 2 ha. Hypothèse : La commission territoriale n'est elle pas trop stéréotypé ? Ou le côté atteinte de la viabilité ne peut être atteinte avec un seul hectare.

#### **Autres activités : hors projet**

Tous font du maïs et manioc en plus sur environ 0.5 à 3 ha pour la consommation personnel. Tous on des poulets villageois, quelque uns des porcs en divagation. Parfois maraîchage, igname, arachide, ananas, et travaux hors agriculture (maçon, menuisier, disque joker, mécanicien auto, petits commerces ...)

#### **TERRE :**

Dans la région de l'est le foncier n'est pas un problème.

Pour les projets cacao, la plupart héritage de 10 ha de la famille, généralement des forêts primaire et ils font les papiers administratif relatif à l'héritage au près du chef du village.

Ceux qui ne sont pas du village (immigration venu de l'Ouest) achètent les terres et en générale ce n'est pas facile (parfois conflit avec beau père ou défaut de papier administratif).

Les filles ont des difficultés pour avoir du foncier à cause de la tradition : c'est les hommes qui héritent de la terre et pas les femmes. Du coup, elles se tournent vers l'élevage le plus souvent.

#### **TRAVAIL, MO :**

Familiale, pas de salariés, et quasi tout le temps des temporaires.

Il existe des GIC, certains sont affiliés à des coopératives, certains ont des groupes d'entraide entre apprenants.

La MO temporaire est rare, il y a une majoration systématique dû faite que cette main d'œuvre est au courant que les jeunes ont reçu la subvention (de 20.000f passe à 30.000f pour un défrichage par exemple). Cela est dû au fait que la communauté sait que les apprenants ont reçu de la subvention. Il y a du des complications pour certain jeunes avec la MO, jusqu'à en venir au autorité local mais sa n'arrange rien, pas de suite.

#### **CAPITALE :**

Beaucoup de jeunes nous disent que la subvention est insuffisante pour mettre en œuvre 2 ha. Elle suffit pour la mise en place (le début des activités) mais pas pour l'entretien, l'apport

personnel est important (en nature en général). Les majorations et les imprévus ne sont pas pris en compte dans les projets des jeunes. Et lorsque les activités qui font appel aux apports personnels se superposent (au même moment), c'est difficile et ça retarde certaines activités. Alors le calendrier de décaissement et d'avancement du projet est retardé et/ou faussé.

Les jeunes sont souvent sous pression de la part du centre et du CI pour mettre en place vite leur projet et respecter le calendrier de décaissement.

Il y a une forte pression de la part du centre et de la communauté pour ne pas détourner les fonds public (ne pas détourner l'argent de la subvention).

### **Trajectoire :**

Souvent originaire du village, échec scolaire, échecs en ville ou en agriculture (à petite échelle, sans objectifs, pas vue comme un métier, technique « four tout »).

Connaissance du centre par amis, chef du village, communiqué à la radio, de bouche à oreilles, par le délégué de l'agriculture, affichages etc.

Pour beaucoup avant ils ne faisaient rien, trainaient au quartier sans objectifs, sans travail.

### **Valorisation :**

Peut d'organisation commune pour le moment (notamment du fait qu'il n'y a encore peu de production), mais vente groupée en perspective. Vente locale et régionale (en ville) actuellement. En général les jeunes se méfient des Koxers. Parfois transformation (poulet rôti, préparé, huile de palm, vin de palm, ...). Certains jeunes (poulet de chair) s'entendent sur les prix de vente et sur la période de vente de façon à ne pas être trop en concurrence et ce renvoie la clientèle.

Les jeunes semblent bien tourner sur la commercialisation, du moins bien conscient de l'importance de cette composante. Ils envisagent des ventes en commun pour avoir un poids fasse au acheteur voir même faire de la transformation et vendre à l'international (pays voisins).

### **Accompagnement :**

CI très bien, bons conseils, fréquence régulière. Le CI semble vraiment très impliqué. Il veut que les projets des jeunes réussissent.

Mais problème de timing pour les décaissements > perturbe le calendrier de travail > manque de disponibilité (le CI est seul pour 35 jeunes installés et les exploitations sont loin du centre, va passé à plus de 50 jeunes d'ici fin de l'année). Le CI est aussi bien occupé au moment de la correction des rapports de projets et autres activités administrative ce qui ne lui laisse que peu de temps pour le suivi au champ.

Le CI d'avant prenait sa part selon certains jeunes. Il poussait à faire les décaissements. Apprenant sous pression pour monter le projet. Lorsque la commission financière envoie les fonds, les jeunes sont forcés à démarrer les activités même s'ils ont accusé un retard sur le calendrier culturel, du coup les plans se sèchent et il va falloir les remplacer après ce qui constitue des charges supplémentaires pour les jeunes. Il y a 2 jeunes qui ont pris la fuite, ils ont pris l'argent mais ils n'ont pas mis leurs exploitations en place. Il y a donc problèmes puisque les décaissements se font par activité. Il y a des détournements de fonds. En effet, les deux jeunes qui ont fui ont presque retiré la totalité des fonds de la subvention sans même avoir avancé leur projet sur le terrain.

### **Référents :**

Ils sont bien dans l'ensemble.

Contact entre jeunes et référents conservés. Influence beaucoup les projets des jeunes.

Mais parfois prennent les apprenants comme simple main d'œuvre, ne communique pas d'information. Certains ne sont pas qualifiés pour transmettre les connaissances, des fois c'est aux jeunes de mettre en place les exploitations pour eux, les référents sont choisis par affinité. Ils leur manquent une formation.

Les référents veulent être payés par AFOP. Ils pensent former leurs futurs concurrents.

Ils ont des méthodes archaïques parfois et ne peuvent pas transmettre leurs méthodes de gestion

car trop complexe.  
Manque de référent en système d'élevage.

### **Appréciation AFOP :**

La formation est très appréciée, remerciement chaleureux à AFOP, formation complète. Manque de terrain d'expérimentation au CFR (pas de champ école). Les apprenants demandent un recyclage. Pas de formation continue pour les agriculteurs en activités. Pas de formation pour la prise de crédit, pas en réflexion au niveau des jeunes. AFOP n'a pas su capitaliser le personnel de MINADER qui existe au centre.

### **Effets :**

Sur les jeunes:

Maîtrise des techniques innovantes (traitement phyto, castration, vaccination, calcul de ration, respect des densités, semis en ligne, calendrier cultural...) et compétences de gestion économique. Tenu des cahiers de suivit. Ils trouvent des jobs qui sont liés à leur formation. Etant formé, ils sont parfois embauchés pour faire des travaux agricoles spécifiques dans d'autres exploitations.

Sur la famille :

Les femmes des jeunes bénéficient de la formation de la part de leur mari, elles s'adaptent et adoptent les innovations. Les parents des jeunes aussi mais c'est quand les jeunes sont de passage dans leurs exploitations. Les parents trouvent les innovations difficiles et ils sont réticents. Les jeunes arrivent à veiller sur leur petite famille (directe), par la nourriture et les soins médicaux. Certains se sont achetés du terrain pour construire même si ce n'est pas de grande maison. Pour les parents, les jeunes qui font du poulet de chair en donnant pendant les périodes des fêtes. Ceux qui font de l'agriculture donnent du piment et de banane plantain.

Sur territoire :

La communauté bénéficie des conseils (semi en ligne, utilisation des produits phyto, comment faire la pépinière,...) et des services des jeunes (vaccination des sujets, castration des animaux,...). Certaines personnes sollicitent les jeunes formés pour aller leur faire le semi en ligne (50 ha), ils assistent le délégué de l'agriculture pour certaines activités, les jeunes forment leurs voisins parfois, les voisins copient et mettent en application... Certains jeunes sont initiateurs de GIC. Les jeunes emploient des temporaires. Il y a la vente de produit transformé localement (sécurité alimentaire, disponible). Il y a la cohésion sociale qui s'est développée grâce aux modules socio-culturelle et aux causeries éducatives organisées par le centre.

Les gens du territoire sont réticents à adopter les innovations, il se peut que cela soit dû à l'absence d'un champ école au niveau du centre pour permettre à la communauté d'apprécier le changement avec les innovations.

### **Difficultés, Conflits, Moqueries :**

Problème de terre pour les non originaires du village.

Eloignement des parcelles environ 6-7 Km de l'habitation (temps de travail en plus) et beaucoup ce posent la questions de la sortie de leur production futur. Certain pensent à organiser un chantier collectif avec leur voisin de champ pour défricher un chemin d'accès pour voiture.

Problème avec la MO temporaires qui surenchérisse du fait qu'ils connaissent la subvention, pas de motivation, pas honnêtes, pas formés, difficile d'accès. Frais supplémentaires pas pris en compte dans le projet.

Moquerie : école de la machette. Et retard du financement.

Pas de référent en élevage, les jeunes vont se faire former ailleurs.

Les jeunes pensent au futur problème de déboucher notamment pour les bananes plantain car il y a déjà abondance sur les marchés.

Peut d'innovation en terme de spéculation et de transformation actuellement. Mais la

transformation est envisagée dans le futur pour beaucoup.

Ces deux derniers points montrent que les jeunes sont bien tournés vers la commercialisation comparativement aux référents.

Subvention insuffisante pour l'ampleur du projet.

Problème d'accès aux intrants, notamment plants (il y a aussi une surenchère au niveau du prix des plants), demande trop élevée par rapport à l'offre donc prix aussi élevé.

Le niveau CEPE est trop faible pour pouvoir suivre la formation.

La jalousie et l'envie dans la communauté sont un problème. Parfois les jeunes soupçonnent de la sorcellerie. Pour exemple un jeune ne peut plus se déplacer (pourriture des pieds), le diagnostic de la maladie n'a rien révélé. La sorcellerie est redoutée par tous. Pour contrer ceci, les jeunes disent qu'il faut rester humble et bien souvent cache leur réussite.

#### **Autres :**

Effectif en baisse (au niveau du centre) du fait du retard de financement et du fait que les jeunes ne s'intéressent pas à l'agriculture, ils préfèrent l'argent facile (taxi moto). Mais plusieurs nous assurent que ça va changer étant donné que les financements arrivent.

#### **Une agriculture de deuxième génération ?**

Les jeunes et référents parlent souvent de l'agriculture de 2<sup>ème</sup> générations. Les jeunes pensent être innovateur et disent avoir des techniques différentes des référents. De même pour les référents (ex : semis maïs, utilisation de variété hybride et de traitement phytosanitaire, élevage de poule de chair nouveau dans la commune, gestion économique différente,...). Les jeunes semblent avoir des objectifs économiques plus clairs et d'une manière générale plus conscience des dépenses et recettes de leur exploitation. Les jeunes sont plus tournés vers la commercialisation comparativement aux référents. Les jeunes sont plus tournés vers la transformation même si elle n'est pas encore mise en place. Les jeunes semblent plus être entrepreneur d'une manière générale. Dans les perspectives, les jeunes envisagent souvent d'avoir de grandes exploitations et de gros élevage mais en gardant une dimension d'évolution en général réaliste (+1 ha de cacao/an ; doublement du cheptel de poulet de chair d'ici 5-7 ans etc...)

#### **Environnement :**

Les jeunes utilisent plus de produit chimique en général dans leur exploitation que pour les référents. Ils sont même sollicités pour donner des conseils sur l'utilisation de ceux-ci (ex : quel traitement pour quelle maladie ? quelle marque de produit ? à quelle dose ? fréquences ? etc...). Les référents sont réticents à utiliser des produits chimiques ; « ça fait perdre le goût aux aliments » « les engrais ne sont pas utiles, notre sol est riche ». Est-ce une question de protection de l'environnement ? de santé ? ou de moyens financiers ?

#### **Perspectives :**

Beaucoup ont des projets ambitieux et réinvestissent dans l'exploitation dès les premiers résultats. Les revenus sont souvent destinés à l'extension, la transformation, la maison et la famille. Cependant, les projets d'extension semblent relativement réalistes (à vérifier avec les calculs économiques et les temps de travaux).

#### **Citations**

« Je suis devenu quelqu'un aujourd'hui et je peux hausser le ton en famille et même dans la communauté »

« je ne fais plus les choses au hasard maintenant »

« Je suis capable aujourd'hui de faire n'importe quelle activité. »

« Les Koxers viennent tromper les paysans, mais avec la formation, nous savons que c'est des bandits. »

« Quand ils voient nos champs, c'est comme un rêve pour eux »

« Poste primaire : le gars, il va écrire quoi pour le projet, il va dire quoi à la soutenance, il ne peut



pas. »

#### **Le centre :**

Personnel : 5 AFOP et 5 fonctionnaires dont on ne sait pas trop à quoi ils servent ? Ils sont là mais pas utilisé par le programme.

EA4 en court. 93 formés dont une fille décédée et 35 inséré dont un décédé, et 70 d'ici fin 2016.

---

### **Synthèse famille**

Ce que les familles nous ont dit.

#### **PRESENTATION**

Ce sont des papas et maman des jeunes, leur femme et parfois leur frère

Ils sont aussi dans l'agriculture et sont originaires de l'Est

#### **Rôle Familial**

Les femmes des jeunes les aident dans la commercialisation des produits. la famille fournit le foncier, l'encouragement aussi mais pas d'aide financière. Mais certaines femmes des jeunes les ont aidés financièrement à travers la vente des nourritures quand ils étaient en formation au centre.

#### **CFR**

Généralement, c'est les jeunes qui ont pris la décision d'aller au centre et ils ont reçu l'approbation de la famille. Les femmes n'ont pas joué un rôle dans la prise de décision. Mais parfois, pour les plus jeunes c'est les parents qui ont poussé à faire la formation (maman). Que ce soit la famille ou la femme, ils sont satisfaits de la formation surtout et ont été présent lors de la remise des diplômes.

#### **Profil**

La plupart sont membre de GIC, d'association d'entraide mais peut sont en fonctionnement

#### **Effets**

Pour les familles, leurs enfants ont influencé leurs pratiques agricoles. Ils les ont initié à leurs façons de faire : semi en ligne et c'est différent, le rendement est plus bon.

Tout le village les sollicite .ils sont les présidents des jeunes et ils leurs montrent l'agriculture.

Les enfants arrivent à supporter leurs femmes et enfants, c'est plus moi de les nourrir encore.

Pour eux, les jeunes travaillent plus maintenant qu'avant et ont confiance en eux.

Ils leur donnent ce qu'ils produisent.

Pour les familles, les jeunes arrivent à envoyer leurs enfants à l'école et l'hôpital quand ils sont malades.

---

### **Synthèse référents**

Ce que les jeunes nous on dit.

#### **Trajectoire**

Agriculteur depuis toujours ou après la retraite pour les fonctionnaires. Ils sont tous originaire de l'Est. Ils sont référent pour le CFR depuis le début.

#### **AFOP**

Ils sont appelés à former les jeunes (sens unique), du coup ils ne voient pas leurs pratiques influencées par les jeunes. Ils aimeraient être payés par AFOP : raisons, ils nourrissent les jeunes, les trouvent un dortoir et les forment. « On fait du bénévolat ! » C'est une bonne formation que les jeunes reçoivent. AFOP offre des perceptives pour les jeunes qui n'ont pas d'emplois

## **MSP**

Ils les montrent les périodes de travail, les différentes opérations (entretien, plantation, récolte etc) et le calendrier cultural. Les EA1 sont dynamiques, sérieux mais les derniers jeunes (EA3 et 4) boycottent le stage, il y a des problèmes, les jeunes sont moins motivés, et manquent de politesse. Il faut améliorer le recrutement des jeunes. Il doit être plus sélectif pour choisir des jeunes vraiment motivés, qui aiment l'agriculture et pas trop jeune. Il faut revoir les critères de sélection.

L'administration du programme et des centres doit être mieux règlementé et mieux surveillé. Il y a des détournements d'argent ! Certain jeune sortent de la formation, obtienne les décaissements sans même n'avoir rien fait sur le terrain. Il y a des décaissements mais pas de réalisation. Il faudrait trois signataires pour les décaissements, il faut également la signature du directeur du centre.

Les moniteurs et le CI doivent être plus sur le terrain car l'agriculture ne se fait pas dans les bureaux.

## **Formation Référent**

Pas de formation pour les référents (il y a une qui se passe en ce moment qui porte sur 2 thèmes : comment accompagner les jeunes et l'analyse des exploitations.)

Le partage de connaissance des jeunes : Si le jeune propose des améliorations, il écoute, il teste et si c'est satisfaisant, il adopte parfois (1 référent sur 4).

## **Exploitation agricole**

Ils font du cacao, de l'ananas, de la banane plantain, du macabo, du maïs pour la consommation, du manioc. N'utilisent pas les cacaos hybrides car trop fragiles selon eux et moins durables dans le temps. Ils font aussi de l'élevage mais à petite échelle avec des races locales. Ils n'utilisent pas de l'engrais chimique, ils n'utilisent pas n'ont plus de semences améliorées ni la variété hybride. Uniquement utilisé pour les spéculations rente (maïs). Ils sont vieux et n'ont plus assez de force, ce qui les amène à faire une seule campagne de maïs. Certains ne connaissent pas les surfaces cultivées, ni les rendements obtenus, ni le chiffre d'affaire ni même les dépenses. Ils ne plantent pas en ligne car trop de travail, il plante de façon à utiliser au mieux l'espace. Beaucoup de champ sont en mode « pelle mèle »

## **Valorisation**

Pas de stratégie de vente, Ils vendent aux koxers qui viennent directement au village et impose leur prix. ¼ fait partis d'une coop pour le cacao.

## **Environnement**

Il y a un respect de l'environnement chez eux, mais on ne sait pas si c'est le manque de moyens qui les pousse. Ils n'appliquent pas de traitement phytosanitaire sur le maïs ou les ananas et n'utilise pas d'engrais chimique (ça change le gout du produit). Mais ils utilisent des traitements phytosanitaires pour le cacao comme recommandé.

## **Travail**

Ils utilisent la MO temporaire pour le défrichage surtout et la MO familiale pour les autres opérations.

## **Autre**

Il faut faire une ferme expérimentale pour le centre, pour plus de pratiques à l'école et les jeunes doivent pouvoir prouver ce qu'ils ont appris chez les référents, pas seulement une restitution orale.

## ANNEXE 19 : TABLEAU DE COMPARAISON RÉFÉRENTS, JEUNES NON AFOP

		NON-AFOP											
		Référénts											
Caractérisation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
âge à l'installation (périème)	2008 ans	depuis 3 ans	en 2014	depuis 16 ans	il y a 7 ans	en 2008, 36 ans aujourd'hui	en 2010	en 2003, 40 ans	depuis 1994	aujourd'hui			
formation pro (1=oui/0=non)	seminaire SODECAO (gagne 800 plants)	nan	non	oui sur BP	non	MINADER, conseil du formation du GIZ	non, travail avec référent	formation au GIZ	non, séminaire				
ancien travail	technicien élect	enseignant, attend d'être affecté	menuisier	fonctionnaire + chauffeur pour une boulangerie	ouvrier agricole	étudiant en droit, manque de moyen	a tenté plusieurs fois le militaire	travail dans une pépinière, f	étudiant				
niveau étude	3 ème	enseignant pas le bac				4 ème année de droit							
personne à charge	7	enseignant				0 droit	5	12			8	7	
installation, évolution	village	village, vie encore chez papa avec femme et enfants	village	village	village	village	village	village	village	village	village	village	
origine	village	village	village	village	village	village	village	village	village	village	village	village	
moyen pour installation	gagne sub à la SODECAO, héritage du foncier (bcp)	tonline, crédit	pers, commence par 2.5ha de maïs qui permet de financer le BP	macabo, héritage, menuiserie, petit job	héritage et prêt maman	très faible donc maraichage et travail oncle pour avoir cabosse	héritage plantation du papa, revenu du BP pour agrandir	héritage du champ du papa vivrier					
ha pérenne à l'installation	0.7ha							0,2			200 plants		
ha pérenne aujourd'hui	3 ha							15ha					
pas d'évolution	+ 2.3 ha en 8 ans (pépinière perso)							progrèsif maïs rapide					

NON AFOP																	
Caractérisation Ref	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
Spéculation	cacao 3 ha pur, mais 1 ha conso, Bp mavabo 2 ha conso, maraichage (pastèque, piment), 1 ha de manioc, 1 ha de BP*concombre	1 ha de cacao pour la revente, 0.5 ha de maïs, 1/4 ha de patate douce, maraichage 6 000 m2 (tomate, pastèque, morelle noir, concombre)	4 ha de maïs suivie de macabo*BP et 1 ha de sucre	2.5 ha de cacao hybride depuis 5 ans, 4.5 ha de BP macabo, 1.5 ha café	tomate 50 m2, 1 ha de concombre, 1 ha gombo*piment, 1 ha maïs, manioc 50 m2, pastèque 50 m2, Bp et macabo	héritage 2 ha cacao (en rajouissement depuis 2012, 3 ha de manioc, maïs, arachide femme	commencé avec des ananas de son père, puis 2.5 ha de cacao et fruitiers, plus piment, gombo, macabo, BP, pistache	1.3 ha de maïs, maraichage (tomate, oignon) sur 70*80m, 1.3 a de soja	2 ha de cacao hybride*BP, cacao pépinière, 1.5 ha de maïs, arachide 50 m2, 1 ha de manioc	2 ha de cacao	2 ha de cacao hybride+BP	2 ha de cacao du grand père qui donne plus grand chose, 1 ha de cacao	2 ha de cacao				
														Caractérisation	Spéculation		
Rendement	élevage	non	non	non	9 porcs dans enclos	depuis 2015, porc naisseur 4 truies, 1 verrou (invest sur 2 ha, maïs 9 influence du voisin)	non	bar à bière, boutique	22 poulets divagation	5 sac de 100kg sur les 2 ha	bar à la maison	500 kg de fève / an					
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													terre	SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	
													SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne	

Référents																	
Caractérisation Ref	1	2	3	4	5	6	7	8									
Spéculation, élevage	1.5 ha de cacao, maïs et manioc conso perso, 0.04 ha de BP, macabo conso perso, 25 goyaviers	Comaît pas sa SAU, maïs, manioc, arachide, madame, café stopé, BP, ananas, fruitiers	1 ha de cacao, 0.5 ha de maïs, 1 ha de manioc, 1/4 ha de patate douce, fruitiers	2 ha de maïs, arachide, 2 fruitiers	1 ha de cacao pour la revente, 0.5 ha de maïs, 1/4 ha de patate douce, maraichage 6 000 m2 (tomate, pastèque, morelle noir, concombre)	15 ha de cacao, 1 ha de maïs, 1.5 ha de manioc, 500 m2 de patate douce, fruitiers	4 ha de cacao*BP, 2 ha de café, 2 ha de macabo, 2500 pieds d'ananas, fruitiers	Pépinière de BP pour vente au Mladier, 10 ha de palmier à huile associé au macabo, 2 ha de maïs	5 poulets de divagation, 2 chèvres	3 poulet en divagation, 1 porc en divagation	275/ha	100kg/ha	2-2.5t /ha				
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne
														SAU	Titre foncier	origine	dévolement pérenne

Caractérisation		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
MO	tempo parfois pour défriche et BP quand il vend quelques régime	surtout familial, femme, 4 enfants, MO ou juste pour défriche	Familial uniquement	lui seul + mo depuis qu'il est malade	pas de prêt, moyennement, jamais de prêts	pas de prêt, moyennement, jamais de prêts	lui + mo défrichage, semis, sarclage	lui femme et enfants plus entraid familial (40 personnes)	lui femme enfant, pas de MO	lui + tempo si ya les moyens			
capitale	épin SOECCAO, héritage terre	épin SOECCAO, héritage terre											
technique agricole	pelé mèle utilisation de phyto sem en ligne densité annuel densité pérenne variété améliorée stricte variété ame et local variété local stricte pépinière pérenne mécanisation autre spéculation innovante transfo élevage de rente	technique pelé mèle pour vivier, utilisation de phyto et variété hybride cacao, pas d'engrais, à pépinière de pérenne	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao
gestion	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement	un compte bancaire connaissance des prix des intrants Connaissance des revenus/fba/être calcul des dépenses, revenu suivie des dépenses, recette stratégie (vision court term) stratégie (vision long term) prophétie investissement
perspective	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens	veux aller jusqu'à 10 ha si ya les moyens

Caractérisation Réf		1	2	3	4	5	6	7	8
MO	familial stricte pour vivier et temporaire pour entretien cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement	familial stricte pour vivier et temporaire pour défrichage cacao uniquement
capitale	perso	perso	perso	perso	perso	perso	perso	perso	perso
technique agricole	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de phyto et variété hybride cacao, pas d'engrais, à pépinière de pérenne	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao	technique pelé mèle pour le vivier, utilisation de variété local stricte, phyto sur le cacao
gestion	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui	au fure et a mesure oui
perspective	n'y a pas pensé	restre stable	restre stable	restre stable	restre stable	restre stable	restre stable	restre stable	restre stable

Nécessité Réf	Référénts							
	1	2	3	4	5	6	7	8
Réseau	ne marche plus	ne marche plus	ne marche plus	ne marche plus	ne marche plus	ne marche plus	ne marche plus	ne marche plus
GIC	à fait faillite	à fait faillite	oui	oui	oui cacao	non	familial	
COOP						pour le café, vente	poulet	
Grpe informel (service ou vente)								
S'informe du marché								
commercialisation								
contact, réseau dans le marché					à un réseau pour la vente à bertoua			
vend au plus simple (Kocors)	oui	cacao						
Vend au village	oui							
vend en ville								
vend à la capitale								
vend à l'étranger								
fait de la pub, démarchage								

Caractérisation	NON AFOP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réseau	GIC de 11 personnes mais ne marche pas			fait partie d'un GIC mais ne marche plus	grp informel		pas de groupe d'entraide mais grande famille		coop conseil et vente pas de GIC		GIC mais ne marche pas	GIC avant mais sa ne marche pas
GIC												
COOP												
Grpe informel (service ou vente)	association de 30 pers											
commercialisation												
S'informe du marché		vend avec frère, village, ville, Kocors, Reveu pour besoin de la famille et constructio n d'une maison		en ville pour BP, cacao coxers, café en grp		vend sur place ou via la femme en ville, parfois sdes groupes, il a des contacts d'acheteur sur yaoundé						
contact, réseau dans le marché												
vend au plus simple (Kocors)												
Vend au village												
vend en ville												
vend à la capitale												
vend à l'étranger												
fait de la pub, démarchage												
gestion court terme, pas de moyen pour agrandir, Jute les besoins vitaux												
difficile d'accéder aux moyens (semences, matos, MO) utilise phyto en pas de moyen pour agrandir, Jute les besoins vitaux												
Commence par mais pour lancer masabo pour lancer BP, vision long terme mais très pauvre, peut locasse, femme très jeune, pas de seul, pas de groupemen t ni rien												
difficultés pour intrants et équipements												
manque de moyen pour intrant et MO												
conflict voisin, manque de moyen agrandissement												
trouver des produits phyto et semences												
difficulté pour l'entretien												
cacao en groupe sinon coxers, vente des plants de cacao, madame fait un peu de transfo												



## RÉSUMÉ

---

Financé par un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), le programme AFOP (appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches) a mis en place un dispositif innovant de formation en 2008. L'objectif, former les jeunes post primaires à devenir des exploitants agricoles. La formation de 2 ans en alternance aboutit au montage d'un projet de vie agricole personnalisé. Depuis 2012, les jeunes sont appuyés au travers d'une subvention à l'installation et d'un dispositif d'accompagnement et d'insertion au monde professionnel.

En 2015, sur le territoire national, plus de 1000 jeunes ont été insérés. Pour la coordination du programme, il est important aujourd'hui de prendre du recul face à ces premiers résultats pour comprendre quel modèle agricole développent les jeunes et quels sont les effets de ces dispositifs sur les jeunes eux-mêmes, sur leur famille et sur leur territoire. C'est dans cette optique d'état des lieux, de prise de recul et avec pour finalité de préparer l'institutionnalisation du programme que la présente étude a été menée.

Focalisée sur le Centre de Formation Rural publique (CFR) de Bouam dans la région Est du Cameroun, cette étude a été menée avec une approche systémique afin de saisir toute la complexité du monde agricole, des exploitations et des relations sociales locales. Trois outils innovants d'analyse ont été élaborés pour représenter de manière imagée la viabilité sociale des exploitations des jeunes insérés, leur maîtrise des capacités enseignées en formation et leur mise en réseau. C'est au travers d'entretiens semi-directs et compréhensifs avec 25 jeunes insérés AFOP, 12 jeunes agriculteurs installés récemment sans formation, 10 familles de jeunes AFOP, 8 référents du programme, 10 acteurs clés de territoire et les membres de la coordination du programme que l'analyse a été réalisée.

L'étude fine des discours et des entretiens, les visites d'exploitations, l'analyse de systèmes d'exploitation en détails et la comparaison entre les jeunes et leur entourage, montrent qu'au travers du programme, une agriculture de seconde génération est en marche. Bien qu'encore à leurs débuts et relativement fragile, la maîtrise et l'adoption de techniques innovantes, les méthodes de gestion entrepreneuriale, l'ouverture au marché et les premiers résultats laissent envisager un rapide développement des exploitations des jeunes et mettent en avant un important pas d'évolution pour l'agriculture locale.

On note un changement de statut et de position sociale des jeunes tout à fait remarquable. Ils sont réellement fiers d'avoir un métier d'exploitant agricole qui leur permet d'être autonomes et de s'impliquer par le partage des savoirs et la structuration du territoire (groupe d'entraide, de services, de ventes, ...). Le programme AFOP a également un effet sur les familles et le territoire des jeunes par effet d'incitation et par le partage et l'utilisation de leurs connaissances nouvelles.

**Mots clés : Formation agricole, effets, agriculture de seconde génération, approche systémique**

Pour citer cet ouvrage : AYITE, J. LEPPENS M. (2016). Formation, installation agricole ; Où en sont les jeunes insérés AFOP? Mémoire de fin d'étude, Présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de l'école de Montpellier SupAgro, Option : Développement Agricole et Rural au Sud. Spécialité : Ressources, Systèmes Agricoles, Développement dans le Monde et Marchés, Organisations, Qualité, Services en appui aux agricultures du Sud. 146 p.

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>